





HISTOIRE

DE

L'EMPIRE ROMAIN

AVEC

UNE INTRODUCTION SUR L'HISTOIRE ROMAINE

PAR

M. LAURENTIE

TOME DEUXIÈME

PARIS
LAGNY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
12, RUE CASSETTE, 12
1862

HISTOIRE

DE

L'EMPIRE ROMAIN

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

HISTOIRE

DE

L'EMPIRE ROMAIN

AVEC

UNE INTRODUCTION SUR L'HISTOIRE ROMAINE

PAR

M. LAURENTIE

TOME DEUXIÈME



PARIS
LAGNY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
12, RUE CASSETTE, 12

1862

L'EMPIRE ROMAIN

TIBÈRE

CHAPITRE PREMIER

Une voix nouvelle se fait entendre ; voix de la délivrance. Saint Jean dans la Judée. — Tibère à Caprée laisse aller son génie à ses fantaisies de débauche cruelle. — Inimitié des deux consuls. Un faux Drusus en Asie. Vanterie de Poppæus Sabinus. — Turpitudes de Tibère, bassesse du sénat ; accusateurs et accusés. Angoisses de Tibère ; lettre célèbre. — Lâches horreurs. Redoublement de délations ; singularité de défense ; douleur interdite, deuil puni de mort. Récits de meurtres. — Le sénat délibère sur les livres sibyllins. Souffrances et murmures du peuple ; répression. Mariages des filles de Germanicus. — État de Rome. Détresse publique. Terreurs nouvelles. Accusations monstrueuses. Massacre général des complices prétendus de Séjan. Mort atroce de Drusus, fils de Germanicus et d'Agrippine. Le suicide s'ajoute au meurtre. Rome est [illegible] de crimes. — A ce moment Jésus-Christ meurt sur la croix. — Les a[illegible]ités continuent. Délateurs victimes. Le crime se punit lui-même. La tyrannie est pleine de contrastes. Lentulus Gætulicus fait des conditions à Tibère. — Événements chez les Parthes. Artabane veut secouer le joug de l'empire ; une ligue

le détrône. Rome revient à ses meurtres. Fin du drame entre les deux consuls ennemis. Trio, le délateur, est réduit à se donner la mort. — Meurtres nouveaux ; et parmi les atrocités, obsèques d'un corbeau. — Manéges d'ambition autour de Tibère. Sa santé dépérit. Causes nouvelles de Majesté. Macro dirige les poursuites. Sanglants dénoûments, scandales de mœurs. Exemples atroces. Tibère au promontoire de Misène. Sa vie s'éteint. Drame sinistre. Récit de Tacite Jugements de l'histoire.

Tandis que Rome s'abîmait en ces barbaries, et que le monde restait courbé sous un empire souillé d'opprobre, une voix commençait à se faire entendre dans la Judée, coin le plus inaperçu de la terre, et cette voix, à laquelle nul ne prenait garde, annonçait la libération universelle de l'humanité.

« A la quinzième année de Tibère, dit Bossuet en cette sublime abréviation des temps qu'on appelle l'*Histoire universelle*, saint Jean-Baptiste paraît ; Jésus-Christ se fait baptiser par ce divin précurseur ; le Père éternel reconnaît son fils bien-aimé par une voix qui vient d'en haut ; le Saint-Esprit descend sur le Sauveur sous la figure pacifique d'une colombe : toute la Trinité se manifeste. Là commence, avec la soixante-dixième semaine de Daniel, la prédiction de Jésus-Christ[1]. »

[1] Bossuet. Voyez là même les supputations du grand homme sur les *Semaines* de la prophétie.

« Nous la pouvons appeler, continue Bossuet, la semaine des mystères. Jésus-Christ y établit sa mission et sa doctrine par des miracles innombrables, et ensuite par sa mort. »

C'est le temps où nous sommes; admirable chose, que Dieu ait choisi le temps où l'humanité est le plus déchue pour la relever ! Non point que la délivrance que Jésus-Christ apportait au monde fût une délivrance civile; mais tout s'enchaîne dans l'ordre de l'humanité! Les tyrannies n'étaient excessives que parce que la dégradation était extrême. Le christianisme, qui allait apparaître en affranchissant l'homme des vices qui le courbaient vers la terre, devait par degrés changer la nature des conditions sociales qui le vouaient à l'arbitraire du commandement politique; et c'est pourquoi il est merveilleux que Jésus-Christ paraisse lorsque le monde a le plus besoin d'être délivré.

Tibère était resté à Caprée, et là, devenu libre par la mort de sa mère et par le supplice de Séjan, il laissa aller son génie à toutes ses fantaisies de débauche et de cruauté.

Déjà un autre ministre de tyrannie était à ses côtés, Macro, préfet du prétoire, exercé aux arts de Séjan,

mais qui les pratiquait avec plus de mystère[1]. Cette charge de préfet du prétoire appellera plus d'une fois l'attention de l'histoire. Instituée pour la garde et la défense du prince, nous la verrons grandir et absorber toute la puissance de l'empire, soit qu'elle serve d'instrument aux tyrans ou d'instrument contre eux.

Présentement tout se borne à des récits de meurtres et de turpitudes; c'est une monotonie qui remplit l'âme d'effroi et de dégoût.

A l'horreur de la domination s'ajoute l'abjection de l'obéissance; Rome s'engloutit de plus en plus dans la servitude.

La fin de cette année vit une étrange inimitié éclater entre les deux consuls. Trio accusait son collègue Regulus d'avoir été mou à poursuivre les ministres de Séjan. Regulus accusait Trio d'avoir été un des affidés de sa conspiration. L'un et l'autre s'exposaient à périr en ce conflit de griefs; les sénateurs les supplièrent de fuir ce péril mutuel; et ils sortirent de charge gardant leurs haines et se lançant des menaces l'un à l'autre.

Au loin, dans l'Asie et dans l'Achaïe, l'imagination des peuples s'était émue un instant de l'apparition d'un faux Drusus. On racontait que s'étant échappé de sa prison, il courait joindre les armées de Germanicus, son père, pour envahir l'Égypte et la Syrie, et la promptitude à croire ces récits attestait l'aversion des

[1] « Easdem artes occultius exercebat. » (Tac., *Ann.* lib. VI.)

âmes pour le régime qui pesait sur le monde. Mais ce ne fut qu'une émotion rapide; Poppæus Sabinus, qui gouvernait la Macédoine, s'en fit une occasion de zèle; il parcourut toute l'Achaïe, passa dans les îles de la mer Égée, pénétra dans l'Attique, visita Corinthe, courut jusqu'à la colonie romaine de Nicopolis, et enfin il put apprendre à Tibère qu'il avait sauvé l'empire de ce grand péril.

An de R. 783. De J. C. 32. — Consuls, Cn. Domitius Ahenobarbus et M. Furius Camillus Scribonianus. — Tacite ouvre ce consulat par quelques lignes effroyables sur les turpitudes de Tibère. Cet homme était descendu au-dessous de la brute; inventeur de débauches que la langue horrible de Suétone peut seule raconter, courbé sous le poids de ses opprobres, il eut un moment la pensée de sortir de sa retraite, ou plutôt de sa caverne de Caprée, et on le vit effleurer les rivages de la Campanie, comme s'il eût voulu laisser croire à un dessein de visiter Rome; il ne fit qu'aller entrevoir les jardins du Tibre, puis il regagna ses rochers, sa solitude de la mer, comme poursuivi par la honte de ses crimes et de ses infamies[1].

Pendant ce temps, le sénat redoublait de bassesse; il s'était mis à attaquer la mémoire de Livilla, comme si ses ignominies étaient récentes, et qu'il fallût encore les punir. Puis il avait ordonné que les richesses de

[1] Tac., *Ann.* lib. VI

Séjan fussent enlevées du trésor pour être confisquées. C'était entre les Scipions, les Silanus, les Cassius une émulation d'opinions outrées, et l'âpreté était une façon de plaire au maître; et tout à coup un parvenu, Togonius Gallus, se mit à rivaliser avec ces vieux noms, et à force de ridicule, il fit écouter une proposition qui dépassait toutes les lâchetés. Tibère avait laissé croire à son dessein de venir à Rome, et il avait demandé que l'un des consuls vînt le prendre à Caprée pour sa sûreté. Ce Togonius proposa de demander à Tibère qu'il choisît des sénateurs, parmi lesquels vingt tirés au sort lui feraient cortége, armés du glaive, toutes les fois qu'il viendrait au sénat, et veilleraient sur sa vie. Tibère s'amusa de ce message, tout en feignant de le prendre au sérieux. « Quels sénateurs choisir, quels sénateurs écarter? répondit-il; faudra-t-il choisir les mêmes, faudra-t-il en déléguer d'autres? et dans quelle catégorie? parmi ceux qui ont rempli des honneurs, ou parmi les plus jeunes? parmi les particuliers, ou parmi les magistrats? Et puis, quelle nouveauté de voir prendre le glaive au seuil du palais du sénat? La vie lui était peu de chose, s'il fallait la protéger par les armes. » Ainsi répondit-il à la servilité par ses ironies; et toutefois il ne repoussait aucunement la proposition de Togonius.

Un autre fut moins heureux en sa flatterie. Junius Gallio avait proposé que les prétoriens, après leur temps de service, eussent le droit de s'asseoir aux bancs des chevaliers; il voulait ainsi plaire à Tibère

en lui rattachant les prétoriens, qui peut-être se souvenaient de Séjan. Tibère répondit par une apostrophe au sénateur, comme s'il eût été présent au sénat. C'était bien à lui de se mêler de ce qui regardait l'empereur! Qu'avait-il affaire aux soldats? apparemment il en savait plus que le dieu Auguste, qui n'avait pas songé à pareilles récompenses! Et plutôt n'était-ce pas quelque moyen de sédition, tentés par un satellite de Séjan? « Il n'en fallut pas davantage; le flatteur Gallio fut exclu du sénat, puis chassé d'Italie, puis relégué à Lesbos, et comme on trouvait que là il avait su trop bien adoucir son exil, il fut ramené à Rome pour être gardé captif dans la maison d'un sénateur.

Par la même lettre Tibère avait signalé un prétorien, Sextus Paconianus, comme un esprit audacieux, pervers, fouillant dans les secrets d'autrui; Séjan, disait-il, l'avait choisi pour être l'instrument de ses desseins contre L. César, fils de Germanicus. Et aussitôt se rallumèrent dans le sénat de vieilles haines contre ce coupable oublié; la mort allait être votée, si l'accusé ne se fût porté révélateur contre celui qui l'accusait, Latinius Latiaris, celui-là même qui avait été précédemment l'auteur de la perte de Titius Sabinus; spectacle doux au sénat, dit Tacite, celui d'un accusateur et d'un accusé, l'un et l'autre odieux, et tous les deux se vouant à la mort. Latinius fut condamné, et Paconianus fut retenu en prison, mais pour y être plus tard étranglé pour avoir écrit des vers contre Tibère.

Il y eut un moment où le sénat parut fatigué de son

rôle en cette poursuite de crimes inventés pour le plaisir de Tibère. Un des plus ardents à obéir à sa fantaisie était Messalinus Cotta; on dressa contre lui des accusations : on parlait d'offenses contre Caïus et Livie; et déjà le sénat invoquait les lois de majesté. Messalinus pouvait, sous ce nom, être frappé à son tour; mais il se réfugia dans la faveur de Tibère, qui se plaignit des accusateurs; et le sénat retourna contre eux ses sévérités : Messalinus, impuni, triompha de ses infamies.

Tibère, cependant, n'échappait pas aux angoisses d'un pouvoir ainsi exercé du sein des débauches.

A l'occasion de cette affaire de Messalinus, il avait adressé une lettre au sénat; elle commençait de la sorte : « Que vous écrire, ou comment ne vous pas écrire? ou que ne vous pas écrire en ce temps-ci, pères conscrits? Si je le sais, que les dieux et les déesses me fassent périr plus misérablement encore que je ne me sens périr tous les jours! » « Ainsi, continue Tacite, ses méfaits et ses turpitudes lui étaient devenus une torture; et ce n'est pas à tort que le plus éminent des sages (Socrate apparemment, disent les commentateurs) avait accoutumé de dire que, si l'on pouvait mettre à découvert l'âme des tyrans, on y apercevrait la trace des déchirements et des meurtrissures; de même, en effet, que le corps est déchiré par les verges, l'âme l'est par la cruauté, par la volupté furieuse, par les désirs pervers; ni la puissance ni la solitude ne protégeait Tibère contre le besoin de révéler les tourments

secrets de son âme et l'horreur de son supplice[1]. »

Néanmoins il continua de suivre le cours de ses voluptés et de ses barbaries. Une de ses joies fut d'avoir pour instruments de ses caprices les hommes les plus considérables de Rome; c'est par eux que se dressaient les délations. « Ce que ces temps, dit Tacite, produisirent de plus lamentable, ce fut de voir les premiers du sénat exercer ce bas métier d'accusations, plusieurs à découvert, d'autres clandestinement. Impossible à la défiance de discerner les étrangers des parents, les amis des inconnus, un fait récent d'un fait ancien ou ignoré; un mot dans le forum ou dans un repas, quelqu'en fût l'objet, devenait un crime, selon que les délateurs avaient hâte d'avoir sous la main un accusé, les uns par le besoin de se protéger eux-mêmes, la plupart comme infectés par un mal contagieux[2]. »

Tacite épuise son indignation à dire ces lâches horreurs! Parfois les condamnés se sauvaient en se faisant délateurs; de là des trahisons mutuelles, dont Tibère s'amusait à révéler la bizarrerie.

Il y eut, parmi ces lâchetés, un exemple de défense qui du moins ne fut pas sans adresse. Un chevalier, M. Terentius, était accusé comme ami de Séjan; il avoua le fait. Il avait, disait-il, ardemment souhaité d'être l'ami de Séjan, parce que Séjan était l'ami du prince; c'est par Séjan qu'il était permis d'arriver à

[1] Tac., *Ann.* lib. VI, 6.
[2] Tac., *Ann.* lib. VI, 7.

l'estime et à la confiance de Tibère, et c'est pour cela qu'il avait été fier de l'amitié de Séjan. Telle fut l'apologie du chevalier; elle ressembla à du courage; ses accusateurs furent punis de l'exil ou de la mort.

En ces poursuites, le caprice de Tibère faisait les alternatives de la punition et de l'indulgence. Parfois il s'amusa à sacrifier ceux qui semblaient jouir le plus de sa faveur. Sex. Vestilius, autrefois ami de Drusus, son frère, et devenu ensuite le sien, périt de la sorte. On le disait auteur de quelque satire contre Caïus; et le bruit avait tenu lieu d'accusation. La porte du palais lui fut aussitôt fermée, et à cet indice il s'apprêta à mourir. Il voulut néanmoins écrire à Tibère; la réponse fut dure, et après avoir vainement recouru au glaive de sa main tremblante, il finit par s'ouvrir les veines.

Il y eut un moment où la délation mit en péril cinq sénateurs *en bloc*, dit Tacite, *acervatim;* c'étaient les plus grands noms de Rome, Annius Pollio, Appius Sisanus, Scaurus Mamercus, Sabinus Calvinius, Vinicianus, fils de Pollio; tout le sénat pâlit d'effroi : l'amitié, la parenté enveloppaient tout le patriciat dans une telle cause. Tibère se contenta de la peur qui glaça les âmes; il dit qu'il se réservait cette affaire et qu'il la jugerait avec le sénat. Scaurus seul resta sous l'œil des délateurs, pour être frappé plus tard.

Les femmes eurent aussi leur péril; on ne pouvait les accuser pour des desseins d'usurpation, on les accusa pour leurs larmes. Fufius Geminus, accusé de majesté, s'était donné la mort; sa vieille mère, Vitia,

osa le pleurer, et pour ce crime on la mit à mort elle-même. Sa femme, Publia Prisca, fut accusée à son tour; elle comparut au sénat, et là, devant ses juges, elle se perça d'un poignard et mourut à leurs pieds.

Telles étaient les scènes de Rome; Caprée avait les siennes. Là, Tibère frappait en se jouant ses vieux amis, ses commensaux, ses compagnons de crime. Vescularius, l'un d'eux, avait été l'âme des intrigues contre Libon; un autre, Marinus, avait été l'instrument de Séjan contre Curtius Atticus : Tibère les fit périr tous les deux. Ce fut, dit Tacite, une douce joie d'apprendre que les exemples de ces conseillers de crimes avaient fini par tourner contre eux-mêmes.

L'histoire n'est donc qu'un récit de meurtres; et aussi elle note avec étonnement la mort naturelle de Pison, préfet de la ville, « chose rare dans une telle illustration [1]. » Pison fut, du reste, un de ces hommes qui semblent échapper aux haines par leur vie de plaisir. Il ne se mêlait aux affaires publiques qu'avec une réserve qui tenait à son amour des voluptés. Il passait ses nuits à table; l dormait jusqu'à midi : c'était, dit Sénèque, son point du jour. Au sénat, toutefois, il sut éviter de prendre l'initiative de toute opinion servile, et s'il lui fallait exprimer un vote, il le tempérait avec dextérité. Ainsi conduisit-il sa vie jusqu'à quatre-vingts ans, au travers des lâchetés et des périls; ainsi exerça-t-il sa charge de préfet avec une autorité qu'il sut

[1] Tacite.

adoucir lorsqu'elle pouvait heurter des habitudes non encore façonnées à l'obéissance[1].

Cette charge de préfet était ancienne à Rome; elle datait de Romulus. Elle avait été instituée afin qu'en l'absence du roi, et plus tard des consuls, la ville ne fût pas sans commandement. Le préfet rendait la justice, il remédiait aux maux soudains; c'était dans la république comme une délégation des consuls. Auguste, après les guerres civiles, chargea de cet office un chevalier, Cilnius Mecenas, en étendant sa juridiction à toute l'Italie. Devenu tout à fait maître, il le remit à des consulaires, mais en restreignant leur juridiction; tout devait se borner à contenir le populaire, et à prévenir les troubles par la peur.

Pison avait exercé cette charge durant vingt ans; le sénat lui décerna les honneurs publics.

Ælius Lamia fut choisi par Tibère pour lui succéder; rien ne fut changé dans le cours des choses.

Une grave délibération occupa le sénat; il s'agissait d'un livre d'oracles sibyllins nouvellement découvert. Le sénat en adopta l'authenticité sur la demande de Gallus, l'un des prêtres chargés du dépôt des oracles, et sur la proposition d'un tribun du peuple nommé Quintilien. Cela parut téméraire à Tibère; il réprimanda dans une lettre Gallus et Quintilien, pour leur étourderie, et rappela le sénat aux règles d'Auguste et aux traditions des ancêtres. Le livre fut remis à l'examen du collége des prêtres.

[1] Tac., *Ann.* lib. VI, 11.

Un incident plus sérieux alla le troubler; ce fut une sédition de plusieurs jours produite par la cherté des vivres. Le peuple fit entendre des murmures d'une liberté inaccoutumée; Tibère se plaignit au sénat, qui aussitôt publia un décret d'une *sévérité antique*. Tibère s'était abstenu de parler du peuple; il pensait échapper à l'odieux des répressions : mais son silence même fut pris pour une injure [1].

Ainsi s'achevait l'année, non sans quelques meurtres nouveaux. Trois chevaliers romains, Geminius, Celsus, Pompeius, périrent sous une accusation de conspiration. Celsus évita le supplice en se brisant la tête, dans sa prison, avec ses chaînes.

Un autre, nommé Rubrius Fabatus, honteux de l'état de Rome, essaya de s'aller cacher chez les Parthes. On l'arrêta dans le détroit de Sicile, et on le ramena prisonnier. Toutefois on le laissa vivre, « par oubli plutôt que par indulgence [2]. »

An de R. 784. *De J. C.* 33. — *Consuls, Ser. Sulpicius Galba et L. Cornelius Sylla.* — L'année nouvelle débuta par des mariages. A deux filles de Germanicus Tibère donna L. Cassius et M. Vinicius, le premier sorti des rangs populaires, et dont tout le génie fut la complaisance; l'autre, de l'ordre équestre et d'une famille consulaire, nature douce, esprit élégant et cultivé [3]. Tibère ne cherchait point l'éclat, mais la soumission.

[1] Tac., *Ann.* lib. VI, 15.
[2] *Ibid.*
[3] C'est à Vinicius que V. Paterc. a dédié ses histoires.

Julie, fille de son fils Drusus et veuve de Néron, premier fils de Germanicus, épousa Rubellius Blandus, qui avait été consul, mais d'une famille médiocre de chevaliers.

En même temps, Tibère s'amusait à écrire au sénat de vagues explications de son absence de Rome; mais pour entretenir la pensée de son retour, il réglait le cortége qui devrait l'accompagner quand il se rendrait au palais; et le sénat avait hâte de faire des décrets comme pour se préparer à le recevoir. Tel fut le jeu de Tibère dans cette solitude de Caprée, où sa pensée unique était d'échapper à tous les regards.

Rome cependant était dévorée par des maux divers, et surtout par ce mal invétéré des dettes, qui depuis la république avait fait tant de séditions. L'avarice des créanciers avait rompu le frein des vieilles lois. Et ce n'était pas seulement le peuple qui souffrait de la violence des exacteurs; les familles sénatoriales voyaient leurs fortunes envahies; les biens étaient saisis et vendus, et il vint un moment où la quantité des domaines à vendre les fit tomber à vil prix. La ruine de Rome sembla consommée au profit d'un petit nombre de possesseurs de tous les capitaux de l'empire. D'abord on courut au tribunal du préteur pour arrêter la spoliation; le préteur, impuissant contre la barbarie de l'usure, recourut à la puissance de Tibère; et Tibère, en cette rencontre, fit l'office véritable de souverain. Du fond de sa retraite il créa une banque, au capital de cent

millions de sesterces[1], sur laquelle le débiteur eut la faculté d'emprunter sans intérêt, pour trois ans, sur une hypothèque en biens-fonds d'une valeur double de l'emprunt. Ainsi le crédit fut ranimé, dit Tacite, et peu à peu se retrouvèrent des prêteurs particuliers. Le début de la crise avait d'abord été formidable; la fin en fut paisible[2], et Rome ne fit qu'entrevoir ce qu'eût pu être une autorité de prince, si elle avait été réglée au lieu d'être une fantaisie.

Déjà les terreurs précédentes étaient revenues[3]; Considius Proculus était accusé de majesté. Calme et assuré de son innocence, il célébrait son jour natal; on le traîna au sénat : en un moment il fut condamné et mis à mort. Sa sœur Sancia fut interdite de l'eau et du feu. C'était Q. Pomponius qui était l'accusateur; il disait qu'il avait besoin de se faire du crédit auprès du prince, pour remédier aux périls de son frère Pomponius Secundus[4].

Une autre famille périt entière sous une accusation encore plus monstrueuse. Pompée avait eu pour ami Théophane, un Grec, à qui sa patrie avait rendu des

[1] 20,458,000 f., selon les évaluations de M. Letronne.—21,250,000 fr., d'après le *Dict.* de Girod.

[2] Tac., *Ann.* lib. VI, 18.

[3] *Ibid.*

[4] « Ut parta apud principem gratia periculis Pomponii Secundi fratris mederetur (lib. VI, 18.) » Pomponius Secundus avait été enveloppé dans les délations après le supplice de Séjan. « At Pomponius multa morum elegantia, et ingenio illustri, dum adversam fortunam æquus tolerat, Tiberio superstes fuit. » (Lib. V, 8.) Ce passage explique les paroles de Pomponius, qui accuse les autres pour sauver son frère.

honneurs divins. Pompeia Macrina était petite-fille de ce Grec, et ce fut tout son crime. Déjà son mari et son beau-père, grands personnages d'Achaïe, avaient péri sous les coups de César; Macrina fut à son tour exilée; son père et son frère, se voyant enveloppés dans le même péril, se donnèrent la mort.

L'art des accusations était arrivé au comble. Un riche Espagnol, du nom de Sex. Marius, fut accusé d'avoir fait violence à sa fille; on le précipita du roc Tarpéien. Son vrai crime était la richesse de ses mines d'or, que Tibère s'attribua, bien qu'elles eussent été déclarées confisquées au profit du trésor.

Exalté par les supplices[1], il finit par ordonner qu'on mît à mort tous ceux qui étaient retenus dans les prisons comme accusés de complicité avec Séjan. Et alors se vit un massacre immense: « tout âge, tout sexe immolé; illustres ou inconnus, frappés isolément ou pêle-mêle; ni proches ni amis n'avaient à les assister, ni à pleurer sur eux, ni même à les regarder trop longtemps. Des gardes chargés d'épier la douleur suivaient les corps putréfiés qu'on allait jeter dans le Tibre; et là on les voyait flottants ou jetés au rivage, sans que personne songeât à les brûler ou à les toucher. Tout commerce d'humanité avait fui; il ne restait que la terreur, qui avait remplacé tout le commerce de la vie; la barbarie glaçait la pitié[2]. »

Des morts éparses se mêlaient à ce carnage. Asinius

[1] Tacite.
[2] Tac., *Ann.* lib. VI.

Gallus était retenu captif depuis trois ans dans la maison d'un sénateur; on finit par le laisser mourir de faim.

Drusus, fils de Germanicus, périt dans les mêmes angoisses. On avait dit, lorsqu'on croyait que Séjan voulait tenter des révoltes, que Macron avait l'ordre de le tirer du fond du palais où il était gardé et de le mettre à la tête du peuple; ce bruit avait plu à Rome, et on y avait vu un indice de réconciliation de Tibère avec sa belle-fille et son petit-fils. Tibère n'en était devenu que plus acharné; il laissa Drusus s'éteindre dans un long supplice, à la fin on le priva de toute nourriture, et après neuf jours de tortures, après qu'il eut dévoré la bourre de sa couche, il expira.

Ce ne fut pas toute l'horreur. Tibère avait dressé contre son petit-fils un espionnage affreux dans sa prison, et il avait trouvé des esclaves pour servir sa haine par des violences contre le captif, et pour la flatter par des récits infâmes sur sa vie. Il fit de ces rapports le sujet d'une lettre au sénat; c'était un amas de souillures jetées au malheureux qu'il venait de faire mourir; le sénat cacha sa stupeur sous l'assentiment. A l'épouvante se joignait la surprise de voir ce prince, précédemment si mystérieux, chercher l'éclat et étaler ses actes au point de faire tomber les murailles d'une prison, dit Tacite, et de montrer son petit-fils réclaman en vain la vie sous la verge d'un centurion et sous les coups d'un esclave[1].

[1] *Ann.*, lib. VI, 24.

Cette émotion n'était pas apaisée, qu'on entendit parler de la mort d'Agrippine; ce fut une émotion plus vive encore. Tibère avait épuisé sur elle tous les raffinements de la haine. Reléguée à l'île de Pandataria[1] par une sentence du sénat, elle avait osé se plaindre à Tibère en termes amers; Tibère la fit battre au visage par un centurion, qui, à force de coups, lui fit sortir un œil de son orbite, *oculum verberibus excussit*[2]. Et c'était peu pour Tibère; il s'amusa à la souiller aussi par des accusations infâmes. Longtemps invincible au tyran, elle lui échappa enfin par la mort. L'histoire est diverse. On raconte d'une part qu'Agrippine voulut se laisser mourir de faim, et que Tibère ordonna de lui mettre de force des aliments dans la bouche; d'autre part, qu'Agrippine ne voulait point mourir et qu'on lui refusa des aliments. Quoi qu'il en soit, sa fin fut violente, et la joie de César se trahit par des ironies; il voulut qu'on remarquât qu'elle était morte deux ans après le supplice de Séjan; et il se vanta au sénat de n'avoir pas ordonné qu'elle fût étranglée et jetée aux gémonies. Le sénat, pour cela, ordonna des actions de grâces, et il fut décrété que le 15e des kalendes de novembre, jour de cette double mort, un don serait offert à Jupiter[3].

Rien ne manquait donc aux hontes romaines, ni

[1] Aujourd'hui Sainte-Marie, près des côtes de la Campanie, vis-à-vis Terracine et Gaëte.

[2] Suet., lib. III, cap. 36.

[3] Tac., *Ann.* lib. VI, 25.

l'horreur des crimes, ni l'horreur plus grande des adulations. Parfois cependant la conscience eut ses cris d'épouvante et d'anathème.

Cocceius Nerva, ce savant jurisconsulte, le seul consulaire que Tibère eût amené à Caprée, s'effraya à la fin de tant d'atrocités, et ayant pris en dégoût la vie, il résolut de mourir. Vainement Tibère le dissuada; cette résolution, lui disait-il, était grave pour la conscience, grave aussi pour la renommée du prince! Nerva garda son dessein et s'abstint de nourriture; ainsi voulut-il échapper soit à la complicité des crimes qu'il voyait commettre, soit à des périls qui pouvaient l'atteindre à son tour.

Parfois aussi la violence fut une expiation. On sait quels avaient été les manéges de Plancine dans le drame de Pison et de Germanicus. Dès qu'Agrippine ne fut plus, la haine assouvie laissa les crimes de Plancine sans objet, Plancine elle-même sans protection, et la justice reprit ses droits. Accusée et vaincue par la publicité de ses actes, elle se donna elle-même la mort, « supplice tardif plutôt qu'immérité[1]. »

Des morts paisibles se mêlèrent à ces morts violentes, et l'histoire les note comme un contraste. Il semble qu'en ces tristes temps l'homme ne dût sortir de la vie que par des crimes.

Aussi chacun cherchait l'obscurité; les honneurs semblaient une menace de mort. Pomponius Flaccus

[1] Tac., *ibid.*, 26.

fut de ceux à qui il fut donné de mourir sans violence; il était propréteur de Syrie; sa gloire était d'être un grand buveur. Personne ne s'offrit pour succéder à cette renommée, et Tibère écrivit une lettre au sénat pour se plaindre de cette fuite des honneurs. Lui-même oubliait, dit Tacite, qu'il empêchait depuis dix ans Arruntius d'aller gouverner l'Espagne : c'était un caprice de tyrannie; mais l'ambition n'en était pas moins glacée dans les âmes, et c'est un curieux spectacle que celui de ce prince, forcé, disait-il, de recourir aux prières pour déterminer les consulaires à accepter des provinces[1].

Ici l'histoire s'arrête et se recueille avec le grand écrivain que nous suivons, et elle écoute les étonnantes paroles qui échappent à sa douleur.

« Au récit de ces énormités, dit-il, ma pensée vient à douter si la destinée humaine se déroule au hasard ou bien sous une loi de nécessité inflexible; vous trouverez à cet égard des opinions certaines chez les plus sages des anciens et ceux qui suivent leur école; plusieurs sont convaincus que les dieux n'ont nul souci de notre origine, ni de notre fin, de rien enfin de ce qui touche les hommes; c'est ce qui fait que d'ordinaire tout est funeste aux bons, tout sourit aux pervers. D'autres, au contraire, imaginent qu'une

[1] Tac., *Ann.* VI, 27.

fatalité préside, en effet, aux choses humaines, non toutefois par l'influence des étoiles dans leurs cours, mais par l'effet des principes et de l'enchaînement des causes naturelles; et cependant ils nous laissent le choix de la vie, et de ce choix résulte l'ordre déterminé des événements qui la remplissent; mais les biens et les maux ne sont pas ce que pense le vulgaire; les hommes les plus frappés par le malheur pouvant être heureux, et les plus riches de biens pouvant être les plus misérables, selon que les uns portent l'adversité avec courage, et que les autres usent follement de la prospérité [1]. »

Ainsi parle Tacite; les crimes de Rome le font douter des dieux, et comme il ne sait rien de la Providence, il fait de la destinée humaine un mystère plein d'horreur.

Mais voici que pour nous l'histoire a d'autres méditations et d'autres clartés.

Ainsi, tandis que l'humanité expire dans les crimes, notre philosophie se console à la pensée de ce qui se passe à Jérusalem.

Là s'achèvent d'étranges mystères.

Jésus-Christ meurt comme un esclave, pour racheter l'homme esclave.

A ce moment tout s'émeut dans la nature. La terre tremble, et le soleil se voile; Dieu se fait sentir. La plus étonnante des révolutions est consommée, et la vérité divine va être enseignée à tous les peuples. Désor-

[1] *Ann.* lib. VI, 22.

mais l'histoire sait donc le secret de la destinée humaine, et elle n'a plus à le chercher dans les doutes accusateurs de la divinité, ni dans la rêverie découragée des philosophes.

An de R. 785 *De J. C.* 34. — *Consuls, Paulus Fabius Persicus et L. Vitellius.* — Les atrocités continuent. Tacite interrompt un moment ces récits funestes pour faire l'histoire du Phœnix, oiseau mystérieux, consacré au soleil, qui après une série de plusieurs siècles, dit-il, parut en Égypte, et fournit aux savants de Rome et de la Grèce une ample matière de dissertations et de recherches. Tout cela, ajoute-t-il, est plein de fables; néanmoins on ne saurait douter que cet oiseau ne soit vu parfois en Égypte. Telle est l'imagination humaine; il lui faut des choses inconnues et des chimères; c'est comme une façon d'échapper aux sinistres réalités.

A Rome, le meurtre est permanent. Pomponius Labeo, qui avait commandé dans la Mœsie, s'ouvre les veines. Sa femme Paxæa en fait autant : la crainte du bourreau faisait ces morts extraordinaires; les condamnés, en effet, qui attendaient le supplice restaient sans sépulture, et leurs biens étaient confisqués; ceux qui devançaient la mort, au contraire, étaient inhumés et leurs testaments respectés. « C'était le prix de leur empressement[1]. » Tibère, de son côté, voyait ces morts avec joie; il croyait échapper à l'odieux de les avoir ordonnées.

[1] « Pretium festinandi. » (Tac., *Ann.* lib. VI, 29.)

Parfois les délateurs sont victimes et le crime s'expie lui-même. Mamercus Scaurus, d'un nom antique et d'une vie infâme, avait prêté son éloquence à des accusations; accusé à son tour pour crime d'adultère avec Livie et pour des pratiques de magie, « il prévient le supplice, en homme digne des vieux Émiliens, » et sa femme Sextia se donne la mort avec lui.

Puis Servilius et Cornelius, ses accusateurs, dénoncés par Varius Ligur comme ayant reçu de l'argent pour abandonner l'accusation, sont interdits de l'eau et du feu, et chassés en des îles lontaines.

Un autre délateur, Abudius Rufo, ancien édile, s'attaque à Lentulus Gætulicus, sous qui il avait commandé une légion dans la Germanie; il l'accuse de complicité avec Séjan; mais l'accusé est puissant; le délateur est vaincu, et chassé de la ville.

La tyrannie est pleine de contrastes. Un contraste curieux, c'est de voir ce Lentulus Gætulicus faire des conditions à Tibère pour le commandement de sa province. Il était aimé des soldats, et tout le Rhin lui obéissait. Accusé pour son amitié avec Séjan, il osa écrire à Tibère que c'était lui-même qui avait fait cette amitié; qu'il avait donc pu se tromper comme Tibère s'était trompé, et que la même erreur ne devait pas être innocente à l'un, fatale à l'autre. Il promettait de garder sa foi, s'il n'était pas exposé à des piéges; mais lui envoyer un successeur serait lui envoyer la mort; il proposait donc une convention : que Tibère commandât au reste du monde; pour lui, il garderait

sa province. Tibère accepta ce traité. Signe de défaillance, qui montre que la tyrannie n'est le plus souvent qu'une lâcheté, soit dans ceux qui l'exercent, soit dans ceux qui la subissent.

An de R. 786. *De J. C.* 35. — *Consuls, C. Cestius Gallus et M. Servilius Rufus.* — Un moment l'attention de l'histoire se porte sur des événements qui ressemblent à des commotions de politique; mais le monde est assoupi, même en se remuant il montre sa débilité.

C'est chez les Parthes que se fait quelque ébranlement. Artabane, devenu leur roi par des traités faits avec Rome, avait d'abord été humble, puis il était devenu superbe. L'indolence de Tibère l'avait enhardi; il avait saisi le trône d'Arménie et en avait précipité Artaxias, que Germanicus y avait autrefois placé. Déjà il convoitait l'Asie; et il insultait l'autorité romaine; enfin, le succès l'ayant rendu cruel, il se fit des conspirations contre lui. Des envoyés vinrent trouver Tibère pour lui demander un maître, qui fût du sang des Arsacides. Phraate, fils du vieux Phraate, avait été autrefois envoyé à Rome, et là il avait longtemps vécu dans les vices; Tibère crut faire un coup de politique en envoyant cet efféminé contre Artabane; un changement de vie si soudain le fit mourir, et Artabane se vengea par le poison contre ceux qui étaient allés mendier ce frêle secours.

Tibère cependant voulait contenir Artabane, et à la place de Phraate, il envoya Tiridate, un autre débris

de la race des Arsacides, qu'Auguste avait aussi reçu du vieux Phraate; en même temps il songea à revendiquer l'Arménie au nom du peuple romain en faveur de Mithridate, frère de Pharasmane, roi d'Ibérie, et il chargea Vitellius, gouverneur de Syrie, d'aller présider à l'exécution de tous ces desseins.

Vitellius avait une double célébrité. Admirable dans la conduite des provinces, il dépassait à Rome toutes les lâchetés de la servitude; étonnant exemple d'énergie au dehors, de lâcheté au dedans, tel qu'en offrent tous les temps dégradés par la tyrannie.

Cette ligue, toutefois, renversa Artabane, et on le vit, après plusieurs défaites, se réfugier chez les Hyrcaniens; mais là il attendit des retours de fortune, et ils ne tardèrent pas à venir.

An de R. 787. De J. C. 36. — Consuls, Q. Plautius et Sex. Papinius. — Vitellius, après avoir mis Tiridate en possession du trône des Parthes, s'en était retourné en Syrie. Mais aussitôt les amis d'Artabane avaient rempli le palais d'intrigues et d'irritations. Il y avait là des ambitions et des partis de politique. Tiridate crut les contenir en les frappant. Une réaction soudaine éclata; on courut chercher Artabane dans sa retraite chez les Scythes, et bientôt on le vit reparaître, non pas revêtu des signes de la puissance, mais portant les signes de la souffrance et de la misère. Cet aspect toucha les peuples, ils se levèrent à son nom; Tiridate essaya de combattre avec quelques fidèles; il fut vaincu, et courut en Syrie s'abriter auprès de Vitellius.

Telle fut cette révolution des Parthes; elle dura trois ans, et Rome ne s'y mêla que pour attester que le monde échappait à ses armes.

Toute la vie romaine était dans les meurtres, et Tibère ne se lassait pas de s'abreuver de sang; c'était son ivresse. On le vit s'approcher de Rome, comme pour jouir mieux de cette volupté des supplices.

On se souvient de ces deux consuls, Fulcinius Trio et Memmius Regulus, qui étaient sortis de charge, s'accusant l'un et l'autre au sujet de Séjan, et se menaçant de leurs colères. Le sénat les avait suppliés de cacher leurs haines; mais il s'était trouvé des âmes lâches et cruelles qui avaient regretté le spectacle d'une lutte qui pouvait aboutir à une double mort. Pourquoi, disait l'année suivante, en plein sénat, Haterius Agrippa, un patricien souillé de débauches, et que l'ignominie protégeait contre les périls, pourquoi Trio et Regulus ne nous parlent-ils plus de leurs griefs? Leur silence est concerté, et il les accuse tous deux. Trio répondit qu'il voulait attendre la présence du prince pour reprendre son accusation; Regulus, au contraire, déclara qu'il avait renoncé à sa plainte, et avoua que sa colère l'avait emporté au delà des bornes. Haterius insistait; il demanda que le jugement fût aussitôt déféré au prince; un consulaire conseilla de ne point fatiguer le prince de soins nouveaux, et de réserver au sénat une telle affaire, et ce fut un expédient d'atermoiement. Mais Trio restait odieux pour le métier de délateur qu'il avait fait si longtemps; et au

bout de trois ans, des accusateurs se levèrent contre lui : il se vit cette fois en péril, et il prévint le jugement en se donnant la mort. Il avait inséré dans son testament une diatribe effroyable contre Tibère et ses affranchis. Ses héritiers étaient dans la stupeur; mais Tibère voulut lire les injures que lui léguait un homme qui avait servi ses fantaisies de crimes, et, par une forfanterie capricieuse, il ordonna que le testament fût lu en plein sénat, comme pour braver ou effrayer les opinions.

D'autres morts accompagnèrent celle de Trio. Granius Martianus, sénateur, accusé de majesté par C. Gracchus, s'ôta la vie; Tatius Gratianus, prétorien, subit pour la même cause le dernier supplice. Trebellienus Rufus et Sextius Paconianus périrent de même, l'un de sa main, l'autre étranglé dans sa prison. Et Tibère n'apprenait pas ces morts, comme auparavant, par des messages transmis au delà de la mer, mais le jour même ou le lendemain; par des lettres des consuls; et comme il touchait aux murs de Rome, il voyait en quelque sorte le sang qui ruisselait dans les maisons, ou les mains des bourreaux qui le faisaient couler[1].

En regard de ces atrocités, l'histoire[2] s'amuse à raconter les obsèques d'un corbeau. Ce corbeau était savant. Tombé de son nid, qui était au-dessus du temple de Castor et Pollux, un cordonnier l'avait re-

[1] Tac., *Ann.* lib. VI, 39.
[2] Crevier, d'après Pline.

cueilli comme un oiseau sacré, et lui avait appris à s'en aller chaque matin, sur la tribune aux harangues, saluer Tibère, Germanicus, Drusus, et enfin tout le peuple romain : c'était tout ce qui restait de la liberté des orateurs. Le peuple aimait ce corbeau ; mais un voisin jaloux le tua, et aussitôt une grande sédition s'alluma dans Rome ; le voisin fut mis à mort, et le peuple se mit à rendre au corbeau des honneurs insensés. On le mit sur un lit funèbre, entouré de fleurs et de couronnes ; deux Éthiopiens, précédés d'un joueur de flûte, le portaient sur leurs épaules, et ainsi s'en alla-t-on le déposer au bûcher qui lui avait été préparé dans la voie Appia, à deux milles de Rome. Tel était ce grand peuple, qui supportait les supplices de tant de citoyens, et ne supportait pas le meurtre d'un corbeau. Il y a des temps où les nations se chargent d'excuser les tyrans qui les meurtrissent et les déshonorent.

An de R. 788. *De J. C.* 37. — *Consuls, Q. Plantius et Sex. Papinius.* — Les supplices continuent. Un chevalier, Vibulenus Agrippa, écoute tranquillement au sénat le plaidoyer de ceux qui l'accusent. Quand ils ont fini, il prend un poison qu'il avait sur lui, et tombe au pied des sénateurs ; il n'était pas mort : on se hâta de l'emporter dans la prison pour l'étrangler.

C'est parmi ceux qui avaient été grands ou puissants que le meurtre sévit. « Tigrane avait été roi d'Arménie ; aujourd'hui il est accusé, et son titre

royal ne le sauve pas du supplice des citoyens [1]. »

C. Galba, consulaire, et les deux Blésus se sentent menacés, parce que des lettres de Tibère interdisent au premier de tirer au sort une province, aux deux autres de jouir des sacerdoces réservés à leur maison; tous se donnent la mort.

La justice même est atroce. Une femme, Emilia Lepidia, avait été mariée au jeune Drusus, et elle avait harcelé son mari par des accusations diverses; accusée à son tour d'adultère avec un esclave, elle prévient le jugement par le suicide.

Et dans la stupeur que produisent toutes ces morts éclate un incendie, qui consume toute la partie de Rome située au mont Aventin, ainsi qu'une grande partie du cirque. En ces sortes de calamités, Tibère ouvrait son trésor, qui était riche des dépouilles de tant de victimes. Il donna cent millions de sesterces pour réparer le désastre, et le sénat lui décerna pour cette munificence les plus grands honneurs.

Mais il n'en devait pas jouir; sa fin était prochaine, il la sentait venir, et en cette sollicitude s'absorbaient toutes ses pensées.

An de R. 789. De J. C. 38.—Consuls, Cn. Acerronius et C. Pontius. — Aussi bien autour de lui se préparaient de secrets manéges d'ambition que son regard sombre avait surpris. Nous avons dit qu'à Séjan avait succédé Macron, dans le commandement des

[1] Tac., *Ann.* VI, 40.

cohortes prétoriennes; Macron, nature perverse, épiait de son côté l'avenir. On l'avait vu rechercher et caresser la faveur de Caïus, ce reste du sang de Britannicus; et même Caïus, ayant perdu sa femme Claudia, Macron avait excité la sienne à le séduire et à lui arracher la promesse du mariage, et Caïus s'était facilement laissé aller à cette séduction, disposé à tout pour être empereur. « Quoique d'une nature emportée, dit Tacite, il s'était façonné à la dissimulation dans le sein de son aïeul[1]. » Mais Tibère suivait ces manéges, et il laissait voir sa défiance. Il eût voulu ravir l'empire à Caïus; mais il ne lui pouvait opposer qu'un enfant, fils de Drusus, ou bien son neveu Claudius, un idiot. Or mettre l'empire hors de sa maison, c'eût été, pensait-il, livrer à la dérision et au mépris la mémoire d'Auguste et le nom des Césars. Bientôt, fléchissant sous le poids des anxiétés, il laissa au hasard ce qu'il ne pouvait demander au conseil, non toutefois sans laisser échapper quelques paroles qui le montrassent occupé de l'avenir. Ainsi par un jeu de mots transparent, il reprocha à Macron de délaisser le *Couchant*, de ne regarder que l'*Orient*[2]. Et Caïus étant venu à parler de Sylla avec dérision : « Tu auras tous ses vices, lui dit-il, et pas une de ses vertus. » Et une autre fois, comme il embrassait en pleurant le plus petit de ses neveux, et que Caïus le regardait d'un air effaré : « Tu le tueras, lui dit-il, et un autre te tuera. »

[1] « Simulationum falsa in sinu avi perdidicerat. » (*Ann.*, lib. VI, 45.)
[2] Le soleil couchant, le soleil levant.

Menace autorisée par les instincts de férocité qu'il avait pu étudier dans la nature de Caïus, et que l'événement devait justifier.

Cependant sa santé allait dépérissant, sans qu'il retranchât rien à sa vie de débauches. Et rien non plus n'était changé à Rome dans le cours des crimes et des meurtres; c'étaient comme des semences de meurtres et de crimes à commettre, quand il ne serait plus[1].

Lælius Balbus porte une accusation de majesté contre Acutia, veuve de L. Vitellius; elle est condamnée, et comme le prix de l'accusation allait être décerné, Junius Otho, tribun du peuple, intervient. De là un éclat de haine contre Lælius Balbus, mais Otho est exilé.

Puis vient une autre cause où se mêlent de grands noms. Une femme célèbre par ses amours, Albucilla, est accusée d'impiété contre le prince. Ses complices et à la fois ses adultères sont Cn. Domitius, Vibius Marsus, L. Arruntius; le révélateur, Satrius Secundus, qui avait été son mari. Le principal accusé est Cn. Domitius; il avait été l'époux d'Agrippine; sa vie était infâme, on l'accusait d'inceste avec sa sœur.

Macron dirigeait le procès; inspiré surtout par une haine atroce contre Arruntius, il avait présidé à la question des esclaves, et on croyait que Tibère était étranger à toute la poursuite. Quoi qu'il en soit, Domi-

[1] Tacite.

tius et Marsus gagnent du temps, l'un préparant sa défense, l'autre feignant la résolution de se laisser mourir de faim. On conseille à Arruntius la même prudence; il répond que « tout n'est pas également honorable à tous; il avait assez vécu, disait-il, et il n'avait d'autre regret que d'avoir traîné sa vieillesse parmi les affronts et les périls, odieux longtemps à Séjan, puis à Macron, toujours à quelque puissant, non pour des fautes commises, mais pour son impatience des infamies des autres. Et puis le prince n'avait plus à vivre que quelques jours; comment échapper à la jeunesse de celui qui menaçait de venir après lui? Fallait-il espérer, lorsque Tibère, après une si grande expérience des choses, avait été séduit et changé par le charme de la domination, que Caïus César, un enfant, ignorant de tout, ou seulement imbu du mal, se dirigerait vers le bien, sous le conseil de Macron, lequel, choisi pour perdre Séjan, comme plus pervers que lui, avait consommé la ruine publique par plus de crimes encore? Tout montrait une servitude prochaine pire que la servitude présente, et pour lui, ajoutait-il, il avait hâte d'échapper à la fois aux crimes passés et aux crimes futurs. »

Et après avoir jeté sur Rome ces paroles d'oracle, il s'ouvre les veines.

A son tour Albucilla veut se tuer; sa blessure est vaine; le sénat la fait mourir en prison.

Les agents de ses prostitutions sont poursuivis; l'un, Carsidius Sacerdos, un prétorien, est jeté dans

une île; un autre, Pontius Fregellanus, est dégradé du rang sénatorial. Les mêmes peines sont portées contre Lælius Balbus, cet accusateur d'Acucia; grand sujet de joie, dit Tacite; on exécrait cet homme pour son éloquence farouche et pour sa rage contre les innocents [1].

Une dernière infamie vint couronner toutes les autres. Sex. Pâpinius, d'une famille consulaire, se donna la mort en se précipitant du haut de sa maison. Ainsi dut-il se soustraire à la poursuite furieuse de sa mère; l'horrible femme fut déférée au sénat, et l'arrêt porté contre elle fait pâlir l'histoire: on la chassa de Rome pour dix ans, dit Tacite, comme pour donner à son plus jeune fils le temps d'échapper au péril de la corruption [2].

Tel était le spectacle des mœurs romaines; et c'est au milieu de ces turpitudes que s'achevait le règne de Tibère. Son corps s'affaissait épuisé par la débauche, mais son esprit gardait son énergie. Appliqué à cacher sa défaillance, on le vit changer souvent de séjour, et enfin il s'arrêta au promontoire de Misène, dans une villa qui avait été autrefois à Lucullus. Là un médecin, nommé Chariclès, surprit le péril où était la vie du prince, malgré ses efforts de dissimulation, et il annonça à Macron que dans deux jours Tibère ne serait plus. Aussitôt tout s'apprêta pour une servitude nouvelle. Mais le drame devait s'achever par des scènes

[1] Tac., *Ann.* VI, 48.
[2] *Ibid.* 49.

dignes de ce règne infâme. Je traduis Tacite, ce narrateur effrayant à la fois et pittoresque. « Des messages étaient envoyés en toute hâte aux lieutenants et aux armées; et le 17[e] des kalendes d'avril, la respiration s'étant arrêtée, on crut que Tibère avait cessé de vivre. Et déjà C. César, suivi d'un grand cortége d'applaudisseurs, sortait pour les premiers apprêts de l'empire ; mais tout à coup on annonce que la parole ainsi que la vue est revenue à Tibère, et qu'on va chercher quelque aliment pour le ranimer. Tous aussitôt s'épouvantent, et se dispersent çà et là, chacun affectant le deuil ou l'ignorance; Caïus lui-même, muet de surprise, déchu d'une haute espérance, s'attend à une destinée contraire; mais Macron, calme en son dessein, ordonne qu'on étouffe le vieillard sous un amas de couvertures, et il fait éloigner tout le monde. Ainsi expira Tibère, dans la soixante-dix-septième année de son âge [1]. »

L'histoire a varié les récits de cette mort; celui-ci suffit à la conscience humaine. Quelques-uns ont voulu que Caïus eût donné du poison à Tibère, et lui-même voulait qu'on le crût. Mais le drame est assez effroyable sans y ajouter un crime de plus.

Ce qui étonne l'histoire, c'est que le monde ait supporté vingt-cinq ans la domination de ce forcené. Rome, au bruit de sa mort, fit éclater sa joie; le peuple criait dans les rues qu'il voulait son corps pour le jeter dans le Tibre. Quelques-uns demandaient qu'on le traînât

[1] Tac., *Ann.* lib. VI, 50.

avec des crocs aux gémonies; d'autres allaient jetant contre lui des malédictions et des anathèmes; ils priaient la Terre, la mère des hommes, et les dieux Mânes de le reléguer au fond du Tartare avec les impies. Mais ce même peuple l'avait adoré; il lui avait fait des temples et des autels; et par cet éclat soudain de colère il s'accusait lui-même. Rome maudissait Tibère, et elle venait d'attester qu'elle ne méritait pas un autre maître.

Et, toutefois, il y avait eu en cette vie un étonnant mélange de choses contraires, de gloire et de honte, de génie et de perversité. On l'avait vu grand dans les armées sous Auguste, et même habile à feindre des vertus, dit Tacite, tant que Drusus et Germanicus avaient été vivants. Sa mère enfin l'avait contenu, et il n'y eut pas jusqu'à Séjan qui, le tenant captif, soit par l'affection, soit par la peur, ne le contraignit à quelque dissimulation de ses instincts : sa nature cruelle était subsistante, mais ses penchants restaient cachés; ils n'éclatèrent en crimes et en infamies que lorsque, affranchi de crainte et de pudeur, il put se livrer librement à tout son génie[1].

Alors on le vit se plonger dans le mal avec volupté. Il se plut aux meurtres et aux supplices; c'était comme une partie de ses débauches. Il eût voulu voir le monde périr. « Moi mort, disait-il, en citant un vers grec, que la terre se mêle au feu![2] »

[1] Tac., *Ann.* lib. VI, 51.

[2] Ἐμοῦ θανόντος, γαῖα μιχθήτω πυρί.

Avide de domination, tout lui faisait ombrage, même le génie d'un architecte ou d'un artiste. Sa jalousie était sombre : il la nourrissait jusqu'à ce qu'elle éclatât par des barbaries. Triste et farouche, cachant sa pensée et ses desseins, et en cela plus redoutable, il ne connut aucune affection ; tout lui fut un calcul, l'amitié comme la haine. Sa mère même, il ne l'aima point, il la craignit seulement ; il n'eut d'amis que les confidents, ou les ministres, ou les flatteurs de ses débauches. Et rien ne tempérait cette âme féroce. Il n'avait de la vieille religion romaine qu'une superstition peureuse ; il croyait aux astres, il ne craignait pas les dieux. Lorsqu'il tonnait, il se couvrait la tête d'une couronne de laurier pour n'être pas touché de la foudre.

Et, du reste, il était instruit dans les lettres grecques et latines, si ce n'est qu'aux vieux écrivains et aux vieux poëtes il préférait des écrivains flatteurs et des poëtes esclaves. Et c'est ainsi que se perdent les lettres dans les temps de servitude ; alors le génie est odieux, et la gloire appartenant aux serviles, les indépendants se dispensent d'efforts pour la disputer.

Aussi ne voit-on plus rien de grand sous Tibère. Tout est glacé ; le monde est muet. Il se fait des monuments, des palais, des temples, des arcs, des routes, tout ce qui est possible avec des pierres, des métaux et des esclaves. Mais la pensée humaine, la poésie, l'éloquence, les grandes professions libérales, tout ce qui révèle l'action libre de l'esprit, tout est mort. Et

il en est ainsi partout, dans la Germanie comme dans l'Inde, en Afrique comme dans les Gaules, en Espagne comme en Italie. C'est une paix immense, profonde, universelle; on dirait le monde désert, rien n'y remue; c'est comme l'immobilité du sépulcre.

Mais il se révèle ici quelque chose de mystérieux; au moment où tout est mort, tout va revivre. Toute trace d'activité est effacée dans l'humanité, et alors même naît, grandit et se développe le germe d'une liberté et d'une énergie que l'humanité n'avait jamais connues; et c'est pourquoi la Providence laisse la vieille corruption arriver à sa plénitude, afin de donner un plus grand éclat au renouvellement du monde par le contraste de sa mort et de sa vie.

C'est sous Tibère que vient de se consommer le sacrifice de l'Homme-Dieu; et c'est dans cette torpeur que ses envoyés vont saisir le monde et le raviver. C'est pourquoi le silence est vaste et profond; c'est le signe de la révolution prodigieuse qui va renouveler la terre.

« Nous laissons, dit à ce sujet Tillemont, aux personnes plus éclairées à chercher dans les conseils de Dieu pourquoi il a fait régner ce prince, en qui l'on peut dire que tous les vices étaient rassemblés, en même temps qu'il travaillait à l'ouvrage du salut des hommes par les instructions divines, les souffrances et la mort de Jésus-Christ son fils; en un mot, par les plus grands mystères qui aient jamais été opérés sur la

terre[1]. Pour nous, il nous suffit de reconnaître qu'il a marqué visiblement que c'était lui qui faisait régner cet homme hypocrite pour punir les péchés des hommes[2]. Il le sauva dans son enfance de toutes sortes de périls, des ennemis, de la mer, d'un feu qui s'alluma tout d'un coup dans une forêt lorsqu'il y passait, et qui brûla même les habits et les cheveux de sa mère[3]. »

Et à la fin de ses récits le savant écrivain ajoute avec cette admirable naïveté de foi que n'ont plus les lettres françaises :

« On peut dire avec vérité que Dieu n'a élevé à l'empire ces monstres de la nature que pour punir les crimes des Romains et humilier leur orgueil. Comme il voulait établir sur la terre, et surtout parmi les Romains, le règne de Jésus-Christ et de sa grâce, et que rien n'est plus contraire à ce règne, fondé sur l'humilité et la charité, que l'orgueil et l'amour des biens de la terre, rien n'était plus propre à abaisser l'esprit de fierté et de domination, qui était le caractère propre des Romains, que cet asservissement non-seulement à ses princes cruels et infâmes comme Tibère, Caïus et Néron, ou bêtes et sans esprit comme Claude, mais même à leurs ministres et à leurs affranchis, qui étaient souvent les derniers des hommes par leurs mérites aussi bien que par leur état[4]. »

[1] L'emp. Tibère, art IV.
[2] Job. XXXIV, 30.
[3] Suet., lib. III, c. 6.
[4] Art. XXXVI.

Ainsi parle le plus docte des annalistes ; la foi est toute sa philosophie ; aussi bien est-ce la meilleure et la plus haute et la plus sainte des philosophies.

Et, du reste, la révolution qui va se faire parmi ces contrastes ne sera pas soudaine ; les tyrans qui tiennent le monde dans l'asservissement ne lâcheront pas aisément leur proie ; ils la disputeront par des barbaries de plus en plus effroyables, mais enfin ils seront vaincus, et le monde saura que pour être libre il devait d'abord être affranchi des vices qui l'avaient voué à la servitude.

CAIUS CALIGULA

CHAPITRE II

L'histoire est une succession d'énormités. Surnom connu de Caligula. Tendresses du peuple pour le fils de Germanicus. Premiers actes de justice et de clémence. Prodigalités envers le peuple. Promesses d'indépendance aux magistrats. Rome croit renaitre. — La réforme promise est une corruption. Spectacles nombreux. La servitude reparait. Prélude des férocités. Première accusation. Tiberius Gemellus a fait des vœux pour la mort du prince; on lui envoie l'ordre de se tuer. Le vieux Silanus poursuivi de même; on le force de se couper la gorge. — Quelques événements en Orient. Agrippa, fils d'Herode, rendu à la liberté; Caïus le fait roi. — Mort de Pontius Pilatus. — Hypocrisie et férocité de Caligula. Il poursuit tout le monde, même sa famille. — Récits d'inceste, énormités. Une femme, Milonia Cesonia, se rend maîtresse du monstre. — Il se fait Dieu. Récits de folie. — Contraste. Le Christianisme se montre. — Folies nouvelles. Convoitises, barbaries, brigandages. — Lois de majesté. Le sénat redouble d'infamie. — Crimes d'une autre sorte. Dispute d'éloquence. Rivalités de toute sorte. Prééminence par le meurtre. — Caïus veut qu'on le croie mari de la lune. — Il se plonge dans le sang. Les têtes des victimes étalées dans ses jardins. — Particularités effroyables. L'exil est doux sous un tel prince. — Distraction insensée. Un pont de Baïes à Pouzzole. Fantaisies féroces. — Simulacre de guerre sur le Rhin. Férocités nouvelles. Cruautés dans les Gaules. — Essais de conspiration. — Les spoliations redoublent. Jeux magnifiques à Lyon. Rome dans la terreur. Les sénateurs au Capitole adorent le dieu Caïus absent. Caïus ne veut reparaître qu'avec des titres nouveaux au

triomphe. — Vastes apprêts d'expédition en Bretagne. — Conquête de coquillages. — Il rentre à Rome. Il veut tout exterminer; le temps lui manque. Il se fait déclarer dieu par toute la terre. Résistance des juifs. Vengeances atroces. Scènes lamentables. Intervention et terreur du roi Agrippa. Caïus feint d'être touché par sa douleur. Il ira lui-même se faire dieu à Jérusalem.—Mais tout se précipite. Reste de liberté. Conspiration de Chéréa. Courage d'une femme. — Caïus est frappé, une révolution se déclare. Confusion de desseins. — Conjuration vaincue. — Un soldat fait un nouvel empereur. — État de la démocratie romaine.

L'histoire n'est plus qu'une succession d'énormités qui fatiguent la colère et l'horreur. Ce serait un enseignement stérile d'étaler les crimes de ceux qui commandent, sans y ajouter l'étude de la perversion de ceux qui obéissent. La grande leçon historique, c'est de montrer à quelles turpitudes arrivent les peuples, lorsque toute règle morale a disparu. Rome avait abusé de la force contre le monde; la force devait l'abattre à son tour, et c'est sous l'humiliation de la force qu'elle devait subir l'expiation d'une domination déshonorée par les barbaries et par les débauches. L'histoire de l'empire ne s'explique que par cette grande loi de la Providence, qui ne laisse pas sans punition les crimes publics des sociétés; sans cette loi, l'histoire que nous déroulons ne serait qu'un horrible et dégoûtant mystère.

An de J. C. 37. — Consuls, Cn. Acerronius Proculus et C. Pontius Nigrinus. — Nous connaissons le surnom de Caligula donné au jeune fils de Germanicus, dans le camp des légions de la Germanie.

Caïus s'offensait de ce surnom, qui pourtant a prévalu dans le langage habituel de l'histoire; tyran étrange, à qui il n'a été donné d'être connu de la postérité que par un sobriquet.

Il avait été souple sous Tibère; devenu empereur, il fut atroce. « On a dit de lui que jamais il n'y eut de meilleur valet ni de plus méchant maître[1]. »

Caïus, salué César par les prétoriens, eut hâte de faire casser le testament de Tibère, qui avait institué pour héritiers ses deux petits-fils, Caïus et Tiberius Gemellus; le sénat fut prompt à obéir, et il déféra à Caïus tout seul la plénitude de la puissance. Caïus affecta d'abord de la modestie, et il sembla ne vouloir aucun des titres d'honneurs qu'on s'était accoutumé à prodiguer au prince; puis il les prit tous à la fois, et il en usurpa même de nouveaux, comme ceux de *pieux*, de *fils des camps*, de *très-bon et très-grand César*, s'assimilant par ce dernier même au très-bon et très-grand Jupiter.

Et le peuple se prêtait à ces fantaisies d'orgueil par la joie qu'il avait de passer à un régime nouveau. Les honneurs funèbres rendus à Tibère ne furent qu'une insulte. Caïus, menant le deuil de Misène à Rome, traversa des multitudes de toutes parts accourues, qui poussaient des cris d'allégresse. Elles jetaient à Caïus de tendres appellations : *Astre! Poulet! Poupon! En-*

[1] Tillem., art. II. C'est le mot cité par Suétone : *Nec servum meliorem ullum, nec deteriorem dominum fuisse.* (Suet. 11.)

fant chéri[1]*!* Ainsi se relevaient-elles de la servitude et se vengeaient-elles de l'abjection.

Caïus prit soin d'abord de justifier ces tendresses du peuple. Il rappela les exilés, abolit les crimes de majesté, fit brûler les notes des délateurs, interrompit toutes les procédures, et déclara se vouloir mettre hors d'état de jamais se venger, quand même il en aurait la pensée.

Pour achever de capter le peuple, il s'en alla chercher les cendres de sa mère Agrippine et de son frère Néron dans les îles de Pandataire et de Ponce[2], et il les ramena avec pompe au mausolée d'Auguste. Il recueillit de même les restes de son autre frère Drusus, qu'on avait laissé s'éteindre ignoblement dans le palais des Césars, et il célébra par des jeux magnifiques la mémoire de ces victimes que le nom de Germanicus n'avait pas sauvées.

Tout ce commencement d'empire fut une comédie. Caïus combla d'honneurs ses parents morts et vivants, son aïeule Antonia, ses sœurs Agrippine, Drusilla et Julie, son cousin Tiberius Gemellus, qu'il avait privé de l'héritage de Tibère et qu'il nomma prince de la jeunesse, son oncle Claudius, celui-là que son imbécillité appelait à l'empire et condamnait à la fois à tous les mépris.

Et en même temps il se mit à faire des prodigalités

[1] « Sidus et pullum et pupuum et alumnum. » (Suet. 13.)

[2] « Pandatariam et Poncias. » (Suet.) Pandataria, nunc *île Sainte-Marguerite*, in sinu Puteolano. » (Brot. in Tac.)

au peuple, aux légions, aux prétoriens, multipliant les dons, les fêtes, les combats du cirque, tous les jeux qui séduisent ou qui corrompent; en moins d'un an, dit Suétone[1], il avait dissipé en largesses ou en folies deux mille sept cents millions de sesterces qui s'étaient trouvés entassés dans les trésors de Tibère[2].

Tout semblait changé dans l'État. A l'avarice avait succédé la profusion; le peuple était ébloui. On eut l'air de lui montrer la liberté avec la justice et les lois; l'indépendance fut promise aux magistrats, et le droit de les élire fut promis aux citoyens. Peu s'en fallut même qu'on ne pût croire au retour des bonnes mœurs; une recherche s'ouvrit sur les chevaliers qui se seraient dégradés par l'infamie; Caïus Caligula voulait qu'on noyât ceux qui se seraient souillés des débauches que Tibère avait autorisées par son exemple. Et d'autre part il ordonnait qu'on mît fin aux délations; il réparait les iniquités précédentes; il courait au-devant des réclamations; il diminuait les impôts, et notamment celui du centième, prélevé sur les ventes faites à l'encan dans toute l Italie; Rome, en un mot, crut renaître, et des fêtes furent instituées pour célébrer éternellement l'avénement d'un maître qui redonnait la vie à la cité.

On le nomma consul, et il s'associa Claude. Il en prit occasion pour faire une harangue au sénat, dans

[1] Suet. 38. — Dion dit en moins de deux ans. — Tillem , art. xiv.

[2] Environ cinq cent cinquante millions de francs, d'après les évaluations contemporaines. (Letronne et *Diction. des Monnaies*, de Girod déjà cité.)

laquelle il annonçait la réforme entière de l'État; et le sénat pensa lui plaire en enregistrant ce discours, et ordonnant que chaque année la lecture en serait faite comme un renouvellement d'hommage.

Mais la réforme promise s'annonça bientôt comme une immense corruption.

Caïus Caligula continuait à capter le peuple par les plaisirs. Son consulat fut de deux mois; il le passa en spectacles, en combats de gladiateurs, en courses de chariots, en chasses de bêtes fauves en plein cirque, amoncelant en ces fêtes tous les produits du monde connu; semant le sol de poudre de vermillon et de chrysocale, étonnant l'imagination par des raffinements monstrueux de magnificence; la principale volupté fut de mettre à mort des multitudes d'animaux sauvages; en un seul jour il fut tué cinq cents ours. Le peuple courait à ces énormités de plaisirs. Des tables étaient dressées, autour desquelles se pressaient les sénateurs et les chevaliers, avec leurs femmes et leurs enfants, tandis que des corbeilles de viande circulaient sur les gradins, et l'empereur allait dans tous les rangs, se mêlant à la vaste orgie, mangeant et buvant avec le peuple; encourageant et même honorant ceux qui montraient le plus d'appétit; il fit préteur un sénateur qui mangeait et buvait plus que tous les autres; il faisait de la gloutonnerie une vertu. Ainsi Rome était vengée de Tibère; Caïus Caligula ajouta un cinquième jour aux saturnales; il plongeait le peuple dans l'infamie, pour lui faire croire à la fin de sa servitude.

Mais ce ne fut qu'un jeu de quelques jours, et la servitude même ne tarda pas à reparaître. Dès que Caligula vit le peuple en cet enivrement, il se crut libre de suivre ses instincts. Et voici comme il les laissa éclater. Huit mois après son avénement, il avait été frappé d'une maladie grave; le peuple courut au palais comme en un péril public. Toute la ville se remplit d'alarmes, on suppliait les dieux d'épargner le père de la patrie. Un certain Potitus voua sa vie en échange de celle de César; un chevalier, nommé Atarius Secundus, fit vœu de donner la sienne en combattant comme un gladiateur; et Caligula, ayant recouvré la santé, ordonna que tous les deux acquitassent leur double vœu; il ne fallait pas, disait-il, offenser les dieux par des vœux changés en parjure. L'un fut obligé de descendre dans l'arène, il fut assez heureux pour tuer son adversaire, et César daigna ne le pas contraindre à continuer le combat. L'autre, orné de verveines et de bandelettes sacrées, fut livré comme une victime vouée aux dieux, à la barbarie populaire; poursuivi dans les rues par des troupes d'enfants, on le conduisit au haut des murailles, d'où il fut précipité et mis à mort.

Ce fut ainsi que Caligula préluda aux férocités qui allaient remplir son règne; Rome put voir qu'elle était livrée à une bête fauve.

Tiberius Gemellus lui faisait ombrage, bien que dépossédé de tout pouvoir. Il l'accusa d'avoir fait des vœux pour sa mort; ce fut tout le crime; et puis il

supposa que Tiberius, se défiant de projets sinistres, faisait usage de contre-poison; c'était une injure à la majesté de César, et cet autre crime s'ajouta au premier. Voici quelle fut la justice; on envoya des officiers commander à Tiberius de se tuer lui-même, attendu qu'il n'était permis à personne de verser un sang si noble. Tiberius n'avait que dix-neuf ans; il venait de prendre la robe virile. Surpris comme à l'improviste par la mort, il tendit la gorge aux meurtriers; mais il fallait qu'il se perçât de sa main; et comme il ne savait où se frapper, les envoyés de Caligula dirigèrent seulement le fer. Caïus Caligula ne daigna pas même informer le sénat de cette mort.

Un autre meurtre suivit de près; ce fut celui de Silanus, père de Claudia, femme de Caïus.

Silanus portait un grand nom, et il l'honorait par sa dignité et par sa vertu. Au sénat, il avait le privilége d'être interrogé le premier par les consuls. Son autorité fut suspecte, et dans une excursion de Caligula sur mer, Silanus ne l'ayant pu suivre à cause de son grand âge, on l'accusa d'être resté à Rome pour faire des trames. Cette fois César voulut que le sénat jugeât le crime; il ordonna que Julius Grecinus se portât accusateur. C'était ou un caprice ou un calcul de tyrannie; car Grécinus était renommé pour la rigidité de sa vie; il était frère de cet Agricola que Tacite a immortalisé; et ayant refusé l'office qui lui était déféré, il fut mis à mort. Quant au vieux Silanus, on

n'eût pas besoin de le juger : on le força de se couper la gorge avec un rasoir.

En ce moment la chronologie est confuse, et elle marque avec indécision les dates où se commettent ces meurtres[1]. Nul événement notable d'ailleurs ne distrait l'horreur de l'histoire; le monde s'affaisse dans la honte, et Tacite manque pour flétrir ses ignominies.

L'Orient a quelques petits événements. L. Vitellius, gouverneur de Syrie, fait un traité avec Artabane, roi des Parthes. Ce roi n'avait témoigné que des mépris pour Tibère ; il accueille l'empire nouveau; il vient à une entrevue sur l'Euphrate avec Vitellius, il brûle de l'encens devant les aigles romaines et les images d'Auguste et de Caïus, et il leur offre même des sacrifices. Antiochus est remis en possession du royaume de Comagène, que Germanicus avait réduit en province.

Agrippa, petit-fils d'Hérode, le roi des Juifs, avait passé sous Tibère par des variétés de fortune. D'abord attaché à Drusus, fils de Tibère, éloigné de Rome à sa mort, rentré plus tard en Italie, il avait épuisé ses richesses dans le faste, et enfin Tibère avait permis qu'il s'unît d'amitié avec Caïus. Puis des intrigues l'avaient rendu suspect, et Tibère l'avait jeté dans une prison. Caïus, devenu maître, le rend à la liberté, lui remet une chaîne d'or en échange de la chaîne de fer

[1] Tillemont a débrouillé cette confusion d'après Dion, Philon et Suétone, mais sans donner aux dates sa précision accoutumée. Crevier suit un ordre très-différent.

dont il avait été chargé, le comble de biens, le nomme préteur, et lui donne avec le titre de roi, la tétrarchie de Philippe, son oncle, dans le gouvernement de Syrie.

Le reste de la Judée était donné à Marullus, en remplacement de P. Pilatus, que Vitellius avait renvoyé à Rome pour des plaintes portées contre lui par les Samaritains et par les Juifs.

C'est ce Pontius Pilatus, qui avait livré Jésus-Christ en se lavant les mains; il devait achever sa vie dans le désespoir : puni pour n'avoir pas été maître des séditions de Jérusalem, il s'en alla cacher ses disgrâces dans un exil à Vienne, dans les Gaules, et là, selon la tradition, il finit par se donner la mort[1].

An de R. 789. De J. C. 38. —Consuls, M. Aquilius Julianus, P. Nonius Asprenas. — Cependant Caïus Caligula mêle aux barbaries des actes d'hypocrisie populaire. Il affecte de remettre aux assemblées du peuple l'élection des magistrats; le peuple, hébété par la servitude, reçoit ce vieux droit comme une charge, et les grands s'en irritent comme d'une offense. Cette fantaisie de Caligula n'est d'ailleurs que d'un moment; ce qui persiste, c'est son instinct de férocité. Il remplit Rome de meurtres. Il verse le sang à flots. Il s'amuse à faire combattre les chevaliers romains comme gladiateurs, et il fait durer les luttes jusqu'à ce que le cirque soit jonché de cadavres.

[1] Chr. Adon. — Oros., lib. VII, c. 5. — Voy. Tillem. sur la *ruine des Juifs*.

Lorsque les criminels condamnés aux bêtes sauvages manquent, il fait saisir les premiers venus d'entre les misérables du peuple qui sont présents, et il en fait la pâture des bêtes. Jamais le monde n'avait vu pareils jeux de cruauté.

Amis et parents succombent dans cette frénésie de carnage; et parfois la barbarie ressemble à une justice. Macron avait fait Caïus empereur en étouffant Tibère sous des couvertures; devenu odieux pour cela même, il est réduit à se donner la mort. Il avait livré à Caïus sa femme Ennia; Ennia est punie à son tour; et ses enfants périssent comme elle.

Caligula s'attaque même à sa race; il insulte ses aïeux; il désavoue son origine. Il ne veut pas descendre d'Agrippa, le mari de Julie; il veut que sa mère, Agrippine, soit crue avoir été le fruit d'un inceste horrible d'Auguste et de sa fille; cela lui paraît plus noble et plus impérial. Rien d'humain ne semble vivre en cette nature abjecte et cruelle. Il avait d'abord paru entourer d'hommages son aïeule Antonia, cette fille d'Antoine et d'Octavie, qui avait protégé son enfance; bientôt il l'abreuve d'insultes et de mépris, et le poison achève ce qu'a commencé la douleur.

On ne saurait tout dire, et voici que la langue chrétienne va défaillir[1].

L'inceste étale ses horreurs. Caïus vit publiquement avec ses sœurs Drusilla, Agrippine et Julie. Drusilla

[1] Voy. Suet., *passim*.

surtout est l'objet d'un amour hideux. Elle était mariée à L. Cassius; il rompt le mariage, et il met Drusilla dans son palais comme une épouse. Puis, par une fantaisie nouvelle, il la donne en mariage à M. Lepidus, son complice d'infamies, et il la déclare héritière de l'empire. Elle meurt dans ce mélange d'ignominies, et Caïus en fait une déesse. Il lui érige des temples et des autels, et un sénateur, Livius Geminius, déclare par serment qu'il l'a vue monter au ciel; le misérable est récompensé par un don d'un million de sesterces[1]! Caïus ordonne un deuil universel, et dans ces jours où la vie romaine est suspendue (*justicium*), « un crime capital, dit Suétone, c'est d'avoir ri, d'avoir soupé, de s'être baigné avec ses parents, avec sa femme, avec ses enfants[2]. »

Enfin Caïus sort de Rome effaré, hébété par la douleur; et après avoir couru la Campanie, il passe le détroit et va jusqu'à Syracuse; mais la Sicile lui est un objet d'épouvante; les irruptions de l'Etna achèvent de le troubler; bientôt il reparaît avec une longue barbe et les cheveux en désordre, ne parlant que de Drusilla et de sa divinité, celle qu'il invoquera désormais dans tous ses discours au peuple et aux soldats.

Toutefois il revient à ses fureurs de débauches. D'abord captivé par ses autres sœurs, il les rejette ensuite, et les livre à la brutalité de ses compagnons de crimes.

[1] 204,580 fr., selon M. Letronne. — Environ 210,000 fr., d'après le *Dict. des Monnaies* de Girod.
[2] Suet., 24.

Lui-même s'abandonne à toutes les fantaisies de l'adultère. Sa première femme, Claudia, fille de Silanus, était morte; il enlève Livia Orestilla à C. Pison le jour de ses noces, et après quelques jours il la répudie. Il entend dire que Lollia Paulina, femme de Memmius Regulus, qui commande en Macédoine, est d'une grande beauté; il mande le mari et la femme, se fait donner la femme par le mari, l'épouse à son tour, et peu après il la chasse, en lui défendant de se remarier jamais.

Chose étonnante! une femme, déjà mère de trois enfants, se rend maîtresse de cette nature atroce. Elle se nommait Milonia Cesonia; il l'enlève à son mari, et comme peu après elle met au monde un enfant, il s'en déclare le père. C'était une fille, il la nomme Drusilla; et il va la porter dans tous les temples, l'offrant aux déesses, la déposant sur les genoux de Minerve, puis sur les genoux de Jupiter, disant que c'est Jupiter qui en est le père aussi bien que lui; la folie de cet homme égale sa férocité

Bientôt il se déclare dieu, et il veut qu'on l'adore. Mais il change de divinité; tantôt il est Bacchus ou Hercule, tantôt Junon, Diane ou Vénus; et il prend tour à tour les attributs des dieux de l'Olympe; un jour il paraît avec le casque et l'égide de Minerve; un autre jour il porte une barbe d'or et il est armé de la foudre : il est Jupiter Capitolin. Les Grecs lui élèvent un temple à Milet, et toute l'Asie court à ses autels. Les Juifs, au contraire, refusent de l'adorer, et il entre contre eux

en des fureurs étranges; à Rome même il trouve des rebelles à son culte, mais il surprend les adorations par des artifices. Il fait de son palais comme un temple, en construisant une aile pour le joindre au temple de Castor et Pollux, de façon que les vœux et les sacrifices aient l'air de s'adresser à lui-même aussi bien qu'aux dieux jumeaux dont il est jaloux. C'est peu. Il se bâtit une chapelle au Capitole, pour partager les honneurs de Jupiter. Là il a une statue qu'on pare chaque jour des mêmes vêtements dont il se pare lui-même. On lui immole des victimes, et il institue un collége de prêtres pour présider à ce culte; Cesonia sa femme, Claude son oncle et les plus grands de Rome font partie de ce sacerdoce, et chacun paye cet honneur dix millions de sesterces, plus de deux millions de notre monnaie actuelle[1]. Enfin il s'institue lui-même président de ce collége, et il y associe son cheval.

Caligula était fou sans doute; mais qu'était le monde, puisqu'il souffrait ce délire?

Le cheval que Caligula mettait dans un collége de prêtres était lui-même un objet de culte. Il l'appelait *Incitatus;* son écurie était un palais; on donnait des fêtes en son nom; c'était un honneur d'y être reçu. Caligula lui-même l'invitait à sa table, il lui présentait à manger de l'orge dorée, et il le faisait boire dans une coupe d'or. Il eut même le dessein d'en faire un consul : signe extrême de la dégradation romaine! Il

[1] 1,250,000 livres — 2,045,800 fr., selon M. Letronne.

semble que Dieu voulût montrer à quelles hontes descend l'humanité lorsqu'il la livre à elle-même. Et c'est en regard de ces abaissements que naissait dans l'ombre le christianisme, miraculeuse puissance envoyée du ciel pour relever le monde de sa déchéance.

Dès ce moment en effet, cette fortunée révolution se montre dans l'histoire. Jésus-Christ a laissé sur la terre la semence féconde qui déjà porte ses fruits. Ses disciples ont commencé à se répandre avec des miracles, et avec le plus grand de tous, une vie étrange de sainteté, de pureté, d'abnégation et de sacrifice, contraste prodigieux avec les mœurs dissolues et les crimes infâmes qui souillent le monde. Dès les premières prédications de Pierre, des multitudes se sont déclarées pour la religion nouvelle; partout la voix des apôtres a fait des chrétiens; la lumière partie de Jérusalem s'est aussitôt répandue dans les cités d'Orient; Paul, de persécuteur est devenu apôtre; il va de région en région porter la parole qui renouvelle les peuples. Dès la fin de Tibère, le christianisme est maître de la Palestine; Paul prêche à Damas, et Pierre fonde l'Église d'Antioche; et tandis que Caligula se déchaîne, et que le monde païen expire sous le pied et sous la dent du monstre, un monde nouveau commence à se laisser découvrir! Nous le suivrons dans sa marche, à mesure qu'il grandira, et toujours nous aurons à admirer ce contraste d'un monde qui finit dans le sang et dans la honte, et d'un monde qui naît dans la liberté et dans les vertus.

An de R. 790. *De J. C.* 39. — *Consuls, Caïus Augustus II, Apronius Cæsianus.* — Caïus s'institue consul pendant quelques jours, et entre dans sa charge par les serments accoutumés. Le peuple était content; les formes et les noms de la république étaient conservés : c'est tout ce qu'il lui fallait de liberté.

Ici l'histoire a des récits de folies nouvelles, et surtout de dépenses furieuses. Caïus épuise les trésors du monde à des recherches insensées de luxe, à des raffinements de table, à des prodigalités de festins et de jeux populaires, à des largesses inutiles, à des superfluités monstrueuses. Il comble les mers, il aplanit les montagnes, il multiplie les palais, il se fait des vaisseaux en bois de cèdre avec des portiques, des bains et même des jardins, pour se promener le long des côtes de la Campanie; et lorsque l'argent manque à ces fantaisies, il établit des impôts arbitraires et les lève par des expédients atroces. D'abord il s'abstenait de publier la création des impôts nouveaux, et puis, sous prétexte qu'ils n'étaient pas payés, il frappait les citoyens de confiscations. Ruses de vol qui jetaient la terreur dans les familles et faisaient délaisser la propriété pour échapper aux spoliations!

Mais la richesse réduite en numéraire était poursuivie par une convoitise non moins atroce. Caïus extorquait les legs et s'emparait des testaments. Et, toutefois, il se faisait en cela exempter des lois comme pour paraître les respecter en les outrageant. Le sénat décréta que ceux qui avaient eu dessein de léguer

des sommes d'argent à Tibère seraient tenus de maintenir leurs legs en faveur de Caïus. Ainsi la loi Papia Poppæa sur les testaments restait sauve, en même temps que les testaments étaient envahis. Caïus se porta de la sorte héritier de quiconque avait des richesses; il convoitait surtout les biens des gens de guerre, et comme il se trouva des centurions qui, depuis le triomphe de Germanicus son père, n'avaient pas fait l'empereur leur héritier, il cassa leurs testaments comme entachés d'ingratitude. Les riches alors se hâtèrent de l'inscrire comme leur héritier; mais cela même fut un péril, car s'ils tardaient à mourir l'empoisonnement hâtait sa possession.

Nul expédient ne manquait à la rapacité. Corbulon s'était exercé sous Tibère à des recherches contre les entrepreneurs des chemins publics. Caïus le chargea de nouveau de cette justice; les biens des morts et des vivants furent une proie; et, peu après, Caïus faisait Corbulon consul.

La raillerie se mêlait au brigandage. Un jour, l'empereur joue aux dés; tout à coup il se lève, laisse le jeu à son voisin, s'avance jusqu'au vestibule, et comme deux riches chevaliers passent d'aventure, il les fait arrêter et déclare leurs biens confisqués; puis il revient à son jeu, et dit qu'il n'eut jamais coup de dé plus heureux. Tel est l'homme qui règne sur Rome et le monde.

Plus de frein à ses furies. Il avait feint au début d'abolir les lois de majesté; il les rétablit avec solen-

nité dans le sénat. Dion rapporte son discours, apologie de Tibère, persiflage des sénateurs, mélange de menaces et d'ironies, qui jeta l'effroi et la stupeur dans les âmes[1]; et comme au début du règne le sénat avait voulu que cet autre discours tenu pour l'abolition des lois de majesté fût inscrit en lettres d'or pour être relu tous les ans, Caïus lui-même ordonna que son discours nouveau fût gravé sur une colonne d'airain pour être à chaque moment sous les yeux de tous les citoyens. Après quoi il sortit de la ville, et s'alla enfouir dans un faubourg.

Le sénat ne fit que redoubler de lâcheté et d'infamie. Il rendit grâce au prince; il lui décerna le triomphe comme après une victoire; il lui voua des sacrifices avec une statue d'or, et tous les ans une solennité devait célébrer le jour où ce discours avait été tenu; cette fête serait consacrée à la Clémence.

Ainsi le sénat pensait désarmer le monstre; il ne fit que l'exciter. Le sénat même fut obligé d'être l'instrument de sa frénésie. Chaque jour la délation fit des crimes nouveaux, et le plus grand des crimes était la richesse. La justice était rapide; on tuait les vivants et on dépouillait les morts; mais parfois l'avarice était déçue; le préteur Junius Priscus ayant été mis à mort, il se trouva qu'il était pauvre. « Celui-là m'a trompé, dit Caïus; il ne paye pas sa mort[2]! »

Caligula avait pour ministre de ses fureurs un cer-

[1] Liv. LIX.
[2] Dion, *ibid*.

tain Protogène, âme vouée à toutes les turpitudes. Ce Protogène étant un jour entré au sénat, tous les sénateurs se précipitèrent pour le saluer, et parmi eux Scribonius Proculus qui était suspect à l'empereur. « Quoi ! vous aussi, l'ennemi de l'empereur, vous me saluez ! » dit Protogène. Et à ces mots tous les sénateurs se jetèrent sur Proculus et le frappèrent de cent poignards; son cadavre mutilé fut livré à la populace qui s'amusa à le déchirer. Caligula fit aussitôt un édit par lequel il se déclarait réconcilié avec le sénat[1].

Il y eut des crimes d'une autre sorte. Caïus visait à l'éloquence, et Domitius Afer, un avocat qui avait eu sa célébrité sous Tibère, le blessa par sa renommée. Il pouvait lui reprocher d'avoir poursuivi la maison de Germanicus ; c'est ce Domitius Afer qui avait accusé Claudia Pulchra, parente d'Agrippine. Mais son vrai crime était sa gloire d'orateur. Domitius Afer avait pressenti son péril, et il avait pensé le fuir en vouant à Caïus une statue avec une inscription qui portait que Caïus avait été consul deux fois à vingt-sept ans. Caïus affecta de croire qu'il lui reprochait son âge, et il le déféra au sénat. Là, Caïus fit un discours médité, comme pour lutter d'éloquence. L'accusé, pour toute réponse, se mit à analyser avec admiration la harangue de l'empereur ; et comme à la fin on lui dit de se défendre, il s'écria qu'il n'avait rien à répliquer ; que dans Caïus il craignait plus l'o-

[1] Tillemont, art. XIX, d'après Dion et Suét.

rateur que le prince, et en même temps il se roula par terre, comme un vaincu [1].

Caïus prit au sérieux la flatterie et sauva l'avocat; peu après il le faisait consul.

Caïus faisait et défaisait les consuls à son caprice. Ceux de l'année n'avaient pas indiqué de fêtes pour sa naissance, et ils avaient conservé les fêtes annuelles pour la bataille d'Actium. Ces fêtes, disait Caïus, lui étaient à la fois une gloire et une offense, puisqu'il descendait en même temps d'Antoine vaincu et d'Auguste victorieux; et sur ce dilemme il destitua les consuls. L'un d'eux mourut de honte; et c'est ainsi que l'avocat Domitius Afer entra dans le consulat.

Ici l'histoire accumule des récits de férocité fantasque, effrénée.

Jaloux de tout ce qui ressemble à quelque éclat de mérite, Caïus s'attaque à la fois aux poëtes, aux orateurs, aux artistes, même aux comédiens et aux gladiateurs. Les morts mêmes lui font ombrage; il veut chasser des bibliothèques Homère, Virgile, Tite-Live; il renverse au champ de Mars les statues des grands hommes; il ôte aux familles illustres leur premier ornement, celui de leur surnom [2]. Tout ce qui frappe l'œil du peuple le fait pâlir d'envie. Il avait mandé à Rome Ptolémée, fils du roi Juba, de Mauritanie, et de Sélène, fille d'Antoine et de Cléopâtre; le peuple, au

[1] Dio, 59.

[2] D'anciens surnoms à Rome étaient symboliques; et les symboles étaient conservés dans les familles.

théâtre, remarque les vêtements de pourpre du jeune prince ; c'en fut assez ; Caïus le fit disparaître, et puis le mit à mort [1].

Une autre fois, c'est la taille colossale d'un lutteur romain qui irrite sa jalousie. Proculus, un autre que Scribonius Proculus, le sénateur, que ses collègues avaient percé de leurs poignards, celui-ci fils d'un vieux capitaine, assiste aux jeux du cirque ; Caïus remarque son attitude de force et de grâce ; il le fait descendre en l'arène, et comme, lutteur imprévu, Proculus abat les gladiateurs qui lui sont opposés, Caïus le fait charger de chaînes et promener dans la ville ; après quoi on l'égorge.

On ne saurait tout dire [2]. Mais ce qui humilie l'histoire c'est l'abjection du peuple et du sénat. Rome est aux pieds de ce maître. Les sénateurs le servent à table comme des esclaves ; ils courent après son char comme des laquais ; il leur donne son pied à baiser, et ils l'adorent comme un dieu.

Il veut qu'on le croie le mari de la lune. « Ne m'as-tu pas vu avec elle? dit-il un jour à L. Vitellius, qui avait gouverné la Syrie. — Vous autres dieux, répond l'homme de guerre, vous n'êtes visibles qu'aux dieux ; les yeux des mortels ne pénètrent pas jusqu'à vous. » Ce Vitellius, lorsqu'il gouvernait la Syrie, avait laissé chasser Teridati que Caïus avait donné aux Parthes

[1] Suet. 35. — Sen., *de Tranquill.*, XI.—Dio.
[2] Voy. Suet., passim.

pour roi ; il se faisait pardonner une lâcheté par une autre[1].

L'abaissement, du reste, est universel ; et aussi nul frein, dès lors, aux barbaries. Caïus se mit à se jouer de la vie des hommes ; sa volupté fut de jouir des supplices. Il assistait aux tortures comme à une fête ; il aimait à choisir ses victimes parmi les plus lâches de ses complaisants ; il se plaisait à les voir expirer sous la douleur. Ainsi fit-il mourir à plaisir son chanteur Apelle ; et il louait sa belle voix dans les plaintes que lui arrachait le supplice. Patriciens, chevaliers, questeurs, nul n'échappait à sa fantaisie ; leurs têtes étaient étalées dans ses jardins, et il se promenait au milieu de ce spectacle à la lueur de mille flambeaux. Un jour la bête féroce voulut voir mettre en morceaux un sénateur tout vivant ; il avait des bourreaux habiles à déchiqueter un homme ou à faire sauter une tête. Le sénateur leur fut désigné, et en plein sénat on lui arracha tous les membres ; ses entrailles furent jetées dans la rue en un tas, et Caïus fut content[2].

En ses frémissements de volupté, Caïus avait des mots que doit garder l'histoire. Un jour, en un repas, il est pris d'un accès de rire soudain ; les consuls osent lui demander ce qui fait sa joie. « Je pensais à l'instant, répond-il, que je pourrais bien vous faire couper la tête à tous deux. »

Parfois il est sombre ; c'est que la joie des tortures

[1] Suet., Dio, 59.
[2] Suet., 28. — Sen., *de Ira*.

lui manque. Alors il invente des calamités; il fait une famine pour jouir des angoisses du peuple[1]; ou bien il prend parti pour quelqu'une des factions du cirque, et il envoie des sicaires massacrer toutes les autres[2].

Lorsque les hommes manquent, le monstre s'en va au cirque faire égorger les bêtes. « En ce temps-là, dit Dion sans fixer l'époque, il fut tué en un jour jusqu'à cinq cents ours; et le lendemain autant de bêtes sauvages venues d'Afrique[3]. » Ce qui étonne, c'est que les déserts pussent suffire à ce carnage.

Rien n'assouvit cette soif de sang; aux effusions même de l'amour, Caïus mêle la férocité. En caressant une tête de femme, il dit : « Voilà une belle tête, qui va tomber tout à l'heure, si je veux! » Il se venge de la fascination de Cesonia en la menaçant de la question : « Je veux savoir de toi, lui dit-il, ce qui fait que je t'aime[4]! » Sa principale volupté est le supplice.

Et sa férocité a des raffinements qui font frémir. Un chevalier, nommé Pastor, est emprisonné pour avoir choqué Caïus par la distinction de ses vêtements; le père se fait suppliant, et il ne fait qu'irriter le monstre. Pastor est égorgé, et le père est invité le soir à souper avec Caïus. Caïus veut qu'il prenne part aux joies du festin; il lui envoie des couronnes et des parfums, et le père a le courage d'affecter de

[1] Suet., 26.
[2] Il y avait la faction rouge, la blanche, la verte, la bleue.
[3] Dio., 59
[4] Suet., 34.

la joie; c'est, dit Sénèque, qu'il avait un autre fils[1].

Caïus se plaisait à déchirer l'âme des pères, en les forçant d'assister au supplice de leurs enfants. L'un d'entre eux s'étant excusé pour être malade, l'empereur lui envoya une litière.

L'exil en un tel règne était doux; mais un exilé de Tibère ayant été rappelé, Caïus lui demanda à quoi il avait passé le temps : « A faire des vœux pour que Tibère mourût, et que vous fussiez à sa place. » Sur cette parole, Caïus envoya mettre à mort tous ceux qu'il avait proscrits, ne doutant pas qu'ils ne fissent contre lui des vœux semblables[2].

Tel était donc le maître de Rome.

Pour distraction à ses fureurs, il s'aventura en des entreprises gigantesques. L'astrologue Thrasyle avait dit autrefois à Tibère que Caïus ne règnerait pas plus qu'il ne traverserait à cheval le golfe de Baïes. Il voulut donner un démenti à l'astrologue, et s'amusa à jeter un pont sur la mer, de Baïes à Pouzzole, travail immense où s'épuisèrent les trésors de Rome et du monde. Une chaîne de navires liés au rivage forma comme une base, sur laquelle se dressa une voie semblable à la voie Appienne, avec des maisons, des statues et des fontaines[3]. Et quand l'œuvre fut achevée, on vit paraître Caïus, revêtu de la cuirasse d'Alexandre, enlevée au tombeau du conquérant; il marchait comme

[1] Sen., *de Ira*. II, 33. Suet., *passim*.
[2] Suet., 28.
[3] Suet., 29. — Voy. les détails dans Tillem., art. XII.

à une bataille, suivi des légions, pour dompter la mer, et il courut ainsi à cheval de Baïes à Pouzzole. Le lendemain, il s'en retournait en appareil de triomphateur; il donna de grandes fêtes et de grands festins à ses compagnons de gloire; une des joies du victorieux fut de jeter plusieurs de ses courtisans du pont dans la mer, et de faire couler des barques pleines de soldats et de peuple.

Tout fut donc monstrueux, les divertissements et les crimes; dans les constructions publiques, il cherchait l'énormité; dans les largesses, la folie; on le vit durant plusieurs jours jeter au peuple, du haut de la basilique Julienne, tout ce qu'il y avait d'argent dans les caisses[1]. Parfois la magnificence fut plus réelle; pour transporter à Rome le grand obélisque d'Égypte, comme l'appelle Suétone, on se servit du *plus extraordinaire vaisseau*, dit Pline, *que la mer eût jamais vu;* l'arbre du grand mât était d'une telle grosseur que quatre hommes ne le pouvaient embrasser; l'obélisque fut placé dans le cirque Vatican[2]. Ainsi Rome changeait de surprises; mais la servitude était la même.

Caïus imagina de faire la guerre. Le monde portait ses chaînes en paix; mais Caïus avait besoin de rapines, et la guerre lui fut un prétexte d'aller dépouiller les peuples.

Tout à coup on le vit partir de Rome pour les

[1] Suet., 37.
[2] Pline, lib. XVI et XXXVI.

Gaules, accompagné de danseurs, de gladiateurs et de femmes; de toutes parts on appela les légions; rien n'était prêt pour une expédition militaire; il fallait que les armées suivissent précipitamment cet insensé, qui s'en allait en courant jusqu'au Rhin; et là, comme il n'y avait pas d'ennemis, on fit des simulacres de batailles. On fit passer le Rhin à des corps de Germains de la garde de l'empereur; on les cacha dans un bois; et puis, sur un avis donné de l'approche des ennemis, Caïus s'avança avec ses prétoriens : la victoire fut rapide. On éleva des trophées, et les vainqueurs reçurent des couronnes qui portaient des images du soleil, de la lune et des astres.

Une autre fois, l'insensé déploya sa vaillance sur de jeunes otages réunis dans une école. Il affecta de croire qu'ils s'étaient enfuis, et il se mit à leur poursuite; on les chargea de chaînes comme des vaincus et des criminels.

Il arriva cependant qu'on craignit que les Germains, qui ne remuaient pas, ne fussent tentés de prendre au sérieux cette guerre; à cette pensée Caïus tremblant rentra dans les Gaules.

Et là aussi il se livra à ses fantaisies de férocité, s'amusant à tuer à tout hasard, tantôt ses prisonniers, tantôt ses soldats; tantôt un à un, tantôt en masse; innocents ou coupables, il importait peu; il appelait cela *régler ses comptes*[1].

[1] Till. XIV. — Suet.; Dio.

Cependant le triomphe l'attendait à Rome; mais il ne se hâtait pas d'aller jouir de ses honneurs; d'abord il imagina de punir les légions qui, vingt-cinq ans auparavant, à la nouvelle de la mort d'Auguste, avaient tenu Germanicus, son père, assiégé dans son camp. Son dessein était de les massacrer. L'exécution était difficile; on lui en montra le péril; mais il voulut au moins les décimer; et déjà les soldats étaient assemblés sans armes, enveloppés par la cavalerie; mais ils soupçonnèrent sa pensée, et ils coururent saisir leurs armes. Caïus frissonna, et il abandonna sa vengeance.

Puis il se mit à dévaster les Gaules par toutes sortes de rapines et de brigandages. Un trait suffit; c'est Dion qui le rapporte. Un jour qu'il était au jeu, et que l'argent lui manquait, il se fit apporter le registre public, où étaient inscrits les noms des habitants, avec l'estimation de leurs fortunes. Sans quitter la place, il prononça la peine de mort contre les plus riches, et leurs biens lui étant acquis, il dit à ses joueurs : « Vous me faites pitié; vous vous battez longtemps pour quelques sesterces; et moi, en un moment, je viens d'en gagner six cents millions[1]. »

Dans la servitude universelle, il y eut quelque semblant de conspiration contre un tel oppresseur. Lentulus Gætulicus commandait les légions de la haute Germanie; c'est lui qui parut concevoir le dessein d'arracher l'empire à Caïus. Il eut pour confident

[1] 122,748,000 fr., selon les calculs de Letronne. — 127,500,000 fr., d'après le *Dict. des Monnaies*, de Girod.

M. Lepidus, cet associé des débauches de Caïus, lequel, fils de Julie, petite-fille d'Auguste, put se croire le droit d'aspirer à l'empire. La conjuration embrassa les grands noms de Rome; les sœurs de Caïus elles-mêmes en connurent le secret; mais elle fut trahie, et Caïus envoya des Gaules au sénat les poignards qui devaient le frapper, et les fit consacrer au temple de Mars. Puis il se mit à punir les conjurés par des supplices rapides. Il publia la complicité de ses sœurs Agrippine et Julie, et voulut même qu'Agrippine, renvoyée des Gaules à Rome, portât dans ses bras l'urne qui contenait les cendres de Lepidus, comme pour révéler un autre crime. Les deux sœurs furent ensuite reléguées à l'île de Poncia; leurs biens furent confisqués, et Caïus fit apporter dans les Gaules tout ce qui leur avait appartenu, meubles, joyaux, esclaves, pour présider à la vente qui en devait être faite et s'en assurer le profit. Il en fut ainsi des complices de Rome; il ordonna de les mettre à mort pour les dépouiller : sa principale fureur semblait être l'avarice.

Et ici l'histoire raconte une particularité qui semble passer toute croyance. Caïus restait dans les Gaules, appliqué à ses extorsions par le moyen des enchères publiques; après avoir fait vendre les joyaux de ses sœurs, il imagina de faire venir de Rome toutes les richesses mobilières du trésor public; les voitures publiques et les voitures privées furent employées à ce transport, et Rome tout à coup manqua de communications et d'approvisionnements. On vit donc toutes

ces richesses, ces monuments d'art amoncelés à Rome, ces curiosités antiques, dépouilles du monde, vendus dans les Gaules à des adjudications dirigées et échauffées par l'empereur, et c'est lui qui en recevait le prix; c'est un des signes les plus hideux de la décadence romaine.

Cependant cet amas de trésors ravis au monde par le pillage se dissipait par des profusions. Outre les largesses prodiguées aux armées, Caïus pensait éblouir les peuples par une magnificence puérile. A Lyon, il célébra des jeux avec une prodigalité furieuse; c'est en ces jeux qu'il institua un combat d'éloquence, resté célèbre. Les vaincus devaient célébrer en vers les vainqueurs, et si leurs vers étaient mauvais, ils devaient les effacer avec leur langue, sous peine d'être envoyés à Rome pour y être châtiés ou jetés dans le Rhône[1].

Quelque chose manquait à ces ignominies : le sénat les couronna par un décret conçu en des termes d'une adulation servile; il décerna l'ovation à Caïus pour ses exploits de la Germanie, et il lui envoya ce décret par une députation à la tête de laquelle fut mis Claude son oncle, comme pour faire honneur à l'un et à l'autre. Mais Caïus entra en fureur à l'approche des envoyés du sénat; l'ovation n'était pas le grand triomphe, et Caïus voulait que ses hauts faits fussent dignes du plus grand de tous les honneurs. Il fit arrêter la marche des envoyés, disant que c'étaient des espions; il menaçait de faire périr son oncle, et il envoya faire défense au sénat,

[1] Suet., 20.

sous peine de mort, de délibérer sur des honneurs à lui déférer.

Ainsi s'achevait l'année. Caïus était encore à Lyon, lorsqu'il entra seul dans son troisième consulat.

An de R. 791. De J. C. 40. — Consul, Caïus Augustus III. — Rome était dans la terreur. Le sénat n'osait s'assembler de lui-même ; ni tribuns ni préteurs n'osaient le convoquer ; le premier jour de l'année fut un jour d'angoisse. Les sénateurs s'en allèrent tremblants au Capitole faire leurs sacrifices, adorer le dieu Caïus absent, et déposer aux pieds de son image les dons accoutumés de l'année nouvelle. Après quoi ils s'enhardirent à se rendre à leur palais, et à pousser entre eux des acclamations pour le prince. Peu de jours après, Caïus abdiquait le consulat, et deux consuls étant désignés, les convocations purent se faire et la servitude respira.

C'est en ces temps que Caïus s'amusa à faire rendre à Tibère des honneurs extrêmes par le sénat, comme pour l'humilier par le contraste de ses aversions et de ses anathèmes.

Lui-même voulait ne se montrer à Rome qu'avec des titres nouveaux à l'adoration publique, et il imagina de faire contre la Bretagne une expédition semblable à celle de la Germanie. On le vit donc s'en aller vers l'Océan, suivi d'une armée immense. Deux cent cinquante mille combattants avaient été réunis ; il les déploya sur le rivage, comme pour conquérir la mer ; lui-même s'avança dans l'Océan monté sur une galère

à trois rangs de rames, et de là il donna le signal de la bataille au bruit des trompettes ; mais, comme dans la Germanie, les ennemis manquaient; et alors il ordonna aux soldats de ramasser les coquillages, dépouilles de l'Océan, pour être portés au Capitole. Après quoi on proclama Caïus *imperator*, on distribua des largesses aux soldats, et, en souvenir de cet exploit, on érigea un phare pour éclairer la marche des vaisseaux[1].

C'est alors enfin que Caïus songea à retourner à Rome pour y jouir de la gloire de ses hauts faits militaires. Lui-même se décerna le triomphe, et il envoya des ordres pour que l'Italie entière concourût à l'éclat de ses honneurs. Il avait amassé dans la Germanie et dans les Gaules des choix de captifs; de riches dépouilles étaient portées sur des multitudes de chariots, et parmi ces dépouilles les coquillages de l'Océan; les galères même qui avaient dompté la mer étaient transportées par terre, comme pour attester que rien n'était impossible à ce conquérant. Et cependant le sénat se taisait; il ne savait s'il se devait mêler par des vœux et par des décrets aux honneurs que Caïus se décernait à lui-même. Ce silence offensa le maître; il proféra des menaces; le sénat effrayé ne sut que lui envoyer des députés pour le supplier de hâter son retour : « Oui, je viendrai, répondit-il, et celui-ci avec moi[2] ! » Et il portait la main à son glaive; et en même temps il s'écriait qu'il arriverait pour ceux qui souhaitaient son

[1] Dion., chap. LIX.
[2] Suet., 49.

retour véritablement, pour les chevaliers et pour le peuple; quant au sénat, il n'était plus pour lui ni citoyen ni prince.

Puis tout à coup il renonça à ce triomphe préparé avec tant de bruit, et il rentra solitaire à Rome, défendant qu'aucun sénateur parût devant lui : ce silence était sinistre; on savait que d'affreux desseins roulaient en sa tête; il voulait, disait-on, exterminer tout ce qui restait de grand, et puis s'aller cacher soit à Antium, dont le séjour lui était doux, soit à Alexandrie, dont les habitants l'avaient fait dieu. Mais le temps lui manqua pour mettre à exécution ces desseins de forcené.

C'est par cette ambition d'être dieu qu'éclata son dernier vertige. Le monde idolâtre était facile à se plier à sa fantaisie de divinité, et partout on lui érigeait des temples et on lui faisait des sacrifices; les Juifs seuls, avons-nous dit, refusèrent de l'adorer; c'est ce qui fit des drames terribles, qui du moins attestèrent que la liberté était quelque part survivante, fût-ce en un peuple indigne de la défendre et de la venger.

Les Juifs étaient nombreux dans tout l'Orient, mais séparés des nations par leurs coutumes. En Égypte on comptait un million de Juifs; à Alexandrie ils occupaient deux quartiers de la ville sur cinq, et ils jouissaient depuis Alexandre du droit de citoyens. Mais, en butte à l'envie des Alexandrins, ils furent dénoncés par eux comme des rebelles et des ennemis, pour ne vouloir pas adorer le dieu Caïus : ce fut le

commencement d'une tragédie mêlée d'incidents romanesques.

Le préfet d'Égypte, au début du règne de Caïus Caligula, était C. Avilius Flaccus, qui avait à se faire absoudre d'avoir gouverné sous Tibère, et d'avoir eu pour amis Tiberius Gemellus et Macron, que Caïus n'avait pas tardé à mettre à mort. Il pensa se protéger en servant la haine des Alexandrins contre les Juifs. Il y eut dans Alexandrie des scènes de violence et de dérision, même à l'occasion du roi Agrippa, que Caïus venait d'envoyer régner sur la Judée. On insulta le roi juif, et on renouvela, dit Tillemont, les scènes d'outrage qui avaient précédé la passion sanglante de Jésus-Christ. Le prétexte de ces insultes était de forcer les Juifs à adorer Caïus, et on finit par faire irruption dans leurs oratoires pour y déposer la statue du dieu. Alors éclatèrent des séditions et des luttes; les Juifs ne furent plus pour Flaccus que des criminels; on pilla leurs maisons, on les chassa de la ville, on mit à mort les principaux d'entre eux, les autres s'en allèrent errants dans la campagne et sur les bords de la mer, manquant de tout, et bientôt périssant de faim, ou expirant sous les coups.

Telles avaient été les premières scènes de la sanglante expiation déjà commencée contre les Juifs, cette nation couverte du sang de Jésus-Christ.

Flaccus cependant n'avait pas évité la colère de César. Agrippa avait eu le temps de se plaindre à Rome; Caïus, qui ne demandait qu'à sévir, soit contre

des innocents, soit contre des criminels, fit arrêter Flaccus, le relégua dans l'île d'Andros, et bientôt l'enveloppa dans ce meurtre général que nous avons vu prononcé contre tous les exilés.

Mais le crime des Juifs contre la divinité de Caïus était subsistant, et Agrippa ne les pouvait défendre. Lui-même s'enfuit bientôt de l'Orient, laissant ses Juifs à leur destinée. Capito restait dans la Judée intendant pour l'empereur; rapace et cruel, il s'était enrichi des dépouilles des Juifs, et il avait à se faire pardonner en les accusant. Il commença par les provoquer à la résistance, en érigeant un autel à Caïus dans la ville de Jamnia; les Juifs brisèrent l'autel. Caïus, instruit par Capito, entra en fureur, et pour expiation, il exigea que sa statue, d'une forme colossale sous les attributs de Jupiter Olympien, fût placée dans le sanctuaire du temple de Jérusalem. En même temps Petronius, qui avait succédé à Vitellius dans le gouvernement de Syrie, avait ordre d'entrer en Judée à la tête de ses légions, et de frapper de ses armes ce peuple indocile.

Les Juifs, cependant, voulaient mourir plutôt que de laisser profaner leur temple; et bientôt on vit tout le peuple, hommes et femmes, enfants et vieillards, courir au-devant de Petronius, pour le désarmer par leurs prières et par leurs larmes. Ce fut une grande et touchante scène; Petronius s'attendrit sur ce peuple qui s'en venait tomber à ses pieds, protestant de sa soumission pour César, mais invoquant la sainteté de

ses lois, et se vouant à la mort pour ne point violer la majesté du temple où le Dieu invisible était adoré. Petronius s'effraya d'avoir à égorger ces multitudes pour obéir à César; et il lui écrivit des lettres tempérées, prétextant les délais pour la confection de sa statue, ne parlant pas des supplications du peuple juif, parlant seulement de son effroi, qui était tel que la culture des terres était délaissée, et qu'il y avait à redouter une famine.

Caïus, loin d'être désarmé, poussa des cris de fureur; à ce moment, le roi Agrippa était rentré à Rome; et c'est sur lui que tomba le premier éclat du courroux de César. Telle fut l'épouvante du roi des Juifs qu'il s'évanouit; toutefois, revenu à lui, il eut le courage d'écrire à Caïus une lettre suppliante; il invoquait le souvenir d'Auguste, de Tibère, de Livie, qui tous avaient honoré et respecté le temple de Jérusalem; et pour lui, il remettait à César la royauté qu'il en avait reçue, pourvu qu'il lui laissât les saintes lois de sa nation; et s'il ne pouvait obtenir cette grâce, il le suppliait de prendre sa vie : que lui importait sa vie, s'il ne jouissait pas de la bonté de César?

Chose imprévue! César feignit d'être touché. Il ordonna à Petronius de suspendre ses premiers ordres; mais il lui fallait un coupable, et ce fut Petronius. Il l'accusa de s'être laissé corrompre par l'or des Juifs, et il lui écrivit en ces termes : « Je vous fais votre juge, et vous laisse le soin de prononcer la peine que vous méritez, à moins que vous ne préfériez que moi-

même je fasse un exemple, qui soit une éternelle leçon à quiconque serait tenté de négliger les ordres de César[1]. »

Et cependant Caïus ne renonçait pas à son ambition d'être dieu à Jérusalem comme à Alexandrie ; mais il se réservait d'aller lui-même placer sa statue dans le temple des Juifs. Le temps lui manqua pour ce dessein comme pour ses autres vengeances.

An de R. 792. *De J. C.* 41. — *Consuls, C. Augustus IV et Cn. Sentius Saturninus.* — Il venait d'entrer dans son quatrième consulat. Rome expirait sous cette tyrannie féroce, et toutefois quelques palpitations de liberté se faisaient sentir en quelques âmes ; des essais de conspiration s'étaient ourdis déjà contre le furieux qui souillait l'empire ; triste et fatal expédient de liberté chez les nations mourantes. Une conjuration nouvelle et plus résolue attaqua le monstre. Cassius Chéréa, tribun d'une cohorte prétorienne, en fut l'auteur ; c'était ce Chéréa, que nous avons vu centurion dans les légions de la Germanie, échapper par son courage à la fureur des séditieux, à la mort d'Auguste.

Caractère ferme et volonté intrépide, il enveloppa dans son dessein ce qui restait d'âmes fortes, Valerius Asiaticus, un consulaire, Annius Vinicianus, un des hommes éminents du sénat, Clemens, préfet du prétoire, Calliste, un affranchi de Caïus, fameux par ses richesses, d'autres encore qui, tremblants chaque jour pour leur vie, cherchaient leur sécurité dans la ruine

[1] Josèphe.

du tyran. Quelques-uns cédaient à la vengeance de quelque outrage. Valerius Asiaticus nourrissait un ressentiment secret de ce que Caïus avait abusé de sa femme, et puis lui en avait fait à lui-même d'insultantes railleries. Annius Vinicianus gardait une douleur amère de la mort de Lepidus, qui avait été son ami. Quant à Chéréa, l'horreur de la tyrannie exaltait son âme. Il était du petit nombre de ceux qui se souvenaient de la république, et son ardeur se cachait sous les dehors d'une nature amollie, qui même était pour César un sujet fréquent de dérision.

Un incident hâta le complot. Le sénateur Pompedius était accusé de discours outrageux pour l'empereur; une comédienne, nommée Quintilia, appelée en témoignage, devait être mise à la question, et Caïus voulut que Chéréa présidât à la torture. Or la comédienne savait la trame qui se préparait; elle pouvait tout révéler : ce fut pour les conjurés un moment plein d'angoisse. Mais la comédienne ne les trahit pas, et elle supporta la question avec héroïsme. Caïus même en fut ému, et il voulut qu'une indemnité d'argent fût remise à Quintilia pour les tortures qu'elle avait subies.

Mais Chéréa s'irritait d'avoir eu à présider à un tel supplice, et il courut à ses affidés, exalté par la haine et par la honte. Un autre tribun de cohorte prétorienne, Cornelius Sabinus, s'associa à sa colère, et tout fut concerté pour l'exécution du complot. C'était le temps des jeux Palatins, institués par Livie en l'hon-

neur d'Auguste ; ils devaient durer quatre jours ; on choisirait le moment des jeux où, dans la confusion des multitudes, l'empereur serait moins protégé par ses gardes. Les trois premiers jours se passèrent sans que l'occasion parût s'offrir ; et cependant quelques indices faisaient craindre la révélation du secret ; des prodiges, dit Suétone, annonçaient le meurtre qui devait se faire. A Olympia, la statue de Jupiter, qu'on avait ordonné de démonter pour la transporter à Rome, avait poussé brusquement un tel éclat de rire, que l'échafaudage avait été rompu et les ouvriers avaient pris la fuite. A Capoue, la foudre était tombée sur le Capitole. Et puis des songes étranges avaient fait naître des terreurs ; Caïus lui-même avait reçu des avertissements mystérieux. Les devins d'Antium lui avaient dit de se garder d'un Cassius, et sur cet indice il avait envoyé tuer Longinus Cassius, proconsul d'Asie, oubliant que Chéréa portait aussi ce nom. Enfin, il s'était vu en songe transporté près du trône de Jupiter ; et le dieu, du pouce de son pied droit, l'avait précipité sur la terre [1]. Tels sont les miracles recueillis par Suétone. Des rumeurs déjà répandues pouvaient plus sûrement déjouer le dessein de Chéréa ; il en hâta l'exécution.

Le quatrième jour, Caïus venait de célébrer son sacrifice à Auguste ; il s'était mêlé aux jeux du peuple, et puis il devait passer du théâtre aux bains par une galerie souterraine ; ce fut là que l'attaquèrent les

[1] Suet., 57.

conjurés. Ils s'y tenaient apostés, armés de leurs glaives: *Redouble!* était leur signal; à l'instant Caïus surpris fut frappé de trente coups; et il tomba mort aux pieds des meurtriers. Ce ne fut pas la fin du drame; un drame nouveau s'ouvrit aussitôt, qui montrait que Rome désormais n'avait d'autre destinée que de venger des meurtres par des meurtres, et de passer de la sorte par des successions d'atrocités.

Caïus frappé, une révolution se déclare. Le sénat, le patriciat, la classe des grands et des riches pouvaient se croire affranchis; c'est sur eux que s'exerçait le caprice de la tyrannie; mais cette immense multitude de prolétaires et d'esclaves, cette vaste plèbe romaine qui vivait des largesses de César, qui s'amusait de ses jeux, et qui ne craignait pas d'être atteinte par ses cruautés, le peuple et l'armée enfin, et surtout les prétoriens, aimaient un régime qui les épargnait, et qui ne frappait que les hautes têtes, objet pour eux d'envie éternelle. Aussi, à la première nouvelle de l'assassinat de Caïus, les soldats de la garde se précipitent le glaive à la main, et ils tuent au hasard ce qu'ils rencontrent de sénateurs. Asprenas tombe le premier; Norbanus, Antéius sont frappés à leur tour; le théâtre se remplit de meurtres, jusqu'à ce que l'épouvante l'ait rendu désert.

Ailleurs se forment des groupes de soldats et de peuple, palpitants d'émotion, avides de sang. Les conjurés, qui croient à la victoire et à un retour de république se jettent vaillamment au-devant de leurs fu-

reurs. On demande avec menace à Asiaticus qui est celui qui a tué l'empereur: « Plût aux dieux que ce fût moi ! » s'écrie-t-il, et par cette hardiesse il déconcerte la populace et la soldatesque.

Le sénat brûle de passer outre ; il veut se relever de l'ignominie et ressaisir ses vieux droits. Les consuls étaient Cn. Sentius Saturninus et Q. Pomponius Secundus ; celui-ci venait d'être subrogé à César ; le premier, âme superbe, embrassait les desseins du sénat ; l'autre, nature lâche, après avoir adoré Caïus, ne demandait qu'à adorer tout maître nouveau ; l'un courait à l'événement, l'autre l'épiait.

Déjà Sentius a convoqué le sénat ; et par un discours ardent il l'excite à rétablir la liberté de la république. Le dessein était séduisant, l'exécution difficile ; la délibération traîna dans la nuit. Chéréa, de son côté, avait saisi le pouvoir militaire ; les cohortes de la ville lui obéissaient, et à l'heure accoutumée il alla demander l'ordre aux consuls : l'ordre fut *liberté !* Exalté par ces débuts, il proposa aux conjurés d'achever leur œuvre : le tyran est mort ! nul des siens ne doit survivre ! Cesonia, disait-il, a été complice de ses crimes ; c'est elle qui a égaré sa raison par des breuvages ; elle doit périr comme lui. Quelques-uns répugnent à ce meurtre ; Chéréa entraîne tous les autres ; le tribun Lupus, parent de Clemens, est chargé d'aller égorger Cesonia ; vainement elle supplie ; elle est frappée du glaive, et avec elle est frappée sa jeune fille, cette enfant que Caïus avait déposée sur les genoux

de Minerve, et dont Jupiter, avait-il dit, était le père.

Mais pendant ce temps le drame avait des retours soudains. Les cohortes prétoriennes, accoutumées à l'autorité de César, repoussaient d'instinct une autorité qui ne serait pas celle d'un maître. Les vieux souvenirs de la république touchaient peu les soldats; ils aimaient mieux la simplicité de l'obéissance avec les bénéfices des largesses militaires. Et puis les noms de César et d'Auguste avaient du prestige; et les soldats se mirent tout à coup à vouloir un empereur qui fût de cette race et qui rappelât sa grandeur.

Claudius, frère de Germanicus et oncle de Caïus, avait jusque-là caché sa vie stupide dans les débauches. A la nouvelle du meurtre de Caïus, il était allé se tapir au haut du palais, derrière une porte. Un soldat, nommé Gratus, courant çà et là, soit pour le meurtre, soit pour le pillage, le découvre en ce réduit, enveloppé dans une portière; et l'ayant reconnu, il le salue empereur. Claude tremblant se laisse amener par le soldat; d'autres soldats se présentent; ils jettent Claude sur une litière, et ils le conduisent au camp des prétoriens. Le sénat, à cette rumeur, commence à s'étonner. Il envoie un tribun dire à Claude qu'il est nécessaire à la délibération qui se fait pour la république; Claude répond qu'il est retenu de force. Les prétoriens comprennent alors qu'ils sont maîtres du sénat et de Rome. Ils contraignent Claude à accepter l'empire; et ils s'en font payer le prix; ils lui prêtent leur serment, et il leur promet en retour à

chacun quinze mille sesterces; on sut, dès lors, que l'empire était à celui qui l'achèterait par l'argent ou le ravirait par le meurtre. Et, de son côté, le sénat frémissait et hésitait. Les consuls le convoquent de nouveau au temple de Jupiter vainqueur; cent sénateurs au plus se présentent; et bientôt la délibération est troublée par la sédition. Les cohortes de la ville ont suivi l'exemple des prétoriens: elles demandent un empereur; et à ces cris des ambitions naissent au sein même du sénat; Vinicianus et Valerius Asiaticus s'offrent pour l'empire et Claude est mis en question; mais Chéréa proteste également contre tous ceux qui aspirent à dominer; il continue de parler de la république; il passe du sénat aux cohortes; il invoque la liberté, il rappelle les ignominies de la servitude; il s'efforce d'émouvoir les cœurs par des souvenirs de gloire; efforts inutiles! Les cœurs sont glacés, et l'événement se précipite. L'armée entière a proclamé Claude, et le sénat enfin fait un décret pour lui déférer l'empire.

Peu après, Claude était ramené au palais, et déjà couraient à ses pieds des flots d'esclaves. Quelques-uns d'abord crurent plaire en louant Chéréa pour avoir tué Caïus, odieux et maudit dans Rome pour ses barbaries. Mais Chéréa s'était opposé à l'empire de Claude, et ce grief restait profond. On laissa la haine publique éclater contre la mémoire de Caïus; son cadavre était resté gisant au lieu où on l'avait frappé, et il fallut qu'Agrippa, ce roi des Juifs, le fît enlever et déposer sur un lit vec quelques semblants d'honneur. Mais,

en même temps que l'horreur se déclarait contre le tyran féroce, la vengeance bouillonnait contre celui qui l'avait tué. La mort de Chéréa fut bientôt résolue; Cornelius Sabinus le sollicitait de prévenir les bourreaux en se frappant lui-même; Chéréa sembla vouloir défier Claude; il attendit la mort et la reçut avec fierté. Lupus, qui avait tué Cesonia, fut moins courageux à mourir; il disputa sa vie au glaive des meurtriers; Sabinus, enfin, se tua lui-même. Ainsi Claude restait assuré de l'empire par l'extermination de tous ceux qui avaient paru croire à un retour de la république. La vieille Rome n'était plus qu'une ombre et un nom; le peuple ne se passionnait désormais que pour la servitude; la servitude était sa vie; et telle est l'issue infaillible de toute révolution d'où la démocratie semble sortir maîtresse. La démocratie n'avait vaincu le patriciat qu'en livrant à un maître toute la force des lois; et plus ce maître fut oppresseur, plus la démocratie se crut triomphante. Tout le problème de l'empire fut d'entretenir cette illusion du peuple, et les atrocités des empereurs furent un calcul de politique non moins qu'un instinct de férocité. C'est ainsi que s'explique la patience romaine, et aussi la stérilité des conjurations contre les tyrans. Du pain, des largesses, des jeux! c'est tout ce qu'il fallait à cette démocratie qui avait vaincu le sénat. Les morts violentes des grands lui étaient une joie meilleure que la liberté; et l'histoire de Rome, en un mot, se couronnait par cette fin dernière des révolutions populaires, l'égalité dans

la servitude. Remarquons que cette égalité fut plus qu'un instinct, elle fut un système. Caïus avait autorisé l'esclave à se porter accusateur de son maître; c'était le plein renversement des vieilles lois, qui faisaient de l'esclave moins qu'un homme; le maître, à son tour, fut traité à l'égal de son esclave ; mais, ici, le système lui-même obéissait à une pensée supérieure, pour devenir une expiation, et l'histoire se trouve en face d'un mystère qui ne s'explique que pour ceux qui croient à la Providence.

Caïus était mort à vingt-neuf ans ; il avait régné quatre ans; courte vie, remplie de souillures; règne d'un instant, rempli d'atrocités. Rien de grand ni de bon n'était entré dans cette nature sauvage. Il affecta de cultiver l'éloquence, mais comme un art d'histrion ; ainsi cultiva-t-il la danse et l'art du gladiateur. Il trouvait que Virgile était sans génie et Tite-Live sans style ; il eût voulu chasser leurs écrits et leurs images de toutes les bibliothèques[1]; tout ce qui était grand et illustre lui était odieux. Il cherchait à briller par la parure, étalant sur soi un luxe puéril, se couvrant de pierreries, empruntant aux femmes leurs ornements, aux nations étrangères leurs vêtements, et aux dieux mêmes leurs emblèmes. Ses goûts étaient infâmes ; il vivait au milieu des pantomimes, apprenant d'eux les allures majestueuses ou formidables. Suétone a dit les détails de cette nature abjecte et furieuse; deux ou

[1] Suet., 36.

trois suffisent à la faire connaître. Il était chauve et ne le voulait point paraître; aussi un crime était de l'avoir regardé d'en haut; il y allait de la vie. Il était velu sur tout le corps; et pour cela malheur à qui aurait prononcé devant lui le mot de *chèvre;* c'était également un péril de mort. Un jour, on le vit se plaindre en public de la triste condition de son époque, de manquer de grandes calamités publiques, comme avaient été la défaite de Varus, sous Auguste, et l'écroulement du théâtre des Fidénates, sous Tibère! Une autre fois, furieux des applaudissements que donnait la foule à une fraction du cirque autre que la sienne, on l'avait entendu prononcer cette parole sauvage : « Plût aux dieux que le peuple romain n'eût qu'une tête[1] ! » Il disait souvent un vieux mot du tragique : « *Oderint dum metuant!* Qu'ils me haïssent, pourvu qu'ils tremblent[2] ! » Enfin, il ne donnait l'ordre de faire mourir quelqu'un que par de petits coups répétés : « ..... Frappe de manière qu'il se sente mourir ! » L'histoire, à de tels souvenirs, s'arrête épouvantée. Tel avait été ce maître de Rome; Claude était digne de lui succéder.

[1] Suet., 30.
[2] *Ibid.*

CLAUDE

CHAPITRE III

Un maitre nouveau. Portrait de Claude. Ses ministres. Premiers actes. Le peuple est séduit. Claude est adoré comme un libérateur. — Messaline. Sa part de puissance. Premières accusations. Senèque est enveloppé dans la poursuite d'une fille de Germanicus. — Événements publics. Guerre en Orient. Changements de royautés. Agrippa à Jérusalem. — Consulat nouveau. Le consulat n'est qu'un titre. Claude donne des soins au gouvernement. Système administratif. Changement soudain. Claude commence à goûter le meurtre. Conjuration militaire. Pætus et Arria, sa femme. — Nouveaux soins du gouvernement. Alternatives. Débauches et cruautés de Messaline. — Événements militaires dans la Germanie et dans la Bretagne. — Triomphe de Claude sur l'Océan. — Changements administratifs. Punitions. Largesses. L'ardeur des crimes renait. Desseins d'usurpation. Le règne se déploie dans les débauches. Censure, un vain nom dans l'empire. Répression arbitraire. Messaline imagine des complots pour les punir. — Rivalité de Poppæa. Horribles tragédies. Meurtres et vénalités. Essai de répression. — Jeux séculaires. — Fureurs de Messaline. — Souillures du palais. Pendant ce temps Claude fait son office de censeur. — Quelques événements dans le lointain. Anarchie des Parthes. — La Germanie a ses émotions. Un roi chérusque élevé à Rome. Rivalités. — D'autres peuples font la guerre; génie de Corbulon. Quintus Rufus sur le Rhin, le même que l'historien Quinte-Curce. — Décret sur les jeux de gladiateurs. Corruption des mœurs.

Un maître nouveau se lève; la destinée du monde ne change pas. Rome va continuer de se débattre dans les meurtres, et l'histoire se fatiguer encore à raconter une monotone succession d'infamies.

Claude était le second fils de Drusus et d'Antonia; il était né à Lyon, lorsque son père faisait la guerre aux Germains (*an de R.* 742). Par sa mère, il était petit-fils de M. Antoine et d'Octavia, sœur d'Auguste, et par son père, il était petit-fils de Livie, femme d'Auguste, neveu de Tibère, frère de Germanicus, oncle enfin de Caligula.

Son enfance avait langui dans les maladies, et il était arrivé à l'adolescence avec un corps débile et un esprit inerte. Objet de moquerie pour sa famille et pour sa mère elle-même, qui disait de lui que ce n'était qu'un *homme ébauché*, un *monstre d'homme*[1], élevé ignoblement parmi des femmes et des affranchis, il semblait condamné à une vie inutile, obscure et dégradée. Son intelligence n'était pourtant pas tout à fait éteinte; quelques rayons l'avaient éclairée; elle semblait s'être ouverte au goût des lettres grecques et latines, et c'était un signe au moins qu'elle eût pu être mieux cultivée. Aussi le tableau biographique de cet homme n'est pas sans contraste; Tacite le fait parler comme un politique, Suétone le fait agir comme une bête. Et Suétone même n'est pas sans contradiction. « Dans la connaissance et dans la décision des

[1] « Mater Antonia portentum eum nominis dictitabat. » (Suet.)

affaires, dit-il, ce fut un étonnant mélange d'esprit; tantôt circonspect et pénétrant, tantôt inattentif et précipité, parfois frivole et comme idiot [1]. »

Tout conspira d'ailleurs à son ignominie; il eut pour gouverneur un ancien conducteur de chevaux; la nature lui avait refusé la bonne grâce, l'éducation lui donna la grossièreté. Son portrait est curieux : « Debout ou assis, et surtout immobile, il ne manquait pas d'autorité et de dignité. Son corps était long sans être grêle; une belle face, de beaux cheveux blancs, de larges épaules; mais dans sa démarche, ses jambes fléchissaient; et qu'il agît d'un air libre ou d'un air sérieux, plusieurs choses le rendaient ignoble, un rire indécent, un emportement honteux avec l'écume à la bouche et les narines dégoûtantes; ajoutez son bégayement et sa tête habituellement tremblante, et surtout dans l'action, quelle qu'elle fût. » Ainsi le dépeint le biographe [2].

Auguste, son aïeul, avait seul accordé de la pitié à ses jeunes ans, comme s'il eût plaint sa destinée à venir; toutefois, malgré son intérêt, il n'avait osé le réserver aux dignités de l'empire, et, à sa mort, il ne lui laissa pas de part à la succession des honneurs; il se borna à lui laisser un legs de huit cent mille sesterces. Tibère, son oncle, songea moins encore à relever sa vie; il consentit seulement à le revêtir des ornements consulaires. Quant à Caïus, il s'était amusé à

[1] Suet., 15.
[2] Suet., 30.

en faire un jouet de son palais, le livrant aux insultes des courtisans, des esclaves même, parfois affectant de le laisser accuser comme un criminel, et puis de l'absoudre comme un imbécile. Alors Claude, se sentant séparé du monde par le mépris, se renferma dans la solitude avec des compagnons infâmes. De là une abjection plus profonde; la débauche acheva ce qu'avait commencé l'éducation; de la grossièreté il arriva à l'hébétement et à la stupidité.

Tel était celui qu'un soldat avait fait empereur, et que le monde recevait pour maître.

A côté de lui se montre à l'histoire un autre nom souillé, celui de Messaline; nom resté dans le souvenir des hommes comme l'expression de la débauche en délire; Rome allait voir des turpitudes qui dépasseraient toutes celles qu'avait pu voir et concevoir le paganisme.

Puis apparaissent ceux qui allaient être les ministres du nouveau prince, la plupart des affranchis, conseillers ou instruments de crime, mais maîtres plus encore que conseillers, tous plus redoutés que Claude lui-même, Possidius, Félix, Harpocras, Polybe, quelques-uns plus célèbres, Narcisse, Pallas, Calliste, celui-ci un ancien esclave que son maître avait vendu comme un vil rebut, et qui, ayant su servir aux ignominies de Caligula, était devenu d'une richesse insultante. « J'ai vu son ancien maître à sa porte, dit Sénèque, sans pouvoir pénétrer, quand d'autres étaient reçus. » Ce sont ces hommes qui allaient gouverner Rome et le

monde, sous le nom de Claude, esclave de leurs fantaisies et de leurs fureurs.

Surpris par l'empire, Claude eut l'air d'abord de vouloir régner, et ses premiers actes furent ceux d'un homme ordinaire. Il commença par être clément; les anciennes insultes qui avaient humilié sa vie furent oubliées; les désordres qui venaient de suivre la mort de Caligula furent pardonnés; il n'y eut de punis que les meurtriers.

D'autre part, Caligula étant un objet d'horreur, Claude abolit tous ses actes; mais en cela même il garda un tempérament qui ressembla à de la dignité : il ne voulut pas que le jour où Caligula avait été mis à mort fût consacré comme un jour de fête; il sembla se borner à réparer les iniquités; les nièces de Caligula étaient dans leurs exils, il les rappela et leur rendit leurs biens.

Puis il abolit le crime de majesté, et rendit à la liberté ceux qui étaient emprisonnés sous cette mortelle accusation. Et enfin, il affecta le respect pour le sénat, rétablit des semblants de délibération, entoura d'honneurs les magistrats du peuple, et répondit par la modestie à tous les hommages que lui prodiguait l'adulation.

Ces commencements ne manquèrent pas de politique; ainsi séparait-il son règne du règne de Caligula. On avait trouvé, à la mort de celui-ci, dans le palais, deux mémoires qui renfermaient le secret des exterminations et des brigandages à commettre; l'affranchi

Protogène en avait la garde, comme confident des desseins de Caligula; Claude les fit détruire, et envoya Protogène au supplice.

Puis les statues de Caligula furent partout abattues; les statues des dieux, enlevées aux villes, leur furent renvoyées; en même temps les derniers impôts étaient abolis; il fut interdit à quiconque aurait des parents de faire l'empereur héritier, et même les biens furent rendus à quelques familles qu'avaient ruinées des testaments dictés précédemment par la flatterie et par la peur. Quant aux anciens délateurs et aux faux témoins qui avaient été la cause de tant de meurtres et de tant de ruines, il les condamna à combattre comme gladiateurs; c'était les vouer à la mort. Enfin il jura que désormais nul homme libre ne serait soumis à la question; on eût dit un plein retour à des règles ou à des instincts de gouvernement[1].

A de tels débuts, le peuple se laissa facilement séduire; Claude fut adoré comme un libérateur.

Mais ce ne fut qu'une lueur. Déjà les affranchis qui, depuis longtemps, tenaient Claude asservi, s'étaient rendus maîtres du palais; et après ce premier bruit de popularité commença le pillage de l'empire.

De son côté, Messaline, avec les affranchis, avait été prompte à saisir sa part de puissance; sa première inspiration fut de la consacrer par un acte de jalousie barbare.

[1] Voyez Tillemont, sur Claude, art. VII.

Il restait une fille de Germanicus, nommée Julie; fière comme l'avait été sa mère Agrippine, elle ne fléchissait pas sous la main de Messaline; elle était nièce de Claude, et comme elle était belle, Messaline eut peur d'une rivale; elle lui trouva des crimes, l'accusa d'adultère et la fit exiler sans lui permettre de se défendre; peu après on la mettait à mort.

Dans cette accusation d'adultère fut enveloppé Sénèque, l'auteur de ces belles œuvres morales qui ont fait croire qu'il avait reçu de saint Paul quelques illuminations chrétiennes. Et quoi qu'il en soit de cette opinion que nous retrouverons plus tard, le génie de Sénèque semble porter la double empreinte d'une société qui finit et d'une société qui commence. Sa doctrine est ferme, son caractère est lâche; relégué en Corse, il déshonora son exil par la bassesse des supplications. Son adultère n'était point avéré, mais il consentait qu'on y crût, pourvu qu'on lui fît grâce.

Cependant quelques événements agitaient le monde. En quelques lieux la guerre était allumée. Sur le Rhin, Gætulicus l'avait faite précédemment avec mollesse; Galba, son successeur, la fit avec énergie; il venait de soumettre les Cattes, à l'avénement de Claude; peu après, Gabinius Secundus frappait de ses armes les Marses et les Cauques, souvent rebelles depuis le désastre de Varus; Claude, pour ces victoires, se laissa donner le nom d'*imperator*.

En Orient, la guerre avait plus d'éclat.

Ptolémée, roi de la Mauritanie, avait été mis à mort par Caïus Caligula. Un affranchi de Ptolémée, nommé Édémon, voulant venger cette mort, souleva les peuples. Suetonius Paulinus, ancien préteur, porta chez eux le fer et le feu, jusqu'au delà du mont Atlas; et après lui, Cn. Hosidius Geta poursuivit la guerre et soumit toute la Mauritanie. Cette vaste partie de l'Afrique, réduite dès lors en province romaine, fut divisée en deux départements, que des chevaliers romains commencèrent à gouverner; l'un s'appela la *Tingitane*, du nom de Tingis, sa capitale, devenue depuis Tanger; l'autre, la *Césarienne*, du nom de *Césarée*, autrefois Jol, résidence du roi Juba; c'est Juba qui, après en avoir fait une splendide cité, lui avait donné ce nom de Césarée, à cause des bienfaits d'Auguste. Claude en fit une colonie romaine; sa trace a disparu. « M. D'Anville lui assigne sa position entre Alger et l'ancienne Cartenna, aujourd'hui Tenez[1]. »

Le reste du monde était immobile; quelques changements se firent sans bruit dans les royautés; Antiochus avait reçu la Comagène de Caïus, qui, ensuite, la lui avait ôtée; Claude la lui rendit. Mithridate l'Ibérien, roi d'Arménie sous Tibère, dépossédé par Caïus, languissait à Rome dans les chaînes; Claude l'envoya à ses États, qu'il eut quelque temps à disputer aux Parthes.

[1] Crevier.

Un autre Mithridate, descendant du grand Mithridate, fut établi roi du Bosphore Cimmérien; mais Polémon s'étant rendu maître de ce pays, Mithridate fut envoyé régner sur la Cilicie [1].

Enfin, Agrippa, roi de Judée, petit-fils d'Hérode, qui, par l'imitation de la civilisation romaine, de ses goûts et aussi de ses vices, avait su se rendre populaire à Rome, reçut les vieux États de Judée et de Samarie, dont se composait le royaume de son aïeul, et son frère Hérode reçut le petit royaume de Chalcis en Syrie; le premier avec les ornements consulaires, le second avec les ornements prétoriens; il fut permis à tous les deux de rendre grâces au sénat en langue grecque. Peu après, Agrippa s'en allait à Jérusalem faire des sacrifices au Dieu des Juifs, et déposer dans le temple la chaîne d'or qu'il avait reçue de Caligula, à la place de la chaîne de fer qu'il avait portée sous Tibère.

Alors s'ouvrit un nouveau consulat et une année nouvelle [2].

*An de R. 793. De J. C. 42. — **Consuls, Tib. Claud. Cæsar Aug. Germanicus II et C. Cæcina Largus.*** — Le consulat n'était depuis longtemps qu'un titre pris ou accepté par l'empereur, comme une parure empruntée aux vieux souvenirs.

Les historiens disent que Claude géra son consulat avec modestie [3], qu'il jura avec les sénateurs sur les

[1] Tillemont., art. VIII.
[2] L'avénement de Claude est du 24 janvier, de R. 792, de J. C. 41.
[3] Crevier; Dion cité.

édits d'Auguste, et qu'il ne voulut pas qu'on jurât sur les siens; qu'il sortit de charge après deux mois, et que, selon les usages de la république, il prêta serment au peuple.

Tout n'était qu'une forme et la forme suffisait à Rome, comme il arrive en toutes les décadences.

Au jour de l'anniversaire de son avénement, Claude distribue des largesses aux prétoriens qui lui avaient donné l'empire; mais point de fête impériale; Claude laissait aux préteurs la liberté de célébrer ou de ne point célébrer les anniversaires de la famille des Césars. En cette année naquit un fils de Claude et de Messaline, nommé d'abord Tib. Claudius Germanicus, et qui, plus tard, devait porter le nom de Britannicus.

Cette vie de Claude, habitué à la solitude, pouvait ainsi couler sans tumulte. On l'avait vu jusque-là attentif aux soins de la ville, bienveillant pour les citoyens, occupé de leur sûreté et de leur bien-être. Dans un violent incendie, il passa deux nuits au milieu des soldats et des esclaves pour encourager les secours. Une disette de vivres s'étant déclarée, sa sollicitude fut extrême; on eût dit un souverain épris de l'amour du peuple, et l'activité même sembla ne lui point manquer pour prévenir dans la suite ce grand fléau. C'est à l'occasion de cette disette qu'il reprit le dessein, déjà conçu sous Caïus, d'ouvrir un vaste port par où les provisions du monde pussent arriver aisément à Rome. L'Italie, on le sait, ne se nourrissait pas elle-même; c'est le monde qui la nourrissait. De là, un système

d'approvisionnement, devenu le privilége, en même temps que l'office principal de l'empereur; et de là aussi peut-être la principale explication de la sujétion romaine. Il semblait que l'empereur fût le nourricier du peuple; c'est lui qui, par ses intendants, faisait venir de toutes les provinces les choses essentielles à la vie; les mers étaient au loin couvertes de ses navires, et, chaque jour, Rome voyait arriver les convois qui alimentaient ses marchés. Grand sujet d'étude pour l'histoire, qui n'a pas jusqu'ici assez pris garde à l'immense mouvement de commerce qui dut être longtemps nécessaire pour égaler les besoins d'une ville où s'amoncelaient plus de deux millions d'habitants, sans compter la plus grande partie de l'Italie! Caïus avait songé à placer à Rhège le port de communication avec l'Afrique et Alexandrie, d'où partaient surtout les approvisionnements de Rome; Claude préféra l'embouchure du Tibre, par où s'ouvrait le trajet plus naturellement. C'est donc à Claude que fut dû ce port d'Ostia, dont la construction fut à la fois savante et utile; port achevé ou agrandi plus tard par Trajan, et devenu même une ville, mais condamné dans la suite à périr dans les vicissitudes de l'Italie. On en cherche encore les ruines[1].

Et ce ne fut pas la seule construction de Claude[2].

[1] Suet., 20. — De nos jours, le pape Pie IX a songé à redonner de la vie à cette fondation de Claude, dont le souvenir a survécu sous le nom de port d'Antium, devenu Porto-Anzio.

[2] Suet., *ibid.* — Dio. — Tac., *Ann.* XII, 56.

Pline parle, avec une sorte de stupéfaction, de la gigantesque entreprise qui avait pour objet de faire écouler les eaux du lac Fucin[1]; il vante surtout l'acqueduc destiné à fournir de l'eau à Rome, travail merveilleux, qui, par un canal voûté en arcade, amenait l'eau d'une distance de quarante milles à une telle hauteur qu'elle se répandait sur les sept collines.

Il semble donc que Claude, en des temps meilleurs et dans un État réglé, aurait pu, même avec cette inertie d'intelligence, remplir doucement sa vie d'empereur. Mais, dépourvu de volonté comme de génie, et maîtrisé par les vices d'autrui plus encore que par ses passions, bientôt il prit goût à d'autres soins et à d'autres joies. Sa femme, Messaline, et son conseiller Narcisse avaient besoin de lui pour leurs fureurs, et ils surent lui faire du crime une volupté.

Ce changement fut soudain et éclata par une tragédie. Ap. Silanus était gouverneur de l'Espagne, sur la fin de Caligula. Claude l'avait aussitôt rappelé, lui avait fait épouser la fille de Messaline, et s'était donné pour gendre son fils. Mais cette double alliance cachait les désirs infâmes de Messaline; l'effroyable débauchée n'ayant pu vaincre Silanus, elle l'accusa d'attenter à la vie de Claude; un double songe avait révélé ce crime à la fois à Narcisse et à Messaline elle-même;

[1] Plin., lib. XXXVI. Ce lac subsiste encore dans l'Abruzze ultérieure, sous le nom de lac de Celano.

et puis il avait suffi d'un sicaire, surpris dans la nuit, un poignard à la main, à la porte de l'empereur, pour vérifier le songe; Claude, averti du danger, courut au sénat avec des larmes et avec des sanglots; Silanus fut mis à mort[1].

Ainsi Claude commença à goûter le meurtre; et le sénat pressentit les nouveaux périls qui se levaient sur Rome, et en particulier sur les hautes têtes. Et c'est ce qui donna naissance à une conjuration militaire. Vinicien, qui avait conspiré la mort de Caligula, craignit des retours de vengeance et conçut le dessein de faire un autre empereur. Furius Camillus Scribonianus, qui commandait dans la Dalmatie, se laissa flatter à l'idée de Vinicien, et le complot éclata par une révolte. Déjà Camillus était proclamé par son armée, et il se croyait assez maître pour écrire à Claude une lettre hautaine et lui ordonner de déposer l'empire, lui promettant une vie douce et libre; mais tout à coup un présage effraya ses soldats; les drapeaux enfoncés en terre ne pouvaient en être arrachés; c'était un signe que les dieux condamnaient l'infidélité de l'armée, et, à ce présage, les soldats se mirent à tuer leurs officiers, et Camillus s'alla cacher dans la petite île d'Issa; là, un soldat, nommé Volaginius, le tua dans les bras de sa femme.

A ces nouvelles, Vinicien se donna la mort, et aussitôt Rome se remplit de délateurs: Messaline et Nar-

[1] Suet, 37.

cisse multipliant les accusations pour multiplier les dépouilles. La femme de Camillus elle-même servit à la découverte des complices, et reçut la vie à ce prix. Quant à Claude, il se fit juge du complot, et on le vit siéger au sénat, assisté de ses préfets du prétoire, et de ses affranchis pour conseillers; Narcisse interrogeait les coupables. « Qu'aurais-tu fait, dit-il à Gatisus, un affranchi de Camillus, si ton maître eût été empereur? — Je me serais tenu debout derrière lui en silence, » répondit l'accusé. Fière parole, mais inutile. Tous les accusés, hommes et femmes, furent mis à morts, leurs corps furent traînés aux gémonies, et on y fit apporter les têtes de ceux qui avaient péri au loin; rien ne manqua aux supplices pour frapper Rome de terreur.

C'est à cette conjuration que se rapporte la mort célèbre de Cecina Pætus et d'Arria, sa femme.

Pætus, qui était un consulaire, avait été enveloppé dans les accusations. Pour échapper au supplice, sa femme le conviait à mourir, et elle-même annonçait le dessein de se tuer. Vainement les siens la détournaient de sa résolution; sa volonté était comme une frénésie. On la vit un jour se briser la tête contre le mur de la chambre où on l'entourait de tendres soins pour la calmer; on la crut morte; quand elle reprit ses sens : « Vous le voyez, dit-elle, rien ne m'empêchera de trouver la mort; si vous me la refusez douce, je la saisirai violente! » Trasia, son gendre, et sa fille Arria, deux autres fermes caractères, étaient vaincus par

cet étrange courage. Pline le Jeune, du reste, rapporte de cette Romaine des vieux temps des traits de vertu domestique meilleurs que cette résolution furieuse de mourir[1]. Enfin elle l'emporta, et son mari résolut de mourir comme elle; elle se frappa la première, et lui présentant ensuite le poignard : « Cela ne fait pas de mal! » lui dit-elle. Parole longtemps célébrée, mais parole désespérée, qui attestait que dans le paganisme tout ce qui restait de vertu, c'était le mépris de la vie.

An de R. 794. De J. C. 43. — Consuls, Tib. Claudius, Cæs. Aug. Germanicus III et L. Vitellius II. — Cependant Claude revenait à quelques instincts de gouvernement; il aimait à prendre part aux affaires, et il siégeait pour juger les procès. Son imbécillité éclatait alors par des actes ou par des paroles qui étaient l'amusement des plaideurs et des avocats; mais aussi parfois un rayon naturel suppléait à la connaissance de la justice et des lois. Un jour il avait prescrit que nul n'entrerait au sénat s'il ne pouvait montrer cinq aïeux ayant le titre de citoyen romain; le lendemain il y faisait entrer un affranchi. Une autre fois, un Grec s'était présenté au sénat pour défendre une cause importante, et comme il ne put répondre aux questions qui lui étaient faites en latin, Claude le priva du droit de cité; il ne pouvait être citoyen d'une ville dont il ne savait pas la langue[2].

Ce droit de citoyen romain était alors un objet de

[1] Plin., *Epist.* 2, lib. III, 16.
[2] Dion., cap. 59.

trafic; on l'achetait de Messaline et des affranchis. Claude l'ôta à ceux qui l'avaient usurpé, et il défendit à ceux qui ne l'avaient pas de prendre des noms de familles romaines. Plus tard, les empereurs finirent par le donner à tous les peuples; mais alors il fut sans valeur.

Dans ses alternatives d'imbécillité et de bon sens, Claude fit quelques bons règlements pour protéger, tantôt les esclaves contre les maîtres, tantôt les maîtres contre les affranchis.

L'horrible coutume des sacrifices humains le faisait frémir; bien que cette coutume ne fût point publique, elle était une partie essentielle du paganisme; Auguste avait voulu l'extirper; Claude la proscrivit de nouveau, mais la barbarie resta maîtresse.

Ainsi Claude semblait incliner aux choses honnêtes, tandis que l'empire était poussé vers les choses infâmes, et lui-même était entraîné avec l'empire.

C'est Messaline surtout, avec Narcisse et les autres affranchis, qui continuait de tout précipiter par ses brigandages. Elle avait mis à prix les charges, les commandements, les provinces, l'État tout entier; et en même temps elle effrayait Rome par la fureur de ses débauches. Elle avait fait une sorte d'affiliation de prostitution, où elle fit entrer les grandes dames de Rome. Si leurs maris consentaient à ces turpitudes, elle leur prodiguait toutes les faveurs; s'ils résistaient, l'exil ou la mort.

Et pour s'assurer mieux encore la liberté de ses

vices comme de ses crimes, elle égala la corruption de Claude à la sienne, en lui jetant des concubines qui captivaient et endormaient son idiotisme, tandis qu'elle étalait dans son palais toutes les souillures. Parfois même Messaline lui arracha des ordres pour donner de la sécurité à ceux qui hésitaient à se livrer à sa passion par la crainte de César ; comme il arriva pour l'histrion Muester, qui s'effrayait des horribles faveurs de Messaline, et que Claude rassura en lui prescrivant d'obéir à sa femme en tous ses désirs. Hideux spectacle ! le maître du monde et sa femme, l'un hébété, l'autre frénétique, tous les deux salis de débauches, et le monde courbé sous ce double empire de l'idiotisme et de la fureur !

Puis, comme il arrive, à la volupté s'ajouta la cruauté. Les passions de Messaline étaient mêlées d'une jalousie féroce. Déjà elle avait sacrifié Julie, fille de Germanicus; une autre Julie, fille de Drusus, fils de Tibère, fut également sa victime. Cette Julie était fille de Livilla, et elle s'était mêlée aux trames de sa mère avec Séjan contre son propre mari Néron, fils de Germanicus. L'expiation tardive lui vint de Messaline, qui la fit mourir, sans que l'histoire explique autrement que par la jalousie la cause de cette mort : elle dit seulement que Messaline choisit un supplice atroce, la faim [1].

[1] Sénèque, dans un jeu satirique sur l'apothéose de Claude, *de Morte. C. Cæl.* Ed. Elz. Lugd., CLƆIƆCXXXIX., tom. II. Voy. — Tillemont., art. XIII. — Suétone se tait sur le supplice.

Au moment où se déployaient dans Rome ces ignominies, Claude eut la fantaisie de s'essayer à la guerre et de se donner ainsi l'éclat du triomphe. César, dit Tacite, avait autrefois montré plutôt que transmis la Bretagne ; c'était une région inconnue plutôt qu'indomptée ; et toutefois la puissance romaine s'y était déjà fait sentir. Auguste avait soumis ses rois à des tributs ; mais sa politique avait affecté d'attacher peu d'intérêt à une conquête qui semblait n'offrir pas un prix suffisant de la victoire. Tibère avait suivi cette politique ; quant à Caligula, tout pour lui s'était borné à étaler sur les rivages de l'océan gaulois les apprêts d'une expédition qui s'était achevée par une conquête de coquillages.

Claude passa outre. Des rois bretons se faisaient la guerre ; l'un d'eux, que les histoires appellent Vericus (Veric), ayant été chassé de l'île, implora les armes romaines, et Claude ordonna de jeter une armée sur la Bretagne, se réservant d'aller prendre part à ses combats s'ils étaient heureux.

Aulus Plautius, « qui commandait apparemment dans la basse Germanie au lieu de Gabinius[1], » eut l'ordre de conduire ses légions à cette guerre ; elles s'en effrayèrent comme d'une guerre à faire dans un autre monde. L'affranchi Narcisse crut bon d'aller en personne les animer par des harangues ; mais dès qu'il parut au tribunal de Plautius, les soldats se mirent à

[1] Tillemont, art. XIII.

crier : *Oh! les saturnales*[1]*!* lui rappelant son état d'esclave et montrant ainsi un reste de dignité dans l'abaissement de toutes les âmes. Ils refusèrent de l'entendre et se déclarèrent prêts à suivre leur général.

Alors se fit l'expédition. Les Bretons ne s'attendaient pas à être attaqués dans leur île. Plautius put s'établir aisément sur la Tamise, et il manda à Claude qu'il pouvait venir achever la victoire. Claude laissa Rome à Vitellius, qui était consul ; il traversa les Gaules de Marseille à Gessoriacum (Boulogne-sur-Mer); de là il traversa l'Océan et s'en alla jouir des succès que Plautius lui avait préparés. Dion raconte qu'il y eut des batailles; Suétone dit qu'il n'y en eut pas. Mais tous les peuples accoururent, se déclarant vaincus, et Claude se fit proclamer *imperator* par les légions. Son apparition n'avait été que de seize jours. Il reprit le chemin de l'Italie, après avoir envoyé ses deux gendres, Pompeius Magnus et Silanus, au sénat, pour annoncer d'avance ses victoires. Le sénat aussitôt lui décerna tous les honneurs, le triomphe, le surnom de Britannicus pour lui et pour son fils, deux arcs de triomphe, l'un à Rome, l'autre dans les Gaules, au lieu d'où il était parti pour cette grande conquête, et enfin une fête anniversaire pour en perpétuer la gloire. En même temps on décernait à Messaline tous les honneurs de Livie, mère de Tibère.

An de R. 795. *De J. C.* 44. — *Consuls*, *L. Quin-*

[1] « Io Saturnalia ! » En français militaire : *Oh ! cette farce !*

tius Crispinus II et M. Statilius Taurus. — Les histoires racontent la magnificence du triomphe de Claude[1]. Suivi d'un royal cortége, il s'en alla gravir à genoux, selon l'usage, les degrés du Capitole; Messaline parut dans cette pompe, portée sur un char splendide, et Rome oublia dans les fêtes les hontes que couvrait cet appareil de gloire.

Pour perpétuer son triomphe sur l'Océan, Claude voulut qu'une couronne navale fût placée à côté de la couronne civique qui ornait le frontispice de son palais. Pendant ce temps, les Bretons vaincus reprenaient les armes, et Plautius avait à faire une guerre véritable. Elle dura quatre ans encore, et Vespasianus y brilla par des faits d'armes qui commencèrent sa renommée : « Il était, dit Tacite, montré à l'avenir[2]. »

Peu d'événements détournaient d'ailleurs l'attention de Rome. Claude remit au sénat les provinces d'Achaïe et de Macédoine, que Tibère lui avait ôtées.

Il rendit aux questeurs la garde du trésor public, qu'on avait donnée aux préteurs.

Il donna le titre de roi à un prince établi dans une principauté des Alpes, vers le mont Cénis, et qui avait pris le nom de Julius Cottius pour plaire à Auguste. Ce prince s'était fait aimer des peuples, et son nom de Cottius est resté longtemps comme gravé sur les montagnes cottiennes, où s'exerça doucement son autorité.

[1] Suet., 17. — Dio.
[2] « Monstratus fatis Vespasianus. » (Tac., *Agricola*.)

Ce que l'histoire note[1] encore, c'est un acte de défi envers les affranchis de Claude. Venbonius Silo était proconsul dans la Bétique; il déplut aux maîtres du palais et il fut rappelé; ils le firent même chasser du sénat : le fier proconsul mit en vente sa robe de sénateur.

An de R. 796. De J. C. 45. — Consuls, Cn. Vinicius II et T. Statilius Taurus Corvinus. Ce Vinicius, consul était le mari de Julie, fille de Germanicus, que Claude à son début avait fait mourir.

L'année fut encore stérile; ce sont d'ordinaire des temps heureux que ceux qui, sous la tyrannie, s'écoulent sans bruit. Mais Rome était tout entière aux débauches, et le pire des malheurs, c'est ce degré de corruption où s'engourdissent à la fois les oppresseurs et les opprimés.

Claude s'ennuyait aux formalités de l'empire. Il supprima le serment que devaient faire les sénateurs; un seul aurait désormais à jurer pour chaque ordre du sénat.

Claude restreignit le droit d'élever des statues; Rome en était peuplée; il voulut que nul ne pût ériger une statue sans la permission du sénat.

Il y eut aussi un essai de punition contre les spoliateurs des provinces. A l'occasion d'un gouverneur frappé d'exil pour ses pillages, Claude rappela d'anciens décrets qui voulaient que les magistrats, au sortir

[1] Amm. Marcellin.

d'une charge publique, restassent quelque temps dans la condition privée, afin que les peuples qu'ils auraient foulés pussent exercer contre eux des poursuites, ce qui fait entendre qu'une inviolabilité légale était acquise à Rome aux magistrats dans toute la durée de leurs charges.

C'est cette année enfin qu'eurent lieu les jeux que Claude avait voués pour son triomphe de l'Océan. De grandes largesses furent faites au peuple; ceux des citoyens à qui l'État faisait des distributions réglées de blé, reçurent de trois cents à douze cents sesterces[1].

An de R. 796. De J. C. 45. — Consuls, Valerius Asiaticus II et M. Julius Silanus. — Une autre année s'ouvre; deux grands noms paraissent dans le consulat. Silanus était frère d'un des gendres de Claude; il était du sang d'Auguste. Asiaticus avait déjà été consul sous Caligula; c'était un des Romains les plus opulents; c'est pourquoi il fuyait l'éclat et redoutait l'envie. Il sortit de charge avant l'année.

Aussi bien l'ardeur des crimes renaissait. Vinicius, qui venait d'être consul, refusa de complaire à la passion de Messaline; elle le fit empoisonner.

D'autre part des desseins d'usurpation fermentèrent dans une tête insensée. Asinius Gallus, fils d'Agrippine, première femme de Tibère, et ainsi frère de Drusus, se crut appelé à être empereur. C'était un homme sans valeur, petit, difforme et ruiné; il crut

[1] De 58 fr. 44 c. à 243 fr. 50 c., selon M. Letronne. — Un peu plus, d'après les évaluations de M. Girod. *Dict. des Monnaies.*

que son nom lui suffisait. On surprit ses trames, qui étaient ridicules, et on se contenta de l'envoyer en exil.

Cette année, la Thrace, qui avait toujours eu ses rois, fut réduite en province romaine[1]. Nous l'avons vue précédemment partagée entre Rhœmétalcès et Cothys. A la mort de Cothys, Rhœmétalcès s'était saisi de la Thrace entière, et Caïus avait envoyé un fils de Cothys régner sur la petite Arménie. Puis Rhœmétalcès périssait de la main de sa femme, et la Thrace passait dans l'empire.

An de R. 798. De J. C. 47. — Consuls, Tib. Claudius Cæs., Aug. Germanicus IV et L. Vitellius III.—Le règne se déploie; l'imbécillité, la perversité, la cruauté se mêlent; Claude est consul pour la quatrième fois; il a pour collègue Vitellius, consul pour la troisième fois; il veut être en même temps censeur, et il s'associe ce même Vitellius, digne de ses faveurs par la lâcheté de ses adulations envers Messaline et ses affranchis.

La censure, si grave autrefois, n'était qu'un vain nom dans l'empire. Auguste s'en était attribué les priviléges, dont le plus glorieux était la désignation des sénateurs, avec le contrôle des mœurs publiques. Claude affecta de donner du sérieux à une charge devenue sans objet dans un État où le sénat n'était qu'une réunion d'esclaves, et où les honneurs étaient le prix de la débauche.

[1] Tillemont, d'après la Chron. de saint Jérôme.

Plusieurs sénateurs furent rayés du tableau, et ils se hâtèrent d'accepter cette flétrissure comme un don de la liberté. En même temps on vit appeler au sénat un inconnu qui vivait dans la retraite à Carthage. Tout n'était que caprice. Un chevalier avait reçu une note infamante; ses amis se firent, pour lui, suppliants; Claude consentit à ce que la note fût effacée, « mais que la rature paraisse, » ajouta-t-il. Dans la censure des mœurs, tout fut plein de contraste et d'arbitraire; clément pour les infamies, il fut âpre pour les légèretés; il essaya pourtant d'être sévère contre le luxe; il fit mettre en pièces un char d'argent exposé en vente; puis il s'amusa à des soins de police puérile; et pendant ce temps, Messaline courait à ses turpitudes accoutumées, les assaisonnant de meurtres, cette dernière volupté des corrompus.

Elle imagina un complot tramé contre l'empereur, et elle y mêla le gendre même de Claude, Pompeius Magnus, mari d'Antonia, sa fille aînée. Ce Pompeius n'était pas de la race du grand Pompée; il y était entré, semble-t-il, par adoption[1]. Ses mœurs étaient horribles, comme celles de la plupart des patriciens; Messaline n'eut pas à le faire juger, elle l'envoya égorger dans son lit; la langue chrétienne ne sait pas dire en quel état l'infâme reçut la mort[2]. Messaline avait enveloppé dans le complot Crassus Frugis, père de Magnus, et Scribonia, sa mère; elle leur fit également donner la

[1] Tillemont., art. XVI.

[2] Lisez Suétone, si vous osez, ou plutôt ne le lisez pas, il fait horreur.

mort. Le docte Tillemont dit la chose en ces termes : « Claude fit aussi mourir Crassus, son père, et Scribonia, sa mère, quoique Crassus lui fust, dit Sénèque, parfaitement semblable, c'est-à-dire aussi beste que lui, et assez pour estre empereur[1]. » Mais rien ne protégeait, ni la vertu ni l'infamie, ni la *bestise*.

Et ici, grâce au ciel, voici reparaître Tacite; ses récits nous ont manqué dans une période de quinze années; ils nous reviennent à point, lorsque notre langue serait inégale à la flétrissure de tant d'horreurs.

Il y avait alors à Rome une femme célèbre par sa beauté, mais aussi par ses vices, Poppæa, fille de Poppæus Sabinus, ancien consulaire, revêtu sous Tibère des ornements du triomphe. Poppæa avait allumé la jalousie de Messaline en lui disputant ses conquêtes, et surtout les plus viles. Elle lui avait enlevé le pantomime Mnester, que Messaline pensait s'être assuré tout entier, en lui faisant donner par Claude l'ordre de lui obéir sans réserve; de là ses méditations de vengeances. Valerius Asiaticus, que nous avons vu sortir du consulat, pour chercher la sécurité dans le silence, avait sa part des faveurs de Poppæa; c'est en le frappant que Messaline songea à frapper sa rivale. Elle chargea Suilius, un délateur destiné à être célèbre, de les accuser l'un et l'autre, et lui adjoignit pour cet office Sosibius, un Grec, précepteur de Britannicus.

Sosibius devait, par forme de zèle, avertir Claude

[1] Till., art. XVI.

du péril de la puissance et des richesses dans un particulier. « Asiaticus avait été le principal conseiller du meurtre de César; il n'avait pas craint l'éclat de cet aveu en pleine assemblée du peuple, et il avait de la sorte provoqué la gloire de son attentat. De là sa popularité dans la ville et son renom dans les provinces; en ce moment il se préparait à s'en aller solliciter les armées dans la Germanie. Né à Vienne, et soutenu par une parenté nombreuse et puissante, il lui serait aisé de soulever des peuples qui tenaient à lui par une commune origine. »

Ainsi Sosibius devait effaroucher l'esprit de Claude; et il n'en fallut pas davantage en effet. Asiaticus était à Baïes, dans ses villas; Crispinus, préfet du prétoire, fut envoyé avec des soldats, comme pour une entreprise de guerre, et il le ramena chargé de chaînes.

Alors commença l'instruction, non pas devant le sénat, mais dans la chambre de Claude, en présence de Messaline, Suilius accusant Asiaticus de corruption des soldats, soit par l'argent, soit par la débauche, puis ajoutant à ce premier crime l'adultère de Poppæa, et enfin l'infamie de ses mœurs. C'est ici tout un drame joué à la hâte dans le palais. Asiaticus se défendit de manière à étonner Claude et à faire pleurer Messaline. Mais la furieuse sortit de la chambre pour cacher ses larmes, recommandant à Vitellius d'empêcher que l'accusé ne lui échappât. Et en même temps elle courut hâter la perte de Poppæa par d'autres manéges.

Vitellius joua son rôle; il se mit à pleurer sur Asiaticus, rappelant leur vieille amitié, disant avec quelle émulation ils avaient l'un et l'autre servi Antonia, mère de César, glorifiant ses récents exploits contre la Bretagne, appelant sur lui la clémence et arrivant, pour marque de pitié, à demander que la grâce fût laissée à cet ami criminel de choisir sa mort. Claude se laissa aller à cette miséricorde; Asiaticus la reçut avec fierté, et il s'en alla se préparer à mourir par le bain et par un joyeux repas, disant toutefois qu'il lui eût été plus glorieux de périr par la perfidie de Tibère ou par la violence de Caïus, au lieu de succomber sous le manége d'une femme et sous la parole impudique de Vitellius. Après quoi il s'ouvrit les veines en vue du bûcher; mais il demanda que le bûcher fût mis ailleurs, afin que la fraîcheur de ses arbres ne fût pas ternie par la fumée. Il y avait en ces morts païennes un mépris qui était tout ce qui restait de force aux âmes amorties par les jouissances.

Pendant ce temps, Messaline veillait sur la mort de Poppæa. Elle lui avait envoyé des affidés pour lui faire peur de la prison, et l'exciter à préférer une mort volontaire; et telle était l'ignorance de Claude, dit Tacite, que quelques jours après, ayant à dîner Scipion, le mari de Poppæa, il lui demanda pourquoi il était venu sans sa femme; à quoi Scipion répondit « qu'elle n'était plus [1]. »

Ce ne fut pas toute la honte de la tragédie. Le sénat

[1] Tac., *Ann.* lib. XI.

était convoqué; il fallait à Suilius d'autres coupables. Deux frères, chevaliers romains, du nom de Petra, furent accusés : leur maison avait servi de rendez-vous à Valerius et à Poppæa; et pour comble, l'un des deux avait eu un songe d'affreux présage : il avait vu Claude orné d'une couronne d'épis, mais les épis renversés, ce qui était une annonce de disette; d'autres disaient que ce qu'il avait vu, c'était une couronne de pampre aux feuilles blanches; ce qui pronostiquait la mort de Claude à l'automne; et quoi qu'il en soit, dit encore Tacite, ce songe fit voter la mort des deux frères. Le sénat en même temps décréta en faveur de Crispinus quinze cent mille sesterces et les honneurs de la préture. Vitellius fit ajouter un million de sesterces pour Sosibius, gratification des préceptes qu'il donnait à Britannicus, des conseils qu'il donnait à Claude. Or Scipion prenait part à ces délibérations du sénat; et quand ce fut son tour de dire son opinion : « Je pense comme tout le monde, dit-il, sur les crimes de Poppæa; supposez que je vote comme tout le monde; » ingénieux tempérament, ajoute Tacite, entre la tendresse conjugale et la nécessité sénatoriale; » dégradation, faut-il dire, de l'une et de l'autre.

Ce succès avait exalté Suilius; il devint dès lors d'une audace atroce à accuser, et ses pareils imitèrent sa fureur. « Comme le pouvoir des lois et l'office des magistratures étaient concentrés dans le prince, tout devenait une proie, » dit Tacite. « Aussi nulle marchandise ne fut vénale, ajoute-t-il, comme la perfidie des avo-

cats. Ils trafiquaient même de leurs clients, et un chevalier romain, nommé Sancius, qui avait payé à Suilius quatre cent mille écus, ayant appris ensuite qu'il en était trahi, alla se tuer sous ses yeux pour toute plainte de sa prévarication. »

Il y eut cependant un essai de répression de cette vénalité. Silius, consul délégué, proposa au sénat de remettre en vigueur la loi Cincia, qui, d'après les vieilles coutumes, interdisait à un avocat de recevoir de l'argent ou des dons pour plaider une cause. Claude laissa le sénat faire des discours sur ce sujet. Silius fut éloquent comme s'il eût parlé en des temps de vertu, et il cita les vieux noms de Pollion, de Messala, ou les noms récents d'Aruntius et d'Eserninus, qui n'avaient point vendu leur éloquence.

Suilius et un autre, nommé Cossutianus Capito, dirent que les vieux avocats enrichis par les guerres civiles, ou les avocats plus récents enrichis par les héritages, avaient pu être généreux; mais n'avait-on pas aussi des exemples tout opposés, et ne savait-on pas ce que les Clodius et les Curius faisaient payer leurs harangues? Pour eux, ajoutaient-ils, ils étaient des sénateurs modestes et ils ne demandaient, dans un temps pacifique, que les bénéfices des travaux de la paix. Si on supprimait le prix des études, les études mêmes seraient abolies.

Claude laissa ce débat se clore par un tempérament; on restreignit à dix mille sesterces l'argent que pourraient recevoir les avocats; mais les accusateurs purent

garder l'effronterie des délations et la licence des convoitises. Cependant il resta quelques exemples d'orateurs épris de leur art, et tel était le souvenir d'honneur survivant dans l'école, que Quintilien pouvait plus tard examiner s'il est permis aux avocats de tirer profit de leur ministère; mais cette générosité n'est dans tous les temps qu'une théorie, la vraie dignité ne condamne que les trafics de la parole et la défense des causes infâmes.

Tacite rapporte *aux mêmes consuls* la célébration des jeux séculaires, et il dit que l'année est la 800e de Rome. Les supputations de Caton sont différentes; ce sont celles que les historiens modernes ont suivies [1]. D'ailleurs Auguste avait célébré les mêmes jeux en l'année 735; ces inégalités ne changent rien au cours des événements. En ces jeux parut notre historien Tacite, comme faisant partie d'un collége de quinze prêtres chargés des solennités sacrées; il était alors préteur. Au cirque, les enfants des familles patriciennes représentèrent le jeu de Troie; parmi ces enfants on voyait Britannicus, le fils de Claude, et L. Domitius, qui devait être Néron. La faveur populaire se porta tout entière sur celui-ci; des récits étranges couraient à son sujet dans le peuple; on disait que des dragons avaient gardé son enfance, et lui-même racontait qu'il avait vu un serpent dans son berceau. Mais, indé-

[1] Rollin et Crevier. — Tillemont, le plus savant de tous, désigne l'année présente comme la 796e, et nous suivons cette autorité.

pendamment de ces fables, il était petit-fils de Germanicus, dont la mémoire était toujours aimée, et on se plaisait à voir ce reste viril d'un grand nom. Sa mère Agrippine appelait aussi l'intérêt par la pensée des dangers que lui pouvait faire courir la férocité de Messaline; ainsi s'expliquait une faveur qui était, dit Tacite, comme un présage.

Messaline, toutefois, songeait moins en ce moment à machiner des crimes et à trouver des accusateurs, qu'à poursuivre l'objet d'une passion nouvelle et furieuse. C. Silius était le plus beau des jeunes Romains; Messaline s'était éprise de lui avec une si folle ardeur, qu'elle l'avait arraché par la répudiation à son épouse Junia Silana, une noble femme, pour s'assurer de lui par un adultère sans rivalité[1]. Silius avait à la fois la conscience de l'infamie et du péril de cette passion. Mais la résistance eût été la mort, et d'autre part, ce lui était une consolation, dit Tacite, de penser qu'il était facile de tromper Claude, et aussi de recevoir de grands prix de sa complaisance, et de jouir enfin du présent en se confiant à l'avenir. Quant à Messaline, elle ne mettait pas de mystère en sa faveur; on la voyait, suivie de grands cortéges, s'en aller dans la maison de Silius, au dehors s'attacher à ses pas, lui prodiguer les dons, les honneurs; et bientôt esclaves, affranchis, la cour entière du prince alla s'étaler chez l'adultère, comme si toute une révolution s'était consommée dans sa fortune.

[1] « Vacuo adultero poliretur. » (Tac., *Ann.* XI, 12.) Quelle langue !

Pendant ce temps, Claude, sans se douter des souillures de sa maison, faisait son office de censeur; il publia des édits sévères contre la licence des théâtres, à l'occasion d'insultes jetées à Pomponius, un consulaire, auteur de poëmes scéniques, ainsi qu'à des femmes illustres; il contint par une loi la fureur des créanciers qui prêtaient aux fils de famille en vue de la mort des pères; il construisit de nouveaux aqueducs[1]; il s'occupa même de l'alphabet, où il fit entrer trois lettres nouvelles[2], et enfin il fit des règlements pour raviver l'antique science des aruspices, qui allait, dit Tacite, s'éteignant par l'invasion des superstitions étrangères, c'est-à-dire peut-être par l'introduction de la lumière chrétienne que la parole de saint Pierre avait fait luire[3], et aussi par la chute des croyances qui avaient fait la force de la vieille société. Tout était prospère, il est vrai, mais il fallait, disait Claude, en bénir les dieux, et empêcher que les rites sacrés, gardés avec ambiguïté, ne s'altérassent par l'oubli dans la jouissance des plaisirs. De là un sénatus-consulte, qui remit aux pontifes le soin de renouveler et de confirmer la science des aruspices.

Cette prospérité dont parlait Claude n'était pas telle que des projets de crime ne troublassent à chaque moment l'empire. Un chevalier romain, Cn. Nonius, fut découvert portant un glaive dans une foule em-

[1] Voy. Tac., sur ces aqueducs, et les notes *var.* XI, 13.
[2] *Ibid.*
[3] C'est une remarque de Tillemont.

pressée autour du prince. On le livra aux tortures; il avoua son dessein, mais nia qu'il eût des complices.

Telle était la situation de Rome. Au loin, quelques événements avaient agité le monde. L'Orient était dans la confusion. Artabane, roi des Parthes, qui avait autrefois menacé Tibère, avait vu tomber sa fortune; ses sujets l'avaient détrôné, et avaient mis Cinname à sa place. Il était allé implorer le secours d'Isatès, roi de l'Adiabène, qui sut employer la négociation au lieu des armes, et détermina les Parthes à le rétablir. Mais Artabane ne jouit pas longtemps de ce retour; peu après il périssait, ainsi que sa femme et son fils, par le crime de son frère Gotarzès. Celui-ci par ses barbaries révolta les Parthes, et un autre frère d'Artabane, nommé Bardanès, accourut pour venger son père. Les deux frères allaient se combattre dans la Bactriane; mais, ni l'un ni l'autre n'osant compter sur leurs armées, ils transigèrent; Gotarzès céda le trône et se retira dans l'Hircanie.

A ce moment, paraît-il, d'après Tacite, Mithridate d'Ibérie était encore à Rome. Claude le laissa s'en aller profiter de l'anarchie des Parthes pour recouvrer sur eux l'Arménie. Bardanès, de son côté, devenu roi, était tenté par l'occupation de ce royaume. Mais Vibius Marsus, qui gouvernait en Syrie, le menaça des armes romaines; Bardanès, toutefois, parut dans les plus puissantes préfectures. Et de son côté Gotarzès, qui regrettait le trône, avait levé des troupes et avait marché contre son frère; une rencontre eut lieu sur le

fleuve *Erindis*[1]; Bardanès fut vainqueur; tout se soumit à lui, jusqu'au fleuve *Syndès*[2], qui sépare les Dahes et les Ariens. Mais là s'arrêta sa fortune. Les Parthes, quoique victorieux, n'aimaient point ces guerres lointaines; Bardanès fut obligé de rentrer en son royaume, fier de ses victoires, traînant les dépouilles des nations vaincues, étalant des tributs que nul des Arsacides n'avait jamais obtenus d'elles; ce fut sa ruine. Devenu d'un orgueil féroce, il fut un objet de haine, et il finit par être assassiné à la fleur de l'âge; roi digne de briller parmi les vieux rois, dit Tacite, s'il avait su se faire aimer de ses peuples, comme il se fit redouter de ses ennemis.

Les Parthes, à sa mort, hésitèrent dans le choix d'un roi. Gotarzès se fit élire; mais il fut lui-même bientôt odieux pour ses actes féroces, et les Parthes envoyèrent à Rome supplier qu'on leur donnât Meherdate, petit-fils de Phraate, leur ancien roi. C'était le commencement d'événements qui devaient devenir plus complexes encore.

Chez les Chérusques, les guerres du dedans et du dehors avaient épuisé le sang des vieux rois; il n'en restait qu'un rejeton, fils de ce frère d'Arminius, nommé Flavius, qui avait donné le premier exemple des défections, et en servant sous les aigles romaines,

[1] Ad amnem Erinden. Ryckius conjicit: *Charindam*, qui a Ptolomæo 6, 2, inter Hyrcaniam et Mediam ponitur, memoratus etiam Ammiano 23, 6. » (Notes sur Tacite. Ed. P. F. de Calonne, 1824.)

[2] XI, 10.

avait pris un nom qui était comme un déni de sa patrie. Son fils avait été élevé à Rome; et il se nommait Italus. Rien de chérusque ne restait dans la famille du grand Arminius, tout était devenu romain, même le nom; et cependant c'est cet Italus que les Chérusques, dépourvus de roi, envoyèrent demander à César. Claude le leur donna comblé de dons, et il l'excita à s'en aller résolûment prendre possession de la gloire de ses aïeux; il était, lui dit-il, le premier qui, né à Rome, non comme otage, mais comme citoyen, fût appelé à un royaume étranger!

Italus fut d'abord reçu avec enthousiasme. Les habitudes romaines, mêlées d'élégance et de débauche, plurent aux barbares, et il fut quelque temps populaire. Puis vinrent les murmures, par le souvenir d'Arminius et le contraste des trahisons de son frère. Les vieux chefs de faction remuèrent aisément un reste de liberté, et il se fit des révoltes contre lesquelles il eut à combattre. Vainqueur, il devint tyran, et les Chérusques, de nouveau révoltés, parvinrent à l'expulser; mais il reparut, aidé des Langobardiens (Lombards), et tour à tour triomphant et abattu, « par la prospérité comme par l'adversité, il était la ruine des Chérusques[1]. »

Les Romains laissèrent les Chérusques se dévorer eux-mêmes; il n'en fut pas ainsi des Cauques, que n'affaiblissait pas l'anarchie. Sanquinius, qui comman-

[1] Tac., *Ann.* lib. XI, 16 seqq.

quer l'ennemi? Si la guerre était malheureuse, la république en souffrirait; si elle était heureuse, un homme seul en aurait la gloire, chose menaçante pour la paix et dangereuse pour un prince inerte. » Làdessus Claude envoya l'ordre d'arrêter l'expédition et de ramener les légions en deçà du Rhin. Corbulon resta morne à la lecture des lettres; redoutant à la fois les soupçons du prince, le mépris des barbares, la moquerie des alliés, il laissa seulement échapper ces mots : « Heureux autrefois les généraux romains! » et il donna le signal de la retraite.

Toutefois, pour occuper ses soldats, il leur fit creuser un canal de vingt-trois milles entre la Meuse et le Rhin, destiné à éviter les caprices dangereux de l'Océan[1]. Claude lui décerna les ornements du triomphe.

Peu après, le même honneur était accordé à Quinctus Rufus, qui commandait aussi sur le Rhin, et dont la gloire se bornait à avoir employé ses légions à ouvrir des mines dans le pays de Martiacum (Marbourg) pour chercher des veines d'argent; travail rude et ingrat, déjà toléré en plusieurs provinces, mais contre lequel se récriaient les soldats. Quelques-uns pensent que ce Quinct. Rufus est le même que Quinte Curce, l'historien fleuri d'Alexandre. Tacite se borne à dire

[1] Tac., *Ann.* lib. XI, 16 seqq. Les commentateurs ne s'entendent pas sur la désignation de ce canal. Cellarius et Cluvier disent qu'il s'ouvrait à Leyde, passait à Delft et à Maesland, et arrivait à Sluys sur la Meuse. Ryckius le nie. Le doute est profond. Voy. Tacite. Éd. Varior. et Édit. de Calonne. « On croit, dit Tillemont, que c'est le canal de Fliet, qui va depuis Sluis sur la Meuse, jusqu'à Leiden, sur le Rhin. » (Art. XVIII.)

de lui des choses romanesques, et il le traite avec peu d'honneur. Fils de gladiateur, des apparitions étranges lui révélèrent sa fortune. Il devint questeur, et puis il disputa la préture aux premiers de Rome; Tibère la lui assura par son suffrage, en disant, pour cacher son origine, qu'il était fils de lui-même. Il arriva de la sorte à une vieillesse comblée d'honneurs : « Adulateur envers ses supérieurs, arrogant envers ses inférieurs, difficile envers ses pareils, on le vit tour à tour revêtu du pouvoir consulaire, orné du triomphe, et enfin il obtint la province d'Afrique, vérifiant ainsi les présages qui avaient annoncé l'éclat de sa vie[1]. »

Sous les mêmes consuls, P. Dolabella fit prescrire par un décret que les jeux des gladiateurs seraient désormais célébrés tous les ans aux frais de ceux qui auraient obtenu la questure. C'était, selon Tacite, l'indice d'une altération des mœurs. La questure était jadis le prix de la dignité ; ce décret en faisait le prix de l'argent.

En même temps, Aulus Plautius revenait de son gouvernement de la Bretagne; Claude lui fit décerner le petit triomphe. Ostorius Scapula alla commander à sa place.

[1] Tac., *Ann.* lib. XI.

CHAPITRE IV

Claude continue d'exercer la censure. Acte de censure qui va changer l'état civil du monde entier. Rome manque de sénateurs. Les Éduens sont admis au sénat. Droit sénatorial bientôt étendu à tous les peuples. — Clôture du Lustre. — Claude apprend les souillures de sa maison. Messaline est arrivée au dégoût; elle poursuit des voluptés inconnues. Femme de l'empereur, elle se marie à Silius. Horreur dans le palais. Drame sinistre. Délire de Messaline. — Révélation. Messaline suppliante. Elle est mise à mort. — Claude s'affaisse dans l'idiotisme. Anarchie domestique. Mariage de Claude avec sa nièce Agrippine, fille de Germanicus. Premier exemple du mariage d'un oncle avec sa nièce. Étonnement dans Rome. Discours de Claude au sénat. Décret du sénat. Jugement de Tacite. — Les violences paraissent. Vengeances d'Agrippine. Agrippine domine l'empire. Elle fait accepter son fils Domitius au détriment de Britannicus. — Règne des affranchis. Pallas maître de l'État. Scènes de palais. Lâcheté publique. Envoyés des Parthes demandant un roi contre Gotarzès. Cassius, gouverneur de Syrie, est chargé de leur mener Meherdate. Guerres civiles des Parthes. Vologèse roi. — Autres troubles en Orient. Mithridate dans le Bosphore secoue le joug romain. Il est vaincu et mené à Rome. Fierté du roi vaincu. Un autre Mithridate en Arménie. Commencements de tragédies, Rhadamiste et Zénobie. — Émotion sur le Rhin. — Événements sur le Danube. Événements plus considérables dans la Bretagne. Triomphe magnifique. Vaincu suppliant. — Révolutions dans la Judée. Caractère du roi Agrippa. Premières persécutions de saint Pierre. Mort soudaine d'Agrippa. Les Juifs à Rome objets de haine. Les chrétiens sont confondus avec les juifs. Miracles et martyrs. Le christianisme se lève de toutes parts. Courses de saint Paul dans toute la terre. Dispersion des apôtres. Saint Pierre à Rome. Deux sociétés en présence. — Suite du règne. Décret du sénat. Punition des femmes qui se prostituaient à leurs esclaves. Lâcheté sénatoriale. Honneurs décernés à Claude et à Pallas. — Spectacles monstrueux. — Mariage

de Domitius avec Octavie, fille de Claude. Domitius, déjà appelé Néron, est montré aux Romains comme une espérance. — Agrippine arrache à Claude des actes infâmes. — Changement dans le droit administratif des provinces. — Prodiges et présages. Tout annonce une fin sinistre, Agrippine fait tout trembler. — Rôles de femmes. — Rivalités d'affranchis. — Agrippine craint de voir l'empire échapper à son fils Néron. Elle précipite son dessein. Claude est empoisonné. Néron est montré aux prétoriens. — Jugements.

An de R. 799. *De J. C.* 48. — *Consuls, A. Vitellius et L. Vipstanus*, selon Tacite *Vipsanius*. — La censure de Claude continuait; il avait toujours pour collègue L. Vitellius, ce lâche instrument de crime; c'est le fils de ce dernier qui maintenant est consul; plus tard, dans la même année, son frère aîné, nommé aussi L. Vitellius, prendra le consulat à sa place.

A cette année se rapporte un acte de censure qui devait changer l'état civil du monde entier.

Il paraît que les sénateurs manquaient à Rome; comme on délibérait pour compléter le sénat, les principaux de cette partie de la Gaule qu'on appelait *chevelue* (comata), invoquant leur vieille alliance et leur vieux droit de cité, sollicitèrent le droit d'arriver à Rome à tous les honneurs, et ce fut aussitôt dans la ville et dans le palais une rumeur étrange. Cette question remuait toute la constitution de l'empire. « L'Italie était-elle tellement malade qu'elle ne pût fournir à sa ville le renouvellement de son sénat? Jadis les indigènes s'étaient suffi à eux-mêmes, et on n'avait pas à regretter cette tradition. Combien d'exemples attes-

taient ce qu'avait produit la race romaine pour la vertu et pour la gloire! Était-ce peu que les Vénètes et les Insubres eussent envahi le sénat, si des légions d'étrangers ne venaient encore l'assiéger comme pour le mettre en servage? Quels honneurs resteraient donc à ce qui survivait de nobles dans Rome, ou de pauvres patriciens dans le Latium? Allait-on livrer l'empire à ces riches, dont les pères et les aïeux, chefs de peuples ennemis, avaient exterminé nos armées et tenu le divin César assiégé dans Alise? C'étaient là des faits récents; que serait-ce si on remontait au souvenir du Capitole et de l'autel romain [1]? Qu'ils jouissent, ces étrangers, du titre de bourgeoisie, mais qu'ils ne profanent pas les honneurs des pères et la dignité des magistratures. »

Ainsi parlait-on dans Rome, et Claude entendit ces murmures. Aussitôt il convoqua le sénat, et il y prononça un discours en sens contraire. Ce discours, gravé sur l'airain, a été conservé tel qu'il fut prononcé sans doute [2], mais Tacite l'a traduit en sa langue, et c'est ce texte qu'a lu la postérité. « Mes ancêtres, disait Claude (et le plus ancien de tous, d'origine sabine, fut admis à la fois dans la cité romaine et dans le patriciat), mes ancêtres me sollicitent de régir la chose publique par les mêmes maximes, en transférant ici tout ce qui est

[1] Il y a ici une lacune dans Tacite.

[2] « Quæ oratio principis, memoriæ causa, Lugduni habita celeberrima urbe Galliarum, et in æs incisa. Tabula manet illic etiam nunc. » (Lips., *Not.* in Tac.)

excellent ailleurs. Et comment ignorer que les Jules sont venus d'Albe, les Coruncanius de Camerium, les Porcius de Tusculum, et sans monter jusqu'aux vieux temps, que le sénat s'est recruté dans l'Étrurie, dans la Lucanie, dans l'Italie entière? » Et après ce début il montrait comment Rome, par la victoire, s'était assimilé tous les peuples, et comment l'empire fatigué trouvait une force dans l'adjonction des provinces les plus énergiques. Avait-on regret que les Balbus lui fussent venus d'Espagne, et que des hommes non moins illustres lui fussent venus de la Gaule Narbonnaise? Puis il citait les Lacédémoniens et les Athéniens, qui avaient péri, malgré leur vaillance, pour avoir rejeté leurs vaincus comme étrangers, à l'inverse de Romulus, qui des ennemis avait fait des citoyens. Et enfin il ajoutait :

« Des étrangers ont régné sur nous. Quelques-uns s'imaginent que c'est chose récente de voir les fils d'affranchis remplir des magistratures; l'antiquité, au contraire, est pleine de ces exemples. Mais nous avons eu à combattre les Sénones! est-ce que les Volsques et les Eques n'ont jamais eu de guerre avec nous? Nous avons été pris par les Gaulois! n'avons-nous pas donné des otages aux Tusques? n'avons-nous pas passé sous le joug des Samnites? Et encore, si vous rappelez toutes nos guerres, vous n'en trouverez pas qui ait été achevée en moins de temps que la guerre gallique; et vous ne trouverez pas non plus une paix plus ferme et plus sûre que celle qui l'a suivie. Mêlés par les mœurs,

par les arts, par les alliances de famille, qu'ils nous apportent donc leur or et leurs richesses, plutôt que de les garder pour eux, séparés de nous. Tout ce que nous croyons antique, pères conscrits, a été nouveau : les magistrats plébéiens après les patriciens, les Latins après les plébéiens, les Italiques après les Latins ; et enfin cette nouveauté vieillira à son tour, et ce que nous défendons par des exemples sera exemple dans l'avenir [1]. »

C'est ainsi que Tacite fait parler Claude. Le vrai discours est moins ferme [2], mais les raisons sont les mêmes ; ainsi est avérée la liberté des vieux historiens en ce qui concerne les harangues : le plus souvent leur génie fait toute l'éloquence de leurs héros.

Quoi qu'il en soit, l'opinion de Claude domina les murmures et fit la décision du sénat. Les Éduens furent les premiers admis au droit de sénateurs, parce que seuls des Gaulois ils se glorifiaient du titre de fraternité avec le peuple romain. Bientôt ce droit devait s'étendre à tous les peuples à qui Rome avait concédé le droit de cité, et ce fut là comme la fin de la constitution romaine. Bossuet a loué cette transformation, qui, en effet, semblait consommer l'unité du monde sous une même loi : « Quelle facilité n'apportait pas, dit le grand homme, à la navigation et au commerce cette merveilleuse union de tous les peuples du monde

[1] Tac., *Ann.* lib. XI, 24.
[2] Frag. du discours dans le *Commentaire* de Tac., par Just. Lip.

sous un même empire[1] ! » Mais Rome n'en voyait pas moins changer toute sa destinée, puisque maîtresse auparavant de toutes les nations par la concentration de tout le pouvoir aux mains de ses vieilles races, elle allait voir les premiers honneurs passer aux nations qu'elle appelait barbares, si ce n'est que le sénat n'exerçait plus l'empire et que son privilége de dignité n'était plus qu'une servitude.

Claude, en même temps, admit au rang de patriciens ce qu'il y avait à Rome de vieux sénateurs et de citoyens d'origine illustre. Ce fut un acte de censure, motivé sur ce qu'il ne restait plus guère de vieilles familles, ni de celles que Romulus avait appelées familles de premier ordre ou *princières*, ni de celles que L. Brutus avait appelées *secondaires*, ni de celles enfin que le dictateur César, par la loi Cassia, et après lui Auguste, par la loi Sænia, avait élevées[2].

Au nombre des patriciens nouveaux fut Salvius Otho, père de celui qui devait être empereur. Il avait été proconsul d'Afrique, et avait montré des vertus. « Je ne désire pas de fils qui soient meilleurs, » dit Claude en le désignant.

En même temps Claude voulait purifier le sénat, où se trouvaient des hommes d'un nom souillé; pour n'avoir pas à faire acte d'expulsion, il déclara que chacun avait la faculté de se retirer, comme avaient fait quel-

[1] *Disc. sur l'hist. univ.*, chap. VI, l'*Empire romain.*

[2] Je suis Tacite; ce passage est essentiel pour la connaissance de la constitution du patriciat romain.

ques-uns qui ne pouvaient, à cause de leur pauvreté, soutenir la dignité sénatoriale ; ce fut tout le tempérament de la sévérité. Et à cette occasion le consul Vipstanus voulut faire déférer à Claude le nom de père du sénat; le nom de père de la patrie était, disait-il, devenu commun : il fallait des appellations nouvelles pour des services nouveaux. Claude refusa cet honneur comme excessif.

Enfin il fit la clôture du lustre; c'était le dénombrement des citoyens répandus dans tout l'empire ; il s'en trouva selon les uns six millions six cent soixante-quatre mille, selon d'autres, cinq millions huit cent quatre-vingt-quatre mille [1]. Tillemont ajoute, d'après Eusèbe et saint Jérôme, que le recensement de Rome s'éleva à un million sept cent quatre-vingt-sept mille hommes armés ; nombre exagéré, pense-t-il, mais qui, par son exagération même, donne une idée de ce qu'était la population agglomérée dans Rome, non compris les esclaves, dont la multitude était innombrable.

C'est à la fin de ses travaux de censure que Claude apprit les hontes de sa maison, et alors commencèrent des drames sanglants, couronnés par des incestes infâmes.

Messaline, dit Tacite, par la facilité des adultères, était arrivée au dégoût et s'était mise à poursuivre des voluptés inconnues ; et de son côté Silius la pressait de rompre tous les voiles, soit entraînement fatal, soit

[1] Tillemont, art. XV. L'édit. de Tacite de M. de Calonne porte LXIX centena, XLIV millia.

conviction que le remède des dangers courus c'était les dangers mêmes. Fallait-il attendre la vieillesse de Claude? Les voies honnêtes pouvaient convenir à des innocents; mais à une passion sans mystère que restait-il, sinon de se protéger par l'audace? N'avaient-ils pas assez de confidents, intéressés à les seconder par les mêmes terreurs! Ce que demandait Silius, c'était le mariage de Messaline; quant à lui, il adopterait Britannicus; Messaline garderait sa puissance, et Claude, par sa sécurité, était d'avance livré à leur entreprise.

Messaline d'abord hésita, non par amour pour son mari, mais par un retour de crainte sur elle-même. Silius devenu maître, l'adultère ne lui deviendrait-il pas un objet d'aversion? Recherchée, lorsque les difficultés et les périls pouvaient exciter le désir, elle serait, dans la sécurité, estimée à son prix réel[1]. Toutefois, l'idée du mariage la séduisit; c'était une énormité d'infamie, dernier attrait pour les âmes épuisées. Cette pensée l'entraîna; aussitôt elle courut à l'exécution. L'occasion lui sembla propice; Claude s'en allait à Ostie pour un sacrifice; elle, pendant ce temps, se mit à célébrer ses noces avec solennité.

Je suis toujours Tacite, il est magnifique.

« Je n'ignore pas, dit-il, que ce sera comme une chose fabuleuse que, pour quelques-uns, la sécurité ait été si profonde dans une ville où tout est connu et rien n'est secret, qu'un consul désigné ait

[1] Tac , *Ann.* XI, 26 seqq.

pu, à jour fixe et devant témoins, signer un acte avec la femme du prince, comme pour un mariage légitime; et que cette femme ait pu entendre les paroles des auspices, entrer au temple, sacrifier aux dieux, et puis s'asseoir parmi des convives, recevoir les baisers, les tendresses, et enfin donner sa nuit à la liberté conjugale; mais je n'invente rien de romanesque, je raconte ce qu'on dit et ce qu'ont écrit nos pères[1]. »

Cependant l'horreur troubla bientôt le palais et aussi mille terreurs entrèrent dans l'esprit des affranchis de César. Tant qu'un histrion souillait la couche du prince, c'était, disaient-ils, une honte, ce n'était pas un péril. Mais présentement, c'est un noble ambitieux qui se montre, et le mariage couvre d'autres desseins. Et ils se mirent à peser les suites d'une telle entreprise; et quel qu'en fût le succès, ils se voyaient désignés à la mort. Dans ces angoisses, Calliste, Narcisse et Pallas, les trois conseillers de Claude, pensèrent d'abord que ce qui leur était le plus sûr, c'était d'effrayer Messaline par des menaces secrètes; puis deux d'entre eux tremblèrent de se précipiter ainsi d'eux-mêmes au-devant de leur perte, et le troisième enfin conçut une autre pensée, d'aller à Ostie, et là, de trouver une occasion d'instruire Claude sans s'exposer au danger d'être accusateur.

Deux concubines du prince lui furent en aide; par les promesses et par la perspective d'un crédit nou-

[1] Tac., *Annal.* XI, 26 seqq.

veau, si Messaline était renversée, il les poussa dans la délation, tant c'était une témérité redoutable de faire arriver à César la connaissance d'un événement qui s'était accompli dans Rome en plein soleil.

Ces deux femmes, Tacite les nomme Calpurnia et Cléopâtre, s'en allèrent donc jouer leur rôle; l'une, tombant aux pieds de Claude, s'écria que Messaline s'était mariée à Silius; et s'adressant à l'autre, qui était présente: « Ne le sais-tu pas? » lui dit-elle. Et celle-ci ayant confirmé la nouvelle, Claude appelle Narcisse, et Narcisse accourt. Il commence par demander grâce pour n'avoir pas révélé des trahisons précédentes, et même il ne dénoncera pas le crime présent, et il ne parlera pas d'adultère; un autre est en possession de la maison, des esclaves, de tout ce qui fait la grandeur du prince. « Qu'il en jouisse! mais qu'il rende sa femme à César, et qu'il rompe son contrat nuptial avec elle! » Ainsi parle d'abord l'affranchi; puis, s'enhardissant: « Avez-vous eu, du moins, connaissance de votre divorce avec Messaline? dit-il à César, car le peuple, le sénat et l'armée ont vu son mariage avec Silius, et si vous n'avez hâte, le marié est maître de la ville. »

A ces mots, Claude s'étonne et s'épouvante; on appelle Turranius, préfet des subsistances, et Lucius Geta, commandant des prétoriens; des ordres sont donnés pour la défense et pour la vengeance du prince; Claude, toutefois, restait tout tremblant, et on l'entendit demander à plusieurs reprises s'il était encore empereur, et si Silius était encore un simple citoyen.

Et de son côté Messaline, jouissant de son crime, célébrait dans le palais les fêtes de l'automne, consacrées à Bacchus; fêtes de plaisirs furieux, où les femmes s'abandonnaient à tous les délires des Bacchantes; au milieu d'elles, Messaline, la chevelure éparse, et frappant son thyrse, et Silius, couronné de lierre, chaussé du cothurne, emporté par les mêmes fureurs; autour d'eux, un chœur à la passion bruyante, forcenée.

Dans cette étrange folie, Vectius Valens étant monté au haut d'un arbre, on lui demanda ce qu'il voyait au loin. « Je vois, dit-il, venir d'Ostie une tempête atroce. »

Et ce mot, jeté comme au hasard, parut plus tard avoir été comme un présage; Claude, en effet, s'approchait, et la nouvelle en vint tomber au milieu des fêtes de Messaline. Aussitôt chacun se disperse et se cherche un asile; Messaline s'enfuit en ses jardins de Lucullus; Silius, affectant la sécurité, s'en va à ses affaires accoutumées du forum.

Messaline cependant espérait, par ses manéges connus, désarmer la vengeance de Claude. Elle résolut de courir à sa rencontre avec ses enfants, Britannicus et Octavie; Claude, souvent vaincu par elle, pouvait l'être encore, et Narcisse, se sentant alors perdu, redoubla d'artifices pour entretenir la colère de Claude; c'était un double combat livré à un homme qui n'avait pas le sentiment de sa honte, qui, tout au plus, avait l'instinct de la vie, et le désir d'échapper aux périls. Messaline pourtant put arriver jusqu'à

Claude; mais pendant ce temps Narcisse faisait lire au prince une note où étaient racontées toutes les turpitudes de sa femme. Messaline comprit qu'elle était vaincue, non à l'indignation, mais à l'insensibilité de Claude, qui restait muet et comme hébété. Elle avait voulu que la plus ancienne des vestales allât supplier César, en sa qualité de grand pontife; Narcisse sut écarter la prêtresse; Claude cependant restait morne et muet, tout obéissait à l'affranchi.

Narcisse conduisit alors son empereur stupide en la maison de l'adultère, et là il lui fit étaler les statues, les tableaux, les richesses, monuments du crime. Et quand il l'eut de la sorte animé à la vengeance, il le fit porter dans le camp, comme pour haranguer les soldats. En même temps il contenait sa parole, comme si la pudeur eût dû enchaîner sa colère. Mais les cohortes avaient d'elles-mêmes pris feu; elles se mirent à pousser des clameurs, demandant les noms et la punition des coupables, et c'est dans cette émotion que furent hâtés les supplices. Silius, appelé au tribunal, ne tenta pas sa défense; pour toute grâce, il appelait une mort rapide. D'illustres chevaliers romains firent de même. En cette corruption romaine, il restait pour toute vertu la précipitation de mourir. Avec eux était mis à mort Mnester, cet histrion qui avait précédé Silius dans les faveurs de Messaline. D'autres eurent leur grâce : Traulus Montalus, un des beaux Romains, pour n'avoir été appelé qu'une fois aux orgies de l'effrontée, Plautius Lateralis, en considération des services récents de son

oncle Plautius dans la Bretagne; Suilius Cæsonius, dit Tacite, fut protégé par ses vices; on le croyait puni par l'horreur de ses turpitudes.

Quant à Messaline, rentrée en ses jardins, vaincue mais menaçante encore, elle méditait tantôt la supplication, tantôt l'éclat de quelque entreprise extrême, et si Narcisse ne l'eût prévenue, elle pouvait, dit encore Tacite, faire tourner la ruine contre l'accusateur. Claude, en effet, après les supplices, était allé se mettre à table, et, lorsqu'il avait été échauffé par le vin, il avait dit qu'on allât avertir la *misérable* (ainsi désignait-il sa femme) d'avoir à paraître le lendemain pour se justifier. Ces mots avaient suffi pour alarmer Narcisse, le courroux de César mollissait, l'amour se réveillait; une nuit allait renverser tout son dessein! Narcisse court sans hésiter au-devant de ce péril; il appelle les centurions et le tribun qui étaient de garde au palais, et leur dit que le meurtre de Messaline est ordonné par l'empereur. Ces mots suffisent; l'exécution est soudaine. Évode, un des affranchis, est chargé d'y veiller. Il court dans les jardins et trouve Messaline roulée à terre, sa mère Lépida auprès d'elle, laquelle s'étant tenue éloignée de sa fille dans ses splendeurs de fortune, lui revenait dans ses retours de malheur; et elle était là, pressant la malheureuse de mourir; attendrait-elle qu'on lui envoyât un sicaire? C'en était fait de la vie, rien ne lui restait, sinon l'honneur d'une noble mort! Mais, dit Tacite, en une âme corrompue par les débauches, rien de grand ne survivait. Bientôt une

troupe de soldats fait irruption, le tribun paraît sans mot dire; mais l'affranchi accable d'outrages l'infortunée. Alors elle prend le glaive, mais tremblante, et l'approchant en vain de sa gorge et de sa poitrine, jusqu'à ce que le tribun la frappât lui-même de son épée.

Ce fut la fin de l'horrible drame; Claude était toujours à table; on vint lui dire que Messaline venait de périr, sans expliquer si c'était de sa main ou de la main d'un autre. Et aussi il ne s'en enquit point; mais il demanda sa coupe, et acheva le festin par les libations accoutumées. Les jours suivants, on ne le vit donner aucun signe de haine ou de joie, de colère ou de tristesse, soit qu'il vît les fronts réjouis des accusateurs de Messaline, ou les visages noyés de larmes de ses enfants.

Le sénat aussi seconda cet oubli, en faisant disparaître le nom et les images de Messaline de tous les lieux publics et particuliers.

En même temps on décerna à Narcisse les insignes de la questure, « médiocre honneur pour qui était au faîte de la puissance et dépassait le crédit de Pallas et de Calliste; honneur toutefois, d'où bientôt découleraient d'horribles maux et des tristesses infinies[1]. »

A partir de ce moment, la vie de Claude ne fit que s'affaisser dans l'idiotisme, et l'histoire tressaille à suivre cette abjection.

[1] J'interprète de la sorte trois lignes de Tacite, que les commentateurs déclarent incompréhensibles.

Il avait eu jusque-là trois ou quatre femmes; l'une était morte de maladie, d'autres avaient été répudiées; on vient de voir comment la dernière avait péri. Enfin il déclara à ses prétoriens que puisque le mariage ne lui était point heureux, il leur permettait de le tuer, s'il songeait à se marier encore[1]. Mais déjà le palais se remplissait d intrigues, et chacun des trois affranchis qui le gouvernaient lui proposait une femme nouvelle. Ce fut l'objet d'une délibération d'État. Agrippine, cette fille célèbre de Germanicus, était la protégée de Pallas; elle fut préférée. Elle était nièce de Claude, et déjà accoutumée à le maîtriser, par la longue liberté qu'elle avait eue d'entrer au palais, ce qui même avait fait naître des soupçons d'inceste. Elle avait eu de son mariage avec Cn. Ahenobarbus un fils, tout jeune encore, nommé Domitius, et qui plus tard devait être Néron. Et Claude ayant un fils de Messaline, surnommé comme lui Britannicus, c'était un double germe d'anarchie domestique. Claude n'entrevit pas cette source de malheur; et même il y ajouta des causes nouvelles de crime à venir par un autre mariage de famille. Sa fille Octavia, une enfant, était promise à Silanus, un petit-fils d'Auguste. Agrippine voulut qu'elle fût réservée à son fils Domitius, qui avait treize ans; et pour cela il fallut une cause de rupture avec Silanus. Vitellius, toujours censeur avec Claude (la censure durait cinq ans), se chargea de la trouver.

[1] Suet., 26.

Silanus était un nom illustre; on le déshonora. Il avait une sœur tendrement aimée; on fit de cet amour une infamie. Ainsi fut justifiée l'infidélité de Claude au nom de la sainteté des mœurs publiques. Silanus fut rayé du sénat; il était désigné préteur, on mit à sa place Eprius Marcellus, homme éloquent, mais instrument de crime.

An de R. 800. *De J. C.* 49. — *Consuls, C. Pompeius Longinus Gallus et Q. Veranius.* — Cependant le mariage de Claude lui-même, bien que confirmé, dit Tacite, « par la renommée et par un amour illicite, » n'avait pas encore été célébré; on craignait d'offenser les coutumes, « puisqu'il n'y avait pas d'exemple qu'un oncle eût introduit en sa couche la fille de son frère. » On redoutait ce nom d'inceste, comme un présage de malheur public. Vitellius encore leva cet obstacle.

Il courut au sénat, fit un discours artificieux, parla du bonheur d'avoir un prince soumis aux lois; et ne fallait-il pas, ajoutait-il, que ce prince eût une compagne digne de lui adoucir le poids de l'empire? Cette compagne, les dieux mêmes l'avaient désignée et comme préparée à cet honneur. Il est vrai, elle était fille du frère de César; mais ces sortes d'hymens, nouveaux à Rome, étaient admis chez les autres peuples; et les usages ne devaient-ils pas se conformer aux convenances et aux nécessités?

Ce n'est pas sans un certain étonnement que l'histoire s'arrête devant ces délibérations du sénat. Même

en ce qu'elles avaient de dérisoire, elles attestent à quel point le respect des coutumes était resté profond dans la dégradation des mœurs. Mais tout était contraste. En même temps qu'on mettait de la précaution dans une nouveauté qui blessait le souvenir de l'antique austérité, on était assuré de l'empressement à l'accueillir et à la ratifier. L'adulation y trouva même une occasion de s'exercer avec des raffinements inouïs de lâcheté. Il y eût des sénateurs qui s'écrièrent qu'il fallait contraindre César, s'il hésitait, et on les vit sortir du sénat comme pour aller lui faire violence, tandis qu'une multitude apostée criait aux abords du palais que c'était là ce que voulait le peuple romain; Claude n'eut donc plus qu'à se montrer; le peuple applaudissait, et le sénat, sur sa demande, fit un décret qui légitimait à l'avenir le mariage des oncles et des nièces. Chose encore à noter! nul ne profita de cette loi, si ce n'est un chevalier romain, Alledius Severus, et encore, comme on le crut, à l'instigation d'Agrippine[1].

« Ce fut dès lors toute une révolution dans l'État, dit Tacite; tout obéit à une femme; mais non plus à une femme qui se jouait, comme avait fait Messaline, de la destinée romaine dans la licence des débauches; on sentait la règle et comme la virilité dans la servitude; au dehors la sévérité, souvent l'arrogance, à l'intérieur, point d'impudicité déclarée, si ce n'est dans un

[1] Tac., *Ann.* lib. XII

intérêt d'ambition, mais un immense amour de l'or, auxiliaire de la passion de régner. »

Les violences, toutefois, allaient naître. Silanus se donna la mort le jour du mariage de Claude; sa sœur, Calvina, fut expulsée d'Italie, et Claude voulut qu'en vertu des lois du roi Tullus, les pontifes allassent faire des expiations dans le bois sacré de Diane, chacun riant, dit encore Tacite, d'un temps si bien choisi pour l'exécration de l'inceste.

Agrippine nourrissait d'autres vengeances. Dans cette lutte de prétendantes au mariage de Claude avait paru une rivale brillante, Lollia Paulina, petite-fille de Lollius, qui avait été célèbre pour ses déprédations et pour ses richesses; cette opulence était tout entière passée aux mains de Lollia, qui l'étalait en un luxe insultant. On l'avait vue un jour portant sur elle des pierreries pour une valeur de quarante millions de sesterces[1], et c'est ce qui d'odieuse la fit redoutable à la jalousie d'Agrippine. Il fut aisé de lui trouver un crime et un accusateur; elle avait consulté les magiciens et les oracles sur cette poursuite du mariage de Claude; le sénat jugea le fait: il parut grave; Lollia fut exilée, et sa fortune saisie. Peu après, Agrippine l'envoyait tuer dans son exil, et elle voulut, au dire d'un historien, qu'on lui apportât sa tête, pour s'assurer que c'était bien elle[2].

[1] 5 millions de livres; — 7,793,424 fr., selon M. Letronne. — 8,490,000 fr., selon le *Dict.* de M. Girod.

[2] Dio, lib. 60.

Ainsi Agrippine s'assurait la domination. Une autre Romaine, Calpurnia, lui fut suspecte. Claude avait loué sa beauté; sur cet indice, Agrippine la fit exiler. La clémence aussi lui fut un calcul; elle fit rappeler Sénèque pour lui donner l'éducation de son fils Domitius, pensant plaire à Rome, qui aimait la renommée savante du philosophe. Et maîtresse de Claude par ces expédients, elle le laissait distraire son idiotisme à de petits détails d'empire, le livrant en cela comme un jouet à la fantaisie de ses affranchis.

An de R. 801. *De J. C.* 50. — *Consuls, C. Antistius Vetus et M. Suilius Rufus.* — Bientôt sa domination fut telle, qu'elle put amener Claude à adopter son fils Domitius; elle eut pour auxiliaire en cette intrigue Pallas, cet affranchi à qui déjà elle avait dû son mariage.

Pallas emporta la décision de Claude en lui proposant l'exemple et le nom du dieu Auguste, lequel avait aussi adopté les enfants de sa femme, Tibère et Drusus. Mais Claude allait au delà d'Auguste, qui n'avait pas de fils; il sacrifia le sien à celui d'Agrippine, en déférant à Domitius le droit d'aînesse sur Britannicus, et à cette occasion il donna à Agrippine le titre d'*Augusta*.

« Cela fait, dit Tacite, il n'y eut personne assez dépourvu de sensibilité qui ne gémît sur la fortune de Britannicus. Bientôt délaissé, privé peu à peu des soins des serviteurs, il sentit ce qu'il y avait de dérision dans les témoignages affectés de sa marâtre, et il

en pénétrait l'hypocrisie, car on dit qu'il ne manquait pas d'intelligence, ou du moins l'intérêt de ses malheurs a pu accréditer cette opinion, sans qu'il ait eu à la justifier par des preuves connues[1]. »

An de R. 802. *De J. C.* 51. — *Consuls, Tib. Claud. Cæs. Aug. Germanicus V et Ser. Cornelius Orfitus.* — L'empire se traînait de la sorte sous le nom de Claude et sous la domination d'Agrippine. Elle eut bientôt à sa discrétion les commandements principaux de l'armée. Deux protégés de Messaline, Lusius Geta et Rufius Crispinus, étaient chefs des cohortes prétoriennes; ils pouvaient être fidèles au souvenir de celle à qui ils avaient dû leurs honneurs, et le nom de Britannicus pouvait tenter leur amour; Agrippine leur fit ôter leur charge et la fit donner à Burrhus Afranius. Celui-ci, dit Tacite, « avait un grand renom militaire; toutefois il était homme à savoir de qui lui venait cette faveur. »

Enfin le règne même des affranchis se concentrait par degrés dans les mains de Pallas, cet instrument d'Agrippine, et par lui disparut tout ce qui aurait pu ressembler à une rivalité. Le nom de Britannicus faisait encore ombrage; on s'attaqua à ce dernier péril. Déjà tous ses serviteurs étaient éloignés; mais Britannicus ayant un jour salué Domitius, son frère, par son nom, sans lui donner d'autre titre d'honneur, ce fut dans le palais une émotion soudaine. Agrippine courut

[1] Tac., *Ann.* lib. XII.

à Claude, s'écriant que son adoption était méconnue; et Claude, troublé comme au récit d'un attentat, ordonna aussitôt des exils et des morts; alors périt Sosibius, le précepteur de Britannicus, qu'on avait vu conseiller et instrument de Messaline dans son entreprise de meurtre contre Asiaticus. C'était lui, disait Agrippine, qui pervertissait son disciple! Ainsi le crime vengeait le crime, et l'empire n'était qu'une alternative d'expiations.

Dans ces retours d'élévation et de chute, peu s'en fallut qu'on ne vît périr Vitellius, le collègue de censure de Claude, lâche flatteur de son idiotisme. Il se trouva contre lui un accusateur : Julius Lupus le dénonça comme aspirant à l'empire; Claude prêta l'oreille; il fallut qu'Agrippine vînt sauver celui qui n'était capable que de servir. Il était vieux, usé de débauches, souillé de toutes sortes d'infamies; il ne tarda pas à mourir, et le sénat lui décerna des funérailles publiques et une statue sur la tribune aux harangues, avec cette inscription : *Piété immobile envers le prince.*

En ce temps Rome était menacée de périr par la disette. « En son extrême angoisse, dit Tacite, elle fut sauvée par la bénignité des dieux et par la clémence de l'hiver[1]. »

Cependant le monde était en proie aux révolutions; partout régnait l'anarchie avec ses crimes.

On avait vu arriver à Rome les envoyés des Parthes,

[1] Tac., *Ann.* lib. XII.

qui s'en étaient venus demander Meherdate, ce fils de Vonon, élevé à Rome, pour l'opposer à la tyrannie de Gotarzès. Claude les avait reçus au sénat, avec des affectations de dignité, s'égalant à Auguste, à qui les Parthes avaient aussi demandé un roi, exaltant la majesté de l'empire, louant la fidèle soumission des Parthes, donnant enfin à Meherdate des conseils de conduite royale; après quoi il avait remis à C. Cassius, qui gouvernait la Syrie, le soin d'accompagner le jeune roi jusqu'à l'Euphrate.

« Cassius, dit Tacite, excellait dans la connaissance des lois; » ce qui fait entendre qu'il était un médiocre général d'armée; « car, ajoute l'historien, dans les temps d'oisiveté, la science militaire est délaissée, et la paix est un niveau qui égale les esprits actifs et les esprits paresseux. » Cassius toutefois avait retrouvé l'ardeur de ses aïeux, et dans son gouvernement il s'était appliqué à faire revivre les coutumes militaires. Il conduisit Meherdate à Zeugma, sur l'Euphrate [1], et là il le remit aux chefs des Parthes, qui se proposaient de renverser Gotarzès, avec des conseils qui furent mal écoutés.

Meherdate, en effet, entraîné par des avis contraires, s'engagea dans l'Arménie, s'en alla vainement prendre possession de Ninive et d'Arbelles, toutefois recueillit des auxiliaires, mais aussi laissa à Gotarzès le temps de s'affermir; si bien qu'au moment des ren-

[1] « Transitu Euphratis nobile, ut memorat Plinius, 5.24, nunc *Leport Maubeg.* » (Erot. in Tac.)

contres, la défection éclata dans l'armée de Meherdate, et dans le combat même un traître le livra enchaîné à Gotarzès, qui lui laissa la vie, mais après lui avoir coupé les oreilles, comme pour attester la clémence du vainqueur, et surtout la honte des Romains. Peu après, Gotarzès mourait, laissant ce trône des Parthes, toujours agité, à Vonone, qui avait régné dans la Médie, et qui, pense-t-on, était son frère; et Vonone enfin ne fit que paraître; son fils Vologèse lui succéda.

Le reste de l'Orient avait aussi ses troubles et ses guerres.

Il y avait dans le Bosphore un roi du nom de Mithridate, que Claude avait d'abord protégé, et qui avait tenté ensuite de se soustraire au joug de l'empire. On l'avait vu longtemps agiter les régions de la Chersonèse; les Romains eurent à le combattre par les armes des auxiliaires plus que par leurs légions, et la lutte fut longue, acharnée. On avait promis ses États à son frère Cotys, qui avait trahi ses desseins. De là une complication d'anarchie. Mithridate avait appelé à son secours Zorzine, roi des Ciraques, peuple voisin du Caucase ; pour les Romains s'étaient levés les Adorses ou Aorses, conduits par leur roi Eunone. Mithridate à la fin fut vaincu, et la victoire fut souillée de meurtres et de barbaries. Mithridate s'alla confier à la générosité d'Eunone, et lorsqu'il entra en son palais, s'étant jeté à ses genoux : « Me voilà, dit-il; voilà ce Mithridate cherché par les Romains depuis

tant d'années sur terre et sur mer. Disposez à votre vouloir du rejeton du grand Achæménès, seul titre que n'aient pu m'ôter mes ennemis. » Il y avait en ce roi un souvenir du nom qu'il portait, et Eunone fut touché de la dignité qui lui restait en son malheur. Eunone envoya des supplications à Claude; ce que demandait Mithridate, c'était qu'on lui épargnât l'humiliation du triomphe et la honte du supplice. Claude hésita; mais quelques voix lui dirent qu'il était de la majesté du nom romain de ne pas frapper un vaincu dont la mort était inutile; et il écrivit à Eunone qu'il voulait être fidèle aux coutumes des ancêtres, inexorables aux ennemis, faciles aux suppliants; ils n'avaient voulu le triomphe que sur des peuples et des royaumes en état de soutenir la lutte avec eux [1].

C'était dans la bouche de Claude un vain étalage de gloire; Mithridate fut amené à Rome, et là encore il garda son fier courage : « Je ne vous suis pas envoyé, dit-il à Claude, je vous reviens; si vous ne le croyez pas, laissez-moi libre, et puis vous me chercherez. » Conduit devant les Rostres, entouré de gardes, il soutint les regards du peuple d'un calme visage. Il fut ensuite quelque temps oublié; il était réservé pour les crimes de Galba.

Ailleurs l'anarchie avait des drames plus agités et plus sanglants.

Un autre Mithridate, on l'a vu, régnait en Arménie;

[1] Tac., *Ann.* lib. XII

il était frère et gendre de Pharasmane, roi d'Ibérie, double alliance qui avait longtemps maintenu la paix entre les deux peuples. Mais Pharasmane avait un fils nommé Rhadamiste, nature ambitieuse et faite pour les crimes. L'ardeur de régner lui fit d'abord convoiter le trône de son père; puis il s'en alla à des entreprises perfides contre Mithridate, dont il avait épousé la fille. Après s'être fait un parti dans l'Arménie, il retourna à son père, qu'il disposa à la guerre, et Mithridate, surpris par une attaque imprévue, courut s'abriter sous les armes romaines, à Gornéas, où commandait Cælius Pollio. Celui-ci se laissa corrompre, et livra Mithridate, au mépris de l'hospitalité et du nom romain. Rhadamiste affecta d'abord la tendresse envers celui qui était à la fois son beau-frère et son oncle, et il le conduisit en un bois sacré pour un sacrifice qui devait sceller leur amitié; mais là il le déclara son captif et le fit charger de chaînes. Et enfin, comme il avait l'ordre de son père de n'attaquer Mithridate ni par le fer ni par le poison, il obéit en l'étouffant sous un monceau de couvertures, et il traita de même la femme de Mithridate, qui était sa sœur, ainsi que ses petits enfants.

Ce ne fut pas la fin des tragédies.

Numidius Quadratus, qui gouvernait la Syrie, avait vu ces atrocités sans les réprimer; il trouvait qu'il était bon de laisser les barbares se tuer entre eux. Julius Pelignus, intendant de la Cappadoce, fit d'abord semblant de s'opposer à Rhadamiste; puis il le se-

conda et l'encouragea même à se faire roi d'Arménie. Il n'y eut qu'un chef de légion, Helvidius Priscus, qui parut se souvenir de la dignité de l'empire, en s'efforçant de ramener les peuples à la soumission; mais déjà tout se mêlait, et Vologèse, roi des Parthes, voyant ces révolutions, accourait avec une armée; Numidiu Quadratus craignit une guerre nouvelle avec les Parthes, et il rappella Helvidius Priscus; Vologèse put librement mettre la main sur une partie de l'Arménie, et y établir roi son frère Tiridate.

Alors eurent lieu d'étranges retours. Rhadamiste voulut disputer l'Arménie à Vologèse, et tout d'abord lui fut propice. Vologèse avait été contraint de s'éloigner; l'hiver avait été atroce, les vivres lui avaient manqué, et enfin les maladies avaient affaibli son armée. L'Arménie s'ouvrait donc d'elle-même; mais Rhadamiste y rentra plus furieux qu'on ne l'avait vu auparavant, comme ayant à venger les révoltes passées, et même les révoltes à venir. Et par là même il fit des révoltes nouvelles; les peuples, impatients de sa tyrannie, coururent l'assiéger dans son palais, et il n'eut, dit Tacite, de refuge que dans la vitesse de ses chevaux, qui le sauvèrent lui et sa femme. Cette fuite fut atroce. Zénobie, femme de Rhadamiste, était enceinte; elle ne put longtemps supporter le mouvement impétueux du cheval qui secouait ses flancs; et après quelque temps d'une course rapide, elle se mit à supplier son mari de l apréserver par une noble mort des affronts de la captivité. Rhadamiste, en l'embrassant,

essaya d'abord de la soutenir, de l'encourager, à la fois admirant sa vertu et frissonnant à l'idée de l'abandonner à la possession d'un ravisseur. Enfin, dans le transport de son amour, et d'ailleurs exercé au meurtre, il tira son cimeterre, et l'en ayant frappée, il la traîna au bord de l'Araxe, et la jeta dans le fleuve, afin que son corps même ne fût pas une proie; après quoi il poursuivit sa course jusqu'en Ibérie, dans le royaume de son père. Peu après, des pasteurs découvraient, en un lieu où l'onde était paisible, Zénobie qui respirait encore; et à la dignité de ses traits devinant une grande naissance, ils soignèrent sa blessure, lui prodiguèrent leurs médicaments agrestes, et ayant su d'elle son nom et ses malheurs, ils la conduisirent à Artaxate, d'où Tiridate la fit venir pour l'entourer d'honneurs royaux[1].

Tels sont les drames de l'Orient. On y sent l'énervement de l'empire; Rome assiste aux désordres et aux crimes du monde, et nul génie ne conduit ou ne domine les révolutions.

Ailleurs se faisaient sentir quelques émotions.

Sur le Rhin, Pomponius Secundus, que Tibère avait tenu sept ans dans ses prisons, devenu chef des légions de la haute Germanie, avait eu à réprimer les courses et les brigandages des Cattes; une particularité notée par l'histoire, c'est que dans cette expédition il trouva quelques restes de soldats des légions de Varus à déli-

[1] Tac., *Ann.* lib. XII.

vrer d'un esclavage qui avait duré quarante ans. On lui décerna le triomphe; « faible recommandation de sa renommée devant la postérité, dit Tacite, laquelle tient plus à estime la gloire de ses poëmes[1]. » Mais ces poëmes sont perdus, et ce qu'en sait la postérité, c'est que les contemporains les avaient moins prisés que Tacite[2].

C'est au temps de cette répression des Cattes qu'Agrippine eut la fantaisie d'aller étaler sa fortune devant les nations alliées; elle était née au pays des Ubiens, et à cause de ce souvenir elle fonda sur le Rhin une colonie qui devait porter son nom, et qui depuis a gardé jusqu'à nous le seul nom de colonie ou de Cologne.

Sur le Danube, les barbares se dévoraient entre eux. Drusus, fils de Tibère, avait donné un roi aux Suèves de Marobodnus et de Catualda, dans leur fuite sur les terres des Romains, et il leur avait assigné pour s'établir le pays situé entre les rivières nommées aujourd'hui le Marsch et le Waag, au delà du Danube. Ce roi, nommé Vannius, après trente ans de règne paisible, vit s'armer contre lui deux de ses neveux; les Romains ne firent qu'assister à cette anarchie; Vannius vaincu s'alla abriter sur leurs vaisseaux du Danube; ils lui donnèrent d'autres terres dans la Pannonie, et ses neveux, après s'être partagé son petit

[1] Tac., *Ann.* lib. XII.

[2] On le trouvait peu tragique, dit Quintilien; on louait justement son savoir et son élégance.

royaume, purent librement rivaliser entre eux de tyrannie[1].

Dans la Bretagne, les événements eurent de la grandeur. Plautius avait eu pour successeur dans ce commandement Ostorius Scapula, homme de guerre digne des vieux temps. Attaqué en plein hiver par une irruption soudaine des Bretons, il les avait d'abord contenus, et puis il avait déployé contre eux toute l'énergie des batailles. Les Icéniens[2] furent les plus ardents en cette lutte; Ostorius les réduisit par une bataille éclatante. L'île semblait domptée jusqu'au pays des Canges, au nord du pays de Galles, lorsque la révolte se ralluma, d'abord chez les Brigantes[3], que l'apparition des armes romaines réduisit en un moment, puis chez les Silures, nation plus indomptable, et qu'il fallut attaquer par des combats acharnés[4].

A leur tête s'était mis Caractacus (Caractac), un de ces hommes qui restent debout sur les ruines des nations qui tombent. Son nom remuait la Bretagne, et autour de lui étaient accourus tous ceux qui haïssaient la servitude. Son armée était nombreuse, frémissante; Ostorius parut un moment s'étonner; mais ses légions demandèrent un dernier combat; Ostorius n'eut qu'à régler leur ardeur; il resta maître de la victoire, et

[1] Tac., *Ann.* lib. XII, 29.

[2] Aujourd'hui comtés de Norfolk, de Suffolk, de Cambrige et d'Huntington.

[3] Ils occupaient la largeur de l'île, depuis l'Éden, dans le Cumberland, jusqu'à l'Humber.

[4] Les Sibures entre la Saverne et la mer d'Hibernie.

peu après Caractac lui était livré par une trahison de Cartismandua, reine des Brigantes. On l'envoya à Rome avec sa femme, sa fille, et ses frères, pour le triomphe.

Claude fit de ce triomphe un spectacle de magnificence militaire. La foule des captifs avec leurs dépouilles alla défiler devant les cohortes prétoriennes, rangées en bataille devant leur camp, et le peuple, selon sa coutume, courut à cette pompe, avide surtout de voir Caractac, l'ennemi formidable, chargé de chaînes. On eût dit un souvenir de Syphax et de Persée, vaincus par Scipion et par Paul-Émile. Rome aimait ces contrastes de fortune, et on laissa les captifs se faire suppliants et tomber à genoux devant Claude pour avoir leur vie sauve. Caractac, toutefois, garda de la dignité dans la supplication ; « parce que vous autres, Romains, dit-il dans son discours adressé à Claude, vous voulez commander à tout le monde, est-ce à dire que tout le monde doit accepter la servitude? Si je m'étais livré de prime abord, ni ma fortune n'en eût été meilleure, ni ta gloire, prince, n'en eût été plus brillante. » Ainsi demandait-il la vie. « Si je péris, je serai bientôt en oubli ; si la vie m'est laissée, je serai un exemple éternel de la clémence romaine[1]. »

Il est douteux, néanmoins, que le vaincu terrible ait supplié de la sorte ; l'histoire, dans les choses dramatiques, se croit parfois le droit d'assimiler ses récits à des inventions.

[1] Tac., *Ann.* lib. XII.

Quoi qu'il en soit, on le laissa vivre dans Rome, et les historiens racontent que visitant les splendeurs de la ville, il dit que c'était pour lui chose étonnante que les Romains, qui avaient de si magnifiques palais, portassent envie aux huttes des Bretons [1].

Ostorius ne jouit pas longtemps de ses succès. On lui avait décerné les ornements du triomphe; sa gloire lui donna de la sécurité; les Silures en profitèrent pour des entreprises nouvelles, et ce qui exalta leurs révoltes, ce fut une parole attribuée à Ostorius. « De même, avait-il dit, qu'on avait transféré dans les Gaules les Sicambres vaincus, il fallait exterminer jusqu'au nom des Silures ! » Et cette menace, propagée, avait semé partout la fureur; un vaste orage parut se lever; Ostorius se sentait impuissant contre un tel péril, et il mourut dans ces angoisses; les ennemis triomphèrent de sa mort comme s'il avait succombé sous leurs coups dans une bataille [2]. Il eut pour successeur Didius, qui ne devait pas relever l'honneur de l'empire.

La Judée enfin, ce point du monde d'où venait de partir une lumière au loin déjà resplendissante, avait ses accidents de révolution. Agrippa, ce roi des Juifs, nourri dans les vices romains, avait transporté à Jérusalem des habitudes de magnificence et de fête qui avaient choqué ce qui restait de vieilles coutumes et de foi austère. Fidèle néanmoins à la religion de

[1] Zonare. — Tillemont.
[2] Tac., *ibid.*

Moïse, il associait à l'imitation des mœurs païennes la haine de la religion que Jésus-Christ venait d'enseigner à la terre. Le premier il donna le signal des poursuites barbares contre les apôtres; c'est lui qui fit mourir saint Jacques, frère de saint Jean. « Et voyant que cela plaisait aux Juifs, il envoya appréhender Pierre; c'était aux jours des azymes... il voulait, après la Pâque, le traduire devant le peuple[1]. » On sait comment tombèrent les liens des mains du captifs[2]; le moment n'était pas venu où Pierre devait rendre témoignage par le sang au maître qu'il avait un moment renié. Mais, peu après, Agrippa portait la peine de sa cruauté. Il célébrait à Césarée une fête en l'honneur de Claude; on le voyait dans un appareil splendide, affectant la pompe des fêtes de Rome, éblouissant les regards par l'éclat des parures; et des envoyés de Tyr et de Sidon lui étant venus pour des supplications, il se trouva des flatteurs qui s'écrièrent que sa voix, en leur répondant, avait annoncé un dieu, non un homme. En ce moment même l'ange, dit l'historien, le frappa d'un mal mortel; et cinq jours après, il mourait en d'atroces douleurs, rongé de vers[3].

Il laissait un fils, élevé à Rome dans la faveur

[1] *Act. Apost.*

[2] Ce souvenir est consacré par la fête célèbre de saint Pierre-aux-Liens. « Hérode, disent les historiens sacrés, se proposait de donner en spectacle au peuple le supplice de Pierre. Mais l'ange de Dieu trompa son attente en venant délivrer le captif dans sa prison; et Pierre, ayant vu s'ouvrir devant lui toutes les portes put aller se montrer à ses frères assemblés dans la maison de Marie, mère de Jean. » (*Hist. eccl.*)

[3] Josèphe.

d'Agrippine, et trois filles, dont l'aînée, Bérénice, fut l'amante célèbre de Titus. Mais la Judée fut réunie à l'empire et passa sous la conduite d'intendants envoyés par l'empereur. Déjà Jérusalem commençait à se troubler par des séditions; la Judée se remplissait de faux prophètes, ainsi que Jésus-Christ l'avait annoncé; partout fermentait l'anarchie. Il y eut des mutineries sanglantes; aux fêtes de Pâque on avait vu plus de vingt mille Juifs périr dans une émeute. Puis la vieille haine des Samaritains et des Juifs avait éclaté par des luttes armées; toute la Judée fut quelque temps remplie de brigandages. L'intendant Ventidius Cumanus essaya vainement de ramener l'ordre par la force. Lui-même mit à profit l'anarchie pour ses rapines. Il fallut que Numidius Quadratus, gouverneur de Syrie, allât tout frapper de son glaive; les chefs des séditieux furent mis à mort, et l'intendant fut exilé. A ces déchirements s'annonçait la fin calamiteuse de la nation qui avait tué Jésus-Christ[1].

Ces désordres avaient duré quatre ou cinq ans, e ils avaient rendu les juifs odieux à Rome; et en dépit de l'affection qui s'attachait encore au souvenir d'Agrippa et au nom de son jeune fils, nourri comme lui dans la corruption impériale, il y eut contre eux des arrêts d'expulsion, où furent, ce semble, enveloppés les chrétiens; c'est au moins ce qui se conjecture d'après les paroles ambiguës de Suétone : « Claude,

[1] Voyez Tillemont, en ses recherches curieuses sur la *ruine des Juifs*.

dit-il, chassa de Rome les Juifs, qui faisaient des troubles à l'instigation de Chrest[1]. » Et cette confusion même atteste que déjà ce nom de *Chrest* remuait les âmes. Le monde, sans le soupçonner, courait rapidement à des destinées nouvelles.

Quelques années, en effet, ont suffi pour porter le nom et le culte de Jésus-Christ dans les diverses contrées de la terre. Les miracles sont la principale force de l'apostolat; et à cette force divine s'en ajoute une autre tout humaine, la persécution. Nous venons de voir couler le sang chrétien ; déjà saint Étienne est mort lapidé : le sang est la semence du christianisme.

Mais la parole vole de toutes parts. Les apôtres, pour échapper aux persécuteurs, se sont dispersés, et auparavant ils ont écrit le symbole qu'ils vont porter à tous les peuples. Déjà nous avons vu Pierre, après avoir rempli de miracles Jérusalem, s'en aller à Antioche fonder une Église. De son côté, Paul, le docteur des nations, multiplie ses courses, qui sont autant de combats et de conquêtes. Tous rivalisent; le diacre Philippe s'est emparé de Samarie; là il a fait taire le magicien Simon, qui veut imiter ses miracles, et il a converti l'eunuque de la reine Candace, d'Éthiopie, lequel s'est fait apôtre à son tour et s'en est allé prêcher Jésus-Christ aux peuples de l'Arabie. Jean, le disciple bien-aimé, frère de Jacques, déjà martyr, s'est établi dans l'Asie mineure; de là il a touché jusqu'au

[1] « Judæos, impulsore Chresto, tumultuantes Roma expulit. » (Suet., 25.) — Voy. Orose, VII, 6. — Tillemont a rassemblé tous ces récits.

fond de l'Orient. André prêche en Éthiopie, en Égypte, dans la Thrace et dans l'Achaïe; c'est dans l'Achaïe, en la ville de Patras, que s'achève son apostolat par le martyre. Philippe passe dans le pays des Scythes, et remue la haute Asie; bientôt à son tour il mourra crucifié et lapidé à quatre-vingt-sept ans. Thomas visite les Parthes, les Perses, les Mèdes, et s'avance dans l'Inde jusque dans l'île de la Taprobane; partout il annonce les merveilles qu'il n'a pas voulu croire sans les avoir vues; et puis il va mourir dans la ville de Méliopus, sous un coup de lance : expiation, disent les histoires, de son incrédulité. Quinze cents ans après, d'autres missionnaires trouveront en ces régions, où règnent les fables, la trace vivante de la vérité qu'il y a laissée [1].

Barthélemy a été envoyé dans la grande Arménie; Matthieu pénètre dans l'Éthiopie; Siméon et Jude se partagent la Mésopotamie, la Syrie et l'Idumée; Jacques et Mathias ont pour leur part de conquête Jérusalem et la Judée; et enfin, tandis que l'Orient tout entier est ainsi partagé entre ces conquérants de nouvelle sorte, Pierre, à qui la primauté pastorale a été donnée, se réserve l'Occident, et à ce titre il va s'établir dans Rome, tête du monde, et c'est de là qu'il exercera cette suprématie mystérieuse, sans nuire à la liberté des autres apôtres.

Ce n'est point le lieu de suivre la chronologie de

[1] C'est la remarque de l'historien Mess. Godeau, qui a des détails curieux sur le christianisme dans l'Inde.

ces événements. Il suffit de les noter pour faire entendre la grande révolution qui travaille et transforme l'humanité.

Il était naturel que Rome devînt le point d'où rayonnerait le christianisme. Rome était le centre du monde, elle devait être le centre de l'Église. Pierre y paraît une première fois vers l'an 45 de J. C., en la troisième année de Claude; il y était venu d'Antioche, et il avait dans son voyage fondé plusieurs Églises. C'est de Rome qu'il dut aussitôt envoyer des disciples aux régions les plus renommées, à celles qui avaient avec Rome les rapports les plus assidus; et d'abord à l'Italie, puis aux Gaules et à l'Espagne. Aussi rien n'est moins acceptable à la critique historique qu'une certaine théorie moderne qui a voulu que les Gaules n'aient reçu que tardivement la lumière chrétienne; c'est le renversement de la vérité et de la vraisemblance tout à la fois.

Les traditions antiques sont très-différentes. Elles font de cette première apparition de Pierre à Rome le point de départ des prédications dans l'Occident; et c'est à cette époque qu'elles font remonter les premières fondations d'Églises, en particulier celles des Gaules.

Ce qui est surtout manifeste, c'est qu'un immense mouvement s'est fait dans le monde, et tout fait voir qu'il a été aussi soudain que profond. Tous les peuples ont été remués à la fois, et ce vaste ébranlement n'est pas descendu seulement dans les masses, comme on imagine, il s'est aussi fait sentir aux sommets;

tout l'ensemble du monde a été atteint, non pas qu'il doive d'un seul coup être transformé; mais nulle intelligence n'échappera à la lumière qui se montre, et par degrés nous la verrons entrer au palais comme au sénat; les doctes, les lettrés, les philosophes en seront touchés comme le vulgaire, et grâce à cette illumination, la conscience universelle apprendra à sentir l'horreur des vices et des crimes sous lesquels l'humanité est menacée de périr, si un miracle ne la relève du gouffre où elle est tombée.

Tel est donc le contraste que déjà j'ai montré dans l'histoire; la servitude païenne avec ses ignominies, la liberté chrétienne avec ses luttes et ses martyres; deux sociétés en présence, l'une expirant dans l'hébétement des voluptés, l'autre prenant naissance dans l'amour des vertus et l'émulation des sacrifices.

Cependant l'empire continue de suivre sa destinée; à l'horreur des barbaries nous allons voir s'ajouter l'horreur des lâchetés.

An de R. 805. *De J. C.* 52. — *Consuls, Cornelius Sylla Faustus et L. Salvius Otho Titianus.* — Furius Scribonianus, fils de Camillus Scribonianus, qu'on avait vu, quelques années auparavant, se laisser tenter par l'empire, fut accusé d'avoir interrogé les Chaldéens sur la mort de Claude; c'était un crime de majesté; on l'exila. Sa mère était restée éloignée, et on la tenait pour complice de son fils par l'impatience de son exil. César se fit un mérite de laisser la vie à une race ennemie; mais peu après, le proscrit mou-

rait, « soit de mort fortuite, soit de poison, dit Tacite, selon que chacun le voulut croire [1]. »

Puis un décret du sénat ordonna l'expulsion des astrologues ; décision sévère, mais sans effet.

En même temps se faisaient des règlements qui affectaient la réforme des mœurs. Le sénat délibéra de la punition des femmes qui se prostituaient à leurs esclaves; il fut statué que si le crime était commis à l'insu du maître, elles seraient tenues pour esclaves elles-mêmes; s'il l'était de son gré, elles seraient tenues pour affranchies. Et cette disposition même atteste la dégradation domestique.

Toutefois le sénat pensa avoir sauvé la vertu romaine, et Claude ayant déclaré que c'était à Pallas qu'était due la pensée de cette réforme, le sénat se jeta aux pieds de l'affranchi avec des adulations infâmes. Un sénateur, le consul délégué, Barca Soranus, proposa qu'on lui déférât les honneurs de la préture avec une gratification de quinze millions de sesterces [2]. Un autre, Scipion Cornelius, voulait que des actions de grâces fussent votées à ce fils des rois d'Arcadie, qui, préférant à sa noblesse antique le service public, consentait à être l'un des ministres du prince. Claude daigna répondre que Pallas se contentait de l'honneur, et qu'il saurait vivre en sa pauvreté; le sénat alors déli-

[1] Tac., *Ann.* lib. XII.

[2] Environ 3,150,000 fr., d'après le *Dict. des monnaies* de Girod. — Voy. les détails dans une lettre de Pline très-curieuse, *Epist.*, lib. VII, 29.

béra un décret où les plus lâches éloges étaient décernés soit à Claude, soit à Pallas; et ce décret, gravé sur l'airain, fut cloué sur la statue de Jules César.

« Il y a, dit Pline, sur la route de Tibur, un monument de Pallas avec cette inscription : LE SÉNAT, A CAUSE DE SA FOI ET DE SA PIÉTÉ ENVERS SES MAITRES, LUI A DÉCERNÉ LES ORNEMENTS DE LA PRÉTURE ET QUINZE MILLIONS DE SESTERCES; IL S'EST CONTENTÉ DE L'HONNEUR. » Et dans une autre lettre, Pline fait éclater son indignation et ses mépris : « Figurez-vous le sénat, dit-il, attestant en son décret que c'est en toute justice et liberté qu'il a voulu, entre autres honneurs, voter cette somme à Pallas, et qu'il se fût obstiné dans son vote s'il n'avait dû céder à la volonté du prince, à laquelle il n'est permis de résister en aucune chose; ainsi pour que Pallas n'emportât pas du trésor quinze millions de sesterces, il n'a fallu rien moins que sa pudeur et la condescendance du sénat... Vous croyez que c'est tout! Voici qui est plus monstrueux. Il fut dit que le décret serait gravé sur l'airain, et que l'airain serait cloué à la statue armée du dieu Jules. C'était peu que le palais fût témoin de tant d'infamies; on choisit le lieu le plus célèbre pour les faire lire aux âges présents et les transmettre aux âges futurs, tant le prince, tant le sénat, tant Pallas lui-même étaient, je ne sais dire quoi, de souffrir qu'on exposât à la vue de tous, Pallas son insolence, César sa patience, le sénat sa lâcheté[1]. »

[1] *Epist.*, lib. VIII, 6.

« Honteux hommage, dit Tacite en un seul mot, rendu à un affranchi qui, possesseur de trois cent millions de sesterces[1], était glorifié comme un modèle de la simplicité d'autrefois. »

Tel était l'abaissement du sénat; et c'étaient les vieux noms qui donnaient l'impulsion aux adulateurs.

En même temps on amusait le peuple par des spectacles. D'immenses travaux avaient été faits pour donner un écoulement aux eaux du lac Fucin. L'entreprise était gigantesque; trente mille hommes y furent employés sans relâche pendant onze ans; une montagne fut enlevée pour faire place au lit d'un canal; et du reste, dit le biographe, le profit devait égaler la gloire, puisque des spéculateurs promettaient de rembourser les frais si on leur concédait les terres desséchées[2]. Enfin, lorsqu'on crut le travail achevé, Claude voulut célébrer cet événement par un grand spectacle. On avait fait, dans le lac même, les apprêts d'un combat naval, mais d'un combat sérieux, où dix-neuf mille hommes frappés de peines capitales, disent les historiens, devaient monter vingt-quatre trirèmes et lutter entre eux jusqu'à se donner la mort. Horrible état d'une société où se pouvaient trouver de telles multitudes de criminels! Plus horrible encore s'ils n'étaient pas criminels, et si la fantaisie toute seule pouvait les avoir condamnés à mourir.

[1] 52,602,000 fr., selon M. Letronne. — 58,644,518 fr. 52 c., selon d'autres (de Calonne, en son édit. de Tac.), — 63,000,000 fr., d'après Girod, *Dict. des monnaies*.

[2] Suet., 20.—Tac., *Ann.* lib XII, 56.

Tout fut disposé pour faire du combat une extermination. Sur les bords du lac se déployaient les soldats prétoriens avec des machines de guerre, des balistes, des catapultes, qui devaient forcer les combattants, divisés en deux flottes, sicilienne et rhodienne[1], à faire sérieusement leur rôle, sous peine de périr d'une autre façon; et les multitudes accourues de Rome et des municipes couvraient au loin les collines, immense amphithéâtre d'où partaient des cris de plaisir à la vue de ces dramatiques apprêts de meurtre. Claude était là, superbement armé d'une chlamyde comme pour une bataille, Domitius à ses côtés, dressé de la sorte à l'apprentissage des barbaries; plus loin Agrippine, revêtue d'un habit de guerre tout resplendissant d'or; hideux spectacle! le peuple et ses maîtres s'excitant mutuellement à la joie du massacre. Rien de pareil ne se vit jamais chez aucun peuple.

Enfin un triton d'argent sorti du lac donna le signal avec une conque, et les combattants vinrent passer devant Claude, lui jetant ces mots consacrés : *Ceux qui vont mourir te saluent, César!* Mais à ce moment il se fit une hésitation dans l'horrible fête; César leur ayant répondu par un signe de salut, ils crurent que c'était une grâce qui les dispensait de se tuer. Le combat allait n'être qu'un jeu; Claude, furieux, sortit de son siége et courut çà et là l'air hébété, la démarche incertaine, demandant que le combat fût réel et qu'on s'ex-

[1] Suet., 21.

terminât à l'envi, menaçant de tout faire périr sous le glaive et sous les machines de ses prétoriens[1]. On le satisfit, et les malheureux, bien que criminels, dit Tacite, se battirent en gens de cœur. Toutefois on ne laissa pas aller le massacre jusqu'à la fin, et on voulut étonner le peuple par un autre spectacle, le dessèchement du lac. Mais ici le spectacle devint une dérision. Les pentes avaient été mal prises, et l'ouverture des écluses ne laissa pas écouler les eaux. Il fallut, dès le lendemain, recommencer les travaux; et pour y intéresser encore le peuple, on renouvela souvent les combats de gladiateurs, mais avec d'autres accidents, produits cette fois par l'impétuosité des eaux, ce qui mit Claude dans une grande épouvante. Agrippine en profita pour noircir Narcisse, qui avait conduit les travaux, comme s'il en avait fait un trafic d'avarice et de déprédation. Narcisse s'effraya peu; il parla des emportements d'Agrippine et de ses prétentions extrêmes à la puissance; et ainsi commençait à se révéler une anarchie de palais bientôt féconde en crimes nouveaux.

An de R. 804. De J. C. 53. — Consuls, D. Junius Silanus et Q. Haterius Antoninus. — Agrippine toutefois restait maîtresse. Elle fit accomplir le mariage promis de son fils Domitius avec Octavia, fille de Claude; et dès lors elle s'appliqua à le montrer aux Romains comme une espérance.

Domitius, qui avait pris le nom de Néron, avait été

[1] Suet., 21.

formé aux études savantes de la Grèce. On l'avait vu se charger de plaider en grec la cause de ceux d'Ilion, qui étaient venus demander l'exemption des impôts en invoquant le souvenir d'Énée, d'où était venue la maison des Jules et la fondation de l'empire. Il s'amusa de même à parler pour ceux de Bologne, qu'un incendie avait désolés, et à qui il fit concéder une indemnité de dix millions de sesterces; pour ceux de Rhodes, à qui il fit rendre la liberté qu'ils avaient perdue pour des sévices envers des citoyens romains; pour ceux d'Apamée enfin, dont la ville avait été dévastée par un tremblement de terre, et qu'il fit affranchir de tout tribut pour cinq ans[1]. Ces jeux d'éloquence plaisaient à Rome comme un simulacre, et Néron préludait de la sorte à une popularité de théâtre.

Agrippine cependant continuait ses artifices pour arracher à Claude des actes infâmes. Statilius Taurus était riche, il avait de beaux jardins qu'elle convoitait; un crime et un accusateur lui furent trouvés. Tarquitius Priscus, qui avait été son lieutenant dans le proconsulat d'Afrique, l'accusa de concussion et aussi de *superstitions magiques;* Statilius n'attendit pas l'arrêt du sénat : il se donna la mort. Mais le sénat eut cette fois un mouvement de haine contre le délateur; il le chassa de son sein, malgré le crédit d'Agrippine.

En même temps un grave changement se faisait dans le droit administratif des provinces. Claude avait

[1] Tac., *Ann.* lib. XII.

dit souvent que les actes de ses intendants devaient avoir la même force que ses actes. C'était le renversement de l'ancien droit. Les intendants étaient sans juridiction; le droit de justice appartenait aux proconsuls dans les provinces du peuple, aux propréteurs dans celles du prince, et comme ces fonctions d'intendants étaient remises à des chevaliers, cette différence avait pu souvent sembler injurieuse. Auguste avait élargi le droit des intendants pour l'Égypte; puis, par degrés, l'usurpation avait gagné d'autres provinces, et à Rome même on avait fini par laisser les intendants connaître de la plupart des affaires qui autrefois étaient de la compétence des préteurs [1]. Enfin cette vieille question de juridiction qui avait autrefois mis en feu la république, lorsque d'une part les propositions de Sempronius mettaient l'ordre équestre en possession des jugements, que de l'autre les lois de Servilius restituaient au sénat l'intégrité de la justice, que Sylla et Marius surtout disputaient par les armes l'exercice de ce privilége, cette question s'en vint aboutir à une décision de Claude, qui fit que « des affranchis à qui il remettait le soin de ses affaires auraient une puissance égale à la sienne et à celle des lois. »

L'histoire note encore quelques actes de Claude. Les habitants de l'île de Cos obtinrent de lui une exemption d'impôt, à la demande de son médecin Xénophon, qui se disait de la famille d'Hippocrate. Ce fut toute la rai-

[1] Tac., *Ann.* lib. XII.

son de cette grâce. Claude, dit Tacite, aurait pu invoquer le souvenir des vieux services de ceux de Cos; mais le caprice tint lieu de toute autre raison. Une faveur semblable était sollicitée par ceux de Byzance; ceux-ci, placés entre l'Europe et l'Asie, riches de la fécondité de leurs contrées, avaient offert longtemps une proie facile à l'avidité romaine : et enfin ils étaient épuisés; on leur accorda une exemption de cinq ans.

An de R. 805. De J. C. 54. — Consuls, M. Asinius Marcellus et M. Acilius Ariola. — Mais le règne de Claude se précipite, et sa fin, dit Tacite, est annoncée par de nombreux prodiges.

« Les enseignes et les tentes des soldats avaient été brûlés par le feu du ciel. Un essaim d'abeilles était allé se poser à la pointe du Capitole. Des enfants étaient nés avec deux têtes; un pourceau avec des serres d'épervier; et, parmi les signes funestes, la mort qui avait frappé toutes les magistratures : un questeur, un édile, un tribun, un préteur, un consul, avaient été emportés en quelques mois[1]. » Telles étaient les superstitions survivantes en cette société qui périssait faute de croyance.

Mais, ajoute l'historien, la principale épouvante d'Agrippine, c'était une parole échappée à Claude dans un moment d'ivresse. « C'était sa destinée, avait-il dit, d'endurer les ignominies de ses femmes et puis de les punir. » Et sur cet indice, elle se hâta dans les des-

[1] Tac., *Ann.* lib. XII, 54.

seins qu'elle méditait pour échapper à cette fatalité et rester maîtresse de l'avenir.

Une femme lui faisait ombrage, Domitia, sœur de Domitius Ahœnobarbus, tante, par conséquent, du jeune Néron.

Domitia était fille de l'aînée des deux Antonia, petite-nièce d'Auguste, cousine de Germanicus, père d'Agrippine. Entre les deux femmes l'origine commune faisait une rivalité ardente; l'âge, la beauté, l'opulence les égalaient; ce qui les égalait davantage, c'était la licence de la vie; l'une et l'autre, impudiques, infâmes, effrénées, ne se paraient pas moins de leurs vices que des dons qu'elles avaient reçus de la fortune[1].

Agrippine craignit que Domitia, dans un changement d'empire, ne s'emparât du jeune Néron. Domitia l'avait reçu enfant, et entouré de ses tendresses, aux jours d'exil de sa mère; et depuis elle n'avait cessé de le captiver par des dons et par des caresses, lorsque Agrippine, au contraire, s'efforçait de le dominer par la dureté et par la menace; capable de donner l'empire à son fils, dit encore Tacite, incapable de lui en laisser les droits.

C'est donc sur cette rivale qu'Agrippine porta d'abord ses coups. Elle la fit accuser de pratiques de sortilége en vue du mariage du prince; on parla aussi de son armée d'esclaves, qui portaient le trouble dans toute la

[1] Tac., *Ann.* lib. XII, 64.

Calabre. Il ne fallait pas tant de crimes; Domitia fut condamnée à mourir, et un horrible raffinement fut de faire intervenir contre elle Néron; ainsi révélait-on le jeune fils d'Agrippine.

Vainement l'affranchi Narcisse s'était jeté au-devant de cette violence, qui lui avait semblé menaçante pour Claude; lorsqu'elle fut consommée, il commença à s'effrayer pour lui-même. Tout lui devenait un péril de mort, soit que Britannicus, soit que Néron vînt à l'empire; Britannicus ne pardonnerait pas à l'accusateur de sa mère, et Néron vengerait les oppositions faites à la sienne. Toutefois, voyant Pallas, cet autre affranchi, maître d'avance de toutes les faveurs d'Agrippine, il se crut plus assuré en embrassant la fortune de Britannicus, et il essaya e la jeter au-devant de celle de Néron.

Il semblait d'ailleurs que Claude eût senti s'éveiller en lui quelque amour pour son fils, et déjà il parlait de le revêtir de la robe virile, afin, disait-il, que Rome eût un vrai César. A tous ces indices, Agrippine courut à l'accomplissement de son dessein.

Une occasion lui fut propice. Claude, dévoré d'angoisses, était tombé malade; il s'en alla à Sinuessa demander des forces à un climat doux et à des eaux salubres[1]. Là Agrippine, certaine de son crime, n'eut qu'à délibérer du moyen de le consommer. Le poison fut adopté, et une femme fut choisie pour le préparer;

[1] « Urbs extrema Latii, in finibus Campaniæ, nunc *Torre di monte Dragone.* » (Brot. in Tac.)

« femme éprouvée à ces sortes d'offices, dit Tacite, ayant nom Locusta, naguère condamnée comme empoisonneuse, et longtemps gardée comme un des instruments de règne. » Le poison préparé avec des champignons, sorte de mets très-recherché de Claude, lui fut présenté par Halotus, un de ses eunuques, chargé de goûter ses aliments. L'effet fut soudain; Agrippine, épouvantée par la rapidité de la catastrophe, appela le médecin Xénophon; déjà elle l'avait initié à ses pensées, et lorsque tout fut révélé, le médecin, feignant de vouloir provoquer les vomissements, introduisit dans la gorge de Claude une plume imbibée d'un poison énergique, sachant bien, dit Tacite, que s'il y a péril à commencer les crimes, il y a profit à les achever.

Cependant le drame continuait, mais par des jeux de moquerie. Le sénat était convoqué; les pontifes et les consuls ordonnaient des vœux pour le salut du prince; et en même temps on prenait des dispositions pour assurer l'empire à Néron. Agrippine, affectant la douleur, et provoquant les consolations, avait couru d'abord à Britannicus, elle le serrait dans ses bras, elle l'appelait « vraie image de son père; » et par mille artifices, elle le retenait dans sa chambre; et de même elle avait arrêté ses sœurs Antonia et Octavia, et elle allait répétant que le prince se trouvait mieux, pour entretenir l'espérance au cœur des soldats, et laisser venir l'heure propice, selon les conseils qu'elle avait reçus des astrologues. On alla même jusqu'à faire en-

trer des mimes au palais, comme pour amuser celui qui déjà n'était plus.

Enfin au milieu du jour, le troisième avant les ides d'octobre, tout à coup s'ouvrirent les portes du palais, et on vit Néron, un jeune homme de dix-sept ans, conduit par Burrhus, s'en aller droit à la cohorte qui était de garde. Là, sur l'ordre du préfet, reçu par des acclamations, on l'élève sur une litière. Quelques voix cependant se font entendre, demandant où est Germanicus; mais elles sont sans échos; tout obéit à l'impulsion donnée; porté au camp des prétoriens, Néron leur adresse quelques mots préparés d'avance, promet un don militaire, imitation des largesses de son père, et est salué empereur. Bientôt la décision des soldats est suivie de l'acceptation du sénat; nulle hésitation dans les provinces; les honneurs célestes sont décernés à Claude, et ses obsèques sont célébrées comme avaient été célébrées celles d'Auguste : Agrippine, dit Tacite, voulant égaler la magnificence de Livia, son aïeule. Mais il n'y eut pas de lecture du testament ; on craignit que cette préférence de beau-fils au fils ne blessât la conscience populaire, et que l'irritation ne fît quelque trouble.

Telle fut la fin de Claude, tel l'avénement de Néron.

Il y a dans cette vie de Claude, racontée par Tacite, un mélange d'instinct stupide et de penchant féroce, qui décourage l'indignation. Parfois un rayon semble venir à cette intelligence, mais pour attester que la conscience du mal n'est pas éteinte; l'abrutissement

des débauches n'est pas moins profond ; toute cette nature est devenue animale ; la volonté n'est plus qu'une impulsion idiote ; tout affection est morte ; il ne reste que des appétits.

Les biographes ont mis à nu cette imbécillité par des récits qui humilient l'histoire. Ils ont dit les incontinences de Claude, sa gourmandise, sa gloutonnerie, son ivrognerie, en même temps que son insensibilité et son amour du sang et des barbaries, affreux mélange, signe ordinaire de l'extrême corruption. Mais aussi quelle société, que celle à qui put commander un tel maître! Claude, cet hébété, qu'il fallait chaque jour porter de sa table dans son lit, dans l'abjection bestiale de l'ivresse, put faire périr non pas seulement des multitudes d'esclaves et de gladiateurs dans les jeux féroces du cirque, mais tout ce qu'il y avait de grand et d'illustre dans Rome, hommes et femmes ; Suétone compte trente sénateurs et trois cent vingt-cinq chevaliers tués par ses ordres, et parmi ces victimes sa femme, son beau-père, ses nièces, ses gendres, le beau-père et la belle-mère de sa fille, non compris les exilés et les inconnus qui échappèrent au supplice en se donnant la mort ; l'histoire frissonne à ces nomenclatures, mais elle conclut qu'il y avait donc sur l'humanité un arrêt fatal, venu d'une puissance vengeresse, pour qu'elle pût ou qu'elle dût baisser la tête sous un tel maître, ou bien qu'un tel maître ne pût être détruit que par un crime égal à tous les siens, et encore pour faire place à un maître nouveau qui

dépasserait toutes ses fureurs, non plus par une cruauté stupide, mais par une férocité intelligente et méditée.

C'est tout ce que l'histoire sait voir de leçons dans ce spectacle de Rome et du monde.

L'empire est un mystère, s'il n'est pas une expiation ; expiation effrayante elle-même, et faite pour désespérer toutes les méditations, si à côté de cet abaissement de l'humanité dans les hontes et dans les crimes, on ne sentait une puissance qui déjà la relève par l'enseignement et par la lutte ; le christianisme est la grande lumière qui explique ce monde qui s'en va mourant dans le sang des victimes pour revivre dans le sang des martyrs.

NÉRON

CHAPITRE V

Néron règne. A ce nom l'humanité frissonne. — Débuts. Agrippine et Néron. — Formalités d'hommages. Beaux plans de réforme. — Éducation de Néron. Sénèque et Burrhus. Commencements pleins de douceur. — La nature de Néron se révèle. Guerre de famille. Commencement de voluptés. Intrigues et violences d'Agrippine. — Mort de Britannicus. Vrai début de Néron. Drames de palais, entreprises d'Agrippine. Vengeances de Néron. — Quelques événements chez les Parthes. Rome tremble; Corbulon est envoyé en Orient. Alternatives de terreur et de sécurité. Néron revient à ses goûts de débauche. Jeux ignobles. — Questions d'État; les affranchis. Règlements administratifs. Ordre dans la servitude. Accusations. — Le christianisme se glisse dans Rome. Travaux apostoliques. — Indépendance de Suilius; il est poursuivi; triste apologie; il est exilé. — Meurtre d'une femme par un tribun du peuple. Rome est souillée d'impudicités. — Sabina Poppæa, beauté célèbre. Othon, son mari, la livre à Néron. — L'administration publique suit son cours. Quelques réformes. Opinions de Rome. — Les accusations continuent. — Corbulon fait la guerre aux Parthes. Récits de victoires. — Événements sur le Rhin et dans la Germanie. — L'histoire devient une tragédie. Poppæa veut être la femme de Néron; elle s'efforce de lui arracher la répudiation d'Octavie. — Agrippine dispute Néron à Poppæa. Énormités. Sénèque se sert de l'affranchie Acté pour protéger Néron. Drame lugubre. Plan de parricide. Néron consent à faire périr sa mère. — Récits atroces. — Épouvante de Néron. — Les sénateurs rendent grâces aux dieux. Affreux présages. Néron est reçu à

Rome comme en triomphe ; le parricide est absous par les applaudissements du sénat et du peuple. — A la fureur des crimes s'ajoute le délire des plaisirs. Fêtes romaines. Néron paraît au théâtre. — Haine et mépris dans le fond des cœurs. — Néron poëte. — Le gouvernement garde certaines lois d'ordre. — Jeux nouveaux ; *Neronia*. — Tout se corrompt ; les grands paraissent sur la scène. — Une comète ; émotion dans Rome, effroi de Néron. — Incidents. Monotonie de honte et de crime.

Quelle que soit la volonté de l'historien d'élargir ses récits au delà des dimensions de la vie privée des princes et d'embrasser les généralités de la vie publique de l'empire, tout semble l'emprisonner en ce cadre de biographie, rempli de crimes infâmes et de débauches sanglantes. Aussi bien, ai-je dit, l'état du monde s'explique tristement par la dégradation même de ceux qui le mènent. Suivons donc encore ces effroyables tragédies romaines; elles sont toute la philosophie de l'histoire.

Néron règne : à ce nom l'humanité frissonne, et une crainte saisit l'historien, c'est que sa langue ne puisse égaler cette indignation et cette horreur des âmes.

Mais c'est Agrippine qui ouvre le règne par les premières violences; c'est de sa mère que Néron reçoit l'apprentissage des meurtres.

Silanus, proconsul d'Asie, lui était suspect. Il était du sang d'Auguste; il était frère de ce Silanus, fiancé à Octavie, qu'Agrippine avait fait mourir; il pouvait, bien que d'une nature inerte et clémente, songer à des vengeances, peut-être servir d'instrument à des entreprises contre le nouveau César; Agrippine le fit empoisonner.

Un autre ennemi lui faisait plus d'ombrage encore.

Narcisse, cet affranchi de Claude qu'elle avait trouvé son adversaire en tous ses desseins, pouvait, par l'habileté de ses artifices, lui disputer l'esprit de Néron; elle le fit saisir en sa retraite, et, par les tortures de la prison, elle le força de se donner la mort.

Néron ne prit pas garde à ces meurtres. Pendant ce temps, on lui faisait inaugurer l'empire par des harangues et par des promesses. Il fit l'éloge de Claude au sénat; on l'écouta d'abord avec quelque sérieux; il parlait des ancêtres, puis des travaux du règne de Claude et de la paix dont avait joui l'empire; mais lorsqu'il en vint à louer sa prévoyance et sa sagesse, le rire éclata. Le discours était pourtant l'œuvre de Sénèque; mais le philosophe n'avait pu faire que l'éloge d'un hébété ne ressemblât à un persiflage.

Du reste, ajoute Tacite, les anciens remarquaient que Néron était le premier des empereurs qui eût eu besoin de l'éloquence d'autrui. Claude lui-même avait eu sa faconde. Mais Néron avait porté ailleurs, dès ses premiers ans, les vives facultés de son intelligence; ciseler, peindre, chanter, conduire les chevaux, tels furent ses goûts; ou bien parfois il s'exerça à faire des vers, comme pour montrer qu'il n'était pas étranger aux goûts plus purs et aux travaux plus élevés de l'esprit.

Après ces formalités d'hommage, Néron parut au sénat; il alla lui parler de *l'autorité des pères* et *du consentement des soldats*, ces deux sources de l'empire; il dit les conseils et les exemples qui le disposaient à

exercer le commandement avec honneur; sa jeunesse étrangère aux armes civiles, aux discordes domestiques; point de haines, point d'injures, nul motif de vengeance; après quoi il exposa le système du nouveau principat, écartant surtout les formes d'autorité qui avaient laissé le plus d'amers souvenirs. On ne le verrait pas, disait-il, se faire juge de toutes les causes, renfermer dans le mystère d'un palais la lutte des accusateurs et des accusés, et remettre aux mains de quelques-uns le sort de tous. Rien de vénal en ses pénates, rien de livré à la brigue; le palais et l'État seraient distincts; le sénat exercerait ses vieux droits; l'Italie et les provinces auraient leur recours aux tribunaux des consuls; les consuls même leur ouvriraient le recours au sénat; et, pour lui, il se renfermerait en son droit de gouverner les armées.

C'étaient là de beaux plans et de séduisantes perspectives. Le sénat donc put faire quelques règlements et quelques réformes. Il fut défendu aux avocats de recevoir des dons, même des salaires; les questeurs désignés furent dispensés de donner des spectacles de gladiateurs. Mais ce n'étaient que des jeux de gouvernement, suffisants toutefois pour alarmer l'ambition d'Agrippine, qui déjà s'irritait de voir apparaître une autre autorité que la sienne.

Sénèque et Burrhus guidaient la jeunesse de Néron, deux génies divers et jouissant d'une égale autorité, l'un par la science militaire et la sévérité des mœurs, l'autre par les charmes de l'éloquence et l'aménité de

la vie. L'histoire cherche en vain la trace des principes qui, dans ces temps perdus de vices et de licence, pouvaient servir de règle à l'éducation, je ne dis pas d'un prince, mais d'un homme. Sénèque était un esprit élevé; ses écrits de morale sont dignes d'une époque qui aurait été régulière et savante; et aussi est-ce un profond sujet d'étude pour les moralistes, de savoir comment il avait pu arriver à cette précision dogmatique dans un temps pervers, doute insoluble pour qui n'accepte pas l'effet général déjà produit sur les âmes par l'apparition de la lumière chrétienne; nous retrouverons cette question pleine d'intérêt. Ce qui est certain, c'est que cette connaissance du vrai moral fut stérile pour le philosophe, et le fut aussi pour le disciple dont il avait à régler la vie. L'idée de la souveraineté impériale impliquait une liberté d'action tellement absolue que nul n'eût songé à la subordonner à une loi supérieure; aussi l'éducation de Néron ne fut qu'une flatterie de son orgueil; c'est Sénèque lui-même qui va nous l'apprendre.

« Il est doux de se dire (et c'est à Néron qu'il parle): Seul de tous les mortels j'ai eu le bonheur de plaire; j'ai été choisi pour représenter les dieux sur la terre; arbitre absolu de la vie et de la mort des nations, le sort et l'état de chaque individu sont mis dans mes mains; c'est par ma bouche que la fortune déclare ce qu'elle veut accorder à chaque homme; c'est de mes réponses que les peuples et les villes reçoivent les motifs de leur joie. Nulle partie du monde n'est florissante

que par ma faveur et ma volonté. Ces milliers de glaives que la paix retient dans le fourreau, d'un clin d'œil je les en ferai sortir. C'est moi qui décide quelles nations doivent être anéanties ou transportées ailleurs, affranchies ou réduites en servitude; quels souverains doivent être faits esclaves, quels fronts doivent être ceints du bandeau royal, quelles villes doivent être détruites, quelles cités s'élever sur leurs débris [1]. »

Telle était l'idée de la puissance impériale; telle la base de l'éducation du prince. Par là néanmoins les éducateurs eurent d'abord quelque prise sur l'âme de Néron, ils le faisaient maître suprême pour être les maîtres de sa volonté et de son pouvoir. Et du reste ils commencèrent par le disposer à la bienveillance envers le sénat, et par cette politique ils renversaient les desseins d'Agrippine, qui, secondée des manéges de son affranchi Pallas, aspirait à maîtriser l'empire.

Toutefois les honneurs ne manquèrent pas à la mère de Néron; le sénat lui donna des licteurs, et, pour comble, il lui déféra la dignité de prêtresse de Claude; honneur étrange, celui-ci, et que l'empoisonneuse ne dut pas recevoir sans quelque secrète terreur.

« Déjà on allait se précipitant dans les meurtres, dit Tacite, si Burrhus et Sénèque ne s'étaient jetés au-devant [2]. » Ce fut cette résistance qui donna aux commencements de Néron un semblant de douceur, que la poésie s'est amusée à louer avec enthousiasme, mais

[1] Sen., *de Clem.*, lib. I, 1. Traduction de Lagrange.
[2] Tac., *Ann.* lib. XIII.

qui ne doit pas séduire l'austérité de l'histoire.

Il fut facile à Néron de débuter par des actes honnêtes; tout règne nouveau s'annonce avec clémence. Alors le gouvernement n'a que des promesses et des espérances; la modération n'a pas besoin d'être une vertu, et elle n'est pas davantage une hypocrisie.

Néron voulut d'abord être modeste; le sénat proposait de lui dresser des statues d'or et d'argent; il les refusa. On voulait ouvrir l'année par le mois de décembre, où il était né; il s'y opposa de même. Mais il fit ériger une statue à Domitius son père, et revêtit des ornements consulaires Asconius Labio, son tuteur. En même temps il arrêtait des délations, qui déjà menaçaient d'éclater contre les amis de Britannicus; ou bien il tempérait les jugements et paraissait gémir de la rigueur des lois. Un mot a été rendu populaire; on lui présentait à signer un arrêt de mort: « Je voudrais, dit-il, ne savoir pas écrire[1]. » Et une autre fois, le sénat l'assurant de sa gratitude: « J'y compte, dit-il, quand je la mériterai. »

An de R. 806. *De J. C.* 55. — *Consuls, Nero Claudius Cæsar et L. Antistius Vetus.* — Ainsi entra-t-il dans son premier consulat; tout était plein de bons présages; et quelques actes s'ajoutèrent à ces paroles, qui par elles-mêmes pouvaient n'être pas d'une signification sérieuse.

Lorsque les consuls eurent, selon la coutume, à ju-

[1] « Vellem nescire litteras » (Sen., *de Clem.*)

rer l'observation des ordonnances impériales, il ne voulut pas que son collègue jurât l'observation des siennes; de là, dit Tacite, l'admiration des sénateurs, qui exaltaient cette jeune âme par la gloire des petites choses afin de le porter à l'amour des grandes.

Puis il rendit au sénat Plautius Lateranus, que son adultère avec Messaline avait fait chasser de l'ordre; et ces actes de bienveillance étaient accompagnés de discours que lui faisait Sénèque, sorte de jeu par où le précepteur, dit encore Tacite, montrait de quels préceptes il nourrissait le disciple, ou bien faisait parade de son propre génie [1].

Toutefois, en dépit de ces artifices, la nature de Néron prenait ses élans. Déjà avide de plaisir, il laissait les affaires s'en aller aux mains des plus prompts à lui ôter les soins sérieux. Sénèque et Burrhus s'offraient à lui les premiers par leur habitude de conduire son jeune âge; et l'influence de ces deux esprits réglés et calmes explique la modération des premiers jours du règne. D'autre part se montrait Agrippine, ardente à disputer l'autorité; mais elle avait rendu sa domination importune, et de là des germes d'irritation et d'envie.

Puis vinrent d'autres causes de guerre intérieure. En même temps, en effet, que Néron délaissait les soins de l'empire, il courait furtivement aux voluptés. Une affranchie nommée Acté l'eut bientôt arraché à l'amour de sa jeune femme Octavie; et en cette passion

[1] Je suis Tacite, et ne le cite pas toujours. Sa langue le fait assez reconnaître. (*Vid.*, lib. XIII.)

furieuse il eut pour confidents et applaudisseurs deux corrompus de palais, Othon et Sénécion; bien plus, pour complaisants, Burrhus et Sénèque, ces deux maîtres de sa jeunesse, l'un et l'autre espérant enchaîner par cette passion une nature dont ils avaient apparemment pénétré toutes les violences, et l'empêcher de courir au déshonneur des femmes illustres de Rome; c'est l'horrible excuse que donne Tacite.

Mais, par un étonnant contraste, Agrippine, dont tous les exemples avaient été pour son fils des excitations de débauche, s'irrita de cet amour d'une affranchie, et elle laissa échapper des frémissements de colère : *Une affranchie pour rivale! une servante pour bru*[1]*!* Sa plainte troublait le palais, et Néron ne fit que se précipiter plus avant dans sa passion, et aussi livrer de plus en plus l'empire à Sénèque. Agrippine alors essaya de changer de rôle, elle se fit caressante; elle ne fit que provoquer le mépris. Pallas, son affranchi, est éloigné de toutes les affaires; alors plus de bornes à sa fureur; elle ose menacer son fils, qu'elle a fait empereur par une adoption menteuse, de le déposséder par le rétablissement du fils de Claude, seul digne héritier de l'empire. Britannicus était adulte! s'écriait-elle; et pour elle, elle était prête à déclarer tous les maux qu'elle avait faits à cette famille infortunée! et d'abord ses noces, et son poison! Ce qui lui suffisait, ce qui suffisait aux dieux, c'est que son beau-fils vécût

[1] « Sed Agrippina, *libertam æmulam, nurum ancillam* aliaque eumdem in modum muliebriter fremere. » (Tac., *Ann.* lib. XIII, 43.)

encore ! On la verrait s'en aller avec lui dans le camp, et là on entendrait d'une part la fille de Germanicus, et d'autre part Burrhus, un parvenu, et Sénèque, un proscrit; l'un avec sa grâce de manchot, l'autre avec sa façon de professeur, se disputer le gouvernement du genre humain ! Et parlant de la sorte elle menaçait son fils de la main, lui jetant l'injure, lui reprochant le nom sacré de Claude, et les mânes infernaux de Silanus, et tant de crimes inutiles.

La furieuse ne fit qu'exciter au cœur de Néron de sinistres alarmes, et, pensant se faire une force de ce nom de Britannicus, elle ne fit que le désigner lui-même à la mort.

Alors, en effet, entra dans l'esprit de Néron une soudaine pensée : ce fut de demander aux secrets de Locusta la sécurité que sa mère lui avait ôtée, et quand cette femme eut préparé ses affreux breuvages, il fit accomplir le crime en un repas solennel. Le poison mortel fut servi à Britannicus par son échanson; le jeune prince fut frappé comme par la foudre. « A cette vue, les convives les plus rapprochés s'épouvantent, dit Tacite; les irréfléchis s'éloignent; les plus pénétrants restent immobiles, le regard attaché sur Néron. Néron reste couché, faisant l'ignorant : « Ce n'est « rien, dit-il, c'est un mal dont il est affecté dès « l'enfance; il va peu à peu reprendre ses sens. » Quant à Agrippine, ajoute Tacite, qu'il faut suivre en ces récits de tragédie, l'épouvante, la consternation, malgré son effort pour la dissimuler, se peignit

si vivement en ses traits, qu'il fut visible qu'elle était aussi innocente qu'Octavie, sœur de Britannicus. » Elle perdait en effet son dernier appui, et un pressentiment de parricide entra dans son âme. « Octavie, de son côté, avait appris, quoique à un âge tendre encore, à cacher la douleur, l'amour, toutes ses impressions. Il n'y eut donc qu'un court silence, et l'on revint aux premières joies du festin[1]. »

Tel était le vrai début de Néron; le reste n'avait été qu'un artifice de poëte : il avait alors dix-huit ans.

A la noirceur du crime s'ajouta l'ironie de la douleur. *Une même nuit avait vu le meurtre et le bûcher;* tout avait été préparé à la fois. Et après les funérailles, faites à la hâte au champ de Mars par une tempête, que le vulgaire prit pour un signe du courroux des dieux, Néron, par un édit, excusa cette précipitation, rappelant un usage des ancêtres, qui avaient voulu que les funérailles funestes fussent soustraites aux yeux du peuple et qu'elles se fissent sans éloge et sans solennité; « et du reste, disait-il, puisqu'il perdait l'appui d'un frère, il n'avait plus d'espérance que dans la république; et aussi le peuple et le sénat avaient d'autant plus à entourer d'amour le seul prince qui fût survivant d'une famille née pour les suprêmes honneurs. » Après quoi il distribua aux plus intimes de ses amis les maisons et les villas de Britannicus.

On s'étonna que des hommes graves (Tacite désigne

[1] Tac., *Ann.* lib. XIII, 16.

de la sorte, apparemment, Sénèque et Burrhus) prissent leur part de cette proie; et, d'autre part, on put penser qu'ils n'étaient pas maîtres de refuser les dons du prince, qui avait besoin de s'absoudre en se faisant des complices. Mais Agrippine restait rebelle à la séduction; et on la vit s'attacher avec plus d'éclat à Octavie, multiplier ses conférences secrètes avec des amis, amasser de l'argent comme pour quelque dessein, flatter les tribuns et les centurions, caresser ce qui restait de grands noms, comme pour découvrir quelque part un chef d'entreprise. Manéges facilement pénétrés, et qui allumèrent le courroux de Néron. Il ôta aussitôt à Agrippine toutes les marques d'honneur qu'on lui avait conservées comme à la femme et à la mère d'un empereur; puis il l'éloigna du palais et la relégua dans une maison qui avait été à Antonia, où il affecta de ne la visiter que suivi d'une foule de centurions, pour la quitter tout aussitôt après « un froid baiser[1]. »

« Rien d'instable et de mobile, dans les choses humaines, dit Tacite, comme l'éclat d'une puissance qui n'a pas sa force en elle-même. En un moment le seuil d'Agrippine fut délaissé; nul pour la consoler, nul pour la visiter, sinon quelques femmes, et encore ne sait-on si c'était amour ou haine[2]. »

Ainsi délaissée, bientôt elle fut en butte aux attaques. On se souvient de Junia Silana, de cette femme

[1] « Post breve osculum, » dit l'intraduisible Tacite.

[2] Tac., *Ann.* lib. XIII, 19.

à qui Messaline avait enlevé son mari Silius. Sa famille, sa beauté, ses débauches l'avaient fait aimer d'Agrippine; puis entre elles avaient éclaté des ruptures, parce qu'Agrippine avait détourné Sextius Africanus de l'épouser, « non pour se le réserver à elle-même, mais pour que l'opulence de la veuve Silana ne passât pas aux mains d'un époux[1]. » Elle avait, en cette rencontre, proféré des paroles outrageantes contre Silana, et celle-ci gardait en son cœur une blessure amère. Elle imagina, pour sa vengeance, de faire accuser Agrippine d'un plan d'usurpation de l'empire en faveur de Rubellius Plautus, descendant d'Auguste par sa mère, au même degré que Néron. Deux de ses clients, Iturius et Calvisius dénoncèrent le complot imaginaire à Atimetus, affranchi de Domitia, belle-sœur de Néron, et celui-ci fut prompt à saisir l'occasion de perdre Agrippine, la rivale ennemie de sa maîtresse. Un histrion, nommé Pâris, affranchi comme lui de Domitia, fut chargé d'aller porter le crime à Néron, dans la nuit, au milieu des enivrements du festin; et il mit en son récit une telle solennité de douleur, que Néron, épouvanté, voulut aussitôt faire mourir Agrippine et Plautus, et qu'il donna l'ordre d'ôter le commandement des gardes à Burrhus, comme favori d'Agrippine. Sénèque, disent les historiens, justifia Burrhus et désarma Néron.

Mais Néron gardait ses terreurs, « il brûlait de tuer

[1] Tac., *Ann.* lib. XIII, 19.

sa mère; » c'était toute sa sécurité; il fallut que Burrhus lui-même promît de la tuer, si elle était convaincue.

Le matin, lorsque les terreurs de Néron furent calmées, on alla faire connaître à Agrippine l'accusation de la nuit. Il lui fallait se justifier ou mourir; tel était le message de Burrhus, assisté de Sénèque. Des affranchis étaient là, comme juges de Burrhus et de sa mission; aussi fut-il rigoureux et menaçant. Mais Agrippine avait gardé toute sa fierté, et sa défense fut une récrimination pleine de mépris contre ceux qui l'accusaient; contre Silana, une impudique, indigne de connaître l'amour d'une mère; contre Iturius et Calvisius, des infâmes ruinés par la débauche, et qui, pour refaire leur fortune, se vendaient à une vieille femme; contre Domitia, qui inventait des fables de théâtre avec Atimetus, un favori, et Paris, un histrion. « Qu'au moins, ajoutait-elle, on me produise un accusateur qui déclare que j'ai tenté les cohortes dans Rome, que j'ai secoué la fidélité des provinces, que j'ai corrompu pour le crime des esclaves ou des affranchis. Je pouvais vivre, sous Britannicus, maître de l'empire! Mais que Plautus ou un autre soit empereur, vais-je manquer d'accusateurs qui me reprochent, je ne dis pas des paroles échappées à l'impatience de l'amour, mais des crimes même d'une telle sorte qu'un fils seulement puisse les absoudre? » Et à ces paroles jetées avec tout l'emportement de la colère, les témoins restaient émus; Agrippine les tenait sous sa parole comme captifs, et elle demanda qu'on la conduisît aussitôt à son

fils. Là elle cessa de se défendre; elle ne parla ni de son innocence, ni de ses services; elle demanda des punitions pour ses délateurs et des récompenses pour ses amis. C'était un retour soudain; Néron ne sut qu'obéir : des charges furent données ou promises; Silana fut exilée; Iturius et Calvisius relégués; Atimetus mis à mort; mais l'histrion Paris, nécessaire aux plaisirs du prince, échappa au supplice; on ne parla pas de Plautus [1].

Mais la voie venait de s'ouvrir aux accusations. Un délateur de profession, nommé Pætus, accusa Pallas et Burrhus de complot pour déférer l'empire à Cornelius Sylla. Le mensonge fut avéré; Pætus fut envoyé en exil. Ces exemples indiquaient néanmoins que l'empire était dès lors précipité dans les crimes et dans l'émulation des attentats.

Pendant ce temps, quelques événements lointains avaient à peine troublé la paix du monde. Mais les moindres ébranlements semaient dans Rome des alarmes; on sentait que l'empire eût été sans force pour résister à des chocs sérieux.

Les Parthes continuaient leurs agitations; et tout à coup on apprit qu'ils avaient de nouveau envahi l'Arménie, et que Rhadamiste était en fuite. Rome aussitôt trembla, et des déploiements de guerre furent faits comme dans un extrême péril. Corbulon fut désigné pour aller sauver l'Arménie des invasions; c'était un

[1] Tac., *Ann.* lib. XIII

grand homme de guerre; son nom était populaire, il rendit aux âmes la sécurité. Et en attendant qu'il pût aller s'opposer aux Parthes, Numidius Quadratus devait armer les légions dans la Syrie, et les rois voisins de l'Arménie devaient à la fois lever des armées[1]; on eût dit l'Orient près d'être mis en feu. Mais tout à coup une révolution avait éclaté chez les Parthes; Vardane, fils de Vologèse, s'était révolté contre son père; l'invasion de l'Arménie avait été ajournée.

A ces nouvelles le sénat fit éclater son enthousiasme. On ordonna des supplications, et il fut décrété que dans ces solennités le prince paraîtrait revêtu de la robe triomphale, qu'il entrerait dans la ville avec les pompes de l'ovation, qu'on lui dresserait dans le temple de Mars vengeur une statue d'une grandeur égale à celle du dieu.

Telle était Rome, ville désormais vouée à l'adulation et à la peur.

Corbulon cependant avait couru en Orient. Numidius Quadratus, gouverneur de Syrie, avait senti son pouvoir fléchir devant ce caractère résolu; il avait d'abord essayé de lui disputer l'autorité par l'intrigue, mais tout cédait au génie de Corbulon; les Parthes remirent des otages, et pour éviter entre les deux généraux l'éclat des rivalités, Néron leur fit attribuer à l'un et à

[1] Voyez dans Tacite et dans Josèphe la nomenclature de ces royautés. — La Comagène, régie par Antiochus. L'Abilène par Agrippa le Jeune, neveu d'Hérode. — La Chalcide par Aristobule, fils d'Hérode. — Aristobule venait d'être appelé par Néron au trône de la petite Arménie, Soémus était devenu roi de la Sophême.

l'autre les mêmes honneurs; un décret du sénat porta qu'à l'occasion de leurs exploits, les faisceaux impériaux seraient ornés de laurier.

Néron put donc se livrer sans alarme aux joies sinon aux soins de l'empire.

An de R. 807. *De J. C.* 56. —*Consuls, Q. Volusius Saturninus et P. Cornelius Scipio.* — Déjà d'ignobles goûts s'étaient déclarés. Entouré de jeunes compagnons de folie, il s'était mis à donner dans Rome un spectacle de licence digne d'un insensé; on le voyait courir les nuits dans les rues, déguisé en esclave, attaquant les passants, les battant, les dévalisant, les jetant dans les égouts; ou bien entrer dans les lieux publics, dans les cabarets, dans les maisons infâmes, pillant et dévastant, et puis emporter le butin et en faire des parts entre les héros de ces sales exploits.

L'histoire a peine à croire de telles débauches d'empire, mais elles sont écrites partout, et le doute fait place au dégoût. Parfois il arriva que Néron fut battu en ces nocturnes orgies, et il riait de ces belles marques de sa vaillance. Mais une fois la rencontre eut des suites fatales. Un sénateur, nommé Montanus, l'avait blessé gravement sans le connaître. Néron dut se faire soigner quelques jours. Montanus eut la folle idée de s'excuser et de demander grâce : « Quoi! fut-il répondu, un homme a battu Néron et il vit! » Le sénateur fut contraint de se donner la mort.

Néron, cependant, en continuant ces jeux, y mit plus de prudence, et des centurions furent chargés de le

suivre et de donner de la sécurité à ses guet-apens. Puis l'exemple eut des imitations; les grands de Rome se firent aventuriers, rôdeurs de nuit et coupe-jarrets; de nobles femmes furent outragées; la ville se remplit de brigandages.

Le désordre se mit partout; il se mit surtout au théâtre. Les histrions avaient fait de leurs jeux une provocation de licence. Ils avaient leurs factions, et chaque faction ses partisans, et, les spectateurs rivalisant avec eux de frénésies, le spectacle devenait une horrible orgie, souvent mêlée de violences et de meurtres. Néron s'amusa souvent à exciter ces luttes du théâtre, pour avoir le plaisir de se jeter au travers de la confusion avec tout ce qui lui tombait sous la main, pierres ou débris de banc. Enfin la licence vint à des excès qui troublèrent le gouvernement, et il fallut y mettre un terme par des lois de police. Les pantomimes furent chassés d'Italie, et le théâtre devint paisible.

Une question d'État apparut dans ce désordre, laquelle eût mérité d'occuper Rome en des temps réglés. La classe des affranchis était devenue puissante, et son indépendance lui donnait aisément, aux yeux des patrons, des airs d'offense et d'ingratitude. On demanda des règlements, et le sénat délibéra. Quelques-uns voulaient que le patron eut le droit, en des cas d'offense, de retirer la liberté de l'affranchi, moyen de le retenir dans les habitudes de la soumission. D'autres rappelaient l'importance acquise de ce corps des affranchis, qui avaient partout des positions et des emplois

subalternes dans la société civile, dans les magistratures, dans les sacerdoces. Un grand nombre de chevaliers et de sénateurs lui appartenaient par leur origine. La classe des affranchis restreinte, celle des ingénus serait diminuée ! Ce n'était pas en vain que les ancêtres, dans la distinction de la dignité des ordres, avaient voulu que la liberté fût commune. Et puis il y avait deux modes d'affranchissement, qui laissaient au patron la facilité de retirer sa grâce ou de la combler ; c'était donc au patron à peser les mérites, et à n'accorder que par degrés une faveur qui, donnée pleinement, ne pouvait plus être retirée

Cette opinion était la plus motivée; elle prévalut : le monde, à l'insu de ses maîtres, tendait à passer en des conditions toutes nouvelles; l'esclavage ancien expirait dans la communauté d'une servitude égale pour les maîtres et pour les esclaves, et ainsi se préparait, dans l'ordre de la Providence, l'établissement d'une liberté inconnue, et qui serait à son tour égale pour tous.

Toutefois, la distinction des ingénus et des affranchis fut maintenue; l'entrée au sénat fut interdite aux fils d'affranchis, et ceux que la faveur précédente y avait fait entrer ne purent prétendre à d'autres honneurs.

En même temps se firent quelques règlements administratifs. Un tribun avait pris sous son patronage quelques-uns des fauteurs de troubles dans les théâtres, qu'un préteur avait fait mettre en prison; le

sénat intervint, il loua le préteur et blâma le tribun. Après quoi furent faits des règlements de juridiction entre les tribuns, les édiles et les préteurs. Ces magistratures étaient des charges civiles n'ayant plus qu'un droit de justice, limité par les décisions du sénat; le tribunat, en particulier, cette puissance qui avait longtemps fait trembler la république, n'était plus qu'un nom et un souvenir. Le droit des édiles de prononcer des amendes fut également restreint; et enfin la garde du trésor passa des questeurs à d'anciens préteurs.

An de R. 808. *De J. C.* 57.—*Consuls, Nero Claud. Cæsar Aug. II et L. Calpurnius Piso.* — Il y avait donc quelque ordre de gouvernement dans le désordre moral de l'empire. « Toutefois, peu de choses apparaissent qui soient dignes de mémoire, à moins, dit Tacite, qu'il ne convienne à quelque auteur de louer les fondements et les poutres qui servirent à la construction d'un amphithéâtre au champ de Mars et de remplir un volume de ces détails, lorsqu'au contraire on a jugé de la dignité du peuple romain de réserver aux *Annales* les grands événements et de laisser les futilités aux feuilles du jour distribuées dans la ville[1]. » Au reste, ajoute-t-il, les colonies de Capoue et de Nocère reçurent des vétérans pour les repeupler; un *congiaire*[2] de quatre cents sesterces par tête fut accordé au peuple; qua-

[1] Tac., *Ann.* XIII, 31.

[2] « Congiarium quadringeni nummi viritim dati : » (*Ann.* lib. XIII, 31.) 78 fr. 50 c ; selon M. Letronne. 76 fr., selon M. de Calonne. Ed. de Tac.

en présence de la famille assemblée, prononça sur le sort et l'honneur de sa femme; il la déclara innocente. « La vie de Pomponia fut longue et triste, dit toujours notre grand historien; après la mort de Julie, fille de Drusus, que Messaline avait fait périr, elle s'était vêtue de deuil, et, durant quarante ans, elle garda ce signe d'une douleur toujours égale; manifestation d'abord impunie, et bientôt honorée. »

Les autres accusations portaient sur des méfaits publics. Céler avait été l'instrument d'Agrippine dans l'empoisonnement de Silanus, et l'énormité de ce crime devait couvrir tous les autres. L'Asie vint le dénoncer pour ses rapines : César ne pouvait l'absoudre; il donna à sa vieillesse le temps de s'éteindre d'elle-même.

Un autre, Cossutianus Capito, était accusé par les Siciliens comme infâme et souillé d'opprobres; il avait porté dans sa province l'audace qu'il avait étalée dans Rome. Mais l'accusation était acharnée; il désespéra de se justifier, et se laissa condamner pour concussion.

Enfin Éprius Marcellus était accusé par les Lycéens; mais, par l'activité des intrigues, il fit condamner à l'exil ses accusateurs, pour avoir mis en péril l'honneur d'un innocent.

An de R. 809. *De J. C.* 58. — *Consuls, Nero Claud. Cæs. Aug. III et Valerius Messala.* — L'empire semble couler doucement, et l'histoire aperçoit à peine Néron.

Pendant ce temps le christianisme se glisse dans les âmes, et la grande révolution se fait sentir à Rome comme dans tout l'Orient.

C'est Paul qui semble surtout appelé à servir d'instrument à ce renouvellement du monde romain : on le voit courir de ville en ville, d'église en église, semer la foi dans la Syrie, dans la Cilicie, dans la Macédoine, paraître à Athènes, étonner l'aréopage, s'emparer de Corinthe, d'Éphèse, de Césarée; il parle et il écrit; il dicte des conseils, il envoie des réprimandes; il juge, il encourage, il condamne, il bénit; ses lettres sont admirables de charité, de fermeté, de philosophie; jamais les sages n'avaient ouï rien de semblable; et aussi son nom excite l'enthousiasme : dès qu'on apprend son arrivée prochaine dans une ville, les chrétiens s'émeuvent et se précipitent; il est la consolation et la lumière. Rome ne l'a pas encore vu, mais elle a reçu une de ses épîtres, merveilleuse exposition du plan divin de la religion, « depuis la chute de l'homme par le péché jusqu'à sa réhabilitation par la grâce[1]; » doctrine singulière, nouveauté prodigieuse, au bruit de laquelle s'émeuvent les sages et s'étonnent les indifférents et les corrompus.

On ne saurait douter que l'élite de la société romaine n'ait, à l'époque où nous sommes, entendu les échos de ce grand enseignement qui, depuis dix ans, a

[1] C'est le jugement de messire Antoine Godeau, évêque et seigneur de Vence, en son *Histoire de l'Église*, ouvrage délaissé, mais plein d'originalité, de verve et d'intérêt.

remué les cités célèbres de l'Orient. Les écrits de Sénèque, je l'ai dit plus haut, attestent en particulier la révélation d'une morale ferme et précise que les plus doctes n'avaient ni entrevue ni soupçonnée. Bientôt Paul va paraître en personne au milieu de cette Église de Rome que Pierre a fondée, et alors se verront mieux encore les effets de la doctrine annoncée par l'un et par l'autre; l'armée, le sénat, le palais, tout sera remué par ce que Tacite vient d'appeler la *superstition étrangère*, et dans la fureur des supplices inventés pour la contenir se découvrira la puissance de la révolution qui finira par dompter même les bourreaux.

Quant à l'empire, il s'en va sans bruit aux scandales et aux tyrannies.

L'année nouvelle s'était ouverte par des générosités. Messala, collègue de Néron au consulat, était vertueux et pauvre; Néron lui assigna un revenu annuel de cinq cent mille sesterces[1] pour soutenir son nom et sa dignité. Mais il enrichit à la fois des nobles que le désordre des mœurs avait ruinés.

Dans la paix publique, l'ardeur des haines privées fit des luttes pleines d'éclat.

On avait vu Suilius passer par les alternatives de la disgrâce et de la faveur ; délateur célèbre exilé sous Tibère, rappelé par Caligula, puissant sous Claude, « il n'était pas sous Néron aussi humilié que l'eussent voulu

[1] 91,904 fr., selon M. Letronne; 106,250 fr. selon le *Dict.* de Girod.

ses ennemis, et pour lui, il aimait mieux passer pour coupable que se faire suppliant[1]. » Il fut de ceux qu'offensa la décision par laquelle, au début du règne, on interdisait aux avocats de recevoir des dons ou des salaires. La profession de l'éloquence avait été sous la république un moyen d'arriver aux honneurs; lorsque les honneurs ne furent plus disputés au Forum, l'éloquence fut exposée à devenir un trafic, et les délateurs en firent une menace pour la vie même des citoyens. La sévérité des édits ne rendit pas à l'éloquence sa dignité; car si l'avocat ne pouvait recevoir un salaire pour ses défenses, l'accusateur était assuré du prix de ses délations.

Quoi qu'il en soit de ces contradictions, qui disent assez ce qui manquait de convenance à la société romaine, Suilius avait été irrité des dispositions renouvelées de la loi Cincia, et il allait proférant dans Rome des récriminations et des plaintes contre Sénèque, l'auteur de cette sévérité! Tacite fait un drame de cette lutte de l'avocat et du philosophe. « Quoi! disait Suilius, ce professeur dressé à des études stériles, et tout au plus apte à conduire l'inexpérience des enfants, se prend à sécher d'envie pour des hommes dont l'éloquence mâle et pure s'exerce à la défense des citoyens! Quoi de commun entre Suilius, le questeur de Germanicus, et Sénèque, le corrupteur de sa maison? Était-ce après tout une énormité plus grande de recevoir d'un plaideur le prix librement offert d'une défense hon-

[1] Tac., *Ann.* XIII, 42.

nête, que de salir le nom des femmes illustres! La belle sagesse! Les beaux préceptes de philosophie! qui permettaient en quatre ans d'une royale amitié d'amasser trois millions de sesterces! »

Ainsi Suilius renouvelait dans Rome les anciennes accusations d'adultère, jetant l'injure à Sénèque, bravant sa faveur et défiant son crédit. Rome s'émut à cet éclat de haine; Sénèque sentit son pouvoir de ministre trembler dans cette émotion. Il se défendit, mais par une poursuite publique de Suilius, pour des crimes de péculat dans le gouvernement de l'Asie, et pour la complicité des meurtres commis sous le règne de Claude.

Néron intervint dans cette poursuite. Là furent ramenés des griefs funestes; la mort de Julie, fille de Drusus, de Poppæa, de Valerius Asiaticus, et de tant d'autres. Suilius se justifiait par les ordres qu'il recevait de son maître; et Néron vint défendre la mémoire de Claude. Les registres de son père, disait-il, attestaient que nul n'avait été contraint de se faire accusateur. Suilius invoqua alors les ordres de Messaline; apologie funeste, puisqu'il se déclarait l'instrument d'une femme souillée de crimes. Mais ces grandes complicités ne le protégèrent pas moins contre le supplice; tout s'acheva par l'exil et par la confiscation; Suilius fut envoyé aux îles Baléares, et il lui resta assez de richesses pour s'y faire un séjour de jouissances. Ainsi Sénèque était vengé, mais sa renommée resta salie par les éclats de cette lutte.

D'autres drames émurent la ville.

Un tribun du peuple, Octavius Sagitta, épris d'un amour forcené pour une femme mariée, nommée Pontia, après l'avoir sollicitée à l'adultère par d'immenses dons, l'avait déterminée à se séparer de son mari par la promesse de son mariage. Mais Pontia, une fois libre, s'était laissé tenter par un mariage plus opulent; et le tribun médita aussitôt de se venger par le meurtre. Il s'introduisit de nuit dans la maison de Pontia par l'entremise d'une esclave; et là, après des scènes de reproches, de menace, de prière, de larmes, il finit par la frapper à mort de son poignard, et l'esclave étant accourue, il la blessa elle-même et s'enfuit. Ce meurtre émut la ville entière. Un affranchi d'Octavius se déclara l'auteur du crime; il avait, disait-il, vengé l'offense faite à son maître. Mais l'esclave blessée de Pontia publiait le nom du vrai meurtrier; il fut cité devant les consuls et jugé par le sénat; la loi sur les sicaires de Sylla était clémente; Octavius fut condamné à l'exil.

L'impudicité, dit Tacite, semait des maux affreux dans la république. Alors commença de paraître le nom de Sabina Poppæa, fille de T. Ollius, et petite-fille de Poppæus Sabinus, illustre consulaire, décoré du triomphe, dont elle avait pris le nom. Tous les dons avaient été prodigués à cette femme, excepté l'honnêteté. Brillante de beauté et de grâce, elle affectait de ne paraître que voilée, artifice de coquetterie ou caprice de goût; elle poursuivait les adultères, peu

soucieuse de l'amour, et cherchant l'utilité jusque dans la fureur des débauches. Elle avait été d'abord mariée à Rufius Crispinus, de qui elle avait eu un fils; puis Othon, un ami très-familier de Néron, l'avait séduite par sa jeunesse et par son or; et après l'adultère était venu le mariage.

Othon, possesseur de cette beauté célèbre, la vanta à Néron, et de là le début d'une passion nouvelle qui devait remplir le palais de drames funestes.

Poppæa feignit d'abord la fidélité à son époux; « elle était, disait-elle, enchaînée à Othon par un genre de vie dont nul ne saurait égaler les joies; Othon était grand par le cœur, magnifique par ses mœurs! Auprès de lui elle trouvait toutes les satisfactions de la plus haute fortune. Mais lui, Néron, s'était laissé prendre aux liens d'une esclave; qu'y avait-il dans l'amour d'une esclave qui ne fût abject et sordide? » Et par l'artifice de ces résistances, elle allumait au cœur de Néron une passion furieuse. Bientôt Othon fut éloigné du palais, et même de la ville; Néron eût trouvé simple de le faire mourir; Sénèque le protégea : on l'envoya gouverner la Lusitanie; il était réservé à une autre fortune. Quant à Néron, il était dès lors engagé dans les débauches et dans les crimes.

Il avait repris ses jeux de nuit, et il arriva qu'une troupe d'étourdis ayant voulu l'effrayer par un semblant d'attaque, on fit de cette feinte un crime horrible. Ce Cornelius Sylla, gendre de Claude, qu'on avait un instant mêlé à un complot imaginaire d'usur-

pation, était resté suspect à Néron; il se trouva un délateur pour l'accuser de ces embûches de la nuit; on le relégua à Marseille; il était de ceux sur qui devaient plus tard s'exercer autrement les vengeances de Néron.

Cependant l'administration publique suivait son cours comme dans un État réglé. Le sénat faisait des décrets, portait des jugements, intervenait dans les conflits. La ville de Pouzzoles avait eu des dissensions armées entre son sénat et le peuple. Le sénat de Rome y envoya Cassius, un grand jurisconsulte, pour les désarmer par la justice; sa sévérité fut impuissante; une cohorte prétorienne alla pacifier les deux factions par quelques supplices.

Les questions d'État n'étaient pas toujours sérieuses. Les Syracusains demandaient qu'il leur fût permis dans leurs jeux de cirque de dépasser le nombre légal des gladiateurs. Le sénat délibéra, et Pætus Thrasea, un caractère loué dans ce siècle pour sa vertu, s'opposa à l'opinion du sénat, qui était favorable aux plaisirs des Syracusains. C'était, semble-t-il, peu de courage, et aussi y eut-il des murmures : « si la chose publique, disait-on, avait besoin de la liberté sénatoriale, pourquoi s'attacher à des choses sans valeur? N'y avait-il pas à approuver ou à désapprouver sur la paix, sur la guerre, sur les impôts, sur les lois, sur tout ce qui intéresse l'État romain? Toutes les fois que les Pères étaient appelés à dire leur avis, ils avaient droit d'exprimer leurs pensées sur tous les sujets; la

seule chose importante, était-ce donc de restreindre les spectacles des Syracusains? Et le reste, dans toutes les parties de l'empire, était-ce aussi parfait que si Thrasea, et non pas Néron, en avait le gouvernement? On se taisait des choses essentielles, combien plus on devait se taire des choses futiles? »

Tacite énonce ici peut-être son jugement plus encore que les murmures de Rome. Il ajoute toutefois que Thrasea répondait aux rumeurs en disant qu'il pensait assez faire pour la dignité du sénat, puisque, par cette application aux petites questions, il se montrait capable de ne point manquer aux grands intérêts[1].

Une meilleure réforme occupa le sénat et le prince. Les publicains, qui étaient les fermiers des revenus publics, fatiguaient les peuples par leurs rapacités. Le monde romain était épuisé, et il y eut un moment où Néron parut vouloir faire à toutes les nations tributaires la remise de leurs impôts pour un an; expédient qui aurait laissé le trésor à découvert, et aurait ensuite amené des extorsions pires que les précédentes. On se borna à modérer l'avidité des publicains par des règlements; les préteurs et les propréteurs furent chargés de faire droit aux plaintes des particuliers; en même temps on adoucit quelques impôts; on abolit ceux que les fermiers percevaient sur l'importation et l'exportation des marchandises; on affranchit en par-

[1] Tac., *Ann.* lib. XIII, 49.

ticulier le transport des blés des provinces *extra-marines*, et il fut statué que les navires des négociants ne seraient pas compris dans le cens, et seraient exempts de tribut[1].

D'autre part les accusations continuaient, c'était toute la liberté. Deux anciens proconsuls d'Afrique, Sulpicius Camerinus et Pomponius Silvanus, eurent à se défendre, le premier, contre un petit nombre de plaignants, pour des actes de cruauté plutôt que d'extorsion; le second, contre une masse d'accusateurs, pour des faits que ne dit pas l'histoire, mais qu'on offrait de prouver par des témoins; Néron les fit renvoyer absous l'un et l'autre.

C'était là ce qu'il y avait de plus considérable dans les soins du gouvernement. Il semble qu'à mesure que l'empire avait embrassé le monde, les questions publiques avaient perdu de leur grandeur.

La guerre, cependant, remuait encore les âmes, mais sans y rallumer les vertus. Rome n'avait plus le sentiment de la gloire, pas même de la force. Quelques hommes seulement paraissaient dans les armées avec un caractère qui rappelait le vieux courage.

Corbulon avait pendant deux ans maintenu les Parthes, en leur montrant une armée fortifiée par la discipline et aguerrie par les travaux. Le régime militaire de Corbulon mérite d'être étudié; il disait qu'il fallait vaincre l'ennemi par la hache, c'est-à-dire par le tra-

[1] Tac., *Ann.* lib. XIII.

vail. « Les soldats avaient été longtemps amollis par la paix des villes ; il les tint sous la tente dans la rigueur des hivers, se montrant invulnérable à l'âpreté du climat, légèrement vêtu, la tête nue, dans la marche, dans les travaux, donnant l'éloge aux forts, l'encouragement aux faibles, l'exemple à tous[1]. »

Ainsi affermie par ce système énergique, l'armée fut prête à servir le courage de Corbulon.

Le roi des Parthes, Vologèse, qu'on avait vu donner des otages, avait gardé ses desseins secrets d'occupation de l'Arménie. Les Romains en avaient laissé le gouvernement à Tiridate, son frère[2], et Vologèse ne supportait pas qu'ils eussent disposé d'un royaume que lui seul voulait avoir donné. C'est ce qui fit la guerre, Corbulon jugeant qu'il était de la grandeur du peuple romain de rester maître d'un royaume conquis autrefois par Lucullus et par Pompée. Tiridate lui-même s'unit aux desseins de Vologèse, et Corbulon se trouva engagé dans une grande guerre, telle qu'il la fallait à son génie.

Elle débuta néanmoins par un échec, dû à la pétulance d'un chef de cohortes auxiliaires, Pactius Ophitius, qui crut une occasion propice d'attaquer des multitudes ennemies avec des forces inégales, malgré la défense de Corbulon. Cette indiscipline fut punie selon la coutume ancienne ; Pactius fut condamné, avec ceux qui avaient fui, à camper hors du retranchement ;

[1] Tac., *Ann* lib. XIII, 35.

[2] C'est ce qui résulte du récit incomplet de Tacite.

c'était une peine d'ignominie. L'armée entière se fit suppliante pour les coupables, et bientôt elle vengeait leur échec par une suite de succès pleins d'éclat.

Tout le poids de la guerre était tombé sur Tiridate; Vologèse avait été contraint de courir vers l'Hyrcanie en révolte. Tiridate alors envoya des négociateurs avec des prières; mais on le savait perfide, la guerre continua; plusieurs châteaux furent attaqués, trois tombèrent en un jour, un entre autres, nommé Volandum, c'était le plus fort; on l'attaqua par le vieux système romain, par des machines lançant des dards et des feux, et puis par la tortue, cette muraille invulnérable de boucliers. Mais aussi, selon le même système, la victoire fut atroce. « Tous les pubères furent égorgés, nul soldat ne fut épargné, quelques-uns seulement échappèrent avec des blessures; le peuple inoffensif fut vendu *sous la couronne;* le reste fut la proie des vainqueurs[1]. » Telle était la tradition de la conquête romaine. Après quoi Corbulon courut vers Artaxate, capitale du royaume. Tiridate essaya vainement de la défendre. Tout cédait à l'énergie de Corbulon; les habitants ouvrirent les portes, se livrant eux et leurs biens à la discrétion des Romains; c'est ce qui les sauva, dit Tacite, si ce n'est que « le feu fut mis à la ville, et que tout fut détruit et égalé au sol. »

« A la victoire s'était ajouté un miracle, dit-il encore; la divinité se déclarait : tandis qu'au dehors de

[1] Tac., *Ann.* lib. XIII, 42.

la ville tout était illuminé par le soleil, ce qui était dans l'enceinte des murs fut soudainement enveloppé d'une noire nuée, et l'on ne se distinguait qu'à la lueur des éclairs; ce fut pour la ville comme un indice de la colère des dieux et l'annonce de la ruine. »

Aussi ces nouvelles portées à Rome exaltèrent l'enthousiasme des adulateurs; Néron fut salué *imperator;* le sénat ordonna des supplications, des statues, des arcs de triomphe; le consulat perpétuel fut déféré au prince, et on inscrivit parmi les jours de fêtes les jours où la victoire avait été remportée, où elle avait été annoncée, où elle avait été portée au sénat, « et autres témoignages de cette sorte, dit Tacite, et d'une flatterie si excessive que C. Cassius, tout en approuvant le reste des honneurs, fit remarquer que si l'on voulait rendre aux dieux des actions de grâces égales aux faveurs de la fortune, l'année entière ne suffirait pas aux supplications; qu'il convenait donc de distinguer les jours sacrés et les jours d'affaires, afin que les pratiques divines ne fussent pas un obstacle aux devoirs civils. »

Cependant Corbulon poursuivait ses succès. Il marcha sur Tigranocerte, ville fondée par le grand roi Tigrane, au midi d'Artaxate. Ce fut une expédition périlleuse; tout manquait à l'armée, en des régions incultes et désertes; et parfois il fut attaqué par des peuplades désespérées, qu'il traita avec une férocité plus digne de ces barbares que d'un vainqueur civilisé. La plupart avaient fui leurs bourgades; il les ramena par la violence; quelques-uns s'étant cachés en

des cavernes, il en ferma les issues avec des monceaux de bois où l'on mit le feu. Parfois cependant il finit par employer la douceur comme un expédient; pour le Romain tout était calcul, l'extermination et la clémence. La guerre ainsi faite avait fait naître d'affreux desseins de vengeance. Sur les terres de Taurantes, il se trouva un chef de peuplade qui, sous un dehors d'amitié, pénétra près de Corbulon avec un poignard; on le mit à la question, et il avoua son projet de le tuer; il nomma ses complices; on les mit à mort. C'est ainsi que Corbulon arriva devant Tigranocerte, dont il ne tarda pas à s'emparer [1].

Le reste du monde romain avait été peu troublé depuis Claude. La Germanie était calme, et ceux qui commandaient sur le Rhin avaient pu occuper les légions à des travaux utiles. Alors fut achevée la digue commencée par Drusus, soixante-trois ans auparavant, pour empêcher le Rhin de s'appauvrir en jetant ses eaux dans le Vahal, au point de sa première division. Un autre travail avait occupé le génie romain, c'était la jonction de la Saône et de la Moselle, c'est-à-dire la jonction des deux mers; mais ce ne fut qu'une magnifique pensée de Vetus [2]; la rivalité des gouverneurs de

[1] Tac., *Ann.* lib. XIV, 25.

[2] Voici le texte de Tacite « Vetus Mosellam atque Ararim facta inter utrumque fossa connectere parabat, ut copiæ per mare, dein Rhodano et Arare subvectæ per eam fossam, mox fluvio Mosella in Rhenum, exin Oceanum decurrerent, sublatisque itineris difficultatibus navigalia inter se Occidentis Septentrionisque littora fierent. » (*Ann.* lib. XIII, 53.)

la Gaule et de la Belgique en empêcha l'exécution. L'histoire mentionne ces conceptions de travaux pour attester que ce qui reste d'activité dans la servitude se porte d'ordinaire sur les œuvres matérielles; les monuments les plus gigantesques semblent marquer la décadence des grands empires.

Les Germains toutefois s'étaient enhardis à voir les armées du Rhin occupées à de tels ouvrages; et les Frisons s'avancèrent jusqu'au Rhin, sur les terres qu'occupaient les Romains, mais qu'ils laissaient incultes. On les menaça de les repousser par les armes, à moins qu'ils n'allassent à Rome demander qu'il leur fût permis de rester établis en ces terres. Verritus et Malorix, qui commandaient à ces peuplades, « autant que les Germains supportent le commandement[1], » ils parurent donc à Rome, et on les promena au milieu des magnificences de la cité, spectacle eux-mêmes, par leur simplicité, pour cette population noyée dans les splendeurs. Rien ne parut les éblouir; mais au théâtre, ayant remarqué dans les rangs sénatoriaux des habillements qui n'étaient pas ceux des Romains, ils demandèrent quels étaient ces étrangers; et comme on leur dit que c'étaient les envoyés des peuples les plus vaillants et les plus fidèles de Rome, ils descendirent de leurs siéges et s'allèrent placer au milieu des sénateurs, disant que nul peuple au monde n'était vaillant et fidèle comme les Germains, « ce qui fut bien

[1] Tac., *Ann.* lib. XIII, 54.

reçu, dit Tacite, comme élan de vivacité antique et de généreuse émulation. »

Toutefois leur demande fut rejetée; on se borna à leur déférer le titre de bourgeoisie romaine.

Les Frisons éloignés, les Ancivares parurent; ils venaient à leur tour s'établir en ces terres délaissées. C'était une peuplade plus forte, et aussi elle appelait l'intérêt, parce que, chassée par les Cauques, elle n'avait pas d'asile, et son chef Boïocalus invoquait le souvenir de sa fidélité et de ses malheurs dans les guerres d'Arminius. « Qu'étaient-ce, disait-il, aux commandants des légions, que ces portions de terre, où l'on envoyait les troupeaux et les animaux des soldats? Aimait-on mieux voir ces lieux déserts et incultes que d'y voir des peuples amis? Le ciel est pour les dieux, ajoutait-il, et la terre est aux hommes; et ce qui est sans maître est le bien de tous. »

Et en même temps il tournait ses yeux vers le soleil, il invoquait les astres et il les interrogeait comme s'ils étaient présents. « Leur plaisait-il de voir un sol vide et stérile? que ne laissaient-ils plutôt la mer jeter ses flots sur les ravisseurs de la terre. ».

Dubius Avitus, à qui s'adressaient les Ancivares, fut ému à une supplication si nouvelle. « Il fallait, répondit-il, souffrir la loi des plus forts; les dieux qu'ils invoquaient avaient voulu que ce fût le droit des Romains de donner et d'ôter, et les Romains n'avaient de juges qu'eux-mêmes. »

Ainsi renvoya-t-il les Ancivares; quant à Boïocalus,

il lui offrit en particulier des terres en faveur de son amitié pour les Romains, mais le fier barbare vit là une injure : « Une terre nous manque pour vivre, dit-il, une terre ne nous manquera pas pour mourir. »

Et là-dessus il s'éloigna, appelant aux armes sa tribu, et tous ceux des Germains qui gardaient quelque pitié pour leurs malheurs. Les Bructères, les Teuctères, d'autres nations lointaines s'ébranlaient déjà; mais les légions du haut Rhin, commandées par Curtilius Mansia, passèrent le fleuve, menaçant d'écraser les peuplades, et bientôt les Ancivares, réduits à eux-mêmes, n'eurent qu'à se disperser dans la Germanie, passant tour à tour chez les Usipiens et les Tubantes, et tour à tour chassés par eux, puis se réfugiant chez les Cattes et les Chérusques, et partout reçus en étrangers et en ennemis; dans ces longues fuites périt leur jeunesse armée; le reste fut une proie : toutefois les Ancivares devaient plus tard renaître et se mêler aux barbares que le sol gaulois devait recevoir sous le nom de Francs.

« Le même été, les Hermandures et les Cattes se disputèrent, par un grand combat, la possession d'une rivière limitrophe, de laquelle, dit Tacite, se tiraient de grands produits de sel [1]. « Outre la passion de tout trancher par les armes, les deux peuples obéissaient à une vieille superstition : ces lieux, pensaient-ils, étaient rapprochés du ciel, et nulle part les prières des mor-

[1] Il s'agit de la *Sala*. « Flumen Sala, nunc quoque *Sala*, in Hermunduris oritur haud procul urbe *Egra* et in Albim influit. » (Brot. in Tac.)

tels n'étaient entendues de plus près par les dieux. Aussi était-ce par une faveur divine que le sel était produit en ce fleuve, ainsi qu'aux forêts voisines, non pas, comme en d'autres pays, par la sécrétion des eaux évaporées de la mer, mais au moyen de morceaux de bois enflammés, sur lesquels l'onde versée faisait un résidu provenant de la fusion des deux principes contraires de l'eau et du feu[1] ».

Telle est la physique de Tacite. Ce qui reste historique, c'est que les bords de la *Sala* avaient dès lors des sources d'eau salée, d'où le sel était extrait par un procédé analogue à ce qu'il raconte; et c'est pour la possession de ces salines que deux peuplades germaines se firent une guerre à mort. L'une et l'autre avaient voué à Mars et à Mercure la destruction totale de celle qui serait vaincue; les Hermandures eurent la victoire, et il ne resta rien des Cattes, ni hommes, ni chevaux; tout fut exterminé.

A la même époque, Tacite rapporte une éruption de flammes qui fit disparaître une ville des Ubiens; villas, champs, bourgades, tout fut au loin ravagé : les feux étaient lancés jusqu'aux murailles de la récente colonie (Cologne), et nul moyen de les éteindre, ni l'eau des pluies, ni l'eau des rivières, ni aucun autre li-

[1] Tac., *Ann.* lib. XIII, 57. Ce passage est curieux. Pline dit de son côté : « Galliæ Germaniæque ardentibus lignis aquam salsam infundunt (31, 39). » Et Varron : « In Gallia Transalpina intus ad Rhenum, cum exercitum ducerem, aliquot regiones accessi, ubi salem nec fossicium, nec maritimum haberent, sed ex quibusdam lignis combustis, carbonibus salsis pro eo uterentur. » (*Not.* in Tac. Ed. de Calonne.)

quide, c'est Tacite qui parle, jusqu'à ce que les campagnards s'avisèrent d'attaquer les flammes à coups de pierre, et puis à coups de bâton : « Les poursuivant, dit le grand et sérieux historien, comme bêtes sauvages; et enfin ils leur jetèrent leurs vêtements, et plus ils étaient sales et souillés par l'usage, plus ils avaient de vertu à étouffer les feux. »

Tacite dit tout cela sans hésiter; on le prendrait pour un esprit crédule, ou bien lui-même se joue de la crédulité; c'est une partie de sa philosophie. En ce même endroit il raconte que dans le *Comitium*, à Rome, le figuier Ruminal, qui, huit cent quarante ans auparavant, avait couvert l'enfance de Romulus et de Remus, s'était desséché, et qu'on avait dû le couper au pied, ce qui fut un prodige plein de menace, jusqu'à ce qu'il se ravivât par de nouvelles pousses. L'histoire moderne ne tombe pas en ces puérilités, mais parfois elle va à d'autres chimères; il n'y a de philosophie que dans la lumière chrétienne, et l'on voit où arrive le génie, même le plus grand, quand il n'a que sa seule force.

An de R. 810. *De J. C.* 59. — *Consuls, Vipstanus Apronianus et C. Fonteius Capito.* — Nous marchons vers des événements sinistres; l'histoire devient une tragédie.

Cette Poppæa, si ingénieuse à jeter des flammes au cœur de Néron, le tenait en sa possession comme un captif. Mais, comme tout son vœu était de lui arracher la répudiation d'Octavia pour se mettre à sa place, elle

sentait que son espérance ne serait pas satisfaite tant que vivrait Agrippine, ardente à maîtriser aussi son fils, et résolue à ne le pas souffrir sous un autre empire. Les artifices de Poppæa se tournèrent alors contre la mère de Néron. Ce furent d'abord des ironies; Néron était-il prince? Il était pupille! C'était Agrippine qui régnait, lui n'était qu'esclave! Puis elle lui jetait des mots agaçants sur son mariage. Que lui manquait-il pour mériter d'être à lui? La beauté sans doute, ou des aïeux ornés du triomphe! ou peut-être la fécondité et le cœur généreux! ou bien enfin il craignait apparemment que, devenue épouse, elle ne révélât l'irritation des sénateurs, la colère du peuple contre l'avarice et l'orgueil de sa mère! Alors, qu'il la rendît donc à ses devoirs envers Othon; elle s'en irait en des lieux quelconques de la terre où lui pourrait venir le bruit des affronts faits à l'empereur, mais où elle ne les verrait pas, et elle ne serait pas non plus mêlée à ses périls.

Et à ces paroles s'ajoutait l'artifice des larmes et tous les secrets de l'adultère. Mais, chose effroyable! tandis que Poppæa versait ainsi librement tous ses poisons, Agrippine osa penser à rivaliser de crimes avec elle et à lui disputer Néron en ses heures d'ivresse et de délire. L'histoire frissonne à le dire, et Tacite lui-même est obligé de justifier son récit par le souvenir des souillures de cette femme, dont l'enfance même avait été dressée aux énormités. Sénèque se servit d'Acté pour sauver Néron de cette hideuse embûche.

C'était ce qui restait de vertu dans la Rome impériale et païenne : la débauche était le frein de la débauche. Néron se fit solitaire pour protéger sa vertu, et il engagea sa mère à s'en aller à ses jardins de Tusculum ou à la villa d'Antium; mais, en quelque lieu qu'elle fût, elle lui était importune et odieuse, et déjà il méditait de s'affranchir d'elle, fût-ce par le meurtre : il ne délibérait que sur le moyen, le poison, le fer, toute autre violence.

Ici s'ouvre un drame lugubre.

Dans la délibération des expédients de mort, un affranchi, Anicetus, autrefois chargé de l'enfance de Néron, aujourd'hui commandant de la flotte de Misène, s'en vient lui apprendre qu'il peut construire un navire dont la moitié inférieure, se détachant par un procédé sûr, engloutira sa mère sans qu'elle s'en doute. « Rien ne se prête comme la mer, ajoute-t-il, aux aventures fortuites, et si Agrippine périt par un naufrage, qui sera assez injuste pour imputer à crime ce qu'auront fait les vents et les flots ! Après quoi le prince vouera un temple à la morte, avec des autels et tout l'appareil accoutumé de la douleur. »

Néron goûte l'horrible plan; il était à Baïa, aux fêtes de Minerve; il y appelle sa mère, alors reléguée à Antium, et par des mots jetés à dessein il fait croire à une réconciliation avec elle, et Agrippine y croit la première, « par cette disposition des femmes à croire ce qui les flatte. » Néron va la recevoir au rivage par des embrassements, et il l'emmène à sa villa de Baules

(Bauli)[1], lieu baigné par la mer, entre le promontoire de Misène et le lac de Baïa.

Là, entre les navires, se dressait un navire plus élégant, comme pour faire honneur à la mère de Néron; car elle aimait à monter une trirème et à voguer sous l'effort des rames. C'est sur ce navire qu'Agrippine devait aller aux fêtes de Baïa. Cependant de vagues soupçons étaient entrés en son esprit, et elle voulut être transportée sur une litière. Mais Néron redoublant de tendresse, il lui rendit la sécurité.

Il la retint longtemps dans la nuit à son repas, mêlant la familiarité des jeux au sérieux des confidences, et lorsqu'elle dut partir pour s'en retourner à Baules, il sortit pour l'accompagner, paraissant ne pouvoir détacher d'elle ses yeux et son cœur : « Soit qu'il comblât ainsi l'hypocrisie, dit Tacite, soit que la vue suprême de sa mère près de mourir enchaînât son âme, en dépit de sa férocité. »

« Les dieux fournirent une nuit brillante d'étoiles et une mer paisible, comme pour rendre le crime manifeste. » Agrippine avait avec elle deux de ses familiers, Crepereius Gallus, qui se tenait près du gouvernail, et Acerronia, qui, penchée aux pieds du lit sur lequel elle était couchée, « l'entretenait de ce retour d'amitié du fils, de ce retour de crédit de la mère. » Tout à coup, à un signal donné, la couverture du na-

[1] « Bauli, olim Hortensii villa, deinde Antoniæ, Hortensiæ piscinæ percelebres : unde manet adhuc nomen, *Peschiera d'Ortensio.* » (Brot. in Tac.)

vire éclate et s'affaisse sous des masses de plomb; Crepereius est écrasé sous les débris. Mais Agrippine et Acerronia sont protégées par les cloisons de la chambre; puis la rupture du navire ne s'opère pas; les ordres donnés s'exécutent mal dans le trouble, et enfin il faut achever le crime autrement. On fait porter brusquement tous les rameurs sur un côté du navire, de manière à le submerger. Cet expédient même réussit mal, et Agrippine et Acerronia peuvent se jeter doucement à la nage dans les flots. Acerronia s'écriait qu'elle était Agrippine, demandant qu'on sauvât la mère du prince; on courut à elle, mais pour l'accabler à coups de rames. Agrippine, au contraire, nageait en silence, et sans être reconnue, blessée seulement à l'épaule, elle put joindre les chaloupes du lac Lucrin et se faire porter à sa villa.

Là, elle repassa en son esprit les circonstances de ce naufrage, avec les caresses qui l'avaient précédé et les indices qui en faisaient une trahison préparée. Mais elle jugea que son unique salut était de ne pas croire à un crime, et elle envoya un affranchi dire à son fils que, « par la faveur des dieux et par la fortune du prince, elle avait échappé à un grand péril; elle le priait, quelque effrayé qu'il dût être par le danger de sa mère, de différer de la visiter, qu'elle avait besoin de repos. »

Néron attendait une autre nouvelle, celle du forfait consommé. Au récit du naufrage d'Agrippine avec une blessure, et à l'idée que les soupçons vont désigner

aussitôt l'auteur de la catastrophe, Néron se trouble et s'épouvante; il voit déjà sa mère apporter la vengeance, armer ses esclaves, soulever l'armée, courir au sénat et au peuple, remplir Rome du bruit de son naufrage, de sa blessure, du meurtre de ses amis. Et pour lui quelle défense, si Burrhus et Sénèque ne lui viennent en aide? Alors il les appelle, et il se fait une horrible délibération. Fallait-il prévenir Agrippine? fallait-il laisser périr Néron? Sénèque, comme plus hardi, se tourne vers Burrhus, et il l'interroge: « Le meurtre pouvait-il être commandé aux soldats? » Et Burrhus répond que les prétoriens sont dévoués à toute la maison des Césars, et que, fidèles au souvenir de Germanicus, ils ne porteront pas la main sur sa race. « Anicetus, ajoute-il, n'a qu'à achever ce qu'il a promis. »

Anicetus, sans hésiter, demande à consommer son œuvre; et à cette parole, Néron s'écrie que de ce jour l'empire lui est donné, et c'est à un affranchi qu'il va le devoir. Qu'il aille donc! et qu'il se choisisse des hommes obéissants et résolus!

Et en même temps lui-même ajoute une scène à l'horrible drame. L'envoyé de sa mère, Agerinus, s'étant présenté pour son message, Néron lui jette son épée dans les jambes, et puis il le fait charger de chaînes, comme pour faire croire qu'un crime avait été tenté contre lui par sa mère, et que cette tentative surprise avait pu la résoudre elle-même à se donner la mort.

Cependant, au bruit du péril d'Agrippine, la foule était accourue au rivage; les uns montant sur les môles, les autres dans les barques, quelques-uns se jetant dans les flots, d'autres tendant leurs bras comme pour offrir un secours, tous avec des plaintes, avec des vœux, avec des cris, s'interrogeant et se répondant au hasard. Bientôt une grande multitude, avec des flambeaux, couvre la plage, et lorsqu'on lui apprend qu'Agrippine est sauvée, elle se précipite à la villa pour témoigner sa joie; mais une troupe armée se présente et la disperse; c'était Anicetus; il entoure la maison de gardes, entre de force, saisit les premiers esclaves qui paraissent, et va droit à la chambre d'Agrippine. Tout avait fui au bruit de l'irruption. La chambre était à peine éclairée par une pâle lumière; Agrippine n'avait plus auprès d'elle qu'une seule femme, de plus en plus tourmentée de ne voir venir personne de la part de son fils, pas même Agerinus. Et puis le bruit du rivage avait changé brusquement; maintenant la solitude, et une irruption soudaine, indices de quelque extrémité fatale. Enfin, elle voit même s'en aller sa dernière esclave : « Et toi aussi! » lui dit-elle. A ce moment entrait Anicetus, suivi d'Herculeus, commandant d'une galère, et d'Oloaritus, centurion de la flotte. Elle lui dit que « s'il venait pour s'informer d'elle, il pouvait annoncer qu'elle était mieux; s'il venait pour quelque dessein sinistre, elle ne croyait à rien de semblable de la part de son fils; non! son fils n'avait pas ordonné un parricide! Mais déjà les meur-

triers entouraient le lit, et le commandant de galère, le premier, frappa Agrippine à la tête avec un bâton; alors le centurion tira son glaive, et Agrippine, à cette vue, découvrant ses flancs, les flancs qui avaient porté Néron : « Frappe au ventre! » s'écria-t-elle, et elle mourut percée de coups[1]. »

Tel est le drame de Tacite; les détails de Dion et de Suétone n'ajoutent rien à cette horreur; ils confirment seulement une atrocité que l'histoire raconte en frissonnant. Rien ne manqua au forfait. Néron alla-t-il voir sa mère inanimée? continue l'implacable historien[2], alla-t-il louer ses formes de beauté? Quelques-uns l'affirment, d'autres le nient, doute inutile à l'indignation éternelle des hommes! Mais la même nuit on eut hâte de brûler le corps, sans aucune pompe; au bûcher se tua l'affranchi d'Agrippine, Mnester, soit amour pour sa maîtresse, soit terreur du supplice. Et, du reste, on imaginait que plusieurs années auparavant, la mère de Néron avait été avertie d'une telle mort. Elle avait interrogé les Chaldéens sur la destinée de son fils : « Il régnera, lui avaient-ils répondu, et il tuera sa mère. — Qu'il la tue, avait-elle dit, pourvu qu'il règne! » Quoi qu'il en soit de ces présages racontés par Tacite, le crime, une fois consommé, se montra à Néron dans sa sinistre énormité. « Le reste de la nuit on le vit tantôt immobile et dans un morne silence, tantôt se levant agité par la terreur

[1] Tac., *Ann.* lib. XIV.
[2] C'est aussi le récit de Dion Cassius.

et comme effaré; il attendait le jour comme s'il eût dû lui apporter la mort. Et par le conseil de Burrhus, les premières adulations lui furent offertes par les centurions et les tribuns, qui allèrent relever son courage, en le prenant par la main, et le félicitant d'avoir échappé à un péril imprévu et à l'attentat de sa mère. Puis ses amis courent aux temples, et une fois l'exemple donné, tous les municipes voisins de la Campanie firent éclater leur joie par des victimes et par des messages; lui, cependant, déguisant ses impressions, restait morne, comme maudissant sa propre conservation et déplorant la mort de sa mère. Mais l'aspect des lieux ne changeant pas comme le visage des hommes, la vue de cette mer et de ce rivage lui était importune; quelques-uns même crurent qu'on avait entendu un bruit de trompettes sur les collines d'alentour, et des gémissements au tombeau de sa mère. » Poursuivi par ces terreurs, il se retira à Naples, et de là il écrivit au sénat une lettre où il disait l'entreprise d'Agerinus, crime conçu et expié par sa mère; il rappelait les temps funestes de Claude comme pour en rejeter sur elle toute l'infamie, et il parlait de son naufrage comme d'un accident envoyé par les dieux pour sauver la fortune publique.

Nul ne crut à de tels récits; mais « la perversité de Néron échappait à la plainte; » c'est à Sénèque que s'adressait l'animadversion; Sénèque, en effet, avait dicté cette lettre, hypocrite apologie du parricide.

Et toutefois, les lâches sénateurs se mirent à rendre

grâces aux dieux, comme s'ils avaient cru aux périls de Néron; on décréta des jeux annuels, pour célébrer le jour où le complot contre ses jours avait été découvert, avec une statue d'or de Minerve dans la salle du sénat, à côté de l'image du prince; le jour natal d'Agrippine fut inscrit parmi les jours néfastes.

Un seul sénateur protesta contre cette lâcheté des esclaves. « Thrasea Pætus qui, précédemment, se bornait à laisser passer les adulations sans rien dire, ou bien en laissant échapper un mot d'assentiment, ce jour-là sortit du sénat; c'était pour lui une provocation de mort, sans être pour les autres un commencement de liberté. »

Néron, cependant, gardait ses terreurs, et l'imagination publique les grossissait par des récits de prodiges. Une femme était accouchée d'un serpent; une autre avait été frappée de la foudre dans les bras de son mari; le soleil s'était éclipsé brusquement, et les quatorze quartiers de Rome avaient été touchés par le feu du ciel; « et toutefois, dit Tacite, l'intervention des dieux fut tellement étrangère à ces accidents, que Néron continua plusieurs années encore l'*empire et les crimes.* » Parole un peu injurieuse à la Providence! Les terreurs de Néron et la crédulité même du peuple attestaient néanmoins qu'elle était présente.

Mais Néron courait déjà au-devant des jugements et des haines par une affectation de clémence envers d'anciens condamnés, et surtout envers ceux qu'Agrippine avait poursuivis.

Il doutait de l'accueil qui lui serait fait à son retour à Rome, et il pensait s'assurer la popularité en prodiguant des grâces; il rappela les exilés. Mais cet expédient était superflu; tout était prêt dans le sénat et dans le peuple pour absoudre le parricide par les applaudissements. On le reçut avec tout ce que la lâcheté peut inventer d'honneurs; les tribus étaient sorties à sa rencontre; des troupes d'enfants et de femmes étaient groupés sur sa route; c'était tout l'appareil d'un triomphe; et ainsi put-il s'avancer, « superbe et vainqueur de la servitude publique, » dit Tacite, et s'en aller au Capitole rendre grâces aux dieux.

Désormais il n'y avait plus de frein pour Néron, pas même ce frêle respect pour sa mère qui pouvait l'avoir parfois contenu; sa vie se précipita dans toutes les fantaisies et dans toutes les ivresses. A la fureur des crimes se joignit le délire des plaisirs. Ses goûts pour les jeux du cirque avaient éclaté de bonne heure; ils devinrent une fureur. On le vit se donner en spectacle, manier les chevaux dans l'arène, disputer le prix des chariots. Et volontiers le peuple courait à cette nouveauté de plaisirs; c'est son instinct, dit Tacite, et son empressement redouble si c'est le prince qui le provoque. Et pour autoriser la dégradation de l'empire, il voulut que les plus illustres patriciens parussent aux jeux de théâtre, et même il paya leur abjection. « Je ne dirai pas leurs noms, dit Tacite, par respect pour leurs ancêtres; et puis la honte est à celui qui provoqua leur abaissement, bien loin de les rappeler

à l'honneur. » Il en fut de même des chevaliers romains, qu'il jeta dans les luttes des gladiateurs par des encouragements plus impérieux que des ordres.

Ici les détails semblent abaisser l'histoire ; mais ils révèlent l'ignominie des temps. Néron institua des jeux qu'il appela *juvénaux*, à l'occasion de sa première barbe, qu'il enferma dans une boîte d'or enrichie de diamants, et qu'il consacra à Jupiter Capitolin ; les consulaires, ceux qui avaient passé par les honneurs, rivalisèrent en ces jeux de chants et de danses d'histrions. Puis la corruption publique eut comme une arène instituée, où tous les rangs de la société romaine allèrent s'ébattre à l'envi ; ce fut une sorte de foire ouverte dans un bois du Tibre, avec des boutiques, et toutes les provocations du luxe et de la fantaisie. Néron payait les marchands et les acheteurs, et cet amusement, dit Tacite, acheva de ruiner les mœurs publiques ; rien n'avait été pire que cette confusion de vices dans ce mélange de sexe et de rangs : il n'y eut plus de pudicité, plus de retenue, rien qui ressemblât à de l'honnêteté.

C'est alors que Néron, rompant tous les freins, parut lui-même au théâtre, se faisant histrion, et disputant sur la lyre aux chanteurs et aux comédiens l'applaudissement du peuple. Il était là suivi d'une cohorte de soldats, avec des centurions et des tribuns, et Burrhus lui-même, « navré. mais approuvant. » Alors aussi fut formée une compagnie de chevaliers qu'il nomma *Augustani*, choisis parmi les plus jeunes

et les plus forts, et chargés nuit et jour de célébrer la beauté du prince et sa voix par des battements de mains, ne l'appelant que *le dieu*, et par cet office s'assurant les faveurs qui sont le prix de la vertu. Cette compagnie bientôt se grossit, et fit comme une armée de cinq mille applaudisseurs, divisée en bandes et formant des chœurs épars dans la ville ; chaque chef de chœurs recevait quarante mille sesterces : telle était la popularité de Néron[1]. Et en même temps la haine se nourrissait secrète avec le mépris au fond des cœurs restés libres et honnêtes; parfois la colère éclatait, mais comme elle éclate aux temps où la terreur glace les âmes. Ainsi çà et là se lisaient dans Rome des inscriptions injurieuses, des railleries sanglantes; l'une d'elles portait en grec : *Néron*, *Oreste*, *Alcméon*, *tueurs de mères*[2]. Un sac fut pendu à la statue de Néron; c'était le signe du supplice des parricides. Une autre fois ce fut un enfant exposé dans la rue avec cet écriteau : « Ne t'élève pas de peur qu'il ne t'arrive de tuer ta mère. » Ainsi se révélait l'horreur, vaine protestation contre la servitude qui adorait le parricide, suffisante toutefois pour l'avertir lui-même de son forfait et bourreler sa conscience. Aussi portait-il en lui des terreurs que ne dissipait point le bruit des applaudisseurs. Souvent même il avoua que l'ombre de sa mère le tourmentait, et qu'il voyait les Furies acharnées contre lui avec des fouets et des torches. Il s'a-

[1] Tacite. — Suétone. — Dion.

[2] Νέρων, Ὀρέστης, Ἀλκμαίων, μητροκτόνοι. (Dio. Cass.)

dressa aux magiciens pour apaiser les mânes d'Agrippine par des sacrifices, et étant allé en Grèce, il n'osa pas paraître aux mystères de Cérès Éleusine, à cause de cette voix du héraut qui criait aux impies et aux scélérats de se tenir éloignés du temple.

Le tumulte des joies fut une distraction aux alarmes; un des amusements de Néron fut la poésie; mais la poésie pour lui fut un jeu d'histrion. Il assemblait des faiseurs de vers, qui composaient en commun avec lui des pièces improvisées, « poëmes sans inspiration, daigne observer Tacite, où le génie ne coule pas d'une source unique. » Les philosophes même servirent à ses jeux; il les appelait après son repas pour s'amuser de leurs disputes, et « il y en avait qui ambitionnaient de paraître avec leur face sérieuse et triste dans ces passe-temps royaux[1]. »

Mais ces jeux n'étaient que frivoles; Néron gardait surtout l'amour des jeux barbares. Peu après la mort de sa mère, Domitia, sa tante, étant malade, il la visita; et comme pour le caresser elle porta la main à la barbe naissante de son menton : « Dès que j'aurai reçu ce jeune duvet, dit-elle, je ne demanderai qu'à mourir. » Néron prit au sérieux ce mot de tendresse; je le ferai tomber de suite, dit-il en se tournant vers les siens; et puis il chargea son médecin d'achever le reste du vœu par un breuvage énergique. Domitia était riche; il s'empara de ses biens, et sup-

[1] Tac., *Ann.* lib. XIV, 16

prima son testament afin que rien ne lui échappât[1].

Cependant le gouvernement de l'empire gardait certaines lois d'ordre; Néron laissait au sénat le soin de la justice administrative; on eût pu croire à un État réglé. Dans un jeu de gladiateurs donné à Pompeïa, dans la Campanie, par Livineius Regulus, un sénateur chassé de son ordre, une rixe légère, devenue bientôt une bataille acharnée, s'était élevée entre ceux de cette ville et les spectateurs venus de la ville voisine de Nuceria[2]. Ceux-ci furent horriblement maltraités; plusieurs furent tués; on vit les autres arriver à Rome le corps mutilé, sanglant; ils demandaient vengeance: un décret du sénat priva Pompeïa pour dix ans de ses spectacles, et envoya en exil Livineius et les principaux auteurs de ce désordre et de ces meurtres.

Peu après arrivaient ceux de Cyrènes, qui venaient se plaindre de Pedius Blæsus leur gouverneur; il avait violé le trésor d'Esculape, et dans les levées militaires s'était laissé corrompre par l'or et par la brigue; il fut chassé du sénat[3].

Les mêmes accusaient Acilius Strabo, que Claude leur avait envoyé comme propréteur, pour régler des différents à l'occasion des domaines que le roi Apion

[1] Suétone et Dion. — Tacite se tait sur ce trait féroce. Suétone a sa manière de faire frémir, c'est de ne frémir jamais! Cet homme fait horreur.

[2] « Nuceria, nunc *Nocera*, Pompeii, nunc *Torre dell'annunziata*. » (Brot. in Tac.)

[3] Tac., *Ann.* lib. XIV.

avait laissés au peuple romain, et que chacun avait depuis envahis à son gré. La justice d'Acilius avait été violente; le sénat renvoya l'affaire à Néron, qui ratifia les jugements d'Acilius, et toutefois pour être agréable à des alliés fit l'abandon des terres qui avaient été occupées.

A cette année se rapportent quelques morts illustres, celle de Domitius Afer, et celle de M. Servilius, tous deux renommés pour leur génie, l'un comme orateur, l'autre comme historien, celui-ci plus recommandable par l'intégrité de la vie; l'un et l'autre avaient dû à leur éloquence d'être élevés aux honneurs; rares exemples dans un temps de fantaisie et de mépris des vertus.

An de R. 811. *De J. C.* 60.—*Consuls, Nero Claud. Cæsar. Aug. IV et Cossus Corn. Lentulus.*—Néron se perpétuait au consulat. Son application était d'inventer des plaisirs nouveaux; ce fut tout son gouvernement. Cette année, il imagina des jeux, imitation du spectacle grec, mêlés de musique et de pugilat, de poésie et de courses de chariots; on devait les célébrer tous les cinq ans; il les appela *Neronia*. L'opinion, dit Tacite, fut diverse sur ces nouveautés, et il n'est pas sans intérêt pour l'histoire de garder le souvenir de ces impressions. Il y en avait qui rappelaient que Cn. Pompée avait été blâmé par les anciens pour avoir établi un théâtre à demeure. Précédemment, disaient-ils, on n'avait que des amphithéâtres improvisés et qu'on enlevait après les jeux; on laissait même le

peuple debout; on ne voulait pas que, assis à l'aise, il pût passer les jours entiers au théâtre en des habitudes d'inaction et de mollesse. Mais les mœurs anciennes d'abord altérées, finissaient par être totalement perverties, et Rome n'était plus qu'un assemblage de tout ce qui peut corrompre et de tout ce qui peut être corrompu; la jeunesse se dégradait à l'imitation des goûts étrangers, exercices d'athlètes, lâche oisiveté, honteuses amours, et cela, à l'instigation du prince et du sénat; les grands de Rome, enfin sous prétexte de discours et de poésie, ne craignaient pas de se souiller en se montrant sur la scène; que leur restait-il, sinon de paraître nus, de prendre le ceste, de se préparer aux pugilats, à la place du métier des armes. Était-ce désormais le noble office de la judicature et de la chevalerie romaine de juger savamment d'une mélodie et de la perfection d'un chant? Les nuits même étaient à présent données à l'ignominie; nul temps libre n'était laissé à la pudeur; à la faveur des réunions confuses, ce que les corrompus avaient dans le jour conçu de désirs, ils les assouvissaient dans les ténèbres.

Ainsi se plaignaient les sévères, ceux qui se souvenaient des vieilles vertus; mais le plus grand nombre courait aux plaisirs et les justifiait par l'exemple même des aïeux, qui avaient aimé et établi les spectacles; quant au spectacle nouveau, il était, disait-on, de nature à allumer l'émulation de l'éloquence et de la poésie; d'ailleurs, quelques nuits seulement dans le *quin-*

quicennium seraient données au plaisir, non à la licence; et enfin, tel serait l'éclat des lumières, qu'aucun désordre caché n'y serait possible.

La variété des opinions ne pouvait empêcher les jeux que voulait Néron. Ils ne furent du reste qu'un objet médiocre d'intérêt pour le peuple; les pantomimes, bien que rendues à la scène, n'y parurent pas; il ne resta que des joûtes puériles. Personne ne disputa sérieusement le prix de l'éloquence; mais le héraut proclama César vainqueur[1].

Tandis que Néron s'occupait à ces jeux, une comète parut au ciel. Ce fut dans Rome une émotion soudaine. Déjà on parlait de la fin de Néron, et l'imagination publique cherchait son successeur; le nom de Rubellius Plautus fut prononcé; il était par sa mère de la famille des Jules; on le savait fidèle au culte des ancêtres; sa maison était chaste et modeste, et plus il fuyait le bruit, plus grandissait sa renommée. D'ailleurs la foudre s'était déclarée : comme Néron dînait près des marais Simbruins[2], elle avait touché ses mets, et la table avait été renversée; « et comme cela se passait, ajoute Tacite, près de Tibur, d'où était sortie la famille paternelle de Plautus, on crut que les dieux le désignaient de la sorte à l'empire; » présage aussitôt

[1] Dion Cass. est plein de récits sur ces jeux de Néron. Cet historien a, comme Suétone, une façon d'exciter l'horreur ou le mépris, c'est de tout dire.

[2] « Apud Simbruina stagna tria olim fuere stagna, lacusve, nunc unius tantum manent vestigia, juxta divi Placidi sacellum. »(Brot. in Tac., ed. de Calonne.) *Vide* Plin. 3, 12.

embrassé par ceux qui courent après les choses nouvelles et douteuses avec une avidité le plus souvent dupe d'elle-même. Néron s'effraya, et sa première pensée fut de mettre à mort celui qu'on lui montrait comme un successeur. Sénèque et Burrhus lui épargnèrent, par leurs conseils, un crime inutile. Mais Rubellius fut éloigné; Néron lui écrivit qu'il avait des terres paternelles en Asie, il n'avait qu'à y aller mettre sa jeunesse à l'abri des périls et des nouveautés.

« En ces mêmes jours, une fantaisie de plaisir attira sur Néron un péril de mort avec l'infamie; il avait imaginé de se jeter à la nage dans les eaux de l'aqueduc Marcia, et en se baignant à leur source il paraissait en avoir souillé la pureté. Une maladie grave s'en suivit; elle attesta le courroux des dieux[1]. »

Tacite parle de cette profanation comme d'un sacrilége. Pour Rome les fontaines étaient sacrées, et ce qui est manifeste, c'est le mépris de Néron pour la croyance des peuples et pour sa propre dignité.

L'année s'acheva par quelques incidents que note Tacite; un tremblement de terre détruisit Laodicée, qui se releva sans recourir aux largesses de l'empire; en Italie, les Puteoles (ceux de Pouzzoles) reçurent de Néron le droit de colonie, avec le titre de colonie auguste. Tarente et Antium s'étaient dépeuplés; on y envoya des vétérans, et toutefois la solitude se refit bientôt, la plupart de ces soldats se dispersant aux lieux où

[1] Tac., *Ann.* lib. XIV.

ils avaient fait leur temps de service. « Ces hommes, dit Tacite, accoutumés à une vie dégagée des soins du mariage, délaissaient des demeures où ils ne devaient pas avoir d'héritiers; car, ajoute-t-il, ce n'étaient plus comme autrefois des légions formées dans leur totalité, avec leurs tribuns, leurs centurions, leurs soldats, tous sortis du même ordre, sorte de république unie par une même pensée et une même affection; c'était une collection de soldats inconnus entre eux, appartenant à divers drapeaux, sans guide commun, sans lien d'amour, assemblage fortuit d'hommes en quelque sorte de race différente, nombre plutôt que colonie[1]. » La politique impériale pensait trouver de la force à un tel système, qui rompait l'unité des villes : ce fut à la fin la faiblesse et la ruine de l'empire.

Il y eut aussi quelques actes d'administration et de justice. L'appel au sénat fut soumis à la même consignation d'argent que l'appel au prince; c'était, dit Tacite, un honneur fait au sénat par Néron. Vibius Secundus, chevalier romain, était accusé de concussion par les peuples de Mauritanie; il fut condamné et chassé d'Italie; l'éloquence de son frère Vibius Priscus le sauva d'une peine plus sévère.

Alors parut un consulat nouveau, avec des événements qui parurent interrompre un moment la monotonie de honte et de crime où s'abîmait Rome.

[1] Tac., *Ann.* lib. XIV.

CHAPITRE VI

Travail chrétien dans Rome. Courses et prédications de saint Paul. Saint Paul et Sénèque. Deux sociétés en présence. — Événements dans la Bretagne. Résumé historique. — Crimes dans Rome d'un sénateur et d'un esclave. Horribles supplices. Invocation des lois contre les esclaves. Barbarie des maîtres. Un esprit nouveau s'insinue dans la société romaine. — Contrastes; reste de respect pour la vertu. — Accusations; liberté de Thraséas. Condamnations. Mort de Burrhus: signal de tous les crimes. Disgrâce de Sénèque. Scène de palais. Sénèque en sa retraite se livre aux travaux de l'esprit. Conjectures nouvelles sur saint Paul et Sénèque. — Tigellinus reste maître de Néron; il le gouverne par des meurtres. Sylla et Plautus sont mis à mort; le sénat rend grâces aux dieux. — Néron répudie Octavie et épouse Poppæa. Commencements tragiques. Accusations contre Octavie. Rome est dans le deuil. Mort d'Octavie. La mort plane sur toutes les têtes. — Guerre chez les Parthes. Pætus inégal au péril. Génie de Corbulon. Triste fin de la guerre. Honte et trophées. — Règlements d'administration dans la décadence. — Naissance d'une fille de Poppæa. Servilité romaine. Péril de Thrasea. Rome se noie dans les plaisirs — Suite de la guerre des Parthes. Succès de Corbulon. Orgueil de Rome dans sa servitude. — Néron se donne en spectacle. Néron à Naples et à Bénévent. Dans les jeux il songe aux forfaits. Accusations et supplices. Récits infâmes. La langue chrétienne inégale aux turpitudes. — Fureurs inconnues. — Néron brûle Rome. Tableau effroyable. Il veut refaire Rome. Il se bâtit un palais d'or. Plan de reconstruction de la ville. Murmures dans Rome. Solennités d'expiation. Néron rejette l'odieux de l'incendie sur les chrétiens. Page mémorable de Tacite. Horribles supplices. — Crimes d'une autre sorte. Pillage du monde. Récits de prodiges.

NÉRON. — SAINT PIERRE.

La marche secrète et profonde du christianisme est surtout pour l'histoire une distraction et une consolation de cette monotonie de crimes.

A Rome le travail chrétien se fait sans bruit. La religion de Jésus-Christ ne fait pas sa conquête à la façon des religions factices qui s'emparent des hommes par l'enthousiasme ou par la terreur. Pierre, qui préside à l'établissement de l'Église qui doit régir toutes les Églises, est à peine entrevu par l'histoire; et le silence même qui se fait autour de son apostolat, a paru à quelques-uns, qui se plaisent à douter de tout, une raison suffisante de douter si même il était allé à Rome et s'il y avait séjourné. C'était donner à la fondation de la première des Églises un caractère inexplicable, comme si elle avait pu se fonder toute seule, et qu'ensuite elle eût imaginé d'honorer comme fondateur celui qui ne l'aurait connue ni visitée.

Ce n'est point le lieu de discuter des chimères.

L'histoire est la consécration des traditions, écrites ou non écrites, des peuples; et la première, la plus enracinée des traditions du grand peuple catholique, c'est que Rome, tête du monde, avait été choisie dès le commencement pour être la tête de l'Église; et que Pierre, désigné par le divin fondateur pour être le chef des apôtres, avait fait de Rome au début le siége de son pouvoir.

Ce pouvoir il l'exerçait dans le silence, tandis que Paul s'en allait remuant et illuminant les peuples par sa parole. Mais c'est à Rome qu'était la règle de la foi, et c'est à Rome que Paul devait paraître à son tour, non pour exercer l'autorité, mais pour recon-

naître et seconder l'autorité que Dieu avait mise dans les mains de Pierre.

C'est vers le temps où nous sommes qu'est marquée la présence de saint Paul à Rome.

Il avait parcouru la Syrie; il avait enseigné dans la Macédoine; il avait étonné la Grèce; et partout il avait fondé des Églises : Éphèse, la ville de Diane, était devenue le centre principal de son action; là il avait blessé le paganisme dans ce qu'il avait encore de vivant, en s'attaquant à la passion de ceux qui vivaient de ses superstitions, c'est-à-dire à l'intérêt de ses prêtres, et de ses fabricateurs d'idoles; ce fut la principale résistance qui fut faite à sa doctrine. Paul dut laisser l'Église d'Éphèse à elle-même, et il s'en alla à Jérusalem, avec le dessein de passer en Italie.

A Jérusalem, la haine des juifs restait allumée; on l'accusa devant le proconsul; mais Paul était citoyen romain; ce titre le protégeait; l'accusation devait être portée à Rome : saint Paul fit servir ce procès à son apostolat. Agrippa, le fils d'Hérode, voulut l'entendre avec Festus le proconsul. L'apôtre les étonna l'un et l'autre par la nouveauté de sa doctrine. « Peu s'en faut, dit Agrippa, que tu ne me persuades d'être chrétien. » Festus, au contraire, lui dit que la *grande doctrine le faisait extravaguer;* mais la *grande doctrine* n'en était pas moins révélée à tous deux, et la résistance comme l'assentiment était le signe de l'ébranlement qu'elle allait porter désormais dans toutes les âmes.

Au reste, l'histoire des courses de saint Paul est l'explication la plus lumineuse de l'établissement du christianisme.

Le monde était dans l'attente de choses étranges, et cette disposition mystérieuse fut favorable à ceux qui les annonçaient. Mais saint Paul, par une vocation particulière, devait être le grand instrument de la révolution attendue; et ce n'est pas seulement par la parole qu'éclata cette vocation; elle éclata aussi par les miracles. Sa vie est pleine de prodiges. Il avait dans son voyage sur mer étonné le capitaine et les passagers du navire qui le portait. Il avait en passant semé l'Évangile dans l'île de Malte et dans la Sicile; aussi sa renommée volait par toute la terre; et lorsqu'il s'approcha de Rome, les chrétiens coururent le recevoir. Rome depuis longtemps était peuplée de juifs, et Dieu peut-être avait voulu leur présence en ce centre de l'idolâtrie, afin que la notion pure de la divinité devançât dans les âmes la connaissance des mystères devant lesquels devaient s'évanouir les dieux païens. C'est aux juifs d'abord que Paul voulut s'adresser comme à des concitoyens et à des frères. Il était savant dans les lois auxquelles les juifs restaient fidèles. Il essaya de les convaincre de la consommation des promesses écrites dans leurs livres par le récit de la mission de Jésus-Christ; quelques-uns le crurent, le plus grand nombre fut indocile; mais tous contribuèrent à remplir Rome du bruit des nouveautés annoncées; et l'infidélité même donna une énergie nouvelle à l'apostolat.

Cependant l'accusation portée contre Paul n'avait point été jugée; c'était apparemment une de ces accusations de superstition nouvelle dont la loi romaine faisait une cause capitale; elle se traîna deux ans dans une procédure complexe, au bout de laquelle Paul reconnu innocent retrouva la liberté. Ces deux ans avaient été remplis de prédications et d'écrits. On courait à la maison où Paul était détenu sans être captif; et l'histoire ne saurait douter que la société romaine, quelque étourdie qu'elle fût par les voluptés et par les crimes, ne dût se sentir pénétrée par la lumière qui sortait d'un enseignement si contraire à toutes ses opinions, à toutes ses habitudes[1].

Cette parole entra jusque dans le palais de Néron; et sa famille même en fut assez touchée pour fournir plus tard des martyrs à sa cruauté[2]. A plus forte raison faut-il penser que cette partie de la population oisive ou lettrée qui, en tous les temps, s'inquiète des idées nouvelles comme d'un aliment de curiosité, dut s'émouvoir de la doctrine de l'apôtre. Rome avait ses sceptiques et ses philosophes : pour les uns cette doctrine dut être une risée, pour les autres elle fut une spéculation; mais Rome avait aussi ses vieux croyants, et pour eux elle fut un objet de haine; et ainsi Rome tout entière fut attentive à la nouveauté, et la frivolité la popularisa comme la haine.

[1] *Epist. ad Philipp.* I.

[2] Le Martyrologe romain fait mention de l'un d'eux, nommé Torpète, au 17 de mai. (*Hist de l'Église* de Mess. Godeau.)

L'histoire ne saurait douter que Sénèque, esprit docte et chercheur, n'ait été des plus prompts à s'enquérir de la doctrine qui remuait Rome de la sorte et de ce qu'elle apportait de nouveau dans ce qu'il savait des lois de la morale. Tout indique qu'il connut saint Paul et qu'il sut de lui le fonds des mystères chrétiens. Mais il lui arriva ce qui arrive à ceux qui ne sont que philosophes : la vérité pour eux n'est pas une loi, elle est une théorie.

Quoi qu'il en soit, saint Paul et Sénèque sont, à l'époque où nous sommes, la double expression de deux sociétés en présence : la vie et la mort travaillent Rome à la fois, c'est-à-dire la société chrétienne prend naissance en même temps que meurt la société païenne; d'une part des vertus inconnues, d'autre part des crimes inouïs; d'une part l'amour des hommes porté jusqu'au sacrifice de soi; d'autre part l'amour de soi porté jusqu'à l'extermination de l'humanité; douloureuse nécessité, s'il fallait que des monstres se rendissent maîtres du monde, pour montrer le bienfait de la religion qui venait lui apprendre la liberté.

An de R. 812. *De J. C.* 61. — *Consuls, C. Cæsonius Pætus et P. Petronius Turpilianus.* — L'année s'ouvrait sous l'impression d'un désastre subi

dans la Bretagne. Là commandait Paulinus Suetonius, « émule de Corbulon par la science de la guerre, et aussi par la faveur du peuple, lequel, dit Tacite, ne laisse personne sans un rival : » il brûlait d'égaler la gloire des conquêtes récentes d'Arménie en étouffant tout germe de révolte par la terreur de ses armes. Mais la domination romaine avait allumé déjà au cœur des Bretons des haines atroces. « Nous avions autrefois un roi, se disaient-ils dans leurs murmures ; nous en avons deux à présent ; l'un, le lieutenant du prince pour sévir sur nos vies, l'autre l'intendant, pour sévir sur nos biens[1]. » Et la plainte était cruellement motivée. Le commandement romain était, en effet, arrivé aux raffinements extrêmes de l'avarice et de la barbarie. Enfin, un petit roi de l'île, nommé Prasutagus, avait par son testament légué ses domaines à l'empereur ainsi que ses filles, pensant mettre sa famille à l'abri de l'injure par ce patronage. Ce fut au contraire une occasion d'outrages plus grands encore. Sa veuve, nommée Boadicea, fut battue de verges, ses filles furent violées ; toute la famille du roi fut mise en esclavage ; ses biens furent une proie, et son testament servit de prétexte pour saisir même les terres de ceux qui avaient été ses sujets. A ces excès de tyrannie, la fureur bouillonna dans toutes les âmes, et la Bretagne n'attendait qu'une occasion pour la vengeance.

Suetonius, en ce moment, avait conçu le dessein de

[1] Tac., *Agr.*

soumettre l'île de Mona[1] peuplée d'hommes vaillants et servant d'asile aux transfuges; et il s'en était allé l'attaquer avec de l'infanterie transportée sur des bateaux plats, et de la cavalerie, jetée à la nage au travers des flots[2].

Au rivage s'étalaient des mulitudes pour la défense, et parmi les rangs pressés des hommes, couraient les femmes, à la façon de furies, en habits lugubres, les cheveux épars, des torches à la main; tout à l'entour les druides, avec leurs prières atroces, les mains tendues au ciel; spectacle nouveau pour les soldats romains, qui restèrent comme glacés, et s'offrant immobiles aux coups dirigés contre eux. Mais bientôt ils reprennent leur courage, et ils se précipitent sur cet appareil de terreur. Les barbares périssent sous le glaive ou dans les flammes; Suetonius se mit à établir des garnisons et des forts pour assurer sa conquête, et en même temps il égalait au sol les forêts sacrées, c'est-à-dire les forêts souillées par les superstitions sauvages de ces peuples qui y consultaient les dieux dans les entrailles des hommes égorgés sur les autels.

C'est donc au moment où Suetonius était appliqué à ces soins, que la Bretagne irritée se mit en révolte. Le soulèvement partout préparé par des ligues secrètes éclata par l'attaque de la colonie de Camalodunum; là les vétérans établis avaient exercé d'affreuses violences, chassant les habitants de leurs demeures, de leurs

[1] *Nunc* l'île d'Anglesey. (Brot. in Tac.)
[2] Tac., *Ann.* lib. XIV, 29. seqq.

champs, les traitant comme captifs et esclaves; puis les soldats avaient bientôt imité cette licence, et enfin un temple élevé à Claude dans la colonie, était devenu comme une menace de domination éternelle, et des prêtres désignés parmi ceux de la province épuisaient à l'entretien de ce culte toutes les richesses du pays.

Les graves historiens se plaisent à dire que la vengeance des Bretons s'était annoncée à des signes redoutables; la statue de la Victoire s'était renversée d'elle-même; des femmes, comme effarées, avaient prophétisé un désastre; on avait entendu des frémissements du dehors dans le palais; des hurlements avaient retenti dans le théâtre; un spectre était apparu dans la Tamise; l'Océan avait pris un aspect de sang, et le flot, se retirant, avait laissé à découvert des vestiges humains[1]; images de superstition, par où se trahissaient les espérances des Bretons, les terreurs des vétérans.

Toujours est-il que la colonie soudainement attaquée ne put résister; tout fut brûlé et détruit; le temple où deux cents soldats s'étaient réfugiés fut emporté en deux jours; et Petilius Cerialis étant accouru avec la neuvième légion, vit ses soldats tués ou dispersés, et lui-même dut avec ses cavaliers s'aller abriter dans son camp. L'intendant Catus avait été par son avarice le premier instigateur des révoltes; il courut tremblant se cacher dans les Gaules.

A ces nouvelles Suetonius quitta sa conquête de Mona, et s'en vint droit à Londinium, traversant des

[1] Tac., *Ann.* lib. XIV, 29 seqq. — Dio. Cas.

flots d'ennemis. Londinium ne portait pas le nom de colonie, mais c'était un lieu célèbre comme rendez-vous de commerce et dépôt des provisions[1]. Suetonius, désespérant de se défendre en cette ville ouverte avec un petit nombre de soldats, résolut de s'éloigner; les Bretons y coururent avec le pillage et la mort. Le municipe de Verulamium fut de même livré à leur furie. Tout se remplit de carnage; en ces trois lieux périrent soixante-dix mille citoyens ou alliés; car « les barbares ne s'amusaient pas à faire des captifs pour les vendre ou en faire un objet d'échange de guerre, mais ils couraient aux meurtres, aux gibets, aux flammes, aux croix, comme pour se venger d'avance du supplice qui punirait leur révolte[2]. »

Suetonius avait, en effet, préparé déjà la répression, en groupant autour de lui la quatorzième légion, avec des auxiliaires, et se faisant une armée de dix mille hommes, avec laquelle il n'hésita pas à attaquer les vastes multitudes qui semblaient devoir accabler un si petit nombre.

Tacite, comme toujours, fait un drame de la bataille. D'un côté paraît Boadicea, menant avec elle ses filles sur un chariot. Chez les Bretons, les femmes conduisaient la guerre; mais ici ce n'était plus la fille des rois qui se montrait avec la puissance, c'était la

[1] « Londinium cognomento quidem coloniæ non insigne, sed copia negotiatorum et commeatuum maxime celebre. » (Tac., XIV, 33.) Londres a gardé sa renommée.

[2] Tac. *Ibid.*

femme, égalée au vulgaire par l'outrage, qui vengeait son injure et la pudicité de ses filles. « Telle était la fureur des Romains, s'écriait-elle, qu'ils ne laissaient ni les corps, ni la vieillesse, ni la virginité sans souillure. Et pourtant les dieux vengeurs s'étaient déjà déclarés. Une légion avait péri, qui avait osé s'aventurer dans les combats; le reste s'abritait dans le camp, ou préméditait la fuite. Mais ils ne supporteraient ni le fracas ni les cris de tant de milliers de vengeurs, ni surtout leur assaut et le poids de leurs épées. Il n'y avait qu'à considérer les multitudes présentes, avec les causes qui les avaient armées, pour voir qu'ici il fallait vaincre ou périr. Telle était aussi sa résolution, elle qui n'était qu'une femme; quant aux hommes, ils pouvaient, s'ils voulaient, vivre et servir[1]. »

Et de son côté Suetonius faisait aussi ses harangues, mais surtout il disposait savamment sa petite armée. Il la forma en un espace resserré de façon à rendre ses coups assurés, et à la tenir à l'abri des attaques; puis il « la précipita en coin » sur les Bretons, qui en un moment furent rompus, et la cavalerie n'eut plus qu'à se lancer sur ces foules éparses; et alors commença un long massacre. Rien ne fut épargné; les femmes furent frappées comme les hommes; il périt, dit-on, quatre-vingt mille Bretons; la reine Boadicea se fit mourir par le poison : ce fut une victoire égale aux plus célè-

[1] Tac., *Ann.* XIV, 35. — Voy. Dion Cassius. Il donne à Boadicea le nom de Bonduica. La harangue qu'il lui prête est sans vraisemblance ; mais elle est pittoresque.

bres de l'antiquité. Pœnius Posthumus, qui commandait le camp de la deuxième légion et qui avait refusé, contre toute règle militaire, de prendre part à la bataille, honteux de la gloire de ses frères d'armes, se perça de son épée.

Suetonius n'avait qu'à poursuivre le succès. Des secours de légionnaires lui étaient venus de la Germanie par ordre du prince, et avec des renforts il couvrit l'île entière de répressions et de ravages. L'épouvante était partout; ceux que n'atteignait pas le glaive étaient menacés par la famine; les peuples songèrent à se soumettre; la victoire de Suetonius allait s'achever; l'envie lui ôta cette gloire. A la place de l'intendant Catus qui avait fui dans les Gaules, était venu Julius Classicianus, ennemi de Suetonius, qui répandit chez les Bretons le bruit de sa retraite, leur laissant entendre qu'ils traiteraient plus avantageusement avec un général que n'exalterait pas la victoire; et, en même temps, il mandait à Rome que la guerre serait éternelle, si on ne donnait un successeur à Suetonius, attribuant ses malheurs à sa perversité, et ses succès à la fortune de la république.

Ces manéges réussirent. Un des affranchis de Néron, Polyclète, fut envoyé, avec la pensée que ce grand nom du prince non-seulement mettrait l'harmonie entre le général et l'intendant, mais qu'il disposerait à la paix l'esprit indépendant des barbares. Polyclète, après avoir traversé l'Italie, les Gaules, l'Océan dans un appareil de magnificence théâtrale, arriva « ter-

rible même à nos soldats, » dit Tacite. Mais il ne sut qu'être un objet de dérision pour les ennemis; dans la ferveur subsistante de la liberté, ils ne savaient rien encore de la puissance des affranchis, et ils s'étonnaient que chef et soldats, après une telle guerre achevée, obéissent à un esclave.

Au reste, le rapport fait à l'empereur fut tempéré; Suetonius garda quelque temps encore le commandement; mais la perte de quelques navires au rivage servit de prétexte pour mettre à sa place Petroni Turpilianus, qui sortait du consulat. Celui-ci, « ni attaquant, ni attaqué, décora du glorieux nom de paix un lâche repos[1]. »

Cette guerre de Bretagne fut à peine une distraction des préoccupations romaines. Deux crimes fameux agitaient la ville, celui d'un sénateur et celui d'un esclave.

Le sénateur, Valerius Fabianus, convoitant les richesses d'un vieillard, son parent, nommé Domitius Balbus, avait fabriqué un faux testament, à l'aide de témoins pris dans les hauts rangs; c'étaient des chevaliers, Vinicius Rufinus, Terentius Lentinus, ou des patriciens, Antonius Primus, Asinius Marcellus; noms illustres, qui attestaient la dégénération des races; l'un d'eux, Marcellus, petit-fils du grand Pollion, n'était pas de mœurs mauvaises, « si ce n'est, dit Tacite, qu'il considérait la pauvreté comme le plus grand

[1] « Honestum pacis nomen segni otio imposuit. » Tac., *Annal.* lib. XIV, 39.

des maux, cause commune de convoitise et de crime dans les décadences de société. » Il fallut sévir contre ces illustres faussaires; le sénat les dégrada et les chassa d'Italie.

Le crime de l'esclave eut plus d'éclat. Cet esclave avait tué Pedanius Secundus, gouverneur de la ville, soit colère pour le refus de la liberté promise, soit fureur pour une rivalité d'amour infâme[1]. La loi ancienne était précise : toute la *famille* qui se trouvait sous le toit, où un esclave avait tué son maître, devait être mise à mort. Cette rigueur était atroce; le nombre de ceux qu'il fallait conduire cette fois au supplice était énorme[2]; le peuple s'émut, le sénat même s'apitoya; il y eut une délibération agitée, et Cassius, le grand jurisconsulte, trouva des raisons savantes pour motiver ce massacre. Son discours fait frémir; il atteste ce qu'était l'esclavage, et ce qu'était l'humanité, dans le paganisme.

L'orateur débutait par de belles paroles sur le respect des lois et des coutumes; c'était la vieille langue du sénat romain. La loi particulière, qu'il s'agissait d'exécuter, était la sécurité des citoyens. Qui sera en sûreté dans Rome, après que la préfecture de la ville n'a pas été une protection? Qui se confiera dans le nombre de ses esclaves, lorsque les quatre cents de Pedanius n'avaient pu le mettre à l'abri de l'assassinat? Or tous étaient coupables, puisque nul n'avait

[1] Tac., *Ann.* lib. XIV, 40 seqq.

[2] Tacite dit, plus loin, quatre cents.

fait connaître le criminel. « Nos ancêtres, disait Cassius, eurent pour suspect le génie de leurs esclaves, même alors que les esclaves naissaient dans les mêmes maisons ou dans les mêmes champs, et qu'avec la vie ils recevaient l'amour des maîtres. Mais depuis que nous avons toutes les nations dans nos *familles*, avec leurs rites divers, avec leurs cultes étrangers, ou quelquefois sans culte d'aucune sorte, comment contenir cet amas d'esclaves autrement que par la terreur? Mais des innocents périront! Est-ce qu'après la défaite d'une armée, lorsqu'un sur dix est frappé de verges, les vaillants sont exceptés du sort? En tout grand exemple il y a quelque chose d'injuste, qui de la violence contre quelques-uns fait la sûreté de tous. »

Et ces raisons mirent fin à la discussion, si ce n'est qu'il resta de vagues murmures sur le nombre, l'âge, le sexe, l'innocence d'un si grand nombre; mais le supplice fut ordonné, en dépit de l'agitation du peuple, qui déjà s'armait de pierres et de torches; par ordre du prince, un déploiement de soldats protégea la marche des condamnés, et tous furent tranquillement mis à mort. Quelques-uns voulaient passer outre. Un sénateur, Cingonius Varro, proposait que les affranchis, qui s'étaient trouvés sous le même toit, fussent chassés d'Italie. Néron fut clément; il s'opposa à cet avis, « afin que la coutume antique, dit Tacite, que la miséricorde n'avait pas tempérée, ne fût pas viciée par un excès de rigueur[1]. »

[1] Tac., *Ann.* lib. XIV, 45.

Plus tard cette coutume antique, qui n'était qu'une barbarie, fut modifiée par une loi, dite Petronia, qui sembla protéger les esclaves contre l'arbitraire des maîtres. Aussi bien un esprit nouveau s'insinuait dans la société romaine à l'insu d'elle-même, et l'humanité n'allait pas tarder à sentir en elle une force de protection qui serait plus puissante que toutes les lois. Mais il fallait pour que cette force eût plus d'éclat, que la tyrannie épuisât toutes ses fureurs et tous ses caprices.

Au reste, tout se mêle dans l'histoire de ces tristes temps; la justice même parfois y paraît, et parfois aussi la vertu. Un sénateur dégradé sous Claude, puis réhabilité par Néron, Tarquitius Priscus, avait été envoyé proconsul en Bithynie; il y commit des concussions, et il fut de nouveau condamné par le sénat.

En même temps mourait un citoyen digne des vieux temps, Memmius Regulus, « illustre, dit Tacite, par l'autorité, par la constance, par la renommée, autant qu'il était permis de l'être, sous un éclat d'empire qui couvrait tout comme d'une ombre. » Dans un moment où Néron était malade, et que des flatteurs affectaient de dire que rien ne restait après Néron, si ce n'est la fin de l'empire, Néron répondit: « Il reste Memmius Regulus. » Le respect de la vertu semblait survivre jusque dans le crime.

An de R. 815. De J. C. 62. — Consuls, C. Marius et L. Asinius Gallus. — Mais les fureurs continuaient de sévir.

Un préteur, Antistius Socianus, avait lu dans un repas des vers satiriques sur le prince. Cossutianus Capito, autrefois chassé du sénat pour des concussions, puis rappelé par le crédit de Tigellinus, son beau-père, accusa le préteur poëte, et le sénat réveilla la loi de majesté, qui semblait endormie.

La délibération fut dramatique. Ostorius Scapula, chez qui le poëte avait lu ses satires, niait le crime; d'autres l'affirmaient. Junius Marcellus, consul désigné, ouvrit le vote; il proposait que le criminel fût étranglé; tous les autres opinèrent comme lui. Mais Pætus Thrasea osa, tout en condamnant la licence d'Antistius, protester contre le supplice. Il invoquait la bonté du prince, et ne voyait pas la nécessité d'exercer le droit dans sa rigueur. « Depuis longtemps on ne connaissait plus le bourreau, ni l'étranglement; et il y avait assez de peines établies par les lois, sans recourir à des punitions qui accuseraient la cruauté des juges, et l'infamie du temps. »

« La liberté de Thrasea rompit la servitude des autres[1]. » Tout le sénat se joignit à lui, à l'exception de quelques-uns, qui songeaient à Néron, et parmi lesquels se signala Vitellius, jetant l'insulte aux plus indépendants, puis, à leur réponse, restant muet, comme font les lâches natures[2].

Les consuls renvoyèrent la délibération à Néron. Sa décision se fit attendre; il l'exprima en termes ambi-

[1] Tac., *Ann.* lib. XIV, 49.
[2] Tac., *ibid.*

gus et qui trahissaient la colère. Le sénat, disait-il, aurait dû égaler la punition à l'offense; pour lui, il eût été prompt à tempérer la sévérité, mais il ne mettait pas d'obstacle à l'indulgence. Le sénat n'avait qu'à prononcer à sa volonté; il pouvait même, s'il voulait, absoudre tout à fait le coupable.

Le dépit était manifeste; les sénateurs, néanmoins, persistèrent dans leur jugement, quelques-uns pour ne pas paraître exposer le prince à l'odieux de la rigueur, Thrasea pour être fidèle à lui-même, les autres s'abritant dans la majorité[1].

Antistius fut relégué dans une île et ses biens furent confisqués.

Peu après, une accusation semblable frappait Fabricius Veiento, pour un écrit qu'il avait publié sous le nom de *Codicille*, où il diffamait des sénateurs et des prêtres. Ce Fabricius avait été préteur; il était d'un esprit mordant et libre; il fut banni d'Italie, et ses écrits furent condamnés à être brûlés! On les avait recherchés tant qu'il y eut péril à les lire; bientôt ils purent être dans toutes les mains, et alors ils tombèrent en oubli[2].

Ce n'étaient là que des préludes de condamnations plus sinistres; le mal public allait arriver au comble.

Burrhus mourut, « de maladie ou de poison, on ne sait. » Un gonflement à la gorge s'était déclaré, et l'étouffement était imminent. On raconta, que par ordre

[1] « Numero tuti. » (Tac., *Ann.* lib. XIV, 49.)
[2] Tac., *ibid.* 50.

de Néron, sous prétexte de le soulager, on avait introduit en sa gorge un liniment empoisonné. Burrhus s'aperçut du crime, et Néron étant allé le visiter, il se détourna, se bornant à répondre aux questions : « Je me porte bien[1]. »

Cette mort, déplorée par les Romains, allait être le signal de tous les crimes. Néron partagea le commandement des cohortes prétoriennes, qu'avait eu Burrhus, entre Fænius Rufus et Tigellinus; l'un entouré de la faveur du peuple pour son désintéressement dans l'office d'intendant des approvisionnements, l'autre digne de la faveur du prince pour sa vieille impudicité et sa vieille infamie. On laissa l'un jouir d'une innocente inertie et d'une renommée sans crédit; l'autre entra dans l'intimité du prince et fut l'instrument de ses fureurs.

Le premier effet de ce changement fut la chute de Sénèque. Sénèque et Burrhus se servaient d'appui mutuel; celui-ci mort, les habiletés ingénieuses de Sénèque n'eurent plus la même force, et Néron, d'ailleurs, inclinait aux pervers. Il leur fut aisé d'attaquer Sénèque et tout lui fut un crime : ses richesses, ses jardins, ses villas, et même son éloquence, même les essais de poésie auxquels il s'était adonné, depuis que le prince avait témoigné l'amour des vers; et en même temps, ils disaient qu'il s'était déclaré hautement contraire aux jeux de Néron; qu'il parlait avec mo-

[1] Tac., *Ann.* lib. XIV, 51.

querie de son art à conduire les chevaux; qu'il riait de sa voix et de son chant. Jusques à quand, ajoutaient-ils, fallait-il que rien ne fût parfait dans la république, si ce n'était cru l'œuvre de Sénèque? L'enfance du prince était finie, la force de la jeunesse était venue, qu'avait-il besoin d'un maître? Ses maîtres étaient ses ancêtres !

Sénèque connut ou pressentit ces attaques, et il en pénétra le péril; et pour y échapper, il courut à Néron avec un discours que lui attribue Tacite, discours savant, et dont tout l'artifice tendait à demander grâce pour une fortune et pour une opulence qu'il devait à Néron, et qu'il demandait de lui restituer pour retourner à la médiocrité qui convenait à un philosophe. « Né chevalier, disait-il, sorti d'une province, me voilà compté parmi les grands de Rome! Ma nouveauté brille entre les noms des nobles, de ceux qui étalent le plus de souvenirs de gloire. Où est donc, peut-on dire, cet esprit content de peu, qui se fait de tels jardins, qui se promène en de telles villas, qui s'entoure de tels domaines, qui nage en de tels biens? Une seule excuse, c'est que je n'ai pas dû résister à votre munificence. »

Il suppliait donc le prince de reprendre les dons qu'il en avait reçus; « et ce ne sera pas pour vous peu de gloire, disait-il enfin, d'avoir porté à une si haute fortune des hommes capables de supporter la médiocrité! »

A cette harangue de palais, mêlée de flatterie et de

peur, Néron répondit par un discours plein de perfidie. Il débutait par ces mots : « Si je puis répondre tout de suite à un discours longtemps préparé, c'est à vous que je le dois ; c'est vous qui m'avez enseigné à résoudre non-seulement les questions préméditées, mais les questions imprévues. » Après quoi, il se mit à citer des exemples qui devaient rassurer les scrupules de Sénèque; il parla du besoin qu'il avait encore de conseils; sa jeunesse était exposée à des chutes, et la voix de Sénèque lui était une force contre lui-même; et enfin il affecta de craindre que la restitution de tant de richesses ne l'exposât lui-même à des reproches d'avidité, de cruauté. « On louera votre esprit de modération; mais pourtant il ne sera pas bienséant à un sage de ne s'assurer de la gloire qu'en exposant son ami à l'infamie. »

Et disant ces mots, il serra Sénèque dans ses bras et le couvrit de baisers, « dressé par la nature et par l'habitude à voiler sa haine de caresses menteuses. » Sénèque n'y fut point trompé, mais il rendit grâces à Néron. « C'est, dit Tacite, la fin accoutumée de tous les entretiens avec un maître. » Puis il exécuta son dessein, changea les habitudes de sa vie, se cacha dans la retraite et fut tout entier aux études[1]. C'est alors qu'il composa la plupart des livres qui ont fait sa renommée. Sa philosophie avait été gâtée par la puissance et par la richesse; il la réhabilita par la dignité de sa soli-

[1] Tac., *Ann.* lib. XIV, 56.

tude. Dans la paix des études il put suivre le travail secret qui se faisait dans la société romaine ; et ici se retrouve une remarque déjà faite, c'est que la nouveauté des doctrines chrétiennes avait certainement effleuré sinon pénétré son intelligence; on le voit à la ferme décision de sa morale, si différente des hésitations éloquentes et ingénieuses de Cicéron, et plus encore à la précision de sa doctrine, qui touche de si près à l'orthodoxie du christianisme.

L'histoire ne disserte pas sur la philosophie ; mais la philosophie lui est une lumière pour expliquer humainement les révolutions de l'humanité.

C'est ainsi que les œuvres de Sénèque lui sont un indice du changement qui déjà pénètre la société romaine, c'est-à-dire la partie cultivée de cette société, sous l'action de l'apostolat chrétien. Car nul ne saurait imaginer que la morale de Sénèque soit la morale de Rome païenne, ou de Rome sceptique, ou de Rome esclave, de Rome enfin telle qu'elle se montre à découvert dans ses hontes, dans ses voluptés et dans ses crimes. Et cette morale n'est pas non plus une pure conception de philosophe, fruit d'une raison supérieure à ce qui l'entoure; Sénèque ne fut point un de ces génies qui dominent leur époque et la transforment; ce fut un esprit poli, ce ne fut point un esprit créateur; on ne saurait voir en ses écrits rien de plus que le reflet d'une lumière qui lui est apparue, et que son intelligence a saisie.

C'est pourquoi on a pu, avec une grande vraisem-

blance, croire que Sénèque avait même été chrétien. Cette opinion, admise dans les premiers siècles, a donné lieu à des thèses savantes qui se sont reproduites d'âge en âge jusqu'aux temps présents. La tradition voulut longtemps qu'entre saint Paul et Sénèque il eût existé des relations intimes; saint Jérôme atteste cette tradition; et un érudit modeste de nos jours l'a établie sur des preuves manifestes, dans un de ces écrits que les académies sceptiques ne daignent plus entrevoir, et qui, en des temps de fermes études, assuraient pour longtemps la renommée[1].

Telle fut à cet égard la conviction des premiers âges chrétiens, qu'ils adoptèrent comme authentique un commerce de lettres qui se serait établi entre le philosophe et l'apôtre; ces lettres sont parvenues jusqu'à nous, et ne fussent-elles qu'une invention de rhéteurs, elles attestent l'opinion enracinée dans l'Église et dans ses écoles.

Ce qui ajoute à la vraisemblance, c'est le témoignage même de l'apôtre dans son épître aux chrétiens de Philippi; avec son salut il leur envoya « le salut des frères qui sont avec lui; le salut de tous les saints, et surtout de ceux qui sont de la maison de César[2]. »

Paul avait donc des *frères* dans la maison de César; et quand on songe que César était Néron, ce seul mot

[1] *Saint Paul et Sénèque, recherches sur les rapports du philosophe avec l'apôtre, et sur l'infiltration du christianisme naissant à travers le paganisme*, par Amédée Fleury. 2. vol. in-8°, MDCCCLIII.

[2] « Salutant vos qui mecum sunt fratres; salutant vos omnes sancti, maxime autem qui de Cæsaris domo sunt. » (*Epist. ad Philipp.* IV, 22.)

de *frères* est une lumière sur le progrès qu'à déjà fait la prédication de l'apôtre, et si enfin à côté de ce témoignage se montrent les écrits de Sénèque, tout imprégnés de christianisme, l'histoire n'hésite plus à accepter une tradition justifiée à la fois par l'opinion des contemporains et par les inductions de la philosophie.

Quoi qu'il en soit de cette question d'histoire, redevenue de nos jours aussi intéressante qu'elle put l'être aux premiers siècles, Sénèque, dans les loisirs que lui fit sa disgrâce, put à l'aise écrire les livres de morale qui nous sont venus, et que la postérité a parfois jugés avec sévérité, par la raison que Sénèque ne les avait pas d'avance accrédités par la sainteté de sa vie.

Il y a dans cette sévérité autre chose que de l'injustice, il y a surtout de la frivolité. Sénèque put n'être pas chrétien comme un saint ou comme un martyr; il suffit à l'histoire qu'il ait été chrétien comm e un philosophe.

Au reste, le silence de ses travaux ne devait pas le sauver longtemps des fureurs de celui qui avait été son disciple. Reprenons la suite des événements.

Sénèque éloigné, il fut aisé d'amoindrir Rufus Fænius par le souvenir de l'amitié d'Agrippine, et il ne resta de puissant auprès de Néron que Tigellinus, habile scélérat, qui, pour dominer le prince, sut l'associer à ses crimes en pénétrant ses défiances ou ses terreurs. Bientôt il découvrit que deux hommes surtout étaient redoutés du prince, c'étaient Plautus et Sylla, tous les deux relégués naguère, l'un en Asie, l'autre dans les Gaules; et aussitôt il se mit à dresser contre

eux des accusations de complot. L'un est petit-fils de Tibère; il est opulent, il tient l'Asie en ses mains; c'est un imitateur des vieux Romains, et il pratique la philosophie insolente des stoïciens, secte féconde en brouillons et en aventuriers; l'autre porte un nom resté puissant, il est pauvre, et pour cela redoutable; il est capable de tout oser, et à son nom les Gaules sont déjà prêtes à s'ébranler.

Ces indices suffisent; Néron se hâte contre un si grand péril; des meurtriers courent à Marseille en six jours, et avant toute alarme et toute rumeur vont frapper Sylla comme il se mettait à table. Sa tête fut reportée à Néron, qui s'amusa de la voir dépouillée de cheveux avant l'âge.

Plautus ne pouvait être atteint si rapidement; il fut averti; on lui conseillait de se défendre, et déjà même on disait qu'il s'était jeté dans les bras de Corbulon, et que l'Asie prenait pour lui les armes. Mais il préféra rester paisible, soit défiance d'une lutte qui ne pouvait être sérieuse, soit tendresse pour sa femme et ses enfants, sur qui il espéra attirer la pitié de Néron. Pendant ce temps arrivaient les soldats meurtriers avec un centurion. On le trouva se livrant à un exercice du corps, et le centurion le tua en cet état, sous les regards de Pélagon, un eunuque « que Néron avait préposé comme une sorte de ministre royal aux satellites[1]. »

La tête de Plautus fut aussi portée à Néron, et à son

[1] « Quasi satellitibus ministrum regium præposuerat. » (Tac., *Ann.* XIV, 59.) En français, un *commissaire royal.*

aspect « (je rapporterai ses propres paroles, » dit Tacite), il s'écria : « Qu'est-ce donc maintenant qui empêche Néron, dégagé de crainte, de hâter les noces de Poppæa, différées pour de semblables terreurs, et d'éloigner sa femme Octavie, bien qu'elle vive avec modestie, mais importune par le nom de son père et par la faveur du peuple? »

Et aussitôt il écrivit au sénat, pour lui rendre compte du meurtre de Sylla et de Plautus. « C'étaient, disait-il, deux entrepreneurs de crimes, et pour lui c'était un devoir de veiller à la conservation de la république. » Le sénat ordonna des actions de grâces et raya Sylla et Plautus de la liste des sénateurs. Telles étaient les dérisions du sénat, « dérisions, dit Tacite, pires que les maux. »

Après quoi Néron éloigna Octavie, sous prétexte de stérilité, et épousa Poppæa.

Ce fut le commencement d'émotions tragiques auxquelles Rome prit part avec son amour pour Octavie. Poppæa, longtemps concubine, ne se croyait pas assez maîtresse de Néron si Octavie vivait encore. Elle lui trouva des accusateurs d'adultère, qui désignèrent pour complice un Égyptien joueur de flûte. Ses femmes furent soumises aux tortures; Tigellinus, qui présidait à la question, s'attira de l'une de ces femmes une réponse sanglante[1]; mais l'arrêt était porté d'avance; toutefois on se borna d'abord à reléguer Octavie dans

[1] « Ex quibus una instanti Tigellino castiora esse muliebria Octaviæ respondit quam os ejus. » (Tac., *Ann.* lib. XIV, 60.) — Même réponse dans Dion Cassius.

la maison de Burrhus et dans les villas de Plautus; « retraites funestes, » dit Tacite; puis on l'éloigna jusque dans la Campanie, avec une garde militaire. Alors le peuple laissa échapper ses murmures, et pour calmer l'émotion, qui grandissait, on la rappela.

A ce soudain retour Rome éclate. Le peuple monte au Capitole, « enfin il adore les dieux! » d'autre part il précipite les images de Poppæa, et il porte dans ses bras celles d'Octavie; il les couvre de fleurs, il les dépose dans le Forum et dans les temples; de là il accourait pour féliciter le prince, et déjà le palais se remplissait de multitude et de cris, lorsque des pelotons de soldats viennent disperser cette foule en la frappant et la menaçant du fer. Poppæa eut en un moment repris sa supériorité; la faveur populaire était vaincue, et toutefois il fallait prévenir ses retours, et aussi courir au-devant des alarmes de Néron. Poppæa alla se jeter à ses genoux, et par un discours mêlé de larmes exalter sa terreur et allumer sa vengeance.

Aussitôt une trame est inventée. C'est peu d'avoir accusé Octavie d'adultère avec un joueur de flûte. La hardiesse des femmes soumises à la question a rendu vaine cette énormité; il faut une complicité rendue plausible par des aveux, et Néron a sous la main celui qui s'accusera pour lui plaire; c'est Anicetus, le meurtrier de sa mère, resté odieux même à Néron pour le premier crime, mais prêt à tous les autres pour se faire absoudre. Il commandait encore la flotte de Misène; il est mandé par Néron, qui lui expose l'espèce d'office

qu'il attend de son zèle. Tout ce qu'il avait à faire, c'était de déclarer son adultère avec Octavie; de grandes récompenses et de beaux domaines devaient être le prix de son aveu; s'il refusait, c'était la mort. L'infâme obéit et se fait accusateur de lui-même et d'Octavie; aussitôt on le relègue dans l'île de Sardaigne, avec toutes les douceurs de l'exil.

En même temps Octavie est poursuivie pour ses débauches. Tout à l'heure Néron la répudiait pour stérilité: maintenant il l'accuse de s'être fait avorter pour cacher son crime, et bientôt un édit la relègue dans l'île Pandataria.

Rome à l'instant se remplit de deuil; jamais exil n'avait fait couler tant de larmes. Et ce n'était que la première partie du drame; bientôt il fallut l'achever. Poppæa avait besoin de la mort d'Octavie pour jouir en sécurité de Néron. Et en effet, peu de jours après son arrivée dans sa retraite, Octavie, entourée de centurions et de soldats, et déjà pressentant la fin des barbaries, reçut l'ordre de mourir. Elle n'avait que vingt ans; sa vie semblait avoir été vouée à tous les malheurs; elle avait vu périr par le poison son père et son frère; et elle-même, chassée du palais par une esclave, subissait la calomnie d'adultère, supplice pire que le poison. Toutefois elle essaya de résister à la mort; elle attestait qu'elle voulait être seulement la veuve et la sœur de Néron; elle invoquait le nom des Germanicus, leurs ancêtres communs, et celui d'Agrippine, sous qui elle aurait pu n'être pas heureuse, mais n'aurait

pas été exposée à mourir. Sa plainte était vaine; on l'enchaîna pour lui ouvrir les veines, et comme son sang ne jaillissait point, glacé qu'il était par la peur, on l'étouffa dans la vapeur d'un bain chaud. Pour comble d'atrocité, sa tête coupée fut portée à Rome, et Poppæa voulut la voir; après quoi des dons furent offerts dans les temples. « Et je le rapporte, dit Tacite, afin que ceux qui liront dans mes écrits ou dans ceux des autres l'histoire de ces temps calamiteux, sachent qu'autant de fois le prince ordonna des exils et des meurtres, autant de fois des actions de grâces furent rendues aux dieux, de sorte que ce qui fut autrefois le signe des prospérités, était devenu le signe des désastres[1]. »

La mort désormais allait planer sur toutes les têtes. Deux affranchis honnêtes, Doriphorus et Pallas, périrent par le poison. L'un s'était opposé au mariage de Poppæa; le crime de l'autre parut être de vivre trop longtemps et de détenir une fortune immense.

C'est encore dans les armées que l'histoire ici trouve une distraction de tant d'horreurs.

An de R. 814. *De J. C.* 63.—*Consuls, C. Memmius Regulus et L. Virginius Rufus.*—C'est chez les Parthes que restait allumé le feu de la guerre. Corbulon n'avait point cessé de dominer l'Orient par son génie; mais à la victoire s'ajoutaient les massacres et les incendies. Tiridate, dépossédé de l'Arménie, avait essayé d'y rentrer par la force; Corbulon avait rendu vains ses efforts, et tout à coup on avait vu arriver Tigrane,

[1] Tac., *Annal.*, lib. XIV, 54.

choisi par Néron pour régner sur l'Arménie; il était de la noblesse de Cappadoce, neveu du roi Archelaüs; mais longtemps hôte de Rome, il avait été dressé aux mœurs de la soumission; et sa royauté, mal accueillie par ceux qui gardaient le souvenir des Arsacides, dut être appuyée par le secours de mille légionnaires, de trois cohortes d'alliés et de deux corps de cavalerie. Corbulon rentra en Syrie, non sans pressentir des troubles et des combats nouveaux.

Bientôt, en effet, Vologèse, irrité de cette expulsion de Tiridate son frère et de cette élévation d'un étranger à sa place, au mépris de la grandeur des Arsacides, avait commencé de nourrir des pensées de vengeance. Puis Tigrane ayant fait des excursions armées sur le territoire de Monobaze, roi de l'Adiabène, celui-ci était allé par sa plainte exalter le courroux de Vologèse; une ligue aussitôt s'était formée, et une grande guerre s'était levée sur l'Orient.

Corbulon, gouverneur de Syrie, avait vu naître l'orage, et déjà les Parthes, précipitant leur entreprise, s'étaient mis à assiéger Tigranocerte. Mais ce fut sans succès; Vologèse fut plus heureux à négocier avec Corbulon, qui accorda aux Parthes, par un traité, les avantages qu'aurait pu lui donner la victoire. Il semble qu'à ce moment le génie de Corbulon fléchit, soit peur de gâter sa gloire dans une guerre douteuse, soit mécontentement secret de la direction donnée de Rome aux affaires d'Arménie.

Mais la guerre n'était que suspendue. Vologèse, en

exécution du traité, avait envoyé à Rome pour demander l'Arménie, à titre d'investiture; et, d'autre part, Rome venait d'envoyer un général pour y commander. Ce fut une complication dans les affaires. Ce général, homme médiocre, nommé Cæsennius Pætus, se posant comme un rival de Corbulon, voulut aussitôt justifier sa prétention par des batailles. Corbulon le laissa faire, et la guerre fut désastreuse. Tandis que les Parthes faisaient mouvoir avec ensemble toutes leurs forces, Pætus divisait son armée; l'Arménie s'ouvrit à Vologèse, et Pætus fut attaqué dans son camp. Il refusait, toutefois, de recourir à Corbulon; ce ne fut qu'à l'extrême péril qu'il appela son secours. Mais Corbulon se fit attendre, et les Romains étaient de toutes parts écrasés par les Parthes. Enfin Pætus se fit suppliant, et des envoyés allèrent parler à Corbulon de la nécessité de sauver les aigles romaines et les derniers restes d'une armée détruite. Alors, enfin, Corbulon se mit en marche par la Comagène et par la Cappadoce. Dans sa route, il rencontra des fuyards, qui se crurent sauvés en voyant ses drapeaux; il les renvoya à Pætus; c'est à sa clémence, disait-il, qu'ils avaient à recourir! et pour lui, il était sans pitié, excepté pour des victorieux! Pendant ce temps, Pætus, accablé dans son camp, s'était mis à négocier; il feignait de traiter de la possession de l'Arménie pour dissimuler sa honte; et Vologèse écartait cette question de politique pour imposer des conditions de vainqueur. Enfin il fallut subir la défaite, tout en la voi-

lant sous les formes d'une convention. Pætus s'obligeait à abandonner l'Arménie; on le laissa s'en aller avec ses légions, et l'armée des Parthes assista paisible à cette retraite. Toutefois, le camp romain n'était pas encore évacué lorsque les Parthes y entrèrent; il y eut alors quelques pillages d'armes et de bagages, sans que les derniers soldats songeassent à une défense devenue inutile; rien enfin ne manqua à la victoire des Parthes, si ce n'est que Vologèse mit de la retenue dans le triomphe. Il se borna à faire un monceau des morts et des armes, et s'abstint, dit Tacite, de se rendre témoin de la fuite des légions; « il cherchait le renom de modération, lorsque son orgueil était satisfait. » Parole amère, qui atteste ce qu'il en coûtait au génie romain d'avouer la grandeur d'un ennemi[1].

Toutefois, rien ne manqua à la honte des Romains. Il fut plus tard reconnu, et Tacite l'affirme sur les rapports écrits de Corbulon, que dans leur camp ils avaient des approvisionnements en abondance, et ils furent obligés d'y mettre le feu; les Parthes, au contraire, manquaient de tout, ils ne pouvaient plus longtemps continuer le siége du camp, et Corbulon, enfin, n'était plus qu'à trois jours de marche. Pætus fut un de ces généraux des décadences, que la faveur élève, et qui sont des instruments de honte et de ruine. Enfin, en se retirant, il jura sur les drapeaux, en pré-

[1] Toute cette guerre est admirablement racontée par Tacite (*Ann.* lib. XV), malgré cette disposition romaine à ne voir que des barbares dans les ennemis.

sence des témoins envoyés par le roi, que nul Romain n'entrerait dans l'Arménie jusqu'à ce qu'il fût venu des lettres de Néron, qui apprissent s'il ratifiait la paix. Peut-être, dit Tacite, ces récits de Corbulon avaient pour objet d'accroître l'infamie; ce qui est sûr, c'est que dans un jour Pætus fit faire à son armée en fuite une marche de quarante milles, laissant çà et là ses blessés, précipitation non moins ignominieuse que la fuite après une bataille[1].

« Corbulon rencontra cette armée en désordre sur l'Euphrate, et il évita d'étaler l'ordre et l'éclat de la sienne, pour ne point l'humilier par le contraste. Mais les soldats, à la vue de ce malheur de leurs frères, ne purent retenir leurs larmes; à peine dans cette douleur sombre y eut-il échange de salut. L'émulation du courage et l'ambition de la gloire, ces sentiments des hommes heureux, avaient fui des cœurs; ce qui restait, c'était la pitié, et surtout dans les subalternes[2]. »

L'entretien des généraux fut bref. Corbulon se plaignait qu'on lui eût fait faire une course vaine, lorsqu'il était possible de mettre fin à la guerre par l'expulsion des Parthes. Pætus, devenu superbe, disait que rien n'était perdu, et que les deux armées réunies pouvaient envahir l'Arménie, ouverte par l'éloignement de Vologèse. Corbulon répondit qu'il n'avait pas de tels ordres de l'empereur; le péril des légions l'avait fait sortir de sa province; et puisque les Par-

[1] Tac., *Annal.* lib. XV.
[2] Tac., *ibid.*

thes pouvaient faire d'autres entreprises, il n'avait qu'à regagner la Syrie.

Après cet entretien, Pætus s'en alla hiverner dans la Cappadoce, et Corbulon négocia avec Vologèse. Celui-ci, par ses envoyés, demandait que les Romains détruisissent leurs forts de l'autre côté de l'Euphrate, et que le fleuve fût, comme auparavant, la limite des deux États; Corbulon demandait que Vologèse retirât toutes ses garnisons de l'Arménie; c'est ce qui fut concédé des deux parts; ainsi s'achevait la guerre.

Et en même temps on élevait à Rome des trophées de victoire, et l'on dressait des arcs au milieu du mont Capitolin. Ces ouvrages avaient été décrétés durant le feu de la guerre, et on les achevait, après qu'elle était si tristement finie, sans respect pour la conscience publique[1].

Bien plus, dit l'historien, pour dissimuler les tristesses du dehors, Néron fit jeter dans la mer des provisions de vieux blé, affectant ainsi la sécurité de l'avenir, bien qu'une tempête eût fait périr récemment deux cents navires chargés dans le port, et qu'un incendie en eût fait périr cent autres dans le Tibre.

Et cependant, les règlements d'administration n'étaient pas délaissés dans cette décadence de l'empire. Néron proposa cette année trois consulaires, L. Pison, Ducennius Geminus et Pompeius Paussinus, à la levée des impôts, avec censure des intendants préc-

[1] Tac., *Ann.*, lib. XV.

dents, dont la dépense avait dépassé les revenus; il voulut qu'il y eût au profit de l'État un excédant annuel de soixante millions de sesterces[1].

C'était un des plus graves abus du temps qu'à l'approche des comices ou de la désignation des provinces, ceux qui n'avaient pas d'enfant faisaient des adoptions fictives pour avoir droit aux prétures et aux autres charges, et qu'une fois pourvus, ils émancipaient ceux qu'ils avaient adoptés. Il y eut des réclamations au sénat; les vrais pères revendiquaient le privilége que leur avait fait la loi; ils furent écoutés; les adoptions simulées cessèrent d'être un droit non-seulement aux magistratures, mais aux successions.

Un autre règlement intéressa le gouvernement des provinces. Un citoyen de Crète, Claudius Timarchus, avait donné lieu à des plaintes, par l'abus insolent de sa richesse et de son crédit, « penchant commun aux puissants de la province, » et entre autres griefs, on l'accusait d'une parole indiscrète; il avait dit qu'il était assez puissant pour empêcher désormais que des remercîments fussent adressés aux proconsuls qui auraient eu la province de Crète. Cette parole semblait être un crime pour Rome, qui ne souffrait pas un semblant d'indépendance en des provinciaux. Pætus Thrasea vota l'expulsion de Crète du citoyen audacieux, mais il fit de cette affaire privée l'occasion d'une réforme générale. L'abus réel, c'était l'usage de ces remercî-

[1] Tacite. — 11,028,588 fr.; selon M. Letronne. — 12,750,000, selon les évaluations du *Dict. des monnaies*, de M. Girod.

ments publics adressés à des proconsuls, qui souvent les avaient achetés par la corruption, ou mendiés par la complaisance, ou arrachés par la peur. Thrasea dénonça cette coutume; il voulait bien que les provinces eussent le droit d'accuser les déprédations, mais non le droit de décerner la gloire. Cette délibération eût été digne d'un temps meilleur. Auguste même avait voulu attaquer l'abus des éloges, en prescrivant qu'ils ne pourraient être décernés que soixante jours après la fin des magistratures. Le sénat hésitait; Néron lui permit d'avoir un avis; les éloges furent interdits.

An de R. 814. *De J. C.* 63. — *Consuls, Memmius Regulus, Verginius Rufus.* — L'année venait de s'achever par un tremblement de terre qui détruisit Pompeïa, ville célèbre de la Campanie.

Le Gymnase avait été frappé par la foudre; la statue de Néron était fondue et réduite en un bloc informe[1].

En même temps lui naissait une fille de Poppæa; il l'appela Augusta, et donna à Poppæa le même surnom. Rome aussitôt se remplit de félicitations, de vœux et de sacrifices; on éleva un temple à la Fécondité, et comme l'enfant était né à Antium, où Néron était né lui-même, on érigea à la Fortune, qui était la divinité du lieu, des statues d'or qu'on dressa sur le trône de Jupiter Capitolin. Puis vinrent des jeux du cirque; rien ne manqua aux adulations. Mais quatre mois après l'enfant mourait : on avait exagéré la joie,

[1] « Ad informe æs liquefacta. » (Tac., *Ann.* lib. XV, 22.)

on exagéra la douleur; on fit de l'enfant une divinité; on lui bâtit un temple et on lui donna une prêtresse.

Telle était la servilité romaine. En cette occurrence commença à se montrer la disgrâce qui menaçait Thrasea. Il lui fut défendu de paraître à Antium avec les autres sénateurs; présage d'avenir sinistre, que Néron toutefois voulut tempérer, en disant plus tard à Sénèque qu'il était réconcilié avec Thrasea; et Senèque l'en félicita. « Ainsi grandissait la gloire avec les périls de ces deux grands hommes[1]. »

Cependant Rome continuait de se noyer dans les plaisirs; l'amour des spectacles était porté au comble; peuple et patriciat rivalisaient de fureur. On vit, dit Suétone, six cents chevaliers et quatre cents sénateurs s'inscrire pour l'office e gla liateurs; toute la gloire consistait à lutter dans le cirque avec les bêtes sauvages.

Et Néron encourageait cette horrible émulation en s'appliquant tout entier au règlement et à la direction de ces jeux barbares.

C'est parmi ces émotions qu'arrivèrent à Rome des envoyés de Vologèse. Ils venaient, avec un langage quelque peu empreint d'arrogance, demander l'investiture de l'Arménie en faveur de Tiridate. Il restait à Rome quelque souvenir de fierté. Les envoyés parlèrent de la modération qu'avait montrée Vologèse, lorsqu'il pouvait exterminer les légions de Pætus; cet air de protection fut une injure. Néron interrogea les pre-

[1] Tac., *Ann.* lib. XV.

miers de l'État [1]; tous furent d'avis de venger les affronts par la guerre, et d'en confier la conduite à Corbulon, avec autorité sur les tétrarches, sur les rois, sur les proconsuls et les intendants. L'ambassade de Vologèse était vaine; toutefois, on la renvoya avec des présents, comme pour faire entendre que si Tiridate venait en personne, il serait mieux écouté. Et alors reparut Pætus devant Néron, qui le persifla avec cruauté : « Il se hâtait de lui pardonner, lui dit-i , afin que, prompt comme il était à l'épouvante, il ne tombât pas malade d'une incertitude un peu prolongée. »

Cependant Corbulon, armé d'un pouvoir presque semblable à celui qu'avait reçu Pompée dans la guerre contre Mithridate, s'était hâté d'assembler les légions et de marcher sur l'Arménie avec celles qui avaient été le plus éprouvées et aussi les plus heureuses dans les combats précédents. Cette élite était formidable; il s'en alla passer l'Euphrate à Mélitène, et là il harangua ses soldats « avec une autorité, dit Tacite, qui, dans un homme militaire, tenait lieu d'éloquence. » Puis il dirigea sa marche par la route qu'avait autrefois suivie Lucullus, mais que la vétusté avait rendue peu praticable.

Déjà la terreur de son approche s'était répandue, et bientôt l'on vit arriver vers lui des envoyés de Vologèse et de Tiridate, qui venaient parler de la paix. Il les reçut sans courroux et les renvoya avec des centurions

[1] « Consuluit inter primores civitatis. » (Tac., *Ann.* lib. XV.)

chargés d'instructions tempérées. Toutefois, il continua de s'avancer, montrant de la guerre ce qui pouvait relever la fortune romaine et abattre la fierté des Parthes, déposant les chefs d'Arménie qui avaient été les premiers infidèles, détruisant leurs châteaux, et remplissant d'une crainte égale les lieux ouverts et les lieux forts, ce qui était valide et ce qui était faible [1].

Le nom de Corbulon n'était pas odieux aux Parthes, et sa parole appelait la confiance. Vologèse demanda une trêve, Tiridate demanda une entrevue. C'était pour Corbulon un raffinement de gloire de voir s'humilier devant lui ceux qui venaient de vaincre et de chasser les Romains, sans avoir besoin de les contraindre par l'épée. Il laissa même choisir pour l'entrevue les lieux où Pætus avait été assiégé par les Parthes; souvenir flatteur pour eux, contraste plus flatteur pour Corbulon [2]; Corbulon, enfin, semblait étaler à plaisir l'infamie de Pætus; on le vit à l'ordre donné à son fils, qui servait comme tribun, d'aller avec des compagnies de soldats faire disparaître ce qui restait de traces d'un combat funeste.

Quoi qu'il en soit de ces recherches d'orgueil qu'aime à surprendre et à noter le génie de Tacite, l'entrevue se fit avec solennité. Tandis que Tiridate s'avançait, on lui envoyait, comme otages de sûreté, Tiberius Alexander et Vivianus Annius, celui-ci gendre de Corbulon, l'autre un juif apostat, qui avait été élevé au rang de

[1] Tac., *Ann.* lib. XV.
[2] Tac., *ibid.*

chevalier romain[1]; il avait été intendant de la Judée; il était dans l'armée de Corbulon comme *administrateur de la guerre*[2]. Corbulon s'avança avec vingt cavaliers, et dès que le roi l'aperçut il descendit de son cheval; Corbulon descendit à son tour, et l'un et l'autre à pied se donnèrent la main.

Corbulon félicita le jeune prince du sage parti qu'il prenait dans l'intérêt même de sa sûreté. Tiridate parla longtemps de la grandeur de sa race, puis, se modérant, il ajouta qu'il irait à Rome, et qu'il apporterait un lustre nouveau à la gloire de César, en montrant un Arsacide suppliant en pleine fortune des Parthes. Après cet échange de paroles, il fut convenu que Tiridate déposerait son diadème aux pieds de l'image de César, et s'engagerait à ne le reprendre que de la main de Néron, et l'entrevue finit par un baiser[3].

Quelques jours après, un grand éclat était donné à l'exécution de leurs promesses; les deux armées étaient en présence, d'une part la cavalerie des Parthes, formée en escadrons, avec les étendards nationaux, de l'autre les légions en bataille, les aigles, les drapeaux, les statues des dieux, disposées en une sorte de temple; au milieu le tribunal avec la chaise curule, et sur le siége la statue de Néron. Tiridate s'avança jusqu'à ce trône, et après une immolation de victimes, il ôta son

[1] Tillemont. — Vid. Not. in Tac. ex ed. Oberlini, curante de Calonne.
[2] « Minister bello datus. » (Tac., *Ann.* lib. XV, 28.)
[3] Tac., *ibid.*, 29

diadème et le mit aux pieds de la statue; et à ce spectacle il y eut une émotion profonde en tous les cœurs, par le contraste des malheurs récents et des meurtres des Romains, que rappelaient encore les lieux. « Quel changement! Tiridate montré aux nations comme un vaincu, presque comme un captif! » Corbulon triomphait sans avoir combattu, mais sa renommée avait tenu lieu de victoire. Toutefois il tempéra le triomphe par la politesse, fit à Tiridate les honneurs du camp romain, puis lui permit d'aller embrasser sa mère et ses frères avant son voyage de Rome.

Vologèse cependant était à Ecbatane, inquiet du sort de Tiridate; il envoya demander à Corbulon qu'on épargnât à son frère, en son voyage, les signes de la servitude; qu'il pût garder son épée, qu'il pût embrasser les gouverneurs des provinces, qu'il n'eût point à attendre dans leurs antichambres, et qu'à Rome enfin on lui rendît les mêmes honneurs qu'aux consuls. « Accoutumé, dit Tacite, aux superbes façons de l'étranger, il ne savait pas quelles étaient nos coutumes; là où prévaut la réalité de l'empire, sont inaperçues les vanités de l'étiquette[1]. »

Et pour moi, j'ai reproduit ces particularités historiques parce qu'elles font connaître ce qui restait de vivant dans les coutumes romaines, surtout par rapport aux peuples qu'on appelait barbares. Rome tombant dans l'abjection gardait la fierté; soumise à des tyrannies infâmes, elle aimait à voir le monde à ses pieds;

[1] Tac., *Ann.* lib. XV.

l'humiliation d'autrui suffisait à son orgueil, et la domination lui tenait lieu de liberté.

Quelques mois après arrivait Tiridate, dans un appareil de magnificence payé par le trésor de l'empereur. Il voyagea par terre, parce qu'en sa qualité de mage il ne pouvait s'exposer à souiller l'eau.

Rome n'avait pas vu d'autres événements. L'histoire note que Néron avait transféré cette année le droit de Latium aux peuples des Alpes maritimes ; c'était le vieux droit latin distinct du droit de citoyen romain. Mais sa sollicitude principale s'appliquait aux choses de théâtre. Il régla les places des chevaliers dans le cirque, et les distingua des bancs du peuple ; la loi Roscia ne leur avait pas fait ce privilége. Il y eut enfin de grands spectacles de gladiateurs ; des sénateurs et des femmes illustres parurent dans ces luttes infâmes : c'est par là qu'éclatait surtout la dégradation.

An de R. 815. *De J. C.* 84. — *Consuls, Lecanius Bassus et Marcus Licinius Crassus Frugi.* — Néron enfin exaltait la fureur des jeux, et lui-même brûlait de se donner en spectacle. C'était peu de se produire en son palais ou dans ses jardins, théâtre étroit et peu digne de sa grande voix ! Et toutefois il n'osait passer outre dans Rome ; et il alla s'essayer à Naples, comme ville grecque ; de là il passerait en Achaïe, et disputerait les couronnes célèbres et de tout temps réputées sacrées, pour provoquer l'enthousiasme des Romains par une si éclatante renommée.

Tel fut son dessein. Et en effet il se rendit à Naples,

et les multitudes accoururent aussitôt des colonies et des municipes pour jouir de ce spectacle nouveau : l'empereur chantant au théâtre. L'histrion fut applaudi ; mais un événement suspendit ses succès : le théâtre s'écroula après que la foule fut sortie ; et Néron ne tarda pas à s'acheminer vers la mer Adriatique par Bénévent. Là il fut retenu par un combat de gladiateurs donné par un certain Vatinius, sorte de bouffon difforme, que le mépris avait élevé et qui, devenu riche et puissant par le cynisme, se soutenait auprès de Néron par l'attaque effrontée de ce qui restait d'hommes de bien. « Je vous hais, César, parce que vous êtes sénateur ! » disait parfois ce courtisan plébéien à Néron ; et ce mot est peut-être tout le secret des barbaries qui frappaient surtout le patriciat.

« Au milieu même des jeux de Bénévent, Néron songeait aux forfaits[1]. » Torquatus Silanus à l'illustration de la famille des Junius joignait l'honneur d'avoir Auguste pour aïeul ; ce lui fut un crime. Des accusateurs lui furent trouvés ; on lui reprocha des largesses qui révélaient une pensée d'entreprise politique ; et puis il avait un service de maison avec des offices et des appellations qui indiquaient des préméditations ambitieuses. Sur ces indices, on arrêta ses plus intimes affranchis ; c'était l'apprêt visible de sa condamnation : Torquatus la prévint en s'ouvrant les veines. Néron manda au sénat, dans sa langue ordi-

[1] Tac., *Ann.* lib. XV, 35.

naire, « qu'à la vérité Torquatus était coupable, et qu'il avait eu raison de ne croire pas sa défense possible, mais que, toutefois, il aurait vécu s'il avait attendu la clémence de son juge [1]. »

Néron, au reste, ne fit pas son voyage de Grèce. Il rentra à Rome, roulant en sa pensée d'autres fantaisies d'excursions en Orient et surtout en Egypte, et même il fit connaître par un édit que son absence ne serait pas longue, comme pour rassurer les sollicitudes publiques. Après quoi il s'en alla faire des sacrifices au Capitole et au temple de Vesta ; mais là il fut saisi tout à coup d'un tremblement général, comme sous l'impression du souvenir de tous ses crimes, ou comme si la présence de la divinité l'eût rempli de terreurs secrètes [2] ; sous cette sombre impression il changea de résolution encore, mais en affectant de dire que, venant de voir les visages attristés des Romains, il manquait de courage pour s'éloigner d'eux. Parodie de sensibilité à laquelle le sénat répondait par des hypocrisies de gratitude. « Nul ne savait du reste si, auprès ou au loin, Néron serait plus atroce ; mais comme il arrive dans les grandes terreurs, le pire des maux c'était le présent. » Quant au peuple, tout entier aux spectacles, sa sollicitude principale dans l'absence du prince était celle des vivres. Et pour répondre à cette sorte d'amour public, Néron se mit à prodiguer dans la ville entière la munificence des jeux, des festins et des

[1] Tac., *Ann.* lib. XV.
[2] *Ibid.*

plaisirs. Rome se remplit de fêtes; une d'elles fut célèbre entre toutes, et Tacite daigne la décrire pour se dispenser de raconter toutes les autres. C'est Tigellinus qui l'avait préparée. « On vit sur le lac d'Agrippa un banquet dressé sur un navire que traînaient d'autres navires, tous revêtus d'or et d'ivoire; de vieux rameurs rangés par âge et selon leur expérience des débauches[1]; on avait fait venir des oiseaux et des gibiers de tous les pays, et des poissons des extrémités de l'Océan. Aux bords du lac étaient disposés des lieux infâmes, occupés par ce qu'il y avait de femmes illustres; et, d'autre part, s'étalaient des prostituées nues; » hideux mélange d'orgies offertes en spectacle et, puis, couronnées par une scène pire que toutes les autres : Néron finissant par se marier « à l'un de ce troupeau d'êtres souillés, du nom de Pythagoras[2]. » Rien ne manqua à ce délire : « le voile d'épouse mis sur la tête de l'empereur, les auspices consultés, la dot, le lit nuptial, les flambeaux de l'hymen, tout s'étala, même ce que la nuit couvre de ses ombres. »

C'est en frissonnant que la plume chrétienne cherche de chastes mots pour traduire la langue effroyable de Tacite; mais il faut bien dire aux temps présents ce qu'était devenue la pudeur romaine, et ce que le paganisme avait fait du monde. C'est sous cet amas d'ignominies que Rome courbait sa tête, et ce seul tableau fait comprendre ce que devenait l'humanité, si

[1] « Exoleti per ætates et scientiam libidinum componebantur. » (*Ann.* lib. XV.)

[2] Tacite., *ibid.* — Voyez les mêmes récits dans Dion.

le christianisme ne lui avait fait une autre destinée.

A ces hontes s'ajoutèrent des fureurs inconnues. Néron, comme s'il eût épuisé toutes les voluptés, voulut se donner un plaisir étrange, monstrueux, celui de brûler Rome. Le récit de cet incendie fameux fait frémir. Le feu fut mis d'abord du côté du cirque, qui touchait au mont Palatin et au mont Cœlius; tout le long du cirque se dressaient des tavernes, avec des marchandises, premier aliment de l'incendie; de là, les flammes gagnèrent rapidement les vieux quartiers, et alors on vit dans Rome un affreux spectacle : la fuite des femmes, des vieillards, des enfants, des infirmes, parfois arrêtés par l'incendie qui les avait devancés, et puis se retournant pour périr dans les flammes qui les poursuivaient. Et, chose effroyable! il était défendu de lutter contre le feu; quelques-uns même hâtaient ses ravages, en jetant des torches sur les maisons non encore atteintes, jusqu'à ce qu'après six jours et sept nuits cette joie furieuse eut sa lassitude. Néron était à Antium quand l'incendie avait commencé; il ne reparut que lorsque le feu menaça la maison qu'il avait construite à la suite du palais et des jardins de Mécène; mais maison, palais et jardins, tout fut envahi par les flammes. Alors il affecta d'ouvrir de toutes parts des abris au peuple désolé, fugitif, et il fit distribuer des blés au rabais. Protection et largesse vaines, lorsque d'autre part courait le bruit, dit Tacite, qu'au plus fort de l'incendie, il s'en était allé sur son théâtre particulier chantant la destruction de

Troie, et assimilant les désastres présents aux calamités antiques[1].

Tout était détruit jusqu'aux Esquilies, il ne restait qu'un vaste espace de ruines, *et le ciel vide*. Tout à coup l'incendie se ralluma, et cette fois dans les quartiers spacieux et d'une population moins entassée; c'est au parc de Tigellinus qu'il recommença de sévir; de là des soupçons plus infâmes; moins d'hommes périrent, mais plus de monuments furent détruits. On vit alors que Néron avait eu un dessein, celui de se donner de la gloire en bâtissant une ville toute nouvelle, et l'appelant ensuite de son nom. Rome était divisée en quatorze quartiers; quatre seulement restèrent intacts, trois gisaient à terre, sept ne montraient que des restes épars et demi-brûlés[2]. Les vieux temples, ceux qui avaient été l'objet du respect des premiers peuples, le grand autel d'Évandre, le temple de Jupiter Stator, le palais de Numa avec le temple de Vesta, gardien des pénates sacrés, étaient réduits en cendres; et en même temps avaient disparu les trésors étrangers conquis par tant de victoires, les œuvres de l'art grec, monuments de tant de génies, qui pourraient rester dans le souvenir des vieillards, mais qui, dans la reconstruction la plus splendide de la cité, ne seraient jamais reproduits[3].

[1] Tac., *Ann.* lib. XV.
[2] Tac., *ibid.*, 40.
[3] Tac., *ibid.* — Voyez d'autres détails dans Suét. et Dion, ainsi que les recherches curieuses de J. Lipse.

Cependant Néron s'était déjà mis à rebâtir ce qu'il avait détruit. Il voulait, en effet, se faire une ville neuve et d'une magnificence qui dépassât tout ce qu'on eût jamais vu. Il commença par profiter des ruines de la patrie pour se reconstruire un palais, qu'il avait d'abord appelé, dit Suétone, sa *maison de passage*, et qu'il appela ensuite son *palais d'or*[1]. Et la plus grande merveille ne fut pas d'y prodiguer l'or et les pierres précieuses, sorte de luxe devenu vulgaire, mais d'envelopper en sa vaste enceinte des champs et des lacs, ici des bois comme en un désert, là des espaces ouverts avec des perspectives imprévues. L'intérieur, toutefois, offrait des prodigalités qui dépassaient toutes les splendeurs connues. Pline les a décrites : dans le vestibule une statue colossale de Néron, de cent vingt pieds de haut; une ceinture d portiques à trois rangs de colonnes; puis des entrées splendides; des murs incrustés de nacre et de perles; des salles lambrissées de feuilles d'ivoire; des ruisseaux de parfum tombant avec des fleurs du haut des lambris, des bains où arrivaient les eaux de la mer, ou bien les eaux sulfureuses d'Albulæ (Tivoli). Rien ne manquait au faste des profusions et au raffinement des jouissances. Deux architectes que nomme l'histoire, Severus et Celer[2], prêtaient leur génie et leur audace aux fantaisies de Néron. Il y a des temps de malheur où l'homme prend pour de la grandeur le

[1] Suet., 31.
[2] Tac., *Ann.* lib. XV.

gigantesque. Le palais de Néron fut comme une vaste cité; le sens public murmura par des épigrammes, c'est tout ce qui est possible dans les servitudes. « Rome va devenir une maison; Romains, sauvez-vous à Véies, si tant est que Véies ne soit pas envahie par cette maison! » Telle est une de ces épigrammes[1]; et Néron n'en continuait pas moins son édifice; et quand ce fut fini: « Enfin, dit-il, me voilà logé comme un homme! »

Toutefois, on travaillait à la fois à la reconstruction de la ville; non plus, comme on l'avait fait après l'incendie de Rome par les Gaulois, en laissant chacun libre d'élever les bâtiments sans ordre et sans symétrie, mais en soumettant la ville entière à un plan qui réglait la dimension des quartiers, la largeur des rues, la hauteur des édifices, avec des portiques et des plateformes pour servir à la protection des maisons contre l'incendie; il y eut, dans le même objet, des règlements de police pour la distribution des eaux, que les particuliers, auparavant, interceptaient à leur fantaisie[2]; sagesse administrative qui peut ne manquer en aucun temps, pas même à des temps pervers.

Néanmoins, il se trouvait des censeurs qui blâmaient les dimensions nouvelles des rues et des places; ils disaient qu'en donnant de l'air à la ville, on la laissait sous les feux brûlants du soleil[3]; la salubrité ga-

[1] Suet. in *Neron*.
[2] Suet., *ibid.* — Plin., lib. XXXIV, 7 et lib. XXXVI, 15.
[3] « Graviore æstu ardescere. » (Tac., *Ann.* lib. XV, 43.)

gnait d'une part, elle perdait de l'autre; mais c'étaient de vains murmures. Une rumeur plus sombre persistait dans Rome sur l'auteur du désastre, que le renouvellement de la ville n'empêchait pas de déplorer. Pour diversion à ces pensées, Néron ordonna des solennités d'expiation; les livres de la sibylle furent consultés, et, sur leur réponse, on fit des supplications à Vulcain, à Cérès, à Proserpine; des matrones firent des sacrifices propitiatoires à Junon, d'abord dans la capitale, puis au rivage de la mer, d'où fut rapportée de l'eau pour être jetée sur le temple et sur la statue de la déesse; et enfin furent célébrées des veillées et des *lectisternes*[1] par des femmes dont les maris étaient vivants; supplications et artifices, non moins impuissants que les largesses du prince à faire tomber l'opinion du peuple sur la cause de l'incendie. Et Néron vit qu'il lui fallait se défendre en trouvant des accusés dont le crime fût d'avance accepté par la haine; « ces accusés, dit Tacite, odieux pour leur infamie, furent ceux-là que le vulgaire appelait chrétiens[2]. »

« Christ, l'auteur de ce nom, ajoute-t-il, avait été, sous l'empire de Tibère, frappé du supplice par l'intendant Pontius Pilatus. Cette abominable superstition d'abord réprimée se répandait de nouveau, non-seulement par la Judée, source du mal, mais dans la ville

[1] Lectisternia; pellisternia. (Vid. Lips. — Rick. — Gronov. notas in Tac.) Ces cérémonies consistaient à se coucher sur le sol, et se traîner en rampant à l'autel des dieux qu'on voulait supplier et désarmer.

[2] Tac., *Ann.* lib. XV, 44.

même, où affluent de toute part et sont accueillies toutes les opinions atroces et infâmes. »

Ainsi parle Tacite; attestation donnée par la haine au grand fait de l'invasion du christianisme dans Rome et dans l'empire. Pour Tacite, c'était là une superstition, qui tombait sous la loi romaine; et l'histoire n'a point à faire d'argument contre un tel génie, qui semble pardonner à Néron d'avoir jeté sur les chrétiens l'odieux des accusations qui le poursuivaient; il suffit de noter un témoignage qui atteste les premiers progrès d'une religion qui avait à vaincre, non-seulement les supplices des tyrans, mais la haine même des sages.

Suivons donc encore le grand historien, devenu farouche à son tour, pour être indulgent à la cruauté de Néron.

« On arrêta donc d'abord ceux qui s'avouaient chrétiens, puis, sur leur indice, une multitude d'autres; et dans cette accusation d'incendie, tout leur crime fut d'être convaincus de haine envers le genre humain. Au supplice s'ajouta la dérision; on les revêtait de peaux de bêtes, pour les livrer au déchirement des chiens, ou bien attachés à des croix, on les brûlait, au déclin du jour, pour servir de luminaire dans la nuit. Néron avait ouvert ses jardins pour ce spectacle; il en faisait l'occasion d'un jeu du cirque, et on le voyait se mêlant au peuple en habit de cocher, ou bien assis sur le siége de son chariot; d'où vint que la pitié naissait dans les âmes pour des hommes coupables, il est vrai,

et dignes des derniers exemples de punition, mais qui semblaient immolés non à l'utilité publique, mais à la barbarie d'un seul[1]. »

Admirable attestation de la haine d'une part, de l'innocence de l'autre! Cette page de Tacite mérite d'être inscrite en tête des monuments des martyrs, si ce n'est qu'elle attriste l'admiration vouée à un tel génie. Quant à Suétone, sa philosophie a moins d'artifice; avoir torturé, brûlé les chrétiens est une des actions de la vie de Néron, mentionnée au hasard parmi les actes les moins aperçus. « Néron, dit-il, fit beaucoup de réformes sévères, soit défenses, soit institutions; les repas publics furent réduits à des corbeilles de fruits; précédemment toutes sortes de viandes étaient étalées dans les cabarets; rien de cuit ne put y être vendu sinon des légumes; les chrétiens, race d'hommes d'une superstition nouvelle et malfaisante, furent frappés de supplices; les cochers de chariots, qu'on voyait çà et là promener leur vieille licence, furent contenus, et cessèrent leurs jeux de tromperie et de vol; les pantomimes furent chassés, et leurs factions avec eux[2]. » Néron est loué d'avoir égorgé les chrétiens comme d'avoir réduit les repas publics à un régal de légumes; c'est toute la philosophie opposée par le paganisme à la religion qui venait sauver l'humanité.

Cependant Néron fatiguait le monde par l'extorsion

[1] Tac., *Ann.* lib. XV, 44.
[2] Suet., 16.

des tributs qu'il lui fallait pour suffire à ses profusions, à ses fêtes, à ses largesses et à ses constructions. L'Italie était ruinée, les provinces accablées, les peuples alliés, ainsi que les villes « qu'on appelait libres, » épuisés. Les dieux mêmes furent une proie, les temples furent pillés; on enleva du trésor tout l'or que les siècles y avaient consacré; dans l'Asie et dans l'Achaïe, on n'enleva pas seulement les dons déposés dans les temples, mais les statues mêmes des dieux. Deux affidés de Néron, Acratus et Secundus Carinas, allèrent remplir cet office de pillage : « L'un était un affranchi, voué à toutes les turpitudes; l'autre un philosophe, imbu en apparence de la sagesse grecque, mais la démentant par ses vices[1]. » Rien ne manqua à la licence des vols impies, et autour de Néron, les hommes qui gardaient quelque respect des dieux commencèrent à s'épouvanter de ces sacriléges. Alors Sénèque, qui n'avait fait que s'effacer dans le palais, voulut tout à fait disparaître; et ce fut ce qui acheva d'armer contre lui la colère de Néron. Un de ses affranchis, Cleonicus, fut même dès lors chargé de l'empoisonner; mais le crime ne fut pas consommé, soit remords de Cleonicus, soit impossibilité de surprendre Sénèque qui, pour prévenir un péril dès longtemps pressenti, s'était accoutumé à vivre de fruits et à se désaltérer à l'eau courante[2].

[1] Tac., *Ann.* lib. xv, 45.

[2] *Ibid.* — D'autres expliquent autrement ce changement de vie de Sénèque; ils citent ses lettres à Lucilius, où lui-même expose le régime

L'année s'achevait de la sorte. Quelques séditions de gladiateurs avaient éclaté à Préneste; le peuple crut voir un commencement de révolution. « En même temps éclataient des prodiges, signes de calamités prochaines. » Tacite les raconte en homme qui a gardé la simplicité des superstitions. C'étaient des comètes et des tempêtes sinistres; c'étaient des naissances extraordinaires, des hommes à deux têtes, des veaux monstrueux; et les aruspices, consultés, annonçaient « qu'une tête nouvelle allait être donnée au monde. » Et c'est sous ces impressions formidables que se tramait une conspiration, indice plus certain de la haine que Néron avait allumée dans toutes les âmes.

d'abstinence qu'il s'est imposé (*Epist.* LXXXIII et CVIII), comme indice d'une certaine pratique de l'austérité chrétienne; et le docte écrivain que j'ai cité, M. Amédée Fleury, tire de ces circonstances des inductions motivées pour la thèse qu'il a si admirablement mise en lumière. (*Saint Paul et Sénèque, recherches*, etc., t. II, pages 134 et suiv.)

CHAPITRE VII

Une conspiration est ourdie contre Néron. Personnages de la conjuration. Récits dramatiques. Il n'y a de constance que dans une femme. Épicharis, dans les tortures. Mort de Pison et do sa femme. Supplices des autres conjurés. Mort de Sénèque. Jugement extraordinaire de Crevier. — Autres supplices. Mort de Lucain. Rome pleine de funérailles. Néron ne trouve pas la sécurité. Il convoque le sénat. La conjuration est publiée. Lâchetó des adulations. Un temple est élevé au *Salut*. — Temple au dieu Néron. — État de Rome. — Néron revient à ses jeux de théâtre. Enthousiasme et terreur. Mort de Poppæa. — Nouvelles punitions. Meurtre de Silanus. Chaque jour a ses atrocités. Récits de barbaries. — Maladies et tempêtes. — Inventions de crimes. Tout fait peur à Néron. Tacite demande grâce à la postéritó. — Délations et meurtres. — Révélations des nuits infâmes de Néron. — Vengeances atroces. Poursuite de Thrasea et de Soranus. Autres condamnations. Contraste; spectacle d'une entrée de roi. Procès repris. Condamnation des accusés. Mort de Thrasea et des autres. — Néron étale ses fêtes pour le couronnement du roi d'Arménie. Abaissement de toutes les royautés. — Diversion. Révoltes dans la Judée. Vespasianus paraît. — Néron va disputer le prix aux jeux de la Grèce. Victoires théâtrales de Néron. L'oracle de Delphes. Idées de travaux gigantesques. — Le monde se lasse de ce hideux empire. Essais de conjuration nouvelle. — Néron trouve des crimes à Corbulon. Corbulon se donne la mort. — Meurtres nouveaux. La plume se fatigue à dire tant d'horreurs. Honte universelle. — Conjurations et supplices. — Néron reparaît en Italie avec ses couronnes. Vie d'histrion. — Vindex, un Aquitain, veut venger le monde. — Il offre l'empire au vieux Galba. Galba hésite un instant, puis se déclare. — Néron s'épouvante à ces nouvelles. Néanmoins il fait encore trembler Rome. Persécution des chrétiens. Martyre de saint Pierre et de saint Paul. — Progrès do la révolte des Gaules. Néron songe à fuir. — Galba répand ses largesses. Les prétoriens se déclarent. Néron s'échappe de Rome; sa fuite, sa retraite et sa mort. Mystère de l histoire.

NÉRON. — SAINT PIERRE.

An de R. 816. *De J. C.* 65. — *Consuls, P. Silius Nerva et M. Vestinus Atticus.* — Cette conjuration

s'était secrètement formée depuis un an; sénateurs, chevaliers, soldats et femmes même y étaient entrés à l'envi. C. Pison en était le chef. « Il était de la famille des Calpurnius, lié par le sang aux plus grandes familles romaines, et agréable au peuple par la vertu ou par des qualités qui ressemblent à de la vertu. Son éloquence en effet était au service des citoyens, ses largesses au service de ses amis; il charmait les inconnus mêmes par la douceur de sa parole et de son accueil; on aimait en lui d'autres dons : un beau corps, une noble figure. Mais loin de lui la gravité de la vie et la modération des plaisirs; il aimait les aises, la magnificence, le luxe; et cela même ne déplaisait pas, la plupart des hommes, en ce grand amollissement des vices, ne souhaitant pas un pouvoir suprême trop roide et trop sévère[1]. »

Pison, avec un tel caractère, n'avait pu que se prêter aux desseins d'autrui; mais son nom était une force; il fut chef en servant d'instrument. Les plus actifs furent un tribun et un centurion de cohorte prétorienne, l'un nommé Subrius Flavius, l'autre Sulpicius Asper; puis Annæus Lucanus (Lucain), le poëte de la *Pharsale*, et un consul désigné, Plautius Lateranus. Cette complicité de Lucain pouvait sembler imprévue; le poëte avait jeté dans sa *Pharsale* des vers d'une servilité qui ne promettait pas un conspirateur; après un tableau des atrocités de la guerre civile, il s'écriait

[1] Tac., *Ann.* lib. XV.

« Et si pourtant les destins ne pouvaient autrement donner Néron à la terre, ô dieux! ne nous plaignons pas; les forfaits eux-mêmes nous plaisent à ce prix[1]. » Ainsi avait chanté l'adulateur; mais il jugea plus tard que Néron, en s'emparant de la gloire des poëtes, faisait obstacle à sa renommée, et ce fut la raison qui poussa Lucain dans le complot. La vanité reprochée aux poëtes n'était jamais arrivée à un plus haut degré de folie.

Quant au consul désigné, il se faisait conspirateur par un sentiment de patriotisme dégagé d'injure personnelle. Enfin deux sénateurs, Flavius Scævinus et Afranius Quinctianus, étaient entrés des premiers dans le complot; l'un et l'autre d'une vie lâche et infâme, et donnant un démenti à leur renommée par une si grande entreprise; le dernier d'ailleurs brûlant de venger des affronts sanglants que lui avait faits Néron par quelques satires[2].

A ces premiers auteurs de la conjuration s'ajoutèrent successivement des chevaliers romains, entre autres Senecio qui, jouissant de la familiarité de Néron, s'engageait par là dans plus de périls; puis des hommes de l'armée, des tribuns et des centurions des cohortes prétoriennes; et enfin Fænius Rufus, préfet de ces cohortes. C'est ce dernier qui devait être le nerf de l'entreprise. Entouré d'estime et de renommée, Tigel-

[1] « Jam nihil, o superi! querimur; scelera ipsa nefasque
Hac mercede placent. » (*Phars.* lib. I.)

[2] Tac., *Ann.* lib. XV, 49.

linus le primait auprès de Néron par ses mœurs féroces et sa vie de débauche, et même il l'avait atteint déjà par des accusations répétées, le montrant redoutable, pour avoir été l'amant d'Agrippine, et aspirant à la venger; c'est ce qui l'avait jeté dans le complot.

Le meurtre étant convenu, les uns proposaient de tuer Néron au moment où il chanterait au théâtre, d'autres de mettre le feu au théâtre et de le frapper dans le tumulte; à ceux-ci la solitude semblait propice, aux autres l'éclat semblait glorieux, « si ce n'est, dit Tacite, que le désir de l'impunité, nuisible toujours aux grands desseins, devait contenir ce bel élan. »

Mais, tandis que l'exécution traînait en des hésitations, une femme du complot, nommée Épicharis (jusque-là on l'avait vue peu soucieuse des nobles choses), se mit à harceler de reproches les conjurés, et enfin, impatiente des lenteurs, elle courut dans la Campanie chercher parmi les chefs de la flotte de Misène des courages plus prompts. Là elle trouva Volusius Proculus qui avait été un des instruments du meurtre de la mère de Néron, et qui se croyait mal payé pour l'énormité du crime. Ce fut tout le motif des confidences d'Épicharis; elle avait autrefois connu Proculus, et l'ayant entendu proférer des plaintes sur l'ingratitude de Néron, elle lui jeta aussitôt une occasion de vengeance, lui déroula les projets conçus, les trames ourdies, et pour lui-même les espérances d'avenir s'il

s'associait aux hommes de cœur résolus à punir les crimes de Néron. Mais Proculus vit des espérances meilleures à s'en aller découvrir les révélations de cette femme, si ce n'est qu'elle n'avait pas fait connaître les noms des conjurés, et que tout se borna d'abord à faire arrêter Épicharis.

L'effroi cependant était entré dans l'âme de Néron, et d'autre part les conjurés s'étaient émus; la crainte d'être découverts les poussait à hâter le meurtre : ils proposaient de l'accomplir à Baïa, dans la villa de Pison, où Néron venait souvent se reposer « du poids de sa fortune. » Mais Pison eut des scrupules; les dieux hospitaliers seraient offensés que sa table et son foyer fussent souillés du sang d'un prince, quel qu'il fût; il était meilleur de choisir Rome, ce palais odieux, construit des dépouilles des citoyens, pour exécuter sous les regards du monde ce qu'ils avaient entrepris pour la république.

A ce motif apparent s'ajoutait une pensée secrète, c'est que L. Silanus, qui jouissait à Rome d'une grande popularité, à cause du souvenir de C. Cassius qui l'avait élevé en sa maison, n'étant pas mêlé à la conjuration, pouvait en recueillir le fruit, par la disposition où l'on serait à porter à l'empire un homme qui serait innocent du meurtre de Néron. Pison avait une pensée analogue sur Vestinus, consul désigné, celui-ci d'un génie ardent, qui pouvait courir à la liberté, ou bien par le choix d'un autre empereur se faire l'arbitre de la république.

De tels calculs étaient peu propices au succès d'un complot. Enfin il fut arrêté que l'exécution aurait lieu au jour des jeux du cirque célébrés en l'honneur de Cérès; les rôles du meurtre furent distribués : tribuns et centurions se partagèrent l'honneur principal, et Scævinus, l'un d'entre eux, affecta de porter un poignard qu'il avait détaché du temple du Salut, dans l'Étrurie, ou, selon d'autres, du temple de la Fortune, dans la ville de Ferentinum [1], comme poignard consacré à un grand office.

Jusque-là il était merveilleux que le secret fût resté profond entre des conjurés si divers de famille, d'ordre, d'âge et de sexe; ce fut ce Scævinus, avec son poignard, qui fit tout connaître. La veille de l'exécution, après une longue et mystérieuse confidence avec Antonius Natalis, il avait signé son testament; puis, s'apercevant que ce poignard dont il était armé était rouillé, il avait dit à son affranchi Milichus de l'aiguiser à une pierre; et enfin, après un festin plus abondant que de coutume, il avait fait des largesses d'argent et de liberté à ses esclaves. Mais à ses éclats de joie se mêlaient des airs de tristesse et des signes de préoccupation profonde; il avait fini par ordonner à son affranchi de préparer tout ce qui sert à arrêter l'écoulement du sang dans les blessures, indices d'un esprit troublé par les apprêts d'une entreprise meurtrière. Milichus, instruit peut-être par des confidences

[1] « Nunc *Freuti.* » (Brot. in Tac.)

plus certaines, et incité par sa femme, toute pleine d'espérance à l'idée d'une révélation, courut au point du jour dans les jardins de Servilius, où était Néron; et, comme on lui en interdisait l'entrée, il s'écria qu'il apportait de grands secrets, des secrets atroces; alors il est mené par les portiers à Epaphroditus, affranchi de Néron, et par celui-ci à Néron lui-même, et là il révèle le péril, les trames, tout ce qu'il a appris, tout ce qu'il a deviné. A ces récits, des soldats vont aussitôt enlever Scævinus; mais devant l'accusation il devient calme et ferme, et il explique les faits de manière à déconcerter et à faire pâlir son affranchi. Déjà même il se faisait menaçant et accusateur, lorsque la femme de l'affranchi, qui a su l'entretien secret qu'a eu Scævinus avec Antonius Natalis, révèle cet indice nouveau, et Natalis est interrogé à son tour. Ses réponses ne s'accordent point avec celles de Scævinus, et tous les deux sont menacés de la question. A cette pensée, chacun d'eux frémit. Natalis, le premier, prononce le nom de Pison, puis celui de Sénèque, soit qu'il eût servi d'intermédiaire entre l'un et l'autre, soit qu'il voulût plaire à Néron, qu'il savait plein de haine pour Sénèque et à la recherche des moyens de le faire périr.

Scævinus, instruit des révélations de Natalis, jugea que le silence était dès lors superflu, et il acheva de tout faire connaître. On courut saisir les autres conjurés, et, après de longues dénégations, tous finirent par des aveux et même par des délations; Annæus Lu-

canus fut le plus lâche et le plus infâme : il nomma Attila, sa mère, « espérant, dit Suétone, désarmer par son impiété le prince parricide[1] ; » Quinctianus et Senecio nommèrent les meilleurs de leurs amis.

Il n'y eut de constance que dans une femme. Néron s'était souvenu d'Epicharis, gardée en prison; il pensa qu'elle ne résisterait pas aux tortures, et il la fit soumettre à tous les raffinements de la question, au feu, aux déchirements, à tout ce que peut inventer l'art des bourreaux. Tout fut inutile. Le lendemain on recommença le supplice; il fallut porter la malheureuse sur une chaise; ses membres étaient broyés; il lui resta assez de force pour détacher de son sein le voile qui la couvrait, et s'en faire un lien avec lequel elle s'étrangla : « Noble exemple, dit Tacite, que donnait une femme sortie des rangs serviles, en protégeant de la sorte des étrangers et des inconnus, lorsque des ingénus, des chevaliers, des sénateurs, que les tortures n'avaient pas touchés, livraient ce qu'ils avaient de plus cher. Lucanus, en effet, Senecio et Quinctianus allaient désignant leurs complices, et Néron n'en était que plus tremblant, bien qu'il se fût entouré de gardes multipliés[2]. »

La ville entière fut comme emprisonnée. Toute

[1] Suet. Fragm. *de Clar. Poet.*

[2] Tac., *Ann.* lib. XV. — Crevier qui suit Tacite comme je le suis ne lui pardonne pas son indulgence pour les conjurés ! Il dit en parlant de la résistance d'Épicharis à toutes les tortures : « Elle manquait sans doute à ce qu'elle devait *à son prince*, en refusant de lui découvrir ceux qui avaient formé le dessein de l'assassiner. Mais Tacite, ajoute-t-il, n'en

l'Italie se couvrit d'hommes armés, et surtout de soldats germains, « auxquels Néron se fiait davantage en leur qualité d'étrangers. »

Cependant la conjuration n'était qu'à demi découverte; mais tout le monde était devenu suspect, et aussi tout devenait un indice; de là un espionnage acharné, et enfin une poursuite atroce. Et, chose étrange ! aux interrogatoires farouches de Tigellinus s'ajouta le zèle violent de Fænius Rufus, qui, n'ayant pas encore été nommé par les révélateurs, étala une âpreté féroce, afin d'écarter toute pensée d'intelligence avec les conjurés. Il y eut un moment où l'un d'eux, le tribun Subrius Flavius, au milieu même de l'instruction, mettant la main à son glaive, lui demanda à lui-même s'il fallait consommer le meurtre; Fænius le contint par un signe. Étonnant mélange de complicité et de silence dans la perfidie!

D'autres, voyant le complot découvert, voulaient que Pison courût au camp des prétoriens, parût à la tribune, parlât aux soldats et au peuple; ceux-là croyaient encore à l'enthousiasme. Ils promettaient l'élan de quiconque avait du courage! il n'y avait qu'à surprendre Néron par un coup soudain; les plus vaillants cèdent à la surprise; ce comédien, avec Tigellinus et son cortége de prostituées, serait-il homme à opposer les armes à une attaque imprévue? Pison enfin avait à son-

jugeait pas ainsi. Au contraire, il admire l'invincible générosité, etc. » Voilà une tendresse imprévue pour Néron! Épicharis manquait à son prince! Quelle philosophie politique!

ger que tout à l'heure c'était sa vie qui allait être en péril; n'était-il pas plus glorieux de l'exposer en défendant la république et en sauvant la liberté?

Mais à ces excitations Pison restait inerte. Il ne sut que s'en aller se montrer en public, comme affectant la sécurité; mais bientôt sa maison fut entourée de soldats, et alors il s'ouvrit les veines, après avoir, sur les instances de sa femme, rempli son testament de lâches adulations pour Néron. Cette femme se nommait Arria Galla; il n'y avait en elle de louable que sa beauté: elle avait eu pour premier mari Domitius Silus, ami de Pison, et Pison la lui avait enlevée : « Ainsi Domitius par sa complaisance, Arria par son impudicité, consommèrent l'ignominie de Pison[1]. » Il n'y eut plus qu'à sévir. Le premier supplice fut celui de Plautius Lateranus, consul désigné; on ne lui laissa pas le temps d'embrasser ses enfants; on courut le mettre à mort dans le lieu destiné au supplice des esclaves; et ce fut un conjuré, le tribun Statius, qui fut chargé de le tuer : « Il reçut la mort plein de silence, dit Tacite, et sans reprocher au tribun sa complicité. »

Puis vint le meurtre de Sénèque, meurtre agréable à Néron, non pas qu'il l'eût trouvé convaincu, mais parce que le glaive allait faire ce que n'avait pas fait le poison.

Cette mort est célèbre : ce ne fut pas la mort d'un chrétien, ce fut la mort d'un stoïque; et ici se montre

[1] Tac., *Ann.* lib. XV, 59.

l'inconséquence humaine, dans un homme qui avait été assez philosophe pour recevoir le christianisme comme une doctrine, qui ne l'avait point été assez pour l'embrasser comme une règle et comme une force. Sénèque mourant montra tout ce que la philosophie pouvait donner de grandeur[1]. On avait recueilli contre Sénèque de vagues indices; il avait des liaisons avec Pison; Natalis avait parlé de reproches que Pison avait adressés à Sénèque, sur ce qu'ils ne se voyaient plus; Sénèque avait répondu que la sûreté de l'un et de l'autre voulait qu'ils s'abstinssent de se voir; c'était là toute l'apparence du crime; et Néron avait envoyé aussitôt à Sénèque l'ordre de mourir. Ce fut le tribun Granius Silvanus, un des conjurés, qui fut chargé de ce message. Il le confia d'abord au préfet des cohortes, comme pour être dissuadé par lui de l'accomplir; mais Fænius Rufus lui dit d'obéir. « La lâcheté de tous était fatale, » dit Tacite. Toutefois le tribun envoya à sa place un centurion. Sénèque le reçut avec calme; il était entouré d'amis qui versaient des pleurs; il les consola par de douces paroles. Il voulait leur laisser en son testament quelques souvenirs; le centurion s'y opposa; mais il leur dit qu'il leur laissait l'exemple de sa vie, et, s'ils se souvenaient de leurs études communes, ils porteraient la renommée d'une si ferme amitié. Après tout, ne savaient-ils pas d'avance quelle était la barbarie de Néron ! Il avait tué sa mère

[1] Tac., *ibid.*, 60 seqq.

et son frère; il ne lui restait qu'à faire mourir son maître.

Après quoi il s'efforça de calmer la désolation de sa femme Pauline, tendrement aimée, en lui offrant aussi le souvenir de sa vie, pour en faire la force de la sienne; mais elle voulait mourir avec lui. « Je vous ai montré, lui dit-il, ce qui peut vous être une force; mais si vous préférez la gloire de la mort, je ne vous envierai point cet exemple; que la constance soit égale entre nous, vous aurez encore la plus grande part de l'honneur. »

Il y avait en cette philosophie de la mort une jactance qui affectait la dignité. Mais, je l'ai déjà remarqué, en cette décadence romaine le mépris de la mort était devenu un signe d'abaissement plutôt que de courage; c'était comme un hébétement devenu commun au gladiateur et au philosophe, et tous y mêlaient de l'orgueil, chacun en mourant songeant surtout à être applaudi.

C'est ce qui ôte de l'admiration à cette mort de Sénèque; la simplicité de la résignation chrétienne eût été plus touchante; mais ni l'horreur ni la pitié n'en est diminuée. Les deux époux se firent ouvrir les veines; Sénèque était vieux, le sang ne jaillit pas; il fallut lui ouvrir les jambes et les jarrets; ses douleurs devinrent atroces, et néanmoins il continua de parler à ses amis, et même des copistes furent introduits pour recueillir ses derniers discours, autre étalage de philosophie, qui atténue plus encore ce qu'il y a de grand en cette fermeté.

Cependant Néron, averti de la résolution de la femme de Sénèque, s'était effrayé de l'impression que produirait la mort d'une femme innocente, et on était allé l'empêcher de mourir. Sénèque était resté seul, et la mort ne lui venait pas. Il essaya du poison « que l'on donnait à Athènes aux condamnés; » c'était la ciguë; son corps froid et demi-éteint résista à l'énergie du poison. Enfin il se fit porter dans un bassin d'eau chaude, et en y entrant il répandit de l'eau sur les esclaves qui l'entouraient, en disant « qu'il faisait une libation à Jupiter Libérateur; » puis, déposé dans le bain, il fut étouffé par la vapeur. Ainsi mourut-il; nuls honneurs funèbres ne lui furent rendus; il l'avait ainsi prescrit dans un codicile, écrit lorsqu'il était au [illegible] de la fortune.

[illegible] cette mort; c'était la mort vulgaire des condam[illegible] depuis Tibère. Elle n'accusait pas moins la bar[illegible] Néron. On voulut croire que Sénèque n'avai[illegible] l'ignorance de la conjuration; on imagi[illegible] raffinements de complicité. Après la mort de Néron, Pison même devait être tué, et Sénèque [illegible] devait être porté à l'empire; mais c'étaient des rumeurs, comme [illegible] en faut au vulgaire pour expliquer les grand[illegible] [illegible]ués. Et, chose étonnante! ces rumeurs vont parfois [illegible] histoire, et elles donnent lieu à des bizarreries imprévues de jugement. Tacite même les a recueillies, sans paraître les croire, et un docte historien, en pleine philosophie du dix-huitième siècle, même après avoir exalté la vie et la mort de Sénè-

que, a pu couronner ses récits par ces paroles : « Si Sénèque n'a pas été convaincu d'avoir trempé dans la conjuration, au moins il n'en est pas justifié, et il est possible que sa mort tant vantée ait été un supplice justement mérité. »

C'est Crevier, le disciple de Rollin, qui parle ainsi; on dirait une apologie de la justice de Néron[1].

Ce ne fut pas la fin des supplices. Les complices militaires avaient fini par se décider. Fænius Rufus se trahit lui-même par sa rigueur à interroger Scævinus : « Nul ne sait mieux que toi ce que tu demandes, » lui répondit celui-ci; et ce mot le fit trembler et pâlir; il n'en fallut pas davantage; Néron le fit aussitôt arrêter et enchaîner par un soldat, qui était là près de lui, à cause de sa force extraordinaire.

Bientôt des indices semblables désignent [illegible] Subrius Flavius; celui-ci nie d'abord sa complicité; puis, sous la pression des questions, il finit par se déclarer. Néron veut savoir ce qui l'a pour[illegible] oubli de son serment. « Je te haïssais, répon[illegible] pourtant nul ne t'a été plus fidèle, tant que tu as mérité d'être aimé; mais quand je t'ai vu parricide, meurtrier de ta femme, et puis cocher, et puis histrion, [illegible] incendiaire, j'ai commencé à t'avoir en horreur. »

« Je rapporte ces paroles, [illegible] parce qu'elles

[1] Le docte M. Am. Fleury fait de la mort de Sénèque une mort chrétienne; c'est pousser loin le système des rapports intimes du philosophe avec saint Paul. Les recherches de l'écrivain n'en sont pas moins curieuses et dignes des méditations de l'histoire. (*Saint Paul et Sénèque*, II[e] vol., pag. 136 et suiv.)

n'ont pas été publiées comme celles de Sénèque; il ne convenait pas moins cependant de faire connaître les sentiments d'un soldat, exprimés dans cette inculte énergie. Et rien en cette conjuration ne blessa plus cruellement les oreilles de Néron qui, prompt à faire les crimes, n'était pas habitué à se les entendre reprocher[1]. »

Un tribun fut chargé de lui trancher la tête, et comme il lui disait de la tenir ferme : « Je souhaite, lui répondit-il, que ta main en frappant soit aussi ferme que ma tête. »

Le centurion Sulpicius Asper eut le même courage. Néron lui demanda pourquoi il avait conspiré sa mort. Il répondit qu'il n'avait pas cru qu'il fût possible autrement de mettre fin à ses crimes.

Fænius Rufus n'eut pas le même courage; il écrivit ses désolations jusque dans son testament.

Il fallait à Néron une victime que nul indice n'avait fait connaître, le consul désigné, Vestinus. Il avait été lié avec lui, et maintenant il le haïssait à cause de la liberté de ses railleries et de l'affectation de ses mépris. « Une cause récente ajoutait à cette haine : c'est que Vestinus avait épousé Statilia Messalina, non sans savoir les liens adultères de cette femme avec César. »

Vestinus avait fait de sa maison une citadelle gardée par une armée d'esclaves, et toutefois il vaquait aux soins de sa charge de consul avec toutes les apparences de la sécurité. Mais un soir, en plein festin, entouré d'amis, des soldats viennent l'appeler; il se lève à la

[1] Tac., *Ann.* lib. XV, 67.

hâte; il a compris ce qu'on lui veut; il court s'enfermer dans sa chambre avec son médecin, se fait ouvrir les veines, se fait mettre dans un bain chaud, et expire sans proférer un mot de plainte. Pendant ce temps, ses convives, tremblants, restaient environnés de gardes; ils s'attendaient tous à mourir. Néron se borna à dire en riant qu'ils étaient assez punis de leur banquet consulaire.

Alors vint le supplice du poëte Annæus Lucanus. Celui-ci chanta sa mort; lorsqu'il sentit la vie se retirer avec son reste de sang, il se mit à réciter un fragment de sa *Pharsale*, où il dit la mort d'un soldat blessé, achevant sa vie par l'épuisement de toutes ses veines[1]. C'était mourir comme il convenait au poëte pour qui la conjuration avait été une vengeance de vanité.

Et après Lucain périrent Senecio, Quinctianus Scævinus, et avec eux tout ce qui restait de conjurés. Quelques-uns avaient été absous ou pardonnés; ils dédaignèrent la grâce et se donnèrent la mort.

Rome était donc pleine de funérailles, mais à la fois le Capitole se remplit de sacrifices. On vit de lâches Romains qui avaient perdu un fils, un frère, un proche, un ami, s'en aller rendre grâces aux dieux, orner leur maison de lauriers, se précipiter aux pieds de Néron et couvrir sa main de leurs baisers. Et lui, affectant de croire à la joie publique, se mit à combler de dons et d'honneurs les premiers révélateurs, qui

[1] «...... Ruptis cadit undique venis.»
(*Phars.* III, 938.)

l'avaient sauvé du péril, et principalement Milichus, qui prit dès lors le surnom grec de *Soter*, sauveur.

Mais la sécurité ne lui était pas pour cela rendue. Tout lui semblait ennemi; il ôta leurs charges à ceux qu'on pouvait suspecter de le haïr; puis aux meurtres succédèrent les exils; les enfants des condamnés furent chassés de Rome; plusieurs furent réduits à mourir de faim[1]. Et en même temps Néron courait flatter les prétoriens par une harangue et par des largesses. Il leur accorda par tête deux mille sesterces[2], avec des distributions de blé. Et enfin il convoqua le sénat, et après lui avoir fait un discours, il publia un édit adressé au peuple, avec les pièces de la procédure et les déclarations des condamnés; car il se sentait déchiré par la rumeur publique, qui de toutes parts l'accusait d'avoir frappé des innocents, par haine ou par peur. La conjuration n'en restait pas moins avérée, et plus tard, comme il arrive, les proscrits de Néron, après sa mort, rentrèrent à Rome en se glorifiant de l'aveu de leurs projets.

Un triste caractère de ces temps dégradés, c'est que la poursuite des conjurés servit d'occasion à l'assouvissement des haines privées. On vit un sénateur, Salienus Clemens, s'acharner après Junius Gallio, frère de Sénèque, le dénonçant comme « *ennemi et parricide;* » le sénat même s'effraya de cet acharnement et

[1] Suét.

[2] 367 fr., selon M. Letronne. — 425 fr. d'après le *Dict. des Monnaies* de Girod.

le contint en disant que le prince venait par sa clémence de mettre fin aux sévérités.

Mais ce qu'il y eut de plus infâme, ce fut la lâcheté des adulations. Le sénat ordonna des actions de grâces aux dieux et surtout au soleil, dont le temple était près du cirque où avait dû se consommer l'attentat, et dont la divinité avait éclairé le mystère des conjurés; le mois d'avril, où la conjuration avait été découverte, serait appelé le mois de Néron ; un temple serait élevé au Salut au lieu où Scævinus avait enlevé son poignard; et Néron alla consacrer ce poignard au Capitole avec cette inscription : *A Jupiter Vengeur*. Mais cette consécration devait plus tard se tourner comme un présage de vengeance contre lui-même. Enfin « je trouve, dit Tacite, dans les mémoires du sénat, que Cerialis Anicius, consul désigné, proposa d'élever au plus tôt, aux frais du trésor, un temple au dieu Néron; il exprimait ce vote comme si Néron lui semblait être arrivé au comble de la fortune humaine, et avoir ainsi mérité l'adoration des mortels. Mais quelques-uns encore en firent une interprétation différente et comme le signal d'une fin prochaine, attendu que les honneurs divins ne sont rendus au prince que lorsqu'il a cessé de vivre [1]. »

Ces présages comme ces votes disent à l'histoire ce qu'était Rome en ces temps funestes. Mais la suite de la vie de Néron va le dire mieux encore. La bête fauve

[1] Tac., *Ann.* lib. XV, 74.

est désormais déchaînée, et le genre humain lui est une proie ; puis aux barbaries d'un furieux se mêlent les fantaisies d'un insensé ; rien ne manque aux dégradations, ni l'infamie ni le ridicule.

Un Carthaginois d'origine, devenu chevalier romain, nommé Cisellius Bassus, s'en vient dire qu'il a vu en songe dans un de ses champs une immense caverne pleine d'or ; c'est Didon, fondatrice de Carthage, qui a caché là ses trésors. Et aussitôt Néron met des trirèmes à la disposition de ce rêveur, qui s'en va dispendieusement remuer sa terre d'Afrique ; et pendant ce temps Néron, qui compte sur des richesses infinies, fait des dépenses folles, distribue des largesses, épuise le trésor public, et laisse croire au peuple que les dieux lui prodiguent l'or et tous les biens, jusqu'à ce que le Carthaginois, après avoir fouillé sa terre, fût obligé de reconnaître que les dieux l'avaient trompé ; l'insensé craignit la colère de Néron : il se donna la mort.

Néron revint alors à ses jeux de théâtre[1]. Le sénat, pour prévenir l'ignominie du prince se faisant histrion, voulut de lui-même lui décerner le prix du chant avec la couronne de l'éloquence. Néron répondit qu'il n'avait besoin ni de la faveur ni de la décision du sénat ; pour disputer la palme à ses rivaux il lui suffisait de la conscience de ses juges ; et là-dessus il s'en alla chanter au théâtre un de ses poëmes ; puis, le public lui ayant crié de montrer tous ses autres talents, il

[1] Tac., *Ann.* lib. XVI.

se mit à disputer le prix de la cithare, « obéissant à toutes les règles de ce combat, ne s'asseyant pas, essuyant sa sueur avec le pan de sa robe, s'abstenant de cracher et de se moucher, et enfin mettant un genou à terre, donnant de sa main les marques de respect à l'assemblée, et attendant son jugement avec tous les signes de la peur. » Et le peuple, continue Tacite, accoutumé à la bienveillance envers les histrions, applaudissait par des acclamations concertées. Vous auriez cru le peuple ravi, et il l'était peut-être, tant il était devenu insensible à l'ignominie publique[1].

Mais les spectateurs étrangers, ceux des municipes, ceux qui gardaient un reste de la sévérité italique, ceux qui étaient venus des provinces lointaines, soit pour des missions publiques, soit pour des affaires privées, ignorants de la corruption romaine, ne pouvaient supporter ce spectacle, ni se prêter à une complaisance ignoble. Et toutefois, obligés d'applaudir, leurs mains maladroites troublaient l'harmonie des acclamations, et des soldats alors les venaient reprendre avec des coups; disséminés aux coins du théâtre, ces soldats veillaient à ce qu'il y eût de l'ensemble dans l'applaudissement ou dans le silence. C'est Tacite qui a recueilli ces menus détails; ils jettent comme une lueur de mépris sur ces temps hideux. Ajoutez qu'un affreux espionnage surveillait l'attitude, le visage, le regard des spectateurs; la mollesse d'enthousiasme était notée; l'absence était un crime; il y eut

[1] Tac., *Ann.* XVI, 4.

des supplices pour les gens de peu [1]; on dissimula envers les gens d'importance pour laisser la haine éclater plus tard. Aussi l'empressement était extrême; il y eut des chevaliers étouffés dans les entrées étroites du théâtre; d'autres, gardant leurs siéges la nuit et le jour, périrent misérablement : des femmes, dit Suétone, accouchèrent en plein spectacle.

C'est dans la ferveur de ce délire que périt Poppæa, femme de Néron. Elle était enceinte ; dans un emportement de colère, Néron la frappa du pied, et ce coup lui donna la mort. Son corps ne fut point brûlé selon l'usage romain ; Néron la fit embaumer à la manière des rois étrangers, et il la fit déposer au tombeau des Jules. Lui-même prononça son éloge aux Rostres ; il loua sa beauté et la glorifia d'avoir donné le jour à une fille mise au rang des dieux : c'étaient là ses vertus [2]. Cette mort, au reste reçue avec un deuil apparent mais avec une joie secrète, à cause de l'impudicité et de la cruauté de Poppæa, donna lieu à de nouveaux actes odieux de Néron.

Il fit défense à C. Cassius, ce jurisconsulte célèbre, et à Silanus, ce Romain illustre, que quelques-uns prédestinaient à l'empire, de paraître aux funérailles de sa femme; c'était le signal de quelque disgrâce plus éclatante. Cassius était coupable de garder parmi les images de ses ancêtres le souvenir et le nom du meur-

[1] « Tenuioribus inrogata supplicia. » (Tac.)

[2] Dion C. a des détails hideux sur la vie luxueuse de cette Poppæa. « Les mules de sa litière avaient des harnais d'or ; elle se baignait chaque jour dans le lait de cinq cents ânesses, etc. » (*Vie de Néron.*)

trier de César; le crime de Silanus était d'être signalé à l'estime et au respect par une jeunesse vertueuse et digne de sa race.

Néron écrivit donc au sénat qu'il fallait éloigner de la république ces hommes dangereux. A des accusations vagues s'ajoutèrent des griefs infâmes : Néron exposait, d'après des indices de délateurs, que Lepidus s'était souillé par un inceste avec Lepida, femme de ce même Cassius, sa tante, et par d'abominables profanations des choses saintes; le sénat eut hâte d'obéir à la haine de Néron. Cassius fut relégué en l'île de Sardaigne; on comptait que sa vieillesse achèverait bientôt la punition. Silanus, d'abord destiné à l'île de Naxos, puis mené à Ostie, fut enfin envoyé prisonnier dans un municipe de l'Apulie nommé Barium[1]. Là il portait sagement son infortune, lorsqu'il vit arriver un centurion, chargé de le tuer. Le centurion lui conseillait de s'ouvrir les veines; Silanus répondit qu'il savait qu'il devait mourir, mais qu'il ne laisserait pas à un meurtrier l'honneur de son ministère. Le centurion, le voyant ainsi résolu, et fort quoique désarmé, le fit attaquer par des soldats. Silanus repoussa leurs coups, comme il le pouvait faire avec ses mains toutes nues, jusqu'à ce qu'enfin, déchiré de blessures, il tombât en héros, comme dans un combat.

Chaque jour avait ses atrocités. L. Vetus, Sextia, sa belle-mère, Pollutia, sa fille, reçurent la mort à la fois;

[1] [illegible] dans la Pouille. (Brot. in Tac.)

Néron leur avait voué sa haine, comme si leur vie lui était un reproche du meurtre de Rubellius Plautus, gendre de Vetus. Les détails de ce carnage de famille font frémir[1]. Deux délateurs avaient inventé des griefs contre Vetus; le plus grave, c'était qu'il avait excité son gendre à défendre sa vie, fût-ce par la sédition. Vetus avait été collègue de Néron dans le consulat: ce n'était pas un titre à la miséricorde. Il se retira dans son domaine de Formium, attendant l'instruction déjà commencée au sénat. Bientôt des soldats viennent envelopper sa demeure. Sa fille ne le quittait pas; elle avait vu son mari, Plautus, tombant sous les coups des meurtriers, et, en ce nouveau péril, sa douleur était plus amère; comme après le meurtre de Plautus elle avait embrassé sa tête sanglante, elle avait depuis gardé les vêtements tout empreints de ce sang; et rien n'avait consolé son veuvage; elle ne prenait d'aliments que ce qu'il en fallait pour ne pas mourir. Cependant son père la sollicita d'aller trouver Néron, qui était à Naples; elle ne put l'aborder, et vainement elle remplit de ses cris les abords du palais; Néron fut insensible, et elle retourna dire à son père qu'il ne leur restait qu'à mourir. Pendant ce temps le sénat faisait son œuvre; il y eut des lâches qui vinrent conseiller à Vetus de faire César son héritier; il refusa de souiller par un acte suprême de servitude le reste d'une vie passée dans la liberté; il distribua à ses esclaves tout ce qu'il

[1] Tac., *Ann.* lib. XVI, 10 seqq.

avait d'argent, et leur dit d'emporter tout ce qui se pouvait de sa maison, ne réservant que trois lits; et alors le père, la belle-mère et la fille, dans la même chambre, s'ouvrent les veines, puis, se couvrant de leurs vêtements par une pensée de pudeur, ils entrent dans le bain; le père a les yeux fixés sur sa fille, l'aïeule sur sa belle-fille, et la fille sur l'un et sur l'autre, et chacun à l'envi appelle sur soi la mort afin de devancer les autres d'un instant; et ainsi sortent-ils de la vie, les vieux d'abord, la plus jeune ensuite. Et néanmoins on voulait que selon la coutune des ancêtres, la sentence du sénat fût exécutée même sur des morts. Néron intervint, et permit que la mort volontaire tînt lieu de supplice. « Ainsi aux meurtres s'ajoutaient les dérisions[1]. »

Puis vint l'interdiction de l'eau et du feu contre un chevalier romain, nommé P. Gallus; son crime était d'avoir été l'intime de Fænius Rufus, et de n'avoir pas été sans liaisons avec Vetus; et enfin les deux accusateurs de Vetus furent honorés d'une place distinctive au théâtre.

Cette année, souillée par tant de crimes, fut désolée par des maladies et par des tempêtes. Rome fut en proie à des contagions effroyables; esclaves, peuple, patriciens, tout périssait à la fois, et aussi les corps recueillis çà et là étaient brûlés aux mêmes bûchers; les moins à plaindre dans cette grande mortalité, dit

[1] Tac., *Ann.* lib. XVI.

Tacite, étaient les chevaliers et les sénateurs ; ils échappaient à la barbarie du prince.

An de R. 817. *De J. C.* 66. — *Consuls, C. Suetonius Paulinus et C. Telesinus.* — L'année nouvelle n'allait pas être plus fortunée.

Antistius Sosianus était exilé pour quelques vers satiriques contre Néron; voyant de quels honneurs étaient entourés les délateurs, il imagina d'acheter sa grâce par l'imitation de leurs artifices. Lié avec un autre exilé, nommé Pammenès, célèbre pour la pratique des arts chaldéens, et pour cela entouré de grandes relations, il surprit des lettres de P. Anteius, autrefois dévoué à Agrippine, souvenir odieux à Néron, possesseur, d'ailleurs, de grandes richesses, ce qui était un péril de plus. Dans ces lettres était nommé Ostorius Scapula, lequel, ainsi que Anteius consultait le divinateur. C'était tout le crime. Sosianus est ramené à Rome pour révéler les affreux mystères, et les deux coupables étaient condamnés avant même d'avoir été accusés. Anteius prévint le supplice en s'ouvrant les veines. Ostorius était en ce moment sur les confins de la Ligurie; Néron lui envoya un centurion avec des meurtriers. On le redoutait, soit à cause de sa renommée militaire, soit à cause de sa force et de son adresse à se servir des armes. Et d'ailleurs tout faisait peur à Néron, surtout depuis la conjuration. On se hâta donc de surprendre Ostorius dans sa villa; la défense était vaine; il ne put que retourner son courage contre lui-même. Ses veines ouvertes ne

coulaient pas; il mit son poignard aux mains d'un esclave, afin qu'il le tînt droit et ferme, et l'aida ensuite à l'enfoncer dans sa gorge.

Ici l'histoire s'arrête comme saisie par un frissonnement d'horreur, Tacite même ne supporte plus la monotonie de tant de morts sanglantes, et il s'étonne de l'insensibilité morne de Rome; cette patience servile, en regard de tant de sang perdu, fatigue son âme et la remplit de douleur. Et enfin il demande grâce à la postérité pour la lâcheté des victimes, et il accuse la colère des dieux qu'assouvit d'ordinaire l'extermination des armées et le désastre des villes, mais implacable et acharnée contre la fortune romaine[1].

Et puis il reprend ses affreux récits.

En peu de jours périrent Annæus Mella, Cerialis Anicius, Rufius Crispinus et C. Petronius. Mella et Crispinus étaient de dignité sénatoriale; Crispinus avait été le mari de Poppæa; il était relégué en Sardaigne; sur l'ordre de mourir, il se tua. Il avait eu un fils de Poppæa; Néron le fit noyer. Annæus Mella était frère de Sénèque et père du poëte Lucain, double illustration qui le signalait à la haine. Il s'était enrichi dans les finances; autre péril plus grave encore. Un délateur se trouva, qui contrefit des lettres qui lui supposaient d'autres crimes; Néron lui envoya ces lettres, et Mella comprit le message; il s'ouvrit les veines après avoir écrit un codicille, où il laissait une grande partie de ses

[1] Tac., *Ann.* lib. XVI, 16.

richesses à Tigellinus, pensant que le reste serait intact.

Mais rien n'était sacré. On introduisit dans le codicille quelques mots où Mella se plaignait de mourir innocent, tandis que vivaient Crispinus et Anicius, ennemis du prince. Crispinus était déjà mort; l'autre ne tarda pas à mourir.

Quant à Petronius, sa vie était digne de ces temps d'opprobre. Il avait été mêlé aux orgies de Néron. Nature dissolue et perverse, on l'avait vu cependant capable de s'appliquer aux choses publiques. Il avait été proconsul de Bithynie et puis consul, et du sérieux des affaires il était revenu à la liberté des vices. Néron en avait fait l'arbitre de ses voluptés, et c'est ce qui lui attira l'envie de Tigellinus, qui bientôt lui eut trouvé des crimes. Entouré de soupçons, poursuivi d'espionnages, et cédant enfin aux terreurs, il s'exerça à mourir en s'ouvrant les veines, et les arrêtant tour à tour, mêlant à ces essais des railleries sur la vie et sur la mort, se faisant lire des vers légers, distribuant de l'argent ou des punitions à ses esclaves, affectant la frivolité et le mépris, et enfin se mettant à table, et puis au lit pour donner à la mort les apparences du sommeil.

Ce Petronius montrait que les plus corrompus peuvent avoir cette force de mourir; il n'y a que le christianisme qui en ait fait une vertu, en la dégageant de ces forfanteries de cynisme. Petronius, du reste, ne laissa point de testament adulateur; au contraire, il avait écrit sur des tablettes les révélations des nuits

infâmes de Néron, avec les noms de ses complaisants et de ses prostituées, et il les lui envoya cachetées, mais en rompant l'anneau qui lui avait servi de sceau, pour qu'il ne devînt pas contre d'autres une occasion de périls[1].

Néron, furieux, rechercha néanmoins d'où étaient venues ces révélations; les soupçons tombèrent sur une femme de sénateur, nommée Silia, femme mêlée à toutes les débauches, et on l'envoya en exil pour n'avoir pas gardé le secret de ses turpitudes. En même temps était sacrifié à la scélératesse de Tigellinus un ancien préteur, nommé Minucius Thermus; son crime était que l'un de ses affranchis avait diffamé Tigellinus; l'affranchi fut livré aux tortures de la question, le patron fut mis à mort.

Ainsi mourait-on à Rome! « Et lorsque tant de grands personnages eurent été égorgés, à la fin Néron, dit Tacite, souhaita de frapper la vertu même en faisant mourir Thrasea Pætus et Barca Soranus[2]. »

Thrasea avait dans Rome une renommée de vertu qui faisait peur à Néron. Les griefs, d'ailleurs, ne manquaient pas à la haine. On avait vu Thrasea sortir du sénat à la lecture de la lettre de Néron sur le meurtre de sa mère. Aux jeux juvénaux il avait montré peu de zèle, et par contraste il avait paru dans un rôle tragi-

[1] On a pensé que ce Petronius était le même que Pétrone, et que cet écrit envoyé à Néron n'était autre que le fameux *Satyricon*, qu'un honnête homme ne doit pas lire ; question de peu d'intérêt pour l'histoire.

[2] Tac., *Ann.* lib. XVI, 21 seqq.

que aux jeux de Padoue, sa patrie, établis autrefois par le Troyen Anténor. Dans le jugement d'Antistius Sosianus accusé de libelles contre le prince, il avait fait prévaloir la peine la plus douce; enfin il n'avait pas paru aux funérailles de Poppæa, et lorsqu'on lui avait décerné les honneurs divins, il s'était absenté du sénat. C'étaient là les crimes que lui trouva un accusateur, Capito Cossutianus, d'autant plus ardent à le poursuivre, qu'il lui devait d'avoir été condamné dans une accusation de concussion.

La harangue de l'accusateur semblerait presque appeler l'indulgence de l'histoire pour les barbaries de Néron. Lorsqu'il se trouve des scélérats pour provoquer les meurtres au nom de la justice, et des juges pour les sanctifier, les atrocités ne sont plus le crime d'un seul, mais le crime de toute une société. Capito rappelait et empoisonnait tous les actes d'indépendance de Thrasea; n'annonçaient-ils pas un dessein suivi de renverser l'autorité de Néron? « Pour Rome avide de discordes, disait-il, l'unique entretien c'est aujourd'hui Néron et Thrasea, comme autrefois c'étaient César et Caton. Il a des sectaires, ou plutôt il a des satellites;... seul dans Rome il n'honore ni votre personne, ni vos travaux; il dédaigne les bonheurs du prince; est-il même rassasié de ses deuils et de ses douleurs? C'est le même esprit qui dénie la divinité de Poppæa, et refuse de jurer sur les actes du divin Auguste et du divin Julius. Il méprise les religions, il abolit les lois. Dans les provinces, dans les armées, on ne lit avec

empressement les journaux du peuple romain que pour savoir ce que ne fait pas Thrasea. Donc embrassons son parti, s'il est le meilleur, ou bien ôtons leur chef et leur inspirateur à des ambitieux de révolution. C'est la même secte qui a produit les Tubéron et les Favonius, noms funestes, même à la vieille république. Pour renverser l'empire, ils mettent en avant la liberté; et l'empire une fois renversé, ils attaqueront la liberté même. En vain aurez-vous écarté Cassius, si vous laissez arriver et s'affermir les émules des Brutus[1]. »

Ainsi parlait à Néron l'accusateur ; il ne lui demandait pas de prendre l'initiative d'une attaque contre Thrasea; seul il se chargeait de remuer la justice et le zèle du sénat; et Néron, touché de cette ardeur, n'eut qu'à l'applaudir; il donna pour adjoint à l'accusation Eprius Marcellus, âcre orateur digne de partager cet office.

Déjà le procès était commencé contre Barca Soranus. Le crime de celui-ci était sa bonne gestion dans le proconsulat d'Asie. Il avait surtout protégé la ville de Pergame contre la violence d'Acratus, affranchi de Néron, qui voulait lui enlever ses statues et ses tableaux; mais le grief produit par l'accusation, c'était qu'il avait capté la faveur de la province dans une pensée d'ambition et d'entreprise, et l'amitié de Plautus, déjà condamné, était signalée comme un indice suffisant de ses desseins.

[1] Tac., *Ann.* lib. XVI, 22 seqq.

On choisit pour la condamnation le moment où arrivait Tiridate, pour recevoir l'investiture de son royaume d'Arménie, « moyen d'étouffer l'attentat dans le bruit d'une solennité étrangère, ou peut-être de grandir la majesté impériale par l'extermination des hommes illustres, en l'étalant comme un acte de royauté. »

Cependant Rome entière courait au spectacle de cette entrée d'un roi; mais Thrasea fut averti de ne pas paraître au cortége, et ainsi se révéla le péril. Il n'en fut point ému. Il écrivit à Néron d'un ton superbe, et Néron, qui s'attendait à la supplication, effrayé de la liberté d'un innocent, le déféra en toute hâte au sénat. Thrasea délibéra avec ses amis; les conseils étaient divers, les uns proposaient l'éclat de la défense, les autres la fermeté du silence. En ces temps funestes la sécurité du lendemain entrait dans les calculs de la mort; on croyait désarmer la férocité en allant au-devant de ses coups, et la justifiant en quelque sorte par la soumission. Un jeune homme, Rusticus Arulenus, qui était tribun du peuple, nature ardente et éprise de la gloire, se déclara prêt à intervenir avec son droit tribunitien contre la délibération du sénat. Thrasea le contint. « L'intervention, disait-il, serait inutile à l'accusé, mais fatale au tribun. Après tout, il était au bout de la vie, et il n'avait pas à abandonner la voie qu'il avait suivie durant tant d'années; le jeune homme, au contraire, entrait dans la carrière des magistratures, tout un avenir s'ouvrait à lui; il avait donc,

en de tels temps, à méditer mûrement en quelle voie il devait s'engager pour le service de la république. »

Le lendemain, deux cohortes prétoriennes enveloppaient en armes le temple de Vénus; l'avenue du sénat était envahie par des troupes d'hommes vêtus de toges, mais armés de glaives; de toutes parts des soldats, sous le regard et sous la menace desquels passèrent les sénateurs. Un rapport du prince fut lu par le questeur; c'était comme une accusation générale contre les sénateurs eux-mêmes et contre les chevaliers; il leur reprochait leur mollesse à remplir les offices publics, et leur empressement à s'en aller, après leurs consulats et leurs sacerdoces, jouir des douceurs de leurs jardins.

« Ce fut comme un trait que saisirent aussitôt les accusateurs. »

Cossutianus et Marcellus rivalisaient de fureur. Ils faisaient un crime au sénat d'avoir laissé vivre jusqu'à ce jour, non-seulement Thrasea, mais son gendre Helvidius Priscus, et avec eux ils désignaient Paconius Agrippinus, héritier d'une haine paternelle pour les princes; Curtius Montanus, fabricateur de poëmes détestables, autre criminel que le sénat ne songeait pas à punir. Puis revenait l'attaque principale contre Thrasea; et telle était la violence des accusations, que le sénat, à leurs cris, à leurs gestes, à leurs yeux pleins de menaces, était glacé par la peur; ce n'était plus la morne tristesse qu'on lui connaissait en cette solennité de périls : c'était une terreur nouvelle et plus pro-

fonde, augmentée par la présence des soldats armés de leurs glaives. Ajoutez la vue de Thrasea, immobile devant l'accusation; la pitié pour Helvidius, coupable d'être son gendre, et enfin l'innocence des autres : l'un, Agrippinus, recherché pour le souvenir de son père, que Tibère avait mis à mort; l'autre, Montanus, pour des écrits inoffensifs, et qui avaient seulement révélé son génie de poëte.

Et au milieu de cette scène entre Ostorius Sabinus, accusateur de Soranus. Le vieux grief était connu : l'amitié de Rubellius Plautus; on y ajoutait que dans le proconsulat d'Asie, Soranus s'était fait un parti dans les villes, cherchant sa gloire, non l'utilité publique. Puis un crime imprévu : sa fille Servilia avait donné de l'argent à des magiciens. Et en effet, effrayée du péril de son père, elle les avait consultés sur l'issue de l'accusation : Néron serait-il implacable? le sénat serait-il atroce? Sur ces indices on la traîna devant les juges, et l'on vit aux pieds du tribunal des consuls, le père chargé d'ans, la fille n'ayant pas vingt ans encore, et courbée sous la douleur; car son mari, Annius Pollio, était en exil; veuve en quelque sorte et désolée, elle ne portait pas les yeux sur son père, dont elle semblait avoir aggravé le péril.

L'accusateur lui demanda si elle n'avait pas sacrifié ses parures de mariage et son collier de perles pour payer des cérémonies et des pratiques de magie? A ces mots elle se jette à terre, baignée de pleurs; puis, se relevant, après un long silence, pour embrasser les

autels : — « Non, dit-elle, je n'ai point invoqué de dieux impies: je n'ai fait de prières que pour obtenir, César, et vous, sénateurs, que vous me conserviez ce père si bon. J'ai sacrifié mes bijoux, mes parures, mes insignes de dignité, comme j'aurais sacrifié mon sang et ma vie. Que ceux que j'ai consultés, et qui m'étaient auparavant inconnus, vous disent quel est leur nom, quelle est leur divinité; pour moi, je n'ai fait de mention du prince que pour le compter parmi les dieux. Toutefois, mon malheureux père ne sait rien; si je suis coupable, je le suis toute seule. »

Elle parlait encore; Soranus s'écria qu'il n'avait pas amené sa fille dans sa province, qu'elle était trop jeune pour avoir connu Plautus, qu'elle était étrangère aux accusations portées contre son mari; qu'elle n'était coupable que d'un excès d'amour pour son père; qu'on la séparât de sa cause, et pour lui qu'il était prêt à subir son sort, quel qu'il fût. Et en même temps il ouvrait ses bras à sa fille, qui courait s'y précipiter; mais tous les deux furent arrêtés par les licteurs.

Alors on entendit les témoins, la plupart scélérats payés pour le mensonge. L'un d'eux souleva surtout l'indignation. C'était un client de Soranus; il se nommait Egnatius; âme vile, qui couvrait ses lâches instincts des dehors du stoïcisme. Un noble contraste fut l'exemple de Cassius Asclepiodotus : c'était un Bithynien puissant, qui avait voué une sorte de culte à Soranus dans sa prospérité, et lui restait fidèle dans le

malheur. Aussi fut-il pour cela dépouillé de tous ses biens et chassé en exil. « Triste égalité des dieux, dit Tacite, envers les bons et les mauvais exemples! » Morale amère, faut-il dire à notre tour, et qui laisserait les malheurs de la vie humaine sans espérance, et les crimes eux-mêmes sans expiation!

Le jugement fut prompt. On laissa à Thrasea, à Soranus et à Servilia la liberté de choisir leur mort. Helvidius et Paconius furent chassés d'Italie. Montanus fut accordé aux prières de son père, sous réserve qu'il serait éloigné des fonctions de la république. Puis on récompensa les accusateurs : Eprius et Cossutianus reçurent chacun cinq millions de sesterces, Ostorius douze cent mille, avec les ornements de la questure[1].

Il ne resta plus qu'à exécuter la sentence du sénat. La mort de Thrasea fut comme toutes ces morts fatales. Il était en ses jardins, avec un philosophe de la secte des cyniques. L'arrivée d'un ami, apportant la nouvelle fatale, remplit la maison de gémissements et de larmes. Arria, la femme de Thrasea, voulait mourir avec lui, à l'exemple de sa mère, cette autre Arria, femme célèbre de Pætus; il la supplia de se réserver pour les soins et la consolation de leur fille. Puis arriva le questeur porteur de l'ordre de mourir; Thrasea le reçut à son portique, avec des marques de joie, parce que son gendre était seulement exilé

[1] Cinq millions de sesterces = 919,049 fr., selon M. Letronne. — Douze cent mille = 220,570 fr. — D'après le *Dict.* de M. Girod, 5 millions de sesterces = 1,062,500 fr. 1,200,000 = 255,000 fr.

d'Italie. Il le conduisit en sa chambre avec Helvidius et le philosophe, et là il se fit ouvrir les veines des deux bras; lorsque le sang coula, il fit approcher le questeur, et ayant jeté de son sang par terre, « Faisons, dit-il, une libation à Jupiter Libérateur! Regarde, jeune homme, ajouta-t-il, et plaise à Dieu que ceci ne te soit pas un présage; mais tu es né en un temps où il te convient d'affermir ton âme par de forts exemples. » La mort fut lente à venir; les souffrances furent atroces... Et ici Tacite nous manque pour dire la fin de cet horrible drame; c'est comme un voile qui tombe sur un dénoûment lugubre[1].

Cependant les condamnations se continuent, et c'est au milieu de ces deuils que Néron étale ses fêtes pour l'investiture du trône d'Arménie.

Ce fut un vrai couronnement. Les tribus en robes blanches, la tête ceinte de lauriers, remplissaient le Forum; Néron parut en robe de triomphateur, suivi du sénat et d'un cortége de prétoriens; et lorsqu'il se fut assis à la tribune aux harangues, sur sa chaise curule, Tiridate alla se mettre à genoux devant lui. Alors un immense cri se fit entendre; cri d'esclaves réjouis de voir un roi esclave comme eux. Néron releva Tiridate, l'embrassa, et lui mit la couronne sur la tête, avec un échange de discours qui attestaient l'assujet-

[1] Fin des *Annales*, liv. XVI[e]. — « Duo anni dicendi supersunt, in quibus de adventu Teridatis, de conjurationi Viniciana, de motu Vindicis, aliaque digna quæ a magno autoro tradita legeremus, si *fatis* ita visum fuisset. » (Lips. *Not.* in Tac.) Juste Lipse accuse les *destins;* parole de savant, devenu Romain par habitude; cela ne tire pas à conséquence.

tissement universel des royautés à la royauté de l'empire. Puis commencèrent les fêtes splendides avec les jeux de théâtre, mêlés de magnificence et d'abjection. Néron parut à ces jeux, tour à tour jouant du luth ou conduisant un char, couvert de pourpre comme un roi, ou vêtu d'une casaque comme un cocher. Tiridate s'étonna de cet abaissement, qui n'était, à bien dire, que l'abaissement de l'univers, et lui-même s'en retourna en Arménie, changé par le contact de Rome. Auparavant il avait évité de passer la mer, par la peur d'en souiller les eaux ; son scrupule de mage était évanoui; il s'embarqua à Brindes pour passer en Grèce, et, rentré en Arménie, il rebâtit Artaxate, qu'il appela la *ville de Néron*.

Nous courons à la fin de tous ces drames mêlés de meurtre et de honte.

Néron semble tourmenté par un besoin d'aventures; un moment, il est tenté par l'orgueil de soumettre le roi des Parthes, Vologèse, à la même cérémonie d'investiture que Tiridate; mais Vologèse lui répond à la façon d'un barbare libre encore : « Venez en Asie; nous conviendrons d'une entrevue. » Néron ne passe pas outre.

Mais les villes grecques célèbrent des luttes de poésie et de musique; il brûle aussitôt du désir de conquérir des couronnes.

Une occupation plus royale s'offrait à lui. Les Juifs venaient de faire des révoltes; il eut peur d'une explosion de guerre; il y envoya Vespasien ; c'était le com-

mencement de la formidable vengeance prophétisée contre le peuple meurtrier de Jésus-Christ. Nous retrouverons plus tard le fatal épisode.

Et quant à Néron, il restait captivé par ses voluptés et par ses meurtres. Une fille de Claude avait survécu, nommée Antonia ; il avait d'abord voulu l'épouser ; sur son refus, il la fit mettre à mort. Puis il épousa Statilia Messalina, avec qui il vivait en adultère ; pour la rendre libre, il fit mourir son mari Vestinus Atticus.

C'est alors qu'il courut disputer la gloire aux jeux de la Grèce.

An de R. 818. *De J. C.* 67. — *Consuls, Fonteius Capito et C. Julius Rufus.* — Ces jeux étaient célèbres sous les noms de jeux Olympiques, Isthmiques, Pythiens, Néméens ; ils étaient mêlés de courses, de chants, de poésie ; Néron parut à toutes ces luttes, et la peur plus encore que la flatterie lui laissa toutes les victoires ; on lui décerna dix-huit cents couronnes, et Néron proclama lui-même ses prix, ne voulant pas même laisser à d'autres cet office de héraut, qui était auparavant recherché et disputé comme un honneur[1].

Il était difficile que toutes les couronnes ne fussent pas à un tel rival. Un seul chanteur eut la fantaisie de prendre au sérieux la lutte musicale, et il y déploya toutes les habiletés de son art. Le peuple applaudissait avec transport, mais des satellites, acteurs accou-

[1] Dion dit la formule de la proclamation : « Néron César est vainqueur au combat… et il a acquis la couronne au peuple des Romains et à l'univers dont il est le maître : καὶ τὴν ἰδίαν οἰκουμένην.

tumés dans les jeux de théâtre de Néron, coururent à l'insensé, l'adossèrent à une colonne, et lui percèrent la gorge avec des stylets.

Telles furent les victoires théâtrales de Néron. Les Grecs qui l'avaient couronné reçurent en échange des meurtres, des confiscations et des pillages. Il avait emmené avec lui Sporus, cet infâme, et une femme noble nommée Galvia Crispillina, qui s'était fait la complaisante de ce Sporus; c'étaient là ses deux conseillers de crime; rien ne leur fut sacré; la Grèce leur fut livrée; ses temples même furent dépouillés; mais, chose étrange! en même temps que Néron effrayait les peuples par la sécurité de ses brigandages, il tremblait de s'approcher d'Athènes à cause du temple des Euménides, vengeresses des forfaits. Lacédémone même lui fit peur à cause du souvenir de Lycurgue et de ses lois.

Pourtant il alla consulter l'oracle de Delphes, qui à de vagues réponses mêla les noms formidables d'Alcméon et d'Oreste, meurtriers de leurs mères. Néron, furieux, confisqua le territoire de Cirrha, dont jouissait le temple, et il fit couler le sang de plusieurs hommes égorgés à l'ouverture par où sortaient les voix de l'oracle, comme pour anéantir sa puissance par cette horrible souillure.

En même temps entraient dans cette tête égarée des idées de travaux gigantesques. Il imagina de percer l'isthme de Corinthe pour joindre la mer d'Ionie à la mer Égée. Il mit à cette entreprise un apparat théâtral,

tandis que d'autre part les imaginations populaires s'effrayaient d'un travail qui était, pensait-on, maudit des dieux et qui devait engloutir le Péloponèse. Néron ne fit pas moins commencer l'ouvrage. Des milliers d'ouvriers avaient déjà creusé le canal à une distance de quatre stades à partir de Lechœum, sur la mer Ionienne; Vespasien lui avait envoyé de Judée six mille captifs; le soixante-quinzième jour, Néron fit cesser les travaux. Était-ce une fantaisie? était-ce une alarme soudaine venue de Rome?

Néron avait laissé à Rome un affranchi du nom d'Helius, avec la plénitude du pouvoir suprême; et celui-ci, autre empereur, justifiait la confiance de Néron par ses fureurs. Un autre affranchi, Polyclète, était l'auxiliaire de ce gouvernement furieux : l'un faisait des meurtres, l'autre faisait des pillages. De la sorte l'Italie et la Grèce étaient également une proie, et Néron se sentait à l'aise par cette heureuse rivalité.

Or le monde semblait se lasser de supporter ce hideux empire, et à Rome quelques pensées de conjuration nouvelle avaient fermenté en quelques âmes. Helius donc avertit Néron de ce commencement de péril; Néron ne crut pas pour cela devoir quitter la Grèce; il se croyait là plus de force pour ses attentats. Helius courut en personne le presser davantage; et c'est peut-être en cette occurrence que Néron renonça à son entreprise de l'isthme de Corinthe.

Mais il ne renonçait pas de même à ses meurtres. Un grand homme avait jusque-là échappé à sa barba-

rie; c'était Corbulon. Il fut aisé à Néron de lui faire un crime de sa gloire; et il est vrai que Corbulon était allé au-devant de ses coups par un acte de déférence qui ressemblait à de la faiblesse, en envoyant son gendre Annius Vivianus avec Tiridate pour être un otage auprès de Néron et comme un gage de sa fidélité. Néron feignit de recevoir ce témoignage avec affection; il écrivit à Corbulon, l'appela son bienfaiteur et son père, et le manda auprès de lui à Corinthe. Corbulon obéit. A peine était-il entré dans le port que Néron lui envoya l'ordre de mourir. « Je le mérite, » dit Corbulon; et il s'enfonça l'épée dans le sein.

C'est pour l'histoire une sorte de mystère que cette soumission romaine, dans les âmes fortes comme dans les âmes vulgaires. Il y a là un signe étrange d'hébétement, et la philosophie ne saurait assez voir à quel degré de servitude arrive l'humanité lorsque la raison de l'obéissance est tout entière dans la force.

Il y eut en Grèce d'autres meurtres de cette sorte. Deux frères du nom de Scribonius avaient suivi avec éclat la carrière des honneurs, et ce qu'on remarquait en eux, c'était l'égalité de vertu, de fortune, de vie même; ils jouissaient en commun de l'héritage de leur père; rien entre eux de distinct; une telle union fut suspecte comme une conspiration. Néron les fit venir en Grèce, leur trouva des accusateurs et les condamna à mourir : ils s'ouvrirent les veines.

Un autre meurtre fut celui de Crassus, rapporté en cette année par le docte Crevier. Ce nom de Crassus

rappelait de vieilles gloires. Le père de celui-ci, sa mère Scribonia, son frère Cn. Pompeius Magnus avaient péri sous Claude. Lui-même porta la peine des grands souvenirs de sa race; un jeune homme, Aquilius Regulus, se fit son accusateur, et Néron le condamna à mourir. L'accusateur reçut sept millions de sesterces[1] et un sacerdoce, double prix et double flétrissure.

On ne saurait tout dire, et la plume se fatigue à suivre tour à tour Suétone, Dion et Tacite dans ces récits de hontes et de morts. La cruauté n'était pas toujours de la haine; parfois elle était un caprice de vanité. Néron voulait apprendre l'art du pantomime; et comme il y réussissait mal, il fit mourir le pantomime Pâris, qui lui avait donné des leçons. Parfois aussi il affectait la clémence, mais comme une ironie. Cecina Tuscus, fils de sa nourrice, devenu préfet d'Égypte, s'était servi des bains qu'on avait construits pour Néron à Alexandrie. Ce crime méritait la mort : Néron se borna à l'exil.

Mais en toutes ces fantaisies de punition, une pensée fut profonde et tenace, ce fut d'exterminer tout ce qui était grand. C'était peu que le sénat romain ne fût plus qu'une assemblée d'esclaves; les noms patriciens étaient odieux à Néron, et il voulait les abolir par les supplices, comme si des noms nouveaux devaient offrir plus de sécurité à son empire.

Et peut-être il se crut absous par le peuple à cause

[1] 1,285,668 fr., d'après M. Letronne. — 1,487,500 fr., d'après le *Dictionn.* de M. Girod.

des vieilles haines plébéiennes pour le patriciat. Mais dans la servitude commune les rivalités étaient mortes, il ne restait qu'une honte égale pour tous les ordres.

Cependant les conjurations continuaient de s'ourdir en silence, occasion ou prétexte de meurtres toujours nouveaux. « Une comète, dit Suétone, signe de malheur, croit-on, pour les têtes puissantes, venait de se montrer pendant plusieurs nuits. Troublé par ce prodige, Néron se fit dire par l'astrologue Babilus que les rois avaient coutume d'apaiser ces sortes de présages par quelque meurtre illustre, et d'éloigner d'eux le péril en le rejetant sur des têtes de grands; et là-dessus il se mit à méditer la perte de ce qu'il y avait de plus noble. » Les conjurations servirent son dessein. Celle qu'Helius avait surtout redoutée avait été tramée à Bénévent par Vinicius, et c'est là qu'elle fut découverte. On laissa les conjurés plaider leur cause les mains chargées d'une triple chaîne, vain étalage de défense; tous furent condamnés, et leurs enfants mêmes, chassés de Rome, périrent par le poison ou par la faim. « Il est constant, ajoute l'impassible Suétone, que quelques-uns, avec leurs maîtres et leurs porteurs de livres, furent massacrés pêle-mêle dans un repas, et qu'à d'autres il fut interdit de se procurer leur nourriture de chaque jour[1]. »

« Après quoi, dit-il encore, il n'y eut plus de choix, et on tua au hasard. » Et c'est après ce pêle-mêle de

[1] Suet., 36.

massacres que Néron s'alla montrer aux villes d'Italie avec ses couronnes de Grèce; et enfin il entra dans Rome dans l'appareil d'un triomphe, la tête ceinte du laurier olympique, portant dans sa main droite la couronne pythienne, ayant à ses côtés un musicien du nom de Diodore, et suivi d'un cortége d'applaudisseurs, après lequel marchait le sénat avec des acclamations[1]. La ville était ornée de fleurs, l'encens fumait; on avait épandu dans les rues de la poudre de safran; des couronnes tombaient des maisons; Rome semblait recevoir le dieu des arts.

Et après ce triomphe, Néron ne sut plus que s'engager dans sa vie d'histrion; il n'était plus empereur, il était chanteur; il se crut flatté qu'un certain Lartius lui offrît cent mille sesterces pour chanter à ses jeux. Puis il aspira à une autre gloire, à celle de lutteur; égal à Apollon, il voulait égaler Hercule. Il se proposait de paraître nu dans le cirque, aux prises avec un lion qu'on dressait à ce combat, et qu'il assommerait avec une massue ou qu'il étoufferait dans ses bras. Tel était le maître du monde. Les monnaies le représentèrent en habit de chanteur au théâtre; il ne lui manqua que des statues avec un ceste de gladiateur. Les conspirations lui ôtèrent cette gloire.

An de R. 819. *De J. C.* 68. — *Consuls, C. Silius Italicus et M. Galerius Trachalus.* — C'est sous ces

[1] « Vive le vainqueur des jeux Olympiques! vive le vainqueur des jeux Pythiens! Vive l'empereur! Néron est un nouvel Hercule! Néron est un nouvel Apollon! etc. Voix céleste! heureux ceux qui vous entendent! » Tels étaient les cris, d'après Dion.

deux consuls, l'un poëte, l'autre orateur, qu'allait s'achever cette vie d'artiste féroce.

Néron, après avoir été applaudi à Rome, s'en était allé se faire applaudir à Naples. Tout à coup, au milieu de sa gloire, il apprit qu'une conjuration venait d'éclater dans les Gaules. C. Julius Vindex, un Aquitain issu des rois, et dont le père avait consenti à être sénateur sous Claude, se chargeait de délivrer Rome et le monde, et il convia quelques Gaulois à le seconder en ce dessein. « Je l'ai vu, leur disait-il, chanter au théâtre; il n'est plus César, il est histrion; bien plus, il veut lui-même être appelé Thyeste, Œdipe, Alcméon, Oreste; vengeons-nous, vengeons Rome, sauvons l'univers[1] ! »

Vindex se chercha un auxiliaire qui pût être offert à l'empire. Galba, un vieillard, d'une race illustre, qui comptait parmi ses grands noms Q. Lutatius Catulus, un moment rival de Pompée et de César, mais trop vertueux pour leur disputer la puissance par la guerre civile, Galba avait été consul sous Tibère, commandant des légions de Germanie sous Caligula, et quelques-uns lui avaient, à la mort de ce dernier, proposé l'empire. Il préféra la vie proconsulaire, plus sûr d'échapper aux périls de la renommée par la modération de sa vie. Il s'était fait aimer des peuples, et Claude n'avait pas porté envie à sa gloire, à cause de son absence d'ambition. Néron lui-même l'avait laissé en paix dans le gouvernement de la province de Tar-

[1] Dion Cass. dans la *Vie de Néron*.

ragone, en Espagne. Son âge le protégeait : il avait soixante-treize ans, si ce n'est, a-t-on écrit, que l'oracle de Delphes avait dit à Néron, dans ses ambiguïtés, de se garder de *soixante-treize*, avertissement imaginé sans doute après l'événement. Quoi qu'il en soit, c'est à ce gouverneur de province que Vindex fit connaître le dessein qu'il avait d'arracher l'empire à Néron. Galba ne répondit pas aux messagers de l'ardent Aquitain; mais son silence parut être un assentiment. Vindex aussitôt organisa dans les Gaules une conspiration de peuples et de villes; les Éduens, les Séquaniens, les Arvernes répondirent à sa voix; ceux de Lyon lui résistèrent, pour des bienfaits qu'ils avaient reçus de Néron. Ce fut pour les Viennois, rivaux de ceux de Lyon, une excitation d'ardeur; Vindex eut bientôt cent mille Gaulois prêts à se lever à son appel.

Galba cependant hésitait encore. Mais hésiter c'était déjà se vouer à la colère de Néron; ses amis firent de sa délibération même une raison de se déclarer; et enfin il éclata par un acte qui devait émouvoir l'imagination des peuples. Il fit porter devant lui la liste de tous les condamnés et de tous les suppliciés de Néron, et il appela près de lui un des Romains illustres qui vivaient proscrits dans les îles Baléares. Ainsi entouré, il monta sur son tribunal et parla des crimes sous lesquels gémissait la république. Peuple et soldats s'émurent à ces récits, et Galba avait à peine cessé de parler qu'un vaste cri le salua empereur. Galba refusa ce titre et prit celui de lieutenant du sé-

nat et du peuple romain. On put croire à une apparition de la liberté et des lois.

Cependant ces nouvelles volaient en Italie. La révolte de Vindex avait d'abord à peine troublé Néron dans ses chants de théâtre à Naples. Puis, au bruit de la marche des Gaulois, il était rentré à Rome, affectant encore de s'occuper avec minutie de son art musical; il parlait surtout d'une invention d'orgues, qu'il produirait au théâtre, disait-il à ses sénateurs complaisants, si Vindex le lui permettait. Mais l'éclat de Galba vint tout à coup changer en épouvante ces semblants de sécurité. Néron était à table lorsque lui vint la fatale nouvelle; il fut comme frappé de la foudre; on le crut mort. Puis, sortant de sa stupeur, il déchira ses vêtements et se frappa la tête, disant que c'était fait de sa fortune et de sa vie. Ce fut sa nourrice qui vint le consoler et l'affermir; on avait vu, disait-elle, d'autres princes frappés par les mêmes disgrâces. « Non, dit-il, mon malheur est sans exemple. Je vois de mon vivant mon empire passer à un autre[1]. »

Cependant il fallait paraître se défendre. La tête de Vindex fut mise à prix, et Galba fut déclaré ennemi public par le sénat. En même temps on vendait à l'encan les biens de Galba. Mais les représailles étaient éclatantes; Galba fit vendre en Espagne les biens de Néron, et les acheteurs accoururent; de son côté, Vindex déclarait que Néron ayant promis dix millions de

[1] Suet., 42.

sesterces à qui le tuerait, lui-même promettait sa tête à qui lui apporterait celle de Néron.

Néron continuait néanmoins de faire trembler Rome ; il parlait de tout exterminer ; il voulait envoyer égorger les gouverneurs de province, et tous les proscrits dans leurs îles ; il voulait massacrer tous les Gaulois présents à Rome, et vouer les Gaules à l'incendie et au pillage ; il songeait enfin à empoisonner le sénat entier, et à brûler Rome elle-même, après avoir lâché sur le peuple les bêtes féroces accumulées pour les jeux du cirque. Ce fut la difficulté de mettre à exécution ces pensées monstrueuses qui l'arrêta.

Il lui fut plus aisé d'assouvir sa soif de meurtre sur les chrétiens, conspirateurs d'une autre sorte, par qui s'insinuait dans la société romaine, asservie et mutilée, la notion d'une loi divine, vengeresse des crimes. C'est vers ce temps que l'histoire de l'Église rapporte le martyre de saint Pierre et de saint Paul. Rome, à leur voix, s'était remplie de fidèles ; l'Église avait pris racine dans tous les ordres ; et un signe de l'ébranlement produit dans les âmes, c'était la naissance simultanée d'hérésies ou d'opinions privées, sorte de témoignage rendu à la vérité par la liberté soit de la contradiction, soit de l'erreur[1]. Saint Pierre avait veillé, selon sa mission particulière, à la garde du troupeau

[1] Les histoires de l'Église mentionnent ici, entre les hérésies, l'entreprise folle de Simon le magicien, qui voulut se faire passer pour la *vertu de Dieu*. Il troubla l'Église et fascina Néron. Il avait promis de s'envoler au ciel, afin de combattre l'effet des miracles des apôtres ; saint Pierre pria, et le magicien en tombant se brisa les jambes.

grandissant dont il était le pasteur; la parole active de saint Paul ne lui avait point manqué, lors de la poursuite contre laquelle le grand apôtre avait invoqué son droit inviolable de citoyen romain; nous l'avons vu rester deux ans à Rome, enseignant librement tous ceux qu'avait émus la nouveauté de sa doctrine[1]. Puis de ses courses lointaines il avait adressé aux disciples romains des lettres d'instruction et de conseil, et enfin il était revenu porter à Pierre le concours de son ardent génie. Rome, dans l'engourdissement de ses débauches, avait senti le travail qui se faisait en elle. Tout s'était ému; le palais de Néron n'avait pas échappé à la lumière; deux de ses officiers l'avaient reçue; une de ses concubines en avait été touchée; la grande révolution entrait partout, et annonçait comme un peuple nouveau. C'est contre ce peuple nouveau que Néron se mit à sévir; déjà il l'avait frappé par des supplices; mais il fallait atteindre les maîtres qui enseignaient la doctrine nouvelle; saint Pierre et saint Paul furent saisis et enfermés dans la prison Mamertine, au pied du Capitole. Saint Paul, citoyen romain, eut la tête tranchée « dans un lieu aujourd'hui désert, où l'on voit trois fontaines, à quelque distance de la basilique appelée *Saint-Paul hors des murs*, qu'un incendie a détruite au moment même de la mort de

[1] « Cum autem venissemus Romam, permissum est Paulo manere sibimet cum custodiente se milite. — Mansit autem biennio in suo conducto; et suscipiebat omnes qui ingrediebantur ad eum. — Prædicans regnum Dei, et docens quæ sunt de Domino Jesu Christo, cum omni fiducia, sine prohibitione. » (*Act. Apost.* cap. XXVIII.)

Pie VII[1]. Pierre, ajoute l'écrivain illustre que je cite, Pierre, réputé Juif et de condition vile, fut crucifié, la tête en bas, sur le mont Janicule, et enterré le long de la voie Aurelia, près du temple d'Apollon. Là s'élèvent aujourd'hui le palais du Vatican et cette église de Saint-Pierre, qui lutte de grandeur avec les plus imposantes ruines de Rome. Néron ne savait pas sans doute le nom des deux malfaiteurs de bas lieu, condamnés par les magistrats; et c'étaient, après Jésus-Christ, les fondateurs d'une religion nouvelle, d'une société nouvelle, d'une puissance qui devait continuer l'éternité de la ville de Romulus[2]. »

[1] Elle a été depuis reconstruite par les soins des papes qui ont suivi et par le concours des catholiques.

[2] Chateaubriand, *Études historiques*, premier discours. Il cite Eusèbe, *Hist. ecclesiast.* Ce texte est un monument : « Paulum proinde Romæ, eo regnante (Néron) securi percussum, et Petrum etiam suffixum cruci, historiarum monumentis proditum est; quin etiam insignis ac testata Petri ac Pauli inscriptio, quæ in cœmeteriis Romæ ad hoc usque tempus manet, hujus rei gestæ fidem facit; atque hæc ita se habere confirmat itidem vir ecclesiasticus, Caius nomine, qui Zephirini pontificis romani temporibus vixit, inque disputatione scriptis prodita.

« Ego, inquit, apostolorum tropæa perspicuè possum ostendere; nam si lubet in Vaticanum proficisci, aut in viam, quæ Ostiensis dicitur, te conferre, tropæa eorum qui istam Ecclesiam suo sermone et virtute stabiliverunt, invenies. Porro Dionysius, Corinthiorum episcopus, illos ambos martyrium eodem tempore pertulisse, sic ad Romanos scribens commemorat : Petrum et Paulum, qui Romanos et Corinthios primum in Ecclesiam Christi inseruerunt, prudenti quadam admonitione impulsi, in unum locum conclusistis.... nam ambo.... eodem tempore pariter martyrium subierunt. » (Eusebii (*Hist. eccl.*, lib. II. pag. 49.)

« Petrus ad extremum cum Romæ versaretur, capite deorsum statuto, sic enim perpeti cupiebat, cruci suffixus est... quid attinet de Paulo dicere?... Nerone summam rerum administrante, martyrio occubuit. Ista ab Origene ad verbum tertio tomo *Commentariorum* quos scripsit in

Et il importe peu que Néron ne sût pas le nom des deux *malfaiteurs* frappés de mort; Rome n'en sentait pas moins la révolution qui se faisait en elle; et aussi saint Pierre et saint Paul ne furent pas seuls frappés par les *magistrats* de Néron; des femmes d'un nom illustre furent enveloppées dans les meurtres; le palais même eut ses martyrs; puis des édits portèrent au loin l'ordre de multiplier les supplices. L'Espagne, ai-je dit, avait déjà ses fidèles; un monument érigé y porta cette inscription, trouvée depuis : « A Néron César, Auguste, grand pontife, pour avoir purgé la province de larrons et de ceux qui inculquaient une nouvelle superstition au genre humain[1]. »

Ainsi l'Église naissait et grandissait dans le sang; Pierre avait été son premier pontife, disons son premier PAPE; son successeur fut Linus : l'héritage était le martyre.

Cependant les révoltes s'avançaient menaçantes contre Néron, et il fallut recourir à une défense de l'empire plus efficace que les supplices. On leva des soldats et on les envoya contre Vindex sous le commandement de Petronius Turpilianus. Néron restait à

Genesim revera commemorata sunt. » (*Ibid.*, lib. III. cap. I, p. 51.)

Autre citation de Chateaubriand :

« Petrus ad terram capite verso cruci affixus est in Vaticano et juxta viam triumphalem sepultus... Paulus vero gladio animadversus et via Ostiensi sepultus » (Baron. *Martyr.*, pag. 289)

[1] *Hist. de l'Église*, de Mess. Godeau, év. de Vence. — Voyez les doctes annotations de M. Amédée Fleury sur une suscription identique découverte en Portugal et mentionnée par Jean Gruter, *Inscript. romanar. Corpus.* (*Saint Paul et Sénèque*, t. I, p. 59.)

Rome pour y étaler à la fois toutes les lâchetés et toutes les fureurs.

Mais les provinces au loin s'ébranlaient à la nouvelle de la proclamation de Galba ; la plupart des généraux et des gouverneurs s'étaient déclarés contre Néron ; le plus prompt avait été Othon, gouverneur de Lusitanie, qui était allé lui apporter sa vaisselle d'or et d'argent, pour la convertir en monnaie. D'autres prirent des partis contraires. En Afrique, Clodius Macer se saisit pour lui-même de l'autorité ; c'était un déchirement de plus de l'empire. Sur le Rhin, Virginius Rufus, sans se déclarer pour Néron, marcha contre Vindex, et peu s'en fallut que ce ne fût une autre complication d'anarchie et de guerre.

Ce Virginius, fils de simple chevalier, devenu consul et élevé aux honneurs militaires par Néron, trouvait indigne de Rome d'être sauvée de la tyrannie par un Gaulois. Il courut avec ses légions assiéger Besançon, qui s'était prononcé pour Vindex ; celui-ci vint lui opposer ses multitudes aguerries ; une négociation s'était ouverte entre les deux généraux ; mais les armées s'engagèrent d'elles-mêmes dans une bataille désordonnée. Vingt mille Gaulois furent tués ; Vindex, désespéré, se perça de son épée.

Les soldats de Virginius voulaient le faire empereur ; il s'y opposa. Mais il refusa de même de reconnaître Galba ; c'était un de ces esprits militaires dressés à la discipline, et pour qui tout le devoir est d'obéir jusqu'au bout à celui qui commande ; peut-être il

pressentait que le pire malheur serait de voir l'armée disposer de l'empire; ou bien il s'effrayait de la débilité de Galba, nature inégale à la destinée que lui faisait une conjuration déjà compromise par la mort de celui qui l'avait tramée[1].

En ce moment le drame semblait suspendu. Galba était rendu à ses hésitations, et Néron pouvait triompher. Mais il ignorait à Rome ce qui se passait dans les camps, et sa lâcheté, accrue par l'image de tant de meurtres qui se dressaient devant lui comme une vengeance, et aussi, dit Suétone, par des songes effroyables où il s'était vu entraîné par sa femme Octavie en d'affreuses ténèbres, alla d'elle-même au-devant des événements. Il avait annoncé dans son palais le dessein de fuir en Égypte; des affidés étaient allés à Ostie préparer une flotte; et enfin il avait demandé à des tribuns et à des centurions s'ils voulaient suivre sa fortune. C'était donner le signal aux infidélités. Une voix sortit de cette réunion de prétoriens : « *Mourir, est-ce donc si misérable?* « Elle indiquait à Néron le moyen d'échapper aux défections. Et aussi la haine, devenue libre, éclatait dans le peuple et entraînait l'armée. Nymphidius Sabinus, qui avait succédé à Fœnius Rufus dans le commandement des gardes prétoriennes, donna le premier exemple. C'était une nature perverse; il se vantait d'être le fils de Caligula et d'une prostituée. Plutarque dit que c'était le fils d'un

[1] Tacite met de l'ambiguïté dans le jugement de Virginius (*Hist.* I, 8), a [illegible]elque peine à croire à la vertu.

gladiateur; mais quelle qu'eût été sa naissance, il l'eût souillée par les turpitudes de sa vie. Élevé par Néron, un tel homme était digne de lui succéder, aussi pensa-t-il d'abord à saisir l'empire; mais il dissimula son ambition en affectant du zèle pour Galba. Les prétoriens ne se déclaraient pas; Nymphidius alla leur dire que Néron venait de fuir en Égypte, et que Galba était empereur. Il leur promit en son nom des largesses immodérées, trente mille sesterces par tête; et il ajoutait cinq mille sesterces pour chaque légionnaire des armées répandues dans l'empire[1]. C'était de quoi épuiser toutes les richesses du monde; aussi ces énormes promesses devaient être plus tard une cause fatale de révolution. Mais à cet appât, les prétoriens se déclarèrent, et tandis qu'ils proclamaient Galba dans leur camp, Néron était dans son palais, ignorant des résolutions d'autrui et des siennes propres. Une nuit acheva la révolution. Éveillé dans les ténèbres, il fut effrayé du silence de son palais; il n'y avait plus de gardes, il ne restait que quelques affranchis et quelques esclaves. Il s'en alla avec ceux-ci à la recherche de ses gardes; tout avait fui. Rentré dans sa chambre, il y trouva le pillage; ses serviteurs emportaient tout ce qu'il y avait de précieux. Alors il eut l'idée de mourir, et il demanda un gladiateur; nul ne lui vint en aide. « Ne trouverai-je donc, s'écria-t-il, ni un ami

[1] 30,000 sesterces = 5,514 fr., 5,000 sest. = 919 fr., selon M. Letronne. — 6,375 fr. et 1,062 fr. 50 c., d'après les évaluations du *Dict.* de Girod.

ni un ennemi? » Phaon, l'un de ses affranchis, consentit à l'aller abriter dans une petite villa, à quatre milles de Rome, et Néron s'en alla à peine vêtu et la tête voilée, avec ce sauveur et quatre compagnons de fuite, dont l'un était ce Sporus, dont Néron avait fait son *mari*.

Cette courte fuite fut troublée par des alarmes. Un éclair, un tremblement de terre, des rencontres de soldats, tout fut épouvante; Néron n'osa pas entrer par la porte dans la maison de Phaon; il fallut ouvrir une muraille; et pendant ce travail il s'alla cacher dans les roseaux d'une mare. Là, dévoré par la soif, il puisa de l'eau dans sa main : « C'est donc là le rafraîchissement de Néron, » dit-il avec amertume; et enfin l'ouverture de la muraille étant faite, il s'y traîna en rampant, et s'alla jeter sur un grabat.

En même temps les sénateurs faisaient leur œuvre. Ces esclaves de Néron, qui venaient de déclarer Galba ennemi public, déclaraient Néron ennemi public à son tour, prononçaient contre lui les vieilles peines, *selon la coutume des ancêtres*, et proclamaient Galba empereur. A l'instant la joie éclatait dans Rome, l'encens fumait dans les temples; tout se remplit de cris de liberté.

Ces nouvelles apportées à Néron lui disaient qu'il n'avait plus qu'à mourir. Mais il mêlait à ses hésitations un appareil théâtral. Il faisait creuser sa fosse, il faisait rechercher des morceaux de marbre pour se faire un semblant de sépulcre; et poursuivi à la fois

par la peur et par le remords, il allait redisant un vers d'Œdipe qu'il avait souvent chanté au théâtre : « Ma femme, ma mère, mon père me condamnent à mourir. » Et enfin à cette majesté de la plainte s'ajoutait le sérieux de la vanité : *Quel artiste va périr*[1] ! s'écriait-il. Le drame était à la fois ridicule et sinistre.

Mais le décret du sénat était arrivé. Néron demanda quel était le supplice porté selon la coutume des ancêtres. On lui apprit qu'il s'agissait de mourir nu sous les verges, la tête prise entre les deux branches d'une fourche. Il frissonna, et voulut aussitôt essayer de deux poignards qu'il avait sur lui. Mais ce n'était qu'un tâtonnement; il supplia Sporus de se tuer le premier pour l'encourager à mourir; puis, honteux de lui-même, il s'écriait : « Je ne vis plus que pour la honte ! » Et il continuait en grec : « Cela ne convient pas, cela ne convient pas à Néron. Il faut ici du sérieux; allons ! prends courage[2]. » Enfin un bruit de pas se fait entendre; ce sont les soldats qui viennent le saisir; alors il dirige un de ses poignards vers sa gorge, mais en hésitant encore; son affranchi Épaphrodite lui saisit brusquement la main et enfonce le fer avec vigueur dans la blessure. A ce moment entre le centurion, qui fait semblant d'arrêter le sang qui jaillit : « Il est bien temps ! lui dit Néron; est-ce là ta fidélité ? » Peu après il expirait.

[1] « Qualis artifiex pereo » (Suet.)
[2] Suet., 49.

Telle fut la fin de cet homme, l'horreur et la honte de l'humanité. On brûla son corps sans honneurs, et on permit à ses deux nourrices et à sa concubine Acté de recueillir ses cendres pour les déposer au tombeau des Domitiens, ses ancêtres paternels. Il avait régné treize ans ; et ces treize ans avaient été une suite continue de débauches sanglantes. Rien ne s'était vu de pareil dans les âges passés, et la postérité s'étonne que Rome et le monde aient pu subir une si farouche et si ignominieuse tyrannie. C'est un des grands mystères de l'histoire, et seul il indique dans l'humanité une loi terrible et secrète qui la voue à d'inexplicables expiations. Et c'est peu : cet exterminateur, ce débauché en délire, cet histrion furieux, après avoir eu des applaudisseurs dans sa vie, devait laisser après sa mort des adorateurs. On vit des fanatiques jeter longtemps des fleurs sur son tombeau ; d'autres placèrent ses statues sur la tribune aux harangues, et publièrent des édits comme portés en son nom et de son vivant. On fit même croire aux peuples qu'il n'était pas mort, et durant plusieurs années on attendit son apparition comme celle d'un dieu vengeur. Et peut-être cette crédulité enthousiaste ne s'explique pas seulement par la perversité, mais aussi par la secrète joie qu'éprouvent les hommes à voir humilier, fût-ce par le meurtre, ce qu'il y a de grand et d'illustre. Néron, en effet, avait, on l'a vu, surtout exercé sa barbarie sur les hautes têtes; c'était peu d'avoir fait des patriciens des esclaves, son dessein était surtout d'exterminer les vieilles

races; et en cela il dut plaire aux haines survivantes des races plébéiennes, en tous les temps promptes à absoudre les actes farouches de la tyrannie pour peu qu'ils semblent être une satisfaction de leurs jalousies et l'assouvissement de leurs vanités.

GALBA

CHAPITRE VIII

Nous marchons dans le sang. Effroi de Tacite. Préambule célèbre de ses histoires. — Remarques de Chateaubriand, — Récits nouveaux. Rome aux mains de Galba. Risées des soldats. Brusques retours à Rome. Meurtres dans les provinces contre ceux qui hésitent à reconnaitre Galba. Son entrée à Rome. — Nouvelles des meurtres commis dans les provinces. Rome s'épouvante. Elle devient une proie. — État des provinces. L'Espagne, les Gaules, la Germanie. Personnage de Virginius. — Guerre de Vespasianius contre les Juifs. Gouvernement de l'Égypte et de l'Afrique. — Les légions du Rhin demandent un autre empereur. — Le nom d'Othon est jeté dans les intrigues. —Révoltes de la Germanie.—Galba adopte Pison. Discours do Galba. Présages au ciel. Galba passe outre. Discours aux prétoriens. Hésitations des soldats. — Les nouvelles de Germanie plus menaçantes. Rome flotte au hasard. Le trésor vide. Indiscipline dans l'armée. – Othon suit la marche des esprits. Il s'excite aux aventures. Ses manéges auprès des soldats. Conjuration. Tout la favorise. — Sécurité de Galba. — Othon dans le camp des prétoriens. Galba fait des sacrifices. On lui porte des nouvelles du camp. On délibère à la hâte. Pison fait des discours. Tout est dans le trouble. Conseils divers. Vaine défense. — Othon est maître dans le camp. Exaltation des soldats. Discours d'Othon. Tout se précipite. Galba est abandonné de ceux qui avaient été le plus ardents. Les soldats d'Othon entrent dans le Forum. Mort de Galba. Un noble exemple de fidélité. Meurtre de Pison. Triomphe d'Othon. Adulations romaines. Tout est

livré à l'arbitraire des soldats. Meurtres et vengeances. Achèvement du drame.

GALBA. — LINUS, PAPE.

Nous marchons dans le sang et dans les crimes. Aux excès de la domination s'ajoutent les rivalités d'empire; Rome est une proie; rien ne va manquer aux fureurs de l'anarchie.

Et aussi, tout effrayé d'avance des événements qui s'offrent devant lui, Tacite semble se défier de la croyance des temps à venir, et il se met à regretter le temps *où les choses de la république étaient racontées à la fois avec éloquence et avec liberté* : « Depuis que le combat d'Actium a tout remis à un seul, pour l'intérêt de la paix, dit-il, la vérité a été atteinte en diverses façons : d'abord par l'ignorance des choses de l'État, devenu comme étranger; puis par la lâcheté de l'adulation, et enfin par un retour des haines contre les dominateurs. Or la flatterie soulève naturellement la défiance; le dénigrement et l'envie, au contraire, trouvent des oreilles faciles; l'adulation fait soupçonner la servilité, et le blâme peut ressembler à de l'indépendance. Et pour moi, ajoute-t-il, Galba, Othon, Vitellius ne me sont connus ni par le bienfait ni par l'offense. » Et s'étant, par cette déclaration, assuré en quelque sorte lui-même de sa propre intégrité, il entre dans son sujet par ce début célèbre :

« J'entre dans une époque féconde en événements, pleine de combats atroces, déchirée par les séditions,

funeste même dans la paix. Quatre princes frappés de mort violente, trois guerres civiles, plusieurs guerres étrangères, les unes et les autres souvent mêlées ensemble; la fortune favorable en Orient, contraire en Occident; l'Illyrie troublée, les Gaules chancelantes, la Bretagne domptée et presque aussitôt perdue, les Sarmates et les Suèves révoltés, le Dace illustré tour à tour par des défaites et par des victoires; les Parthes même presque soulevés par la perfidie d'un faux Néron; l'Italie affligée par des malheurs renouvelés après une si longue suite de siècles, ses villes englouties ou détruites dans la province fertile de la Campanie; Rome ravagée par des incendies, ses temples antiques brûlés, le Capitole même livré aux flammes par la main des citoyens; les cérémonies saintes profanées, de grands adultères; la mer pleine d'exils, les îles souillées de meurtres, la ville en proie aux violences; l'illustration, les richesses, les honneurs gérés ou négligés, devenus des crimes; la vertu, un titre de proscription et de mort; les prix des délateurs plus odieux encore que leurs scélératesses; les uns enlevant comme dépouilles les dignités de pontife et de consul; les autres, maîtres du gouvernement et du pouvoir intérieur, bouleversant l'État par la haine et par la terreur; les esclaves subornés contre les maîtres, les affranchis contre les patrons, et ceux à qui manque un ennemi perdus par les amis.

« Toutefois, ajoute le grand historien, le siècle ne fut pas tellement stérile en vertus, qu'il n'eut aussi

Tandis qu'en effet le monde succombe en proie aux malheurs et aux fléaux, le christianisme suit sa marche et pénètre la société expirante pour la raviver.

Double travail déjà noté, et que nous retrouverons dans la suite des révolutions.

Mais avant de reprendre nos récits, aux pages désespérées de Tacite ajoutons quelques remarques d'une philosophie moins amère; elles sont d'un écrivain digne d'être entendu après l'historien latin:

« La mort de Néron, dit Chateaubriand, causa une révolution dans l'État. L'élection passa aux légions, et la constitution devint militaire. Jusque-là la dignité impériale s'était maintenue dans la famille d'Auguste par une espèce de droit de succession; le sénat, il est vrai, et les prétoriens avaient plus ou moins ajouté de la force à ce droit; mais enfin l'élection était restée attachée à la ville éternelle et au sang du premier des Césars. Usurpée par les légions, elle amena des choses considérables; elle multiplia les guerres civiles, et partant les causes de destruction; l'armée nommant son maître et ne le recevant plus de la volonté des sénateurs et des dieux, méprisa bientôt son ouvrage. Les barbares introduits dans l'armée s'accoutumèrent à faire des empereurs; quand ils furent las de donner le monde, ils le gardèrent.

« Dans le despotisme héréditaire, ajoute l'écrivain éclairé par une lumière historique supérieure à celle de Tacite, il y a des chances de repos pour les hommes; il perd de son âpreté en vieillissant. Dans le

despotisme électif, chaque chef surgit à la souveraineté avec la force du premier-né de sa race, et se porte à l'oppression de toute l'ardeur d'un parvenu à la puissance : on a toujours le tyran dans sa vigueur élective, tandis que la nation, qui ne se renouvelle pas, reste dans sa servitude héréditaire. Et comme l'empire romain occupait le monde connu ; comme l'empereur pouvait être choisi partout, de là cette diversité de tyrannies, selon que le maître venait de l'Afrique, de l'Europe ou de l'Asie. Toutes les variétés d'oppression répandues aujourd'hui dans les divers climats s'asseyaient par l'élection sur la pourpre, où chaque candidat arrivait avec son caractère propre et les mœurs de son pays.

« Séjan, qui, profitant de la jalouse vieillesse de Tibère, avait empoisonné Drusus, amené la disgrâce et par suite la mort d'Agrippine et de ses deux fils aînés, n'atteignit point le troisième fils de Germanicus. Celui-ci fut Caïus Caligula; Claude, son oncle, frère de Germanicus, proclamé empereur par les prétoriens, et surtout par les Germains de la garde, eut de Messaline l'infortuné Britannicus. Agrippine, sœur de Caligula et fille de la première Agrippine, femme de Germanicus, épousa en secondes noces son oncle Claude, et lui fit adopter Néron, qu'elle avait eu de son premier mariage avec Domitius Ahenobarbus. Néron, parvenu à l'empire après s'être défait de Britannicus, fut contraint de se tuer. En lui s'éteignit la famille d'Auguste. Malgré les vices

et les crimes qui l'ont rendue exécrable, cette famille eut dans ses manières quelque chose d'élevé et de délicat que donnent l'exercice du pouvoir, l'habitude des richesses, les souvenirs d'une lignée historique. La maison de Jules prétendait remonter d'un côté à Énée par les rois d'Albe, de l'autre à Clausus le Sabin, et à tous les Claudius ses fiers descendants.

« Galba, qui prit un moment la place de Néron, était encore de race aristocratique ; mais après lui commence une nouvelle sorte de princes. Toutes les fois qu'un grand changement dans la constitution d'un État s'opère, les anciennes familles disparaissent : soit qu'elles s'épuisent et s'éteignent réellement, soit qu'obéissant ou résistant au nouveau pouvoir, elles disparaissent dans le mépris qui s'attache à leur soumission, ou dans l'oubli qui suit leur fierté. Le despotisme était aristocratique par l'élection du sénat ; il devint démocratique par l'élection de l'armée.

« Remarquons, dit enfin l'admirable observateur des révolutions, sous la première année du règne de Néron, la naissance de Tacite ; il parut derrière les tyrans pour les punir, comme les remords à la suite du crime. Tite Live était mort sous Tibère. Tite Live et Tacite se partagèrent le tableau des vertus et des vices des Romains : les exemples rappelés par le premier furent aussi inutiles que les leçons données par le second[1]. »

[1] *Études hist.*, premier discours.

Maintenant revenons à l'histoire ; et quelque inutiles qu'aient été les leçons de Tacite, c'est lui qui va nous guider encore.

« La fin de Néron, dit-il, avait fait d'abord un éclat de joie, mais avec des impressions diverses, non-seulement dans la ville, parmi les patriciens, le peuple et la milice urbaine, mais au loin, parmi les légions et leurs chefs. Dès que le prince pouvait être fait ailleurs que dans Rome, l'empire avait perdu son mystère. Les sénateurs avaient hâte de saisir la liberté, d'autant plus immodérés que le prince était nouveau et absent ; les principaux des chevaliers rivalisaient d'allégresse, et avec eux la portion du peuple restée intacte et rattachée aux grandes maisons ; en même temps s'ouvraient à l'espérance les clients et les affranchis des condamnés et des proscrits ; la plèbe seule, les abjects habitués du cirque et des théâtres, les plus vils des esclaves, ou bien ceux des Romains qui, ayant dévoré leurs biens, vivaient aux frais et pour la honte de Néron, ceux-là étaient tristes, et couraient après les rumeurs de nouveauté[1]. »

C'est parmi ces émotions que Rome passait aux mains de Galba, un vieillard de soixante-treize ans, qui savait à peine qu'on l'avait fait maître du monde.

Les prétoriens n'avaient d'abord songé qu'aux dons qui leur avaient été promis ; et ce même Nymphidius Sabinus, qui leur avait annoncé ces largesses, ayant

[1] Tac., *Hist* lib. I, 4.

voulu, dans ces premiers jours d'incertitude, tenter leur faveur pour lui-même, était tombé sous leur mépris; un instant il avait pu croire son dessein assez bien ourdi pour épouvanter Galba dans sa marche; il avait eu pour confident et pour excitateur, Mithridate, l'ancien roi de Pont, qui, depuis Claude, vivait dans Rome, mêlé à ses vices et à ses révolutions; c'était Mithridate qui exaltait surtout sa témérité en jetant la raillerie sur le vieux Galba, dont les Romains, disait-il, ne supporteraient pas la calvitie. Mais un tribun prétorien rompit cette trame; il arma les soldats, et alors Nymphidius voulut paraître dans le camp : il périt sous mille glaives.

Toutefois, il était resté quelque chose de cet essai d'usurpation. La plupart des soldats avaient appris à se rire de l'empereur Galba; on parlait de sa vieillesse; on parlait de son avarice; on parlait aussi de sa dureté militaire, renom précédemment glorifié, aujourd'hui devenu odieux par le contraste de la licence des treize années de Néron, qui avaient accoutumé les soldats « à aimer les vices des princes, comme jadis ils honoraient leurs vertus. » En même temps circulait une parole de Galba au sujet des largesses promises aux prétoriens : « *Il enrôlait le soldat*, avait-il dit, *il ne l'achetait pas.* » Rien donc ne manquait à la haine, et, pour comble, deux hommes le chargeaient de leur propre infamie, L. Vinius et Corn. Laco; le premier, son favori; le second, préfet du prétoire; l'un le plus pervers, l'autre le plus lâche des hommes. Et tandis

qu'à Rome se faisaient de brusques retours, il continuait de s'avancer lentement, tout en ensanglantant sa marche par des punitions. Cingonius Varro, consul désigné, et Petronius Turpilianus, consulaire, lui étaient suspects; l'un comme affidé de Nymphidius, l'autre comme ancien général voué à Néron; il les fit mettre à mort sans les entendre, ce qui les fit passer pour innocents. Il y eut ensuite dans les provinces comme à Rome, des meurtres exercés contre ceux qui avaient paru hésiter à reconnaître son empire. Intendants, préteurs, proconsuls, tout fut frappé sans pitié. Les soldats de marine, dont Néron avait fait une légion, s'étaient avancés à sa rencontre pour lui demander la confirmation de cette organisation qui les élevait dans la hiérarchie militaire; il les reçut avec rigidité et renvoya leur demande à un autre temps. A cette réponse ils firent des murmures, et quelques-uns portèrent la main à leurs glaives. Galba fit aussitôt précipiter sur eux la cavalerie qui le suivait, et tous furent mis à mort. « C'est ainsi qu'il fit son entrée à Rome parmi les cadavres de tant de milliers de soldats inoffensifs, présage funeste et formidable à ceux-là même qui avaient servi aux massacres. »

Rome alors était remplie d'armées que Néron avait appelées de la Germanie, de la Bretagne, de l'Illyrie, « vaste matière de révolution au service du premier audacieux, » et à ce moment aussi tombait dans la ville la nouvelle des meurtres de Macer en Afrique, de Capiton dans la Germanie. Galba ne les avait pas

ordonnés; l'odieux en revenait à la fin du règne de Néron ; mais accomplis, Galba ne les avait pas désavoués. Rome les reçut comme des morts sinistres; « dès que le prince est odieux, tout lui est un crime, ce qui est bien et ce qui est mal.[1] »

Déjà les affranchis s'étaient mis à trafiquer de leur crédit ; tout était vénal, et la main des esclaves empressés auprès d'un vieillard était prompte à saisir une proie qui semblait n'être que d'un jour. Maux accoutumés d'une cour nouvelle, dit Tacite, maux toujours les mêmes et toujours également funestes, mais non toujours subis avec une égale facilité. L'âge même de Galba était un objet de dérision et de dégoût à un peuple qui avait aimé la jeunesse de Néron et qui, d'ailleurs, s'était accoutumé à comparer ses maîtres par la beauté et la bonne grâce. Telle était la disposition des esprits dans Rome « disposition telle qu'elle se pouvait trouver dans une si grande masse de peuple[2]. »

L'état des provinces s'offrait avec des indices douteux.

En Espagne commandait Cluvius Rufus, homme d'éloquence, fait pour les arts de la paix, non de la guerre. Les Gaules semblaient enchaînées, outre l'événement de Vindex, par le don récent des droits de cité et par une remise des tributs; mais les villes plus rapprochées de la Germanie, qui n'avaient pas eu de

[1] Tac., *Hist.* lib. I, 7.
[2] *Ibid.* 8.

part aux faveurs, frémissaient à la fois de l'avantage fait à d'autres et de leur propre injure. Quant aux armées germaines elles étaient inquiètes en même temps qu'enorgueillies de leur dernière victoire, par la crainte que Galba n'y vît la pensée d'avoir voulu servir une ambition ennemie; chose grave, dit Tacite, dans une telle réunion de forces militaires. Ces armées n'avaient pas été promptes à se détacher de Néron; et Virginius avait hésité à se prononcer pour Galba. Avait-il songé pour lui-même à l'empire? On savait au moins qu'il lui avait été offert par les soldats; aussi souffraient-ils, non sans frémissement, qu'on l'eût appelé à Rome sous un semblant d'amitié, et que là il fût accusé pour un crime qui était le leur. Le meurtre de Capiton, enfin, avait blessé les cœurs militaires; il n'y avait pas de murmure, mais le courroux était profond. Le commandement, d'ailleurs, était sans autorité et sans prestige; dans le haut Rhin, un vieux général, Hordeonius Flaccus, impotent, cacochyme, objet de raillerie pour les soldats; dans le bas Rhin, Vitellius, dont tout le titre était d'être le fils de Vitellius censeur et trois fois consul: c'était là toute l'autorité! Dans la Bretagne, les légions étaient sans passions; séparées par l'Océan des troubles civils, la fréquence des combats les avait habituées à n'avoir de haine que pour l'ennemi. L'Illyrie était paisible; ses légions avaient un moment été tentées par le nom de Virginius; mais l'éloignement, cette sauvegarde de la foi militaire, avait empêché le contact des passions et l'u-

nion des forces. L'Orient restait immobile. La Syrie était aux mains de Licinius Mucianus, d'une célébrité diverse, corrompu et séduisant à la fois, mélange de grands exemples, soit de vice, soit de vertu, aussi capable de donner l'empire que de le prendre. Non loin, Flavius Vespasianus continuait la guerre contre les Juifs ; il avait trois légions ; sans vœux contre Galba, il lui avait envoyé son fils Titus pour lui faire hommage ; plus tard « sa fortune fit croire que lui-même et ses enfants étaient dès lors réservés à l'empire par une loi secrète du destin, ainsi que par des présages et des oracles.[1] » L'Égypte aussi appelait l'attention ; c'était pour Rome une province importante, à cause des approvisionnements qu'elle fournissait, mais d'un gouvernement difficile, à cause de la mobilité d'un peuple travaillé par les superstitions, ignorant des lois, indocile aux magistrats ; depuis Auguste, c'étaient des chevaliers qui étaient allés la régir à la place de ses rois ; en ce moment elle était gouvernée par Tiberius Alexander, Juif d'origine, neveu de Philon, sorte d'intendant, que Rome avait dispensé de dignité, pourvu qu'il sût grossir les tributs[2]. Quant à l'Afrique et à ses légions, depuis la mort de Claudius Macer, l'expérience d'un prince impuissant les avait disposées à recevoir tout prince qui saisirait le pouvoir. Les deux Mauritanies, la Rhétie, la Norique, la Thrace, le reste des provinces qu'on avait coutume de livrer à des in-

[1] Tac., *Hist.* lib. I, 7.
[2] *Not. var.* in Tac., éd. de Calonne, sur Tib. Alexander.

tendants étaient emportées par l'exemple; amour ou haine, elles ne faisaient qu'obéir au contact des provinces plus puissantes; restaient enfin les provinces désarmées et en particulier l'Italie; celles-ci, vouées à la servitude, étaient le prix de chaque lutte. « Tel était l'état des affaires romaines, lorsque Galba et Vinius entrèrent dans le consulat, dernière année de leur vie, et peu s'en fallut année suprême de la république.[1] »

L'année commençait à peine; la nouvelle arriva de Belgique que « les légions du Rhin supérieur, au mépris des serments militaires, réclamaient un autre empereur, et remettaient au sénat et au peuple romain le droit d'en faire le choix, » formule adoptée pour faire excuser la révolte. A cette nouvelle Galba s'émut, et Rome se troubla. Tout montrait l'instabilité de l'empire, et l'âge même de Galba était un sujet d'anxiété. Déjà les ambitions s'agitaient; des haines s'allumaient; la mort du prince était d'avance épiée, et des rivalités de palais poursuivaient sa succession. Publiquement, l'exercice du pouvoir se partageait entre le consul Vinius et Cornelius Laco, préfet des gardes prétoriens; mais un affranchi de Galba jouissait d'un crédit égal; il se nommait Icelus, et depuis que Galba lui avait remis l'anneau, son nom de chevalier était *Martianus*, pour faire entendre qu'il était fils de Mars[2]. C'étaient ces trois hommes qui se disputaient l'héré-

[1] Tac., *Hist.* lib. I, 11.
[2] Voyez Tac., éd. *Var.*, Notes.

dité de la puissance, par la désignation du prince qui devrait succéder à Galba.

Le consul Vinius présentait Othon, nom déjà montré à la célébrité; Othon avait été mêlé aux secrets de la vie de Néron[1], puis il avait été éloigné de Rome à cause de Poppæa, et il avait depuis gouverné la Lusitanie. Là il s'était, le premier, déclaré pour l'empire de Galba, par la pensée de se donner de la sorte un droit à son adoption ; et cette ambition s'était accrue par la faveur des soldats, et aussi par la sympathie des restes de la cour de Néron, qui voyaient revivre en lui les mêmes exemples.

Mais Laco et Icelus ne se prêtaient pas aux vues de Vinius, qu'ils savaient inspiré par la pensée personnelle de faire épouser à Othon sa fille qui était veuve. Laco, de son côté, proposait à l'adoption Pison Licinianus, un nom antique; et bien qu'on lui soupçonnât des liaisons qui expliquaient sa préférence, elle se justifiait aisément par l'éclat du nom de Pison et par la renommée de ses vertus.

C'est dans l'agitation de ces rivalités qu'étaient arrivée la nouvelle des révoltes de la Germanie. Galba, inquiet des dispositions de l'armée, se défiait même des soldats qui étaient à Rome, « cette défense unique de la puissance; » et, sans avoir encore rien appris de Vitellius et de son dessein, il avait hâte de faire une adoption qui parût lui être une force contre l'incerti-

[1] Tac., *Ann.* XIII. — Suét. et Plut.

tude des événements. Son choix était fait ; il préférait Pison, soit à cause de la faveur de Laco, soit à cause du nom même de Pison et de son austérité de mœurs, que les ambitieux trouvaient extrême, et qui plaisait à Galba pour cela même.

Galba, en un conseil intime, où furent, avec Vinius et Laco, Marius Celsus, consul désigné, et Ducennius Geminus, préfet de la ville, après quelques mots sur sa vieillesse, fit entrer Pison, qui était confondu dans les flots des courtisans ; et l'ayant pris par la main, il lui annonça qu'il l'adoptait, par un discours que rapporte Tacite, discours admirable, mais œuvre de Tacite, et digne d'attention pour cela même.

Galba disait à Pison les raisons pour lesquelles il l'avait choisi ; c'était à cause de la gloire de sa race, c'était surtout à cause de l'éclat de ses vertus ; ainsi attestait-il la pureté de son dessein en cette adoption. Et puis il lui montrait les périls de la puissance où il le faisait monter, et surtout le péril de l'adulation, « cet affreux poison des affections vraies ; » il lui disait les piéges où l'exposeraient les habiletés de l'égoïsme. « Conseiller utilement le prince, lui disait-il, est chose de grande entreprise ; flatter le prince, quel qu'il soit, au contraire, n'exige point un effort de zèle. » Et enfin il lui parlait de l'état de Rome et des conditions nouvelles de l'empire.

« Si ce vaste corps, disait-il, se pouvait tenir ferme et en équilibre, sans un maître qui le guide, j'étais homme à faire revivre la république. Mais telle est la

nécessité présente que ma vieillesse ne peut rien de plus pour le peuple romain, que de lui donner un bon successeur, et ta jeunesse, que de lui assurer un bon prince... Que l'exemple de Néron reste sous tes yeux! Fier d'une longue suite de Césars, ce n'est ni Vindex avec une province désarmée ni moi avec une seule légion qui l'avons précipité; c'est sa barbarie, c'est sa perversité qui a brisé le joug qui pesait sur les têtes romaines, premier exemple d'un prince ainsi condamné! Et nous aussi, bien qu'élevés par la guerre et appelés par l'élection, nous serons en butte à l'envie, quelle que doive être notre intégrité. Néanmoins ne t'étonne pas parce que deux légions dans ce vaste ébranlement du monde auraient peine à accepter le repos. Moi-même je n'ai pas trouvé la sécurité en prenant l'empire; mais ton adoption une fois connue, je vais cesser de paraître vieux, puisque c'est là le seul crime qui m'est fait. Néron sera toujours regretté par les pervers; c'est à moi et à toi à faire qu'il ne le soit pas aussi par les bons. Te donner de plus longs conseils ne serait pas opportun; tout conseil d'ailleurs est superflu, si j'ai bien fait de te choisir. Songe seulement que le plus utile et le plus court moyen de discerner les bonnes et les mauvaises pratiques, sera pour toi de savoir ce que tu aurais voulu ou ce que tu n'aurais pas voulu sous un autre prince. Car ce n'est pas ici comme dans la plupart des États régis par des rois, où la maison du prince est souveraine et tout le reste est sujet; tu es appelé à commander à des hommes incapables

de supporter la plénitude de l'obéissance et la plénitude de la liberté[1]. »

Ainsi se déclara l'adoption, et Pison la reçut avec calme, comme un homme, dit Tacite, plus capable que désireux de commander. On délibéra s'il était meilleur de proclamer Pison au sénat, aux rostres ou au camp; le camp fut préféré; ce serait, pensait-on, un honneur pour les soldats, et s'il n'était pas beau de les acheter par des dons et des caresses, il n'était pas indifférent de les conquérir par la dignité.

Cependant une foule immense était accourue au palais, avide de connaître un grand secret, et d'autant plus impatiente que le mystère était plus profond.

C'était le 4 des ides de janvier, « les pluies, les tonnerres, les éclairs, toutes les menaces du ciel en firent un jour funeste. » Les vieilles coutumes romaines ordonnaient à de tels présages de rompre les comices; Galba passa outre, « soit qu'il dédaignât de tels avertissements comme fortuits, soit que contre les arrêts de la destinée les avertissements soient superflus[2]. » C'est la philosophie de Tacite. Toujours est-il que Galba s'en alla, par une harangue d'une « brièveté impériale, » annoncer aux soldats qu'à « l'imitation du dieu Auguste, et selon la coutume militaire qui veut que chaque homme ait son homme, » il se donnait un compagnon d'empire. Il parla à peine de la sédition de Germanie, et n'ajouta pas un mot de promesse ou

[1] Tac., *Hist.* I, 15 et 16.

[2] « Quæ fato manent, quamvis significata, non vitantur. » (*Hist.* I, 17.)

de cajolerie. Les tribuns, les centurions, les soldats les plus proches, reçurent ce discours par des signes de satisfaction; le reste du camp resta triste et morne. Une largesse, médiocre même, venant d'un vieillard avare, eût excité la faveur; cette âpreté antique et mal faite pour les temps nouveaux blessa les âmes. Et tandis que les soldats se demandaient si la guerre leur avait ôté le droit du don militaire consacré même dans la paix, Galba s'en alla porter au sénat la même âpreté de laconisme. Pison, toutefois, dit quelques mots heureux; le sénat ne lui était point contraire, mais tout était calcul en ces âmes serviles. Quelques-uns applaudirent, et surtout ceux qui n'approuvaient pas l'adoption; tous cherchaient leur profit, non le profit de l'État.

Cependant les nouvelles de Germanie étaient arrivées plus menaçantes, et Rome se remplissait d'alarmes par la facilité du peuple à croire les bruits funestes. On se mit à délibérer du remède : enverrait-on sur le Rhin des députés du sénat? Pison irait-il à leur tête? Après des résolutions contraires, Galba finit par ne prendre pas de parti; Rome parut flotter au hasard, ce qui fit que le mépris entra dans les âmes avec la peur, et aussitôt s'entrevirent des présages de changements et de crimes nouveaux.

L'état du trésor était la principale sollicitude. Néron l'avait épuisé par la prodigalité des largesses[1]. On

[1] « Bis et vicies millies sestertium donationibus Nero effuderat. » (*Hist.*, lib. I, 20). — 850 millions de francs selon les évaluations du *Dict. des monnaies* de Girod.

imagina de faire rentrer la plus grosse part de ces dons, et de n'en laisser que le dixième à ceux qui les avaient reçus. Mais la plupart avaient déjà tout dévoré; et les tribuns préposés à ce nouveau genre d'exaction ne purent, avec la violence des poursuites et des ventes, qu'égaler la pauvreté de ceux que Néron avait enrichis à la pauvreté de ceux qu'il avait dépouillés; triste justice, qui grossit les irritations.

En même temps l'indiscipline éclatait dans l'armée. Deux tribuns prétoriens, un tribun des cohortes, un autre de la milice urbaine, furent cassés; on pensait contenir les autres, on ne fit que les enflammer.

Telle était la disposition des esprits; Othon en suivait la marche; son ambition avait besoin de trouble, et plus le désordre grossissait, plus s'exaltaient ses espérances. L'adoption de Pison avait allumé en son cœur la colère et l'envie; puis, par les excès d'un luxe ruineux, même pour un prince, il était arrivé à une pauvreté insupportable même à un homme de condition privée. C'était donc le moment de hâter le changement de sa fortune; il affectait la crainte, dit Tacite, comme pour exciter davantage sa convoitise. N'avait-il pas été déjà importun à Néron? Or ce n'était plus seulement un exil nouveau dans la Lusitanie qu'il avait à redouter. Plus il était près du pouvoir, plus il était suspect; odieux à Galba, un vieillard, combien le serait-il davantage à Pison, un jeune homme, d'un naturel farouche et aigri encore par un long exil! Devait-il attendre qu'on le mît à mort? n'avait-il pas plutôt à se

jeter dans les entreprises, tandis que l'autorité de Galba fléchissait et que celle de Pison n'était pas encore affermie? La mort, après tout, était la destinée commune, et puisque, innocent ou coupable, il devait avoir le même sort, il était d'un homme de cœur de braver la mort, non de la subir.

Ainsi s'animait-il aux aventures. « Othon, dit Tacite, en un corps épuisé portait une âme énergique; » et puis les plus intimes de ses affranchis et de ses esclaves allumaient sa corruption en lui étalant la cour de Néron avec ses voluptés, ses adultères, ses mariages, et toutes les jouissances de l'empire; et tout cela était à lui, s'il avait du cœur, ou bien à d'autres, s'il était sans courage. Et enfin venaient les astrologues, « race d'hommes perfide aux puissants, trompeuse à ceux qui veulent le devenir, et qui dans notre Rome sera toujours chassée et toujours maintenue[1]. » Ils promettaient à Othon, d'après le mouvement des astres, une année éclatante. Déjà l'un d'eux, nommé Ptolémée, qui l'avait accompagné en Espagne, lui avait annoncé qu'il survivrait à Néron; et cette prédiction accomplie avait enhardi le divinateur à en faire d'autres. Il avait promis à Othon qu'il serait adjoint à l'empire; mais cette conjecture des astres étant démentie, il avait fini par dire qu'il fallait aller à l'empire par un coup de main; et Othon se laissait aller à ces instigations, « par le penchant de l'homme, dit

[1] Tac., *Hist.* lib. I. 22.

Tacite, à croire plus volontiers ce qui est obscur[1]. »

Une fois son dessein arrêté, Othon se mit à entourer les soldats de ses cajoleries, vieil expédient des ambitieux. Et déjà on l'avait vu soigneux de s'emparer de la sorte de la faveur militaire. Il connaissait les soldats; il les avait vus dans leurs marches, dans leurs camps, dans leurs travaux; il courut à eux de nouveau avec des caresses, se faisant connaître à eux, les appelant ses camarades[2], écoutant leurs plaintes, leur offrant de l'argent, leur jetant des mots ambigus sur le vieux Galba, tout ce qui peut enfin troubler et passionner une multitude.

L'énervement des soldats les disposait à accueillir ces manéges. Othon d'ailleurs était secondé par un affidé, Mævius Pudens, l'un des intimes de Tigellinus; c'est lui qui devait achever d'allumer la sédition, par des distributions d'argent faites aux plus besoigneux des soldats ou aux mieux disposés à la nouveauté. Il choisit même les jours où Galba soupait chez Othon pour distribuer ces dons à la cohorte de garde, de façon à laisser à Othon toute la faveur d'une largesse publique. On alla si loin en ces artifices de corruption, qu'un préposé militaire, Cocceius Proculus, ayant des difficultés avec son voisin sur les limites d'un champ, le champ fut acheté au nom d'Othon et donné au soldat. « Et tout cela, dit Tacite, grâce à l'incurie du préfet, que trompaient à la fois le connu et l'inconnu. »

[1] Tac., *Hist.* lib. I, 22.
[2] Contubernales. Ce mot nous manque: *camarades de tente*.

Ce furent là tous les apprêts de la conjuration. Un affranchi, Onomastus, fut chargé d'en hâter l'explosion. Lui-même, avec quelques milliers de sesterces, s'assura deux légionnaires, Barbius Proculus et Veturius, et ceux-ci en achetèrent d'autres, prêts comme eux aux desseins extrêmes. « Ainsi deux soldats, dit Tacite, entreprirent de transférer l'empire du peuple romain, et ils le transférèrent[1]. »

La trame avait peu d'affidés, mais la disposition des esprits promettait des auxiliaires. La promesse faussée des largesses, le souvenir de Néron et des licences de son règne, la crainte d'un régime austère, avaient déjà remué les légions et l'armée, et la nouvelle des troubles militaires dans la Germanie tombant au milieu de ces émotions, tout fut prêt en un moment pour l'explosion des attentats. On eut même à tempérer l'ardeur des conjurés : ils voulaient dans la nuit enlever Othon, comme il reviendrait de souper; « mais dans les ténèbres, et aussi dans l'ivresse, dit Tacite, les corps divers de l'armée, légionnaires, Pannoniens, Germains, pouvaient ne se point reconnaître, et la confusion eût fait d'atroces malheurs. On prépara une exécution plus calme, et pendant ce temps des rumeurs vinrent aux oreilles de Galba; le préfet Laco re-

[1] « Barbium Proculum, tesserarium speculatorum, et Veturium, optionem, etc. » (Tac., *Hist.* lib. I.) — Le *tesserarius* et l'*optio* étaient deux grades inférieurs, qui sembleraient répondre à nos grades de *sergents*, de *fourriers*, d'*adjudants*. (Voy. les dissertations sur ces mots, Notes *Var.*) Les *speculatores* étaient ou des *gardes*, ou des *inspecteurs*. (*Ibid.*) *Duo manipulares*, deux chefs de file, deux caporaux.

fusa d'y croire. » Ignorant des passions militaires, ennemi de tout conseil, même énergique, qui ne venait pas de lui, opiniâtre contre l'expérience, il précipita Galba dans la sécurité.

« Le 18 des calendes de février, Galba, faisant un sacrifice au temple d'Apollon, l'aruspice Umbricius lui déclara que les entrailles des victimes étaient menaçantes; un péril était imminent; l'ennemi était dans sa maison. Othon était présent; il entendit le présage, et l'interpréta en faveur de son dessein. En même temps, l'affranchi Onomastus venait lui dire que son architecte l'attendait avec ses entrepreneurs : c'était le mot convenu avec les affidés[1]. »

Othon, sous prétexte d'aller visiter une maison qui menaçait ruine, courut « au milliaire d'or, sur la place du temple de Saturne, » et là il trouva vingt-trois gardes qui le saluèrent empereur. Tout effrayé de ce petit nombre, il se laisse jeter par eux sur une litière, et ils l'emportent, le glaive en main, vers le camp. Dans la marche ils trouvent à peu près autant de soldats qui se joignent à eux, les uns instruits, les autres entraînés; les uns avec des cris et brandissant leurs épées, les autres muets et attendant l'issue pour se déclarer. Ainsi arriva-t-on au camp. Le tribun Julius Martialis en avait la garde; il livra l'entrée, soit qu'il fût étourdi par l'énormité d'une entreprise imprévue, soit que, pressentant la complicité du camp tout en-

[1] Tac., *Hist.* lib. I, 27.

tier, il craignît les conséquences d'une résistance vaine; et ainsi il laissa croire à sa propre complicité. Le reste des tribuns et des centurions ne firent que suivre la fortune présente, la préférant à un parti honorable, mais douteux. « Et tel fut le mouvement, dit toujours Tacite, que quelques-uns osaient le plus grand des attentats, plusieurs le voulaient, tous le subissaient. »

Pendant ce temps, « Galba, ignorant ce qui se passait, et attentif à son sacrifice, fatiguait les dieux d'un empire qui déjà n'était plus à lui[1]. » Tout à coup la nouvelle éclate; d'abord c'est un sénateur, on ne sait lequel, qui a été enlevé dans le camp; puis on désigne Othon; et, à ce bruit, la ville se remplit d'agitation: « les uns grossissant le mal, les autres l'atténuant, pour rester fidèles à leur besoin de flatterie, même en un tel péril. » On délibère à la hâte; Pison est envoyé au palais à la cohorte de garde, pour s'assurer de sa foi; Galba cependant réservera son autorité pour des moyens extrêmes de salut. Arrivé au palais, Pison appelle les soldats, et des degrés il leur fait une harangue.

C'était le sixième jour qu'il avait consenti à être César: ignorant de l'avenir, et n'ayant pas même eu le temps de s'enquérir si ce titre devait être pour lui plus redouté qu'enviable, c'était aux mains de l'armée qu'était le sort de sa maison et celui de la république. Il ne craignait pas pour lui-même; il avait connu déjà

[1] *Hist.* lib. I, 29.

l'adversité, et il voyait bien que la prospérité même avait ses périls. Ce qui l'attristait, c'était le danger de son père, celui du sénat, celui de l'empire; c'était aussi la nécessité de se défendre par la mort d'autrui. Mais d'où venaient ces extrémités, sinon d'Othon, un corrompu, un dissipateur, un adultère, un homme sali au commerce des prostituées? C'est lui qui s'en venait troubler la paix et les espérances qu'avait promises son adoption! « Le genre humain, ajoutait-il, a proclamé Galba empereur, et Galba m'a fait César; vous l'avez voulu! Si la république, le sénat, le peuple ne sont que de vains noms, c'est à vous, mes amis, à empêcher au moins que les plus scélérats des hommes ne fassent un empereur. On a vu parfois des légions se révolter, mais votre fidélité jusqu'ici est intacte; Néron même vous a abandonnés, ce n'est pas vous qui avez abandonné Néron. Quoi! moins de trente soldats félons, à qui on ne laisserait pas le droit de se choisir un centurion ou un tribun, conféreront l'empire? Admettez-vous cette énormité? et par votre immobilité en ferez-vous votre crime? Qu'un tel exemple passe aux provinces, nous pourrons, nous, être les victimes de ces fureurs; mais, assurément, vous le serez des guerres qui les suivront. Après tout, ce qu'on vous promet pour être les meurtriers du prince, est tout au plus ce qu'on peut offrir à des innocents. Mais vous recevrez de nous, pour la fidélité, ce que d'autres vous promettent pour la trahison[1]. »

[1] *Hist.* I, 29 et 30.

C'était une triste façon d'exalter l'honneur militaire; toutefois, la cohorte prit les armes et déploya son drapeau. Ailleurs les émotions étaient diverses. Marius Celsus avait couru aux légions d'Illyrie, dans le Portique d'Agrippa; elles finirent par le menacer de leurs armes. Les légions de Germanie, qui étaient cantonnées dans l'*atrium* du temple de la Liberté[1], semblaient, au contraire, rester fidèles; mais à peine rappelées d'Alexandrie, où Néron les avait envoyées, elles étaient comme immobiles par la fatigue récente de leur navigation, et « leurs drapeaux restèrent longtemps incertains. » Tout le reste se déclarait. La légion de la marine, que Galba, avait dès son entrée à Rome, traitée avec tant de cruauté, s'était jetée surtout dans la sédition; puis des tribuns, ayant voulu se présenter au camp avec des conseils pacifiques, avaient été rejetés avec des menaces comme étrangers à la hiérarchie des cohortes. Il n'y avait que le peuple qui fût unanime. Il s'était précipité à flots dans le palais qu'il remplissait de ses cris, et mêlé à la foule des esclaves, il demandait la mort d'Othon et l'extermination de ses complices, comme il eût demandé au cirque ou au théâtre un divertissement nouveau. « Ce n'était ni préférence ni sincérité d'affection, dit Tacite, car on allait le voir le même jour demander des choses contraires avec la même passion; mais c'était le besoin accoutumé de courir aux pieds de chaque prince avec

[1] *Not.* in Tac. *Hist.* lib. I.

des acclamations outrées, et des hommages menteurs[1]. »

Cependant Galba flottait entre deux partis. Titus Vinius conseillait l'immobilité dans le palais; il en fallait seulement fermer l'entrée, et en laisser la défense aux esclaves. La révolte s'apaiserait d'elle-même; il n'y avait qu'à laisser aux méchants le temps de se repentir, aux bons le temps de se déclarer. D'autres s'écriaient qu'il fallait aller droit au péril, avant que le petit nombre des conjurés se fût grossi : la conjuration n'était qu'une surprise; elle serait déconcertée par la précipitation de l'attaque; sinon, on allait laisser à Othon le temps de faire le prince dans le camp, puis on le verrait du palais se rendre au Forum, de là au Capitole, pendant qu'on se tiendrait les portes closes, comme pour soutenir un siége avec des esclaves. Le beau rôle d'empereur! lorsqu'il n'y avait qu'à profiter du zèle du peuple, et à ne pas laisser s'amortir sa première indignation. Après tout, point de sûreté sans dignité. Devait-on périr? il fallait affronter la mort; il y avait en cela plus d'odieux pour Othon, et pour soi plus d'honneur.

Tel était surtout l'avis de Laco; et il y mettait toute l'ardeur de sa haine pour Vinius, jusqu'à le menacer du glaive; l'affranchi Icelus les animait l'un et l'autre, et tandis que se faisait cette délibération pleine de colère, tout allait se précipitant. Enfin Galba se prononça

[1] *Hist.* lib. I, 32.

pour le parti du courage; mais il voulut d'abord que Pison courût au camp; son nom, sa jeunesse, sa faveur récente, son antipathie connu pour Vinius, devaient, pensait-il, lui donner de l'empire sur la sédition. Et à peine Pison était-il parti, que le bruit arriva qu'Othon avait été tué dans le camp, bruit vague d'abord, puis, « comme il arrive dans les grands mensonges, » confirmé par quelques-uns, qui s'en venaient dire qu'ils avaient vu tuer Othon, et enfin accueilli avec joie par les uns, avec facilité par les autres. Aussitôt la foule immense, peuple, chevaliers, sénateurs, court au palais avec des applaudissements: la crainte ayant disparu, l'empressement éclate; tous veulent se montrer à Galba, et tous se plaignent que la vengeance leur soit ravie; les plus lâches sont les plus bruyants; ils ne savent rien de l'événement, mais ils l'affirment; jusqu'à ce que Galba, ignorant de la vérité, mais emporté par la crédulité commune, se fait armer de sa cuirasse et porter dans sa litière. Comme il sort du palais, un garde, Julius Atticus, s'offre à lui, montrant son épée sanglante: « C'était lui, criait-il, qui avait tué Othon! — Soldat! dit Galba, qui te l'a ordonné? » Noble parole et digne d'un temps meilleur.

Cependant Othon était maître dans le camp. Sur une élévation, où tout à l'heure se dressait la statue de Galba, on le voyait debout, protégé par les prétoriens, et comme enveloppé dans leurs drapeaux. Ni tribun ni centurion ne le pouvaient approcher; les chefs étaient

suspects; les soldats étaient maîtres; et tous couraient au serment avec des acclamations et des exhortations mutuelles, se pressant les mains, s'embrassant de leurs armes, tandis que les chefs de la sédition recommandaient tour à tour les soldats à l'empereur, et l'empereur aux soldats. « Et Othon, de son côté, ne se manquait pas à lui-même, tendant les mains vers la foule, la saluant du geste, lui jetant des baisers, et toutes les servilités accoutumées pour la domination[1]. » Les promesses surtout étaient prodiguées; Othon s'écriait qu'il ne voulait pour lui rien autre chose que ce que lui auraient laissé les soldats[2]. Enfin, lorsque la légion maritime eut fait son serment, Othon, plus enhardi, voulut achever par une harangue commune, ce qu'il avait fait par des excitations éparses. Il s'en alla donc en tête du camp parler aux soldats.

Il lui était aisé de les enflammer; ils étaient déjà prêts à tous ses desseins. « A quel titre suis-je devant vous, leur disait-il; suis-je encore un homme privé, après que vous m'avez proclamé prince? suis-je prince, lorsqu'un autre est empereur? » Et alors il leur parla de la vengeance qui le menaçait, et eux avec lui. Ils savaient quelle était la barbarie de Galba! Et pour lui, il frémissait d'horreur au souvenir du massacre qu'il avait fait de tant de soldats innocents. C'est sous ces auspices qu'il était entré dans Rome! Et depuis quelle gloire avait-il apportée à l'empire, sinon le meurtre

[1] *Hist.* lib. I, 6.
[2] Suétone.

d'Obultronius Sabinus, et celui de Cornelius Marcellus en Espagne, et celui de Vettius Chilo dans les Gaules, et celui de Fonteius Capito dans la Germanie, et celui de Clodius Macer en Afrique, et enfin le meurtre de Cingonius en son voyage, de Turpilianus dans Rome, de Nymphidius dans le camp ! Et ayant énuméré toutes ces morts, voilà, disait-il, sa façon de corriger et de réformer les provinces. Ce que les autres appellent crime, il l'appelle remède ; pour lui, barbarie c'est sévérité, avarice c'est économie, supplices et affronts c'est discipline. « Après quoi il étalait les spoliations d'Icelus qui, en sept mois depuis Néron, avait plus fait de pillages que les Polyclète, les Vatinius et les Helius. Quant à Vinius, sa seule maison allait suffire à les dédommager du don toujours promis et toujours refusé. Le choix enfin du successeur que s'était choisi Galba était de nature à leur ôter toute espérance : c'était la même âpreté, c'était la même avarice... Et n'avez-vous pas vu, mes amis, comment les dieux, par cette affreuse tempête, s'étaient déclarés contre cette adoption? Le sénat, le peuple romain n'ont qu'une pensée; mais c'est vous qu'on attend ; en vous est l'énergie des desseins honnêtes, sans vous les meilleurs conseils sont impuissants. Je ne vous appelle pas à la guerre, je ne vous appelle pas aux périls ; tout ce qui est armé est avec nous; une cohorte en toge garde plutôt qu'elle ne défend Galba ; dès qu'elle vous verra, dès qu'elle aura reçu mon signal, il n'y aura d'autre combat qu'un combat de zèle; donc, n'hésitons pas en un

dessein qui ne saurait être glorifié avant d'avoir été accompli[1]. »

Ainsi parla Othon; et après sa harangue il fit ouvrir l'arsenal, et les soldats coururent s'armer au hasard, sans distinction de légionnaires, de prétoriens ou d'auxiliaires, mêlée confuse où, sans ordre de tribuns et de centurions, chacun était son chef, et où « la pire excitation des plus scélérats était la douleur des bons[2]. » Déjà les bruits du tumulte étaient portés jusque dans Rome, et Pison épouvanté avait rétrogradé vers Galba, qui continuait de s'avancer du côté du Forum. Là Marius Celsus apporta des récits funestes du camp, et aussitôt s'agitèrent des conseils contraires. Il fallait rentrer au palais; il fallait marcher au Capitole; il fallait s'emparer des Rostres! Le plus grand nombre se bornait à contredire tous les avis, ne jugeant pour excellent, comme il arrive dans les crises extrêmes, que ce qui avait cessé d'être praticable[3]. Laco eut un moment la pensée de massacrer Vinius, comme pour désarmer le soldat par cette expiation. Mais l'événement se précipitait; déjà les dispositions étaient changées autour de Galba, et il voyait s'éloigner ceux qui d'abord avaient été les plus ardents. En même temps la vaste multitude l'enveloppait et l'agitait de ses flots; elle remplissait au loin les basiliques et les temples; spectacle lugubre, que ne trou-

[1] Tac., *Hist.* lib. I, 37 et 38.
[2] *Ibid.*, 39.
[3] *Ibid.*

blait aucune clameur; le peuple, étonné, était tout entier à l'événement qui allait suivre; ce n'était pas du tumulte, ce n'était pas du calme, c'était « comme le silence d'une grande peur et d'une grande colère[1]. »

Cependant on annonce à Othon que le peuple s'arme. Aussitôt il fait marcher les plus prompts au-devant de ce péril. Alors, dit Tacite, on voit des soldats romains s'avancer comme s'ils couraient précipiter Vologèse ou Pacorus du trône paternel des Arsacides, et non massacrer leur empereur, un vieillard sans défense. Ils dispersent le peuple, foulent aux pieds le sénat, menacent tout de leurs armes, et pénètrent avec leurs chevaux au galop dans le Forum. Ni l'aspect du Capitole, ni le respect des temples qui le couvrent, ni la pensée des princes qui ont eu l'empire ou qui l'auront encore, rien ne les détourne de consommer le crime, que ne manque point de venger quiconque succède au pouvoir.

Dès que paraissent ces furieux, l'enseigne de la cohorte qui accompagne Galba arrache son image de son drapeau et la jette à terre, et à ce signal, tous les soldats se déclarent pour Othon, le peuple fuit, le Forum reste désert, et si quelques-uns hésitent, les armes se dirigent contre eux. Les porteurs de Galba épouvantés le laissent tomber de sa litière, et il va rouler près du *lac Curtius*; et là se précipitent les meurtriers.

[1] Tac., *Hist.* lib. I, 40.

On raconta sa mort diversement. Les uns disaient qu'il avait été suppliant; d'autres, qu'il avait reçu la mort avec courage. « Frappez, si c'est pour le bien de la république ! » avait-il dit; et les meurtriers, qui ne pouvaient le percer au cœur à cause de sa cuirasse, s'étaient amusés à déchirer ses bras et ses cuisses. Puis on lui coupa la tête et on déshonora son cadavre par de hideuses mutilations. Suétone rapporte qu'un soldat, ne pouvant saisir cette tête dépouillée de cheveux, lui *mit le pouce dans la bouche* et la porta de la sorte à Othon[1].

De là on courut à Vinius, objet de toutes les haines; un légionnaire le perça de son glaive « devant le temple du divin Julius. »

Pison, toutefois, pouvait rendre incertain le succès de ces meurtres. Notre âge en ce jour, dit Tacite qu'on ne peut délaisser en ces tragédies sanglantes, notre âge vit un homme de cœur, Sempronius Drusus. « Le seul, dit Plutarque de son côté, que le soleil en ces horreurs vit digne du souvenir des Romains. » C'était un centurion de la cohorte prétorienne, que Galba avait préposé à la garde de Pison; un poignard à la main, il se jeta au-devant des soldats, leur reprochant leur projet de crime et de la voix et de la main appelant sur lui leur fureur, il donna à Pison, déjà blessé, le temps de se réfugier au temple de Vesta. Un esclave public le reçut en son réduit, et là, comme il se pro-

[1] « Inserto per os pol'ice ad Othonem detulit. »

tégeait contre la mort non par la sainteté de l'asile, mais par l'abri d'une cachette, survinrent, par ordre d'Othon, Sulpicius Florus, soldat des cohortes bretonnes, et le garde Statius Murcus, respirant le meurtre et désignant Pison; ils l'arrachèrent de sa retraite et le massacrèrent sous le portique du temple.

Rien ne manqua dès lors à la victoire. Othon, jusque-là, semblait hésiter dans sa joie; la majesté de Galba, l'ancienne amitié de Vinius laissait du trouble en son âme; mais la mort de Pison, un ennemi et un rival, lui rendit toute la liberté du triomphe; il se fit apporter sa tête; la vue de nulle autre ne le remplit de plus de délices; puis les trois têtes, fixées au bout des piques, furent portées parmi les étendards des cohortes, à côté de l'aigle de la légion, tandis que çà et là on voyait des hommes montrer leurs mains sanglantes, se disputant, fût-ce par le mensonge, l'honneur d'avoir fait les meurtres; plus tard on trouva plus de cent vingt requêtes de gens qui demandaient des faveurs pour leurs hauts faits de ce jour; et Vitellius les fit tous mettre à mort, non par respect pour Galba, mais « par cette coutume des princes de chercher la sécurité présente, de laisser la vengeance à l'avenir. »

Mais déjà tout était changé dans Rome. « On eût dit un autre sénat et un autre peuple. » Tous couraient au camp, maudissant Galba, célébrant les soldats, se précipitant vers Othon pour baiser sa main, témoignages d'autant plus exaltés qu'ils étaient plus faux, tandis qu'Othon, sans repousser les hommages, affectait

de les tempérer. Marius Celsus, consul désigné, était resté jusqu'au bout fidèle à Galba; les soldats demandaient sa mort; Othon pressentit que ce serait un signal de meurtres et de pillages; il n'était pas encore assez fort pour empêcher un crime, il l'était assez pour l'ordonner; il imagina de faire charger de chaînes Marius Celsus pour le réserver à d'autres supplices : ce fut un moyen de l'arracher à la mort.

Alors tout fut livré à l'arbitraire des soldats; les prétoriens se donnèrent pour chefs Plotius Firmus et Licinius Proculus, le premier un ancien soldat devenu commandant du guet, qui s'était des premiers déclaré pour Othon; l'autre un affidé d'Othon, qui l'avait le plus soutenu dans son entreprise; puis ils nommèrent pour préfet de la ville Flavius Sabinus, suivant en cela le choix de Néron, sous qui il avait eu cette charge, la plupart entraînés par la renommée de son frère Vespasianus, dont la gloire remplissait l'Orient.

Puis ils se mirent à demander l'exemption du tribut annuel qu'ils payaient aux centurions pour être affranchis des travaux militaires; c'était un odieux tribut qui donnait lieu à des brigandages, une partie des soldats cherchant les moyens de s'acquitter par le vol, ceux qui étaient riches subissant mille exactions, tous arrivant de la sorte à un même degré de misère et de licence, et de là aux séditions, et enfin aux guerres civiles. Othon courut au-devant de ce vœu, et pour ne pas blesser les centurions, il annonça que c'est lui qui payerait le tribut désormais.

D'autres justices se faisaient à la hâte. Othon avait feint de reléguer le préfet Laco dans une île; il envoya un émissaire le tuer dans la route. Quant à Icelus, il le fit massacrer à découvert en sa qualité d'affranchi. Ainsi le jour se passa en crimes, dit Tacite, et le pire des maux fut la joie qui le couronna.

« Le préteur de la ville appelle le sénat. Les autres magistrats rivalisent d'adulation; les pères accourent; on décerne à Othon la puissance tribunitienne, et le nom d'Auguste et tous les honneurs du principat des princes. Tous s'empressaient d'effacer les flétrissures que tout à l'heure ils lui avaient à l'envi prodiguées, et dont il ne paraissait à personne qu'il eût gardé quelque souvenir. Avait-il négligé l'offense, en remettait-il la punition, la brièveté de son règne ne permit pas de le dire. Quoi qu'il en soit, après avoir traversé le Forum encore tout ruisselant de sang, et s'être fait porter, parmi des tas de cadavres, d'abord au Capitole, puis au palais, il permit que tous ces corps de victimes eussent une sépulture et fussent portés au bûcher. Verania, femme de Pison, et son frère Scribonianus, Crispina, fille de Vinius, firent rechercher les têtes que les meurtriers avaient gardées pour en avoir le prix. Pison achevait sa trente et unième année, laissant une renommée meilleure que sa fortune; de ses deux frères, Magnus et Crassus, Claudius avait fait périr le premier, Néron le second. Lui-même, longtemps proscrit, devenu César quatre jours, n'eut, par son adoption précipitée, d'autre avantage sur un frère

empire, dit Tacite, lui fut moins heureux que celui d'autrui. D'une famille antique, d'un génie médiocre, plutôt exempt de vices que doué de vertus, ni indifférent à la gloire, ni avide de la renommée, économe de sa fortune, avare de la fortune publique, livré d'ailleurs à ses affranchis, facile aux bons comme aux mauvais conseils; l'éclat de son nom et la gravité des temps couvrirent la faiblesse de son caractère, et firent appeler sagesse ce qui était nullité. En un mot, après des commandements heureux, on put le croire, dit Tacite, au-dessus de la condition privée, tant qu'il fut un homme privé, et tous l'auraient jugé capable de l'empire s'il n'y était pas parvenu.

OTHON

CHAPITRE IX

Rome est dans les angoisses. — Othon et Vitellius, double sujet d'effroi. Les séditions de la Germanie sont comprimées. Vitellius s'est fait chef des révoltes. Turpitudes de sa vie. Les événements de Rome allument son ambition. — Intrigues militaires. Association secrète des légions. Fabius Valens, un chef de légion, le salue empereur. — Les peuples et les cités se déclarent. Vitellius distribue les faveurs et les fonctions ; il capte les soldats en leur obéissant. — Situation des provinces. — Torpeur de Vitellius. Prélude du principat, les débauches. Les légions demandent le départ pour l'Italie. Désordre militaire dans les Gaules. Apprêts de combat. — Les soldats d'Italie s'émeuvent à l'approche de Vitellius. Othon songe à se défendre. Dispositions du peuple. Manéges d'Othon et de Vitellius. Le monde est coupé en deux parts. — Expédients d'Othon. — Quelques succès au loin. Sédition militaire à Rome. — La ville est dans l'épouvante. — Discours d'Othon aux soldats. Un moment de calme. L'aspect de Rome est sinistre. Prodiges et présages. Othon sort de Rome avec ses légions. État de Rome. — Récits de bataille. Premier succès d'Othon. Germe d'anarchie dans l'armée do Vitellius. Hésitation des deux armées en présence. Elles s'effrayent de la victoire qui doit laisser l'empire à l'un ou l'autre des deux rivaux. — Remarque do Tacite. Jugements. — Les combats sont décidés. Bataille do Bédriac. Vitellius victorieux. Horrible victoire. — Des secours viennent à Othon ; il peut reprendre la guerre ; il annonce le dessein de se tuer pour ne pas faire périr ses soldats. — Derniers moments d'Othon. Un reste de vertu. Othon se tue après uno nuit d'un profond sommeil. Jugements de l'histoire.

OTHON. — LINUS, Pape.

Cependant Rome était dans les angoisses. Le drame sanglant de Galba avait glacé les âmes, et à cette émo-

tion s'ajoutait soudain une double terreur, par le souvenir du caractère éprouvé d'Othon devenu maître, et par la nouvelle des révoltes de la Germanie, qui montraient Vitellius prêt à le devenir.

Et alors on vit le patricien, le chevalier, quiconque avait quelque part d'autorité, ou quelque souci de la république, et le peuple même gémir à l'envi de voir ces deux hommes, Vitellius, Othon, les derniers des hommes par l'impudicité, la lâcheté et la débauche, comme fatalement choisis pour l'extermination de l'empire[1].

L'alarme éclatait par mille souvenirs, soit par les exemples récents d'une paix sanglante, soit par les exemples rappelés des guerres civiles : Rome, si souvent prise par ses propres armées, les ravages de l'Italie, les pillages des provinces, et Pharsale, et Philippe, et Pérouse, et Mutine, ces noms fameux des désastres publics[2]. Le monde avait été près de périr, lorsque c'étaient des bons qui se le disputaient; et du moins l'empire était resté à César, il était resté à Auguste, et si Brutus et Cassius eussent été vainqueurs, c'est la république qui eût survécu; mais présentement c'est pour Othon, c'est pour Vitellius qu'il fallait aller aux temples! Prières impies, vœux détestables, quel que dût être le vainqueur dans une guerre où la victoire devait montrer seulement quel était des deux le plus scélérat. Telle était, d'après Tacite, la

[1] Tac., *Hist.* lib. I, 50.
[2] *Ibid.*

préoccupation romaine; et quelques-uns, pour échapper à de tels rivaux, prononçaient le nom de Vespasianus; mais ce n'était qu'une perspective de plus de guerre et de désastres.

Tandis que Rome était ainsi en proie aux terreurs, les événements au loin se précipitaient.

Nous avons vu à la fin de Néron éclater les séditions de la Germanie, et toutefois les légions en révolte comprimer par la victoire la sédition gauloise de Vindex.

Nous avons vu Vitellius, envoyé par Galba pour dominer les ambitions militaires, encore pleines de doute et d'ambiguïté. Bientôt Vitellius avait servi de chef aux révoltés, et il avait pu se croire, par ses infamies, digne de saisir un empire que se disputaient les plus lâches.

Nulle ignominie n'avait manqué à la vie de Vitellius, et c'est par là qu'il avait mérité les faveurs de Tibère à Caprée, et ensuite de Néron. Il s'était ruiné par des débauches ignobles, par des dissolutions infâmes. Les crimes de famille s'étaient mêlés à ces turpitudes. Il avait chassé sa femme Petronia, et fait mourir par le poison un fils qu'il avait eu d'elle, pour avoir les biens qu'elle lui avait légués. Lorsqu'il avait dû partir pour la Germanie, perdu de dettes et arrêté par ses créanciers, il avait mis en gage les bijoux de sa mère Sextilia, loué sa maison, et laissé sa seconde femme avec ses enfants dans un grenier. Tel était l'homme que Galba avait envoyé aux légions du Rhin pour les ramener à la discipline.

Vitellius avait trouvé l'armée fière de sa victoire récente sur Vindex, mais tout agitée de pensées vagues au bruit des nouvelles qui lui venaient de Rome. Le soldat sentait l'empire trembler, et s'accoutumait, dans ces grands conflits où s'agitaient la haine et la peur, à ne croire qu'à sa force propre. Vitellius s'offrit aux légions avec des familiarités auparavant inconnues. Les récits latins font frémir les délicatesses de notre langue. « Dès le matin, dit Suétone, il allait demandant aux soldats s'ils avaient déjeuné; et pour lui il leur montrait en rôtant qu'il n'était pas à jeûn [1]. » C'est en caressant la grossièreté des camps qu'il se fit populaire. En même temps il multipliait les dons militaires, prodiguant ce qui lui appartenait et ce qui ne lui appartenait pas; jugé lâche en cela par les sévères, généreux par les complaisants, et se faisant enfin, dans son avidité de l'empire, un mérite de ses vices et une gloire de ses bassesses [2].

Deux commandants de légion, Alienus Cæcina et Fabius Valens, l'un dans la haute Germanie, l'autre dans le bas Rhin, avaient couru au-devant de son ambition et l'avaient exaltée par l'ardeur de leurs propres convoitises. Mieux qu'à Virginius, lui disaient-ils, il lui convenait de saisir l'empire, et Virginius n'avait fait que se rendre justice par ses hésitations; mais à ce nom de Vitellius tout devait fléchir ou être entraîné. La Germanie était prête, la Bretagne allait accourir:

[1] Suet. in *Vitell.*, 8
[2] Tac., *Hist.* lib. I.

toutes les provinces suivraient; un signe allait suffire pour le rendre maître. Et ces excitations avaient remué les lâches désirs de Vitellius : capable de vouloir l'empire, il n'allait pas jusqu'à l'espérer[1].

Cæcina, jeune et aventureux, avait dès longtemps d'avance préparé les soldats à toutes les entreprises. Questeur dans la Bétique, Galba l'avait fait poursuivre pour péculat; la sédition lui fut une vengeance. Il avait été en cela secondé par l'indiscipline de l'armée et par l'irritation des peuples voisins, frémissant sous les édits oppresseurs de Galba, et facilement il avait disposé les esprits à prendre parti soit pour Virginius, soit pour tout autre.

C'est sous cette instigation que s'était formée une association secrète entre les légions du Rhin, laquelle avait bientôt enveloppé les soldats auxiliaires, et au jour désigné pour le serment qu'on devait prêter à Galba, le complot militaire avait éclaté par des désordres et par des violences que nul n'eut à conduire, que nul ne songea à contenir. Un consulaire, Hordeonius Flaccus, qui commandait toute la Germanie, se borna à être spectateur de la sédition, « n'osant ni réprimer les furieux, ni retenir les douteux, ni encourager les bons; immobile, tremblant, inerte pour n'être pas complice[2]. » Dans l'armée supérieure, les images de Galba avaient été arrachées, et quatre centurions les ayant voulu protéger, avaient été enlevés

[1] Tac., *Hist.* lib. I., 52.
[2] Tac., *ibid.*, 54.

par les soldats et chargés de fers. Après quoi les légions, pour paraître garder un souvenir des lois, avaient prêté leur serment, mais au nom du sénat et du peuple romain; et le lendemain cette nouvelle était portée à Vitellius à Cologne. Ce serment lui parut vain; mais il indiquait une occasion propice de saisir le principat. Fabius Valens courut aux légions plus voisines, prêtes de même aux séditions, et bientôt il rentrait à Cologne, suivi de la cavalerie légionnaire, et il saluait Vitellius empereur. En même temps les soldats couraient se saisir de sa personne, et ils le portèrent de rue en rue, sans lui donner le temps de prendre quelque marque de dignité; ils lui avaient mis dans la main une épée nue; c'était, disait-on, l'épée de Jules César, qui était gardée à Cologne dans le temple du dieu de la guerre. Ainsi le montra-t-on à la *colonie*, et puis on le conduisit à un banquet. Dans les joies du festin, le feu prit à la salle à manger; c'était pour la plupart un présage. « Ne craignez pas, dit Vitellius, c'est une lumière qui nous vient. » Ainsi fut inauguré son empire[1].

Cependant les peuples et les cités se déclaraient pour cet empire étrange, comme s'il les eût affranchis de Rome. De toutes parts on vint offrir des troupes, des chevaux, des armes, de l'argent. Les légions firent de même; au lieu d'attendre des largesses, elles apportaient des dons; et tous, chefs des colonies ou des

[1] Suet., 8 et 9.

camps, tribuns ou soldats, rivalisaient d'empressement dans leurs offrandes; soit entraînement de zèle, dit Tacite, soit calcul d'avarice; comme assurés que la victoire les payerait de leurs sacrifices.

Vitellius se mit alors à distribuer les faveurs et les fonctions du principat; ce qui était d'ordinaire donné à des affranchis, il le donna à des chevaliers; il acquitta sur le fisc les taxes militaires dues aux centurions; et enfin il tempéra les colères bouillonnantes des soldats, non sans leur livrer quelque victime. Le capitaine de la flotte germanique, Julius Burdo, leur était odieux, comme auteur de l'accusation où avait péri Capito, qu'ils s'étaient pris à honorer depuis qu'il n'était plus. Vitellius le sauva en l'emprisonnant; mais il laissa leur haine s'assouvir sur Crispinus, qui avait trempé ses mains dans le sang de Capito.

Ainsi Vitellius captait les soldats, pouvant tuer pour leur plaire, contraint de les tromper pour être indulgent. Les quatre centurions, qu'on avait vus fidèles à leur drapeau dans la sédition, furent livrés à la mort; mais un chef batave, Julius Civilis, fut dérobé au supplice : il était du sang des rois, et précédemment Capito l'avait envoyé à Néron pour une accusation de révolte. Mais Galba l'avait absous, et Vitellius, en le sauvant de nouveau, le réserva à des luttes qui devaient être pleines d'éclat.

Cependant les provinces se déclaraient. Les commandants de légions, dans la Belgique, dans les Gaules, dans la Rhætie, dans la Bretagne même, avaient, en

un moment, pris parti pour Vitellius, et ayant sous sa main des forces immenses, il n'eut plus qu'à laisser ses deux chefs, Fabius Valens et Cæcina, conduire la guerre. L'un devait entrer dans les Gaules, et se jeter sur l'Italie par les Alpes Cottiennes[1]; l'autre, moins éloigné, pénétrerait par les Alpes Pennines[2]; Vitellius marcherait à la suite avec le gros de ses forces. Mais, dit Tacite, entre l'armée et l'empereur les dispositions étaient diverses. Le soldat hâtait l'entreprise; il demandait des armes; les Gaules, disait-il, étaient dans l'effroi, l'Espagne hésitait, l'hiver n'était pas un obstacle, nul prétexte à de lâches lenteurs! Il fallait envahir l'Italie, enlever Rome; dans les discordes, la promptitude c'était le succès; on n'avait pas à délibérer, il fallait agir. Vitellius, au contraire, restait dans la torpeur, préludant au principat par les délices d'un luxe inerte et par la prodigalité des festins; ivre dès le milieu du jour, dit Tacite, alourdi de graisse, et laissant à l'ardeur des soldats l'initiative des devoirs. Ce furent les soldats qui demandèrent le signal du départ; ils lui avaient donné le surnom de Germanicus; il refusa celui de César.

Tacite raconte qu'au départ, un aigle parut dans les airs, planant sur l'armée et guidant sa marche : les dieux de Rome devaient ce présage à un tel commencement d'empire, et tel était le calme de l'oiseau in-

[1] C'est le fameux passage du mont Genèvre, dans le Dauphiné.
[2] C'est le passage du mont Cenis. (Vid. *Not.* Lip. in Tac.)

trépide, dit Tacite, qu'on y put voir l'indice du succès infaillible de l'entreprise.

Je n'ai point coutume de raconter longuement les guerres et les batailles; il y a quelque chose de plus instructif et aussi de plus dramatique, c'est l'histoire des passions qui meuvent les hommes et allument les ambitions et les rivalités. Ainsi, courons dans le récit de cette marche de Vitellius, traîné à l'empire par son armée.

Valens, en traversant les Gaules, avait semé la terreur; à Divodurum (Metz), les soldats, pris d'une fureur soudaine, s'étaient mis à égorger les habitants; au bruit de ce massacre, les peuples accouraient, avec leurs femmes et leurs enfants, portant des dons et implorant la pitié. L'armée ne savait point encore la mort de Galba et l'élévation d'Othon; c'est au pays des Leuces[1], que lui vint cette nouvelle; peu lui importait l'un ou l'autre empire; Valens continua sa marche, jetant partout la dévastation et l'horreur. Avide de richesse, il se faisait payer à la fois la violence et la pitié. Les peuples du Lyonnais et du Viennois étaient travaillés par des rivalités et par des haines; en s'accusant auprès de Valens, ils lui fournirent un prétexte d'oppression et de pillage. On l'avait vu toujours pauvre, tout à coup il étale une opulence acquise par des vols. Là où les peuples ne purent le désarmer par l'argent, ils l'attendrirent par la prostitution et les adultères. Ainsi arriva-t-il jusqu'aux Alpes.

[1] « In civitat Leucorum. » Nunc *diocèse de Toul*. (Brot. in Tac).

Cæcina n'avait pas été moins avide de dépouilles et de sang. Il s'était dirigé par le pays des Helvétiens ; ce peuple, dont César avait éprouvé le courage, songea un moment à se défendre ; mais il avait perdu l'habitude des armes ; peu s'en fallut qu'il ne fût exterminé. La ville principale Aventicum (Avenche) avait été prise ; un des chefs était mis à mort ; le reste des habitants devait périr ; des députés ayant à leur tête un orateur dont l'éloquence était célèbre, nommé Claudius Cossus, eurent la liberté de s'en aller tomber aux pieds de Vitellius. Les soldats, d'abord, ne voulaient pas qu'il fût entendu, puis ils finirent par se laisser toucher à la puissance de sa parole, et comme il arrive au populaire, dit Tacite, « aussi prompts dans la pitié qu'ils l'avaient été dans la colère, eux-mêmes se firent à leur tour suppliants avec des larmes, et arrachèrent à Vitellius la grâce de ceux qu'auparavant ils étaient près d'égorger. »

Cependant les soldats d'Italie, dont quelques-uns avaient servi sous Vitellius, commençaient à se mouvoir à son approche. La renommée des légions de la Germanie remuait aussi l'imagination des peuples ; et enfin Cæcina reçut la nouvelle qu'un corps de cavalerie, sur le Pô, s'était déclaré, et avec lui quelques municipes, Mediolanum (Milan), Novaria, Eporedia (Yvrée) et Vercellæ. Cæcina aussitôt passa les Alpes.

Othon, à l'annonce de ces défections et de ces périls, surprit tout le monde en sortant tout à coup de sa torpeur ; les voluptés furent délaissées, la débauche

dissimulée; tout se disposa pour la dignité de l'empire; fausses vertus, dit Tacite, qui laisseraient revenir les vices, et qui ne firent qu'augmenter l'épouvante.

Il appelle à lui, au Capitole, ce Marius Celsus, consul désigné, qu'il avait jeté dans les fers pour le dérober à la frénésie des soldats; il le déclare son ami, et il le désigne comme un des chefs qu'il va opposer à l'agression. Aussitôt Rome applaudit; Celsus avait été fidèle à Galba, il le sera à Othon; ils est de ceux qui se vouent fatalement aux causes perdues. Les soldats, qui avaient voulu le tuer, sont les plus prompts à glorifier sa vertu. En même temps une satisfaction est accordée à la colère publique. Tigellinus, l'odieux ministre, qui après avoir servi Néron par tous les crimes, avait fini par le trahir, était maudit dans Rome, et de ceux qui haïssaient Néron, et de ceux qui le regrettaient. Vinius l'avait protégé sous Galba, par des calculs d'impunité mutuelle; présentement il s'était détaché de sa fortune comme d'un contact plein de péril, et cet homme, ainsi délaissé, était devenu pour tous un objet d'horreur. Tout à coup on voit le peuple se répandre dans les places, dans le cirque, dans le théâtre, dans le palais, demandant avec des cris de sédition la mort de Tigellinus. Il était aux bains de Sinuesse, dans la Campanie : là lui vient la nouvelle de l'extrémité fatale qu'il lui faut subir ; longtemps il hésite au milieu des baisers de ses concubines, dit

[1] « Apud Sinuessanas aquas. » Tac.

Tacite, et enfin il se coupe la gorge avec un rasoir, « déshonorant même une vie infâme par une mort tardive et sans courage. »

Cependant les armées de Vitellius continuaient de se grouper vers l'Italie; Othon avait commencé par écrire à Vitellius des lettres caressantes, lui offrant la paix avec tout ce qu'il pourrait souhaiter de délices dans une retraite assurée. Vitellius avait répondu par des cajoleries égales, et entre ces deux contendants d'empire s'était fait un échange et comme un jeu d'hypocrisies. Puis étaient venus les reproches, l'un et l'autre s'accusant de leurs turpitudes, « et chacun avec vérité. » Enfin à ce manége s'ajoutait la négociation pour le salut mutuel de leurs femmes et de leurs enfants; et en effet « chaque famille fut intacte; on ne sait si ce fut par crainte de la part d'Othon, mais à Vitellius vainqueur devait rester l'honneur de la clémence. »

En même temps les provinces se déclaraient diversement, l'Espagne pour Vitellius ainsi que les Gaules, les provinces les plus lointaines pour Othon, ainsi que les légions de Vespasien dans la Judée et celles de Syrie, tout l'Orient enfin contenu par le nom de Rome et par celui du sénat.

Le monde et l'armée ainsi coupés en deux parts, il fallait que Vitellius achevât par la guerre la conquête commencée du principat. Othon, de son côté, avait à exercer l'empire comme en pleine paix [1]. Il se mit à

[1] Je suis l'ordre de Tacite, que Crevier a cru devoir renverser dans son histoire.

distribuer les charges de la république, les consulats, les magistratures, les pontificats et les sacerdoces. De jeunes exilés avaient été rappelés naguère ; il leur rendit les vieux honneurs de leurs pères, consolation d'une longue proscription. Il rendit même le rang de sénateur à quelques-uns qui avaient été condamnés pour péculat sous Claude et Néron, feignant d'effacer au lieu du crime d'argent le crime de majesté, dont l'odieux, dit Tacite, ôtait même le respect des bonnes lois. Il semait au loin les bienfaits et les largesses, envoyant aux villes le droit de cité, agrandissant les provinces ou les dotant de priviléges, poursuivant enfin la popularité par tous les expédients. Chose étrange! il crut être agréable à quelques-uns de rappeler des amours infâmes et de faire relever les statues de Poppæa par un sénatus-consulte. Il songea même, croit-on, à rétablir la mémoire de Néron, pour plaire à la multitude; on lui proposait de rétablir ses images, et déjà on avait entendu le populaire et le soldat le saluer par cette acclamation : *A Othon-Néron*. Toutefois il ne passa pas outre, soit crainte de résister, soit pudeur d'obéir [1].

Tels étaient les soins d'Othon ; telle était la préoccupation de Rome. Sous la menace des guerres civiles, les événements lointains remuaient peu les esprits. En ce moment vint la nouvelle que les Roxolans, peuple sarmate, avaient envahi la Mœsie, après avoir

[1] Tac., *Hist.* I, 78.

détruit deux cohortes, et que le gouverneur Aponius les avait à son tour exterminés. Othon grossit la victoire, il décerna une statue triomphale à Aponius, et les ornements consulaires aux chefs des légions qui avaient délivré la province, s'attribuant la gloire à lui-même, « comme si c'était lui qui par ses généraux et par ses armées eût sauvé l'État. »

Tout cet éclat de victoire fut inaperçu ; mais un événement d'une autre sorte remua la ville.

Une cohorte était nouvellement venue d'Ostie à Rome ; Crispinus, tribun des prétoriens, ayant l'ordre de l'armer, y procéda dans la nuit. Cette précaution fut suspecte aux soldats, et ils se mirent en révolte. Ce fut une sédition effroyable. Les soldats furieux courent au palais, où Othon était à table entouré des premiers de Rome, hommes et femmes. Tous se croient menacés de mort ; l'angoisse était horrible et néanmoins dissimulée, chacun évitant de témoigner de la défiance à Othon. « Tremblant, Othon faisait trembler, » dit Tacite. Enfin lui-même donne l'ordre de sortir ; et alors c'est une fuite précipitée de magistrats, de femmes, de vieillards dans les ténèbres, tous rejetant leurs marques d'honneur, quelques-uns courant à leur maison ; la plupart cherchant au hasard un asile chez des amis ou des inconnus. Othon cependant était resté sur son lit de table ; les soldats firent irruption, et il se mit, « contre la dignité de l'empire, » à les supplier avec des larmes ; ainsi contint-il, quoique avec peine, leur fureur. Ils rentrèrent au camp non sans mur-

mure; exempts de crime, mais non pas innocents, dit encore Tacite. Rome put voir qu'elle n'était désormais qu'une proie et que l'empire ne tenait qu'à des fantaisies de séditieux.

Le lendemain la ville restait dans l'épouvante, comme une ville prise; les maisons fermées, point de peuple dans les rues, la populace triste et sombre, les soldats le regard baissé, montrant plus de tristesse que de remords. Les préfets de cohortes Licinius Proculus et Plotius Firmus allèrent les haranguer, l'un d'un ton caressant, l'autre d'un ton farouche; mais la fin des discours fut une distribution de cinq mille sesterces par soldat[1]; et ce n'est qu'alors qu'Othon osa paraître au camp. Autour de lui se pressaient les tribuns et les centurions, mais ayant dépouillé leurs marques de dignité; ils demandaient de ne plus servir et seulement d'être assurés de la vie. C'était comme un drame joué pour émouvoir la soldatesque, et le soldat comprit le sens de cette supplication; aussitôt il se mit à demander lui-même que les auteurs de la sédition fussent envoyés au supplice. Et c'est au milieu de ces manifestations, soit libres, soit préméditées, qu'Othon fit enfin un discours aux soldats.

Ce discours est encore une œuvre de Tacite, œuvre d'un sens politique admirable, et qui montre que dans les temps les plus désordonnés les idées morales peu-

[1] 39 livres 1 sou 3 deniers, vieille monnoye de fr. (*Not. var.* in Tac.) — 106 fr. 25 c. d'après les évaluations du *Dict.* de M. Girod.

vent être invoquées, mais pourtant sans profit pour la conduite des États.

Othon parlait aux soldats comme à des vertueux et à des fidèles. C'était le zèle pour l'empereur qui avait fait la sédition de la nuit; ainsi étaient-ils assez excusés! Puis il les entretenait de la guerre pour laquelle ils allaient partir, et il leur disait les devoirs d'une armée qui veut vaincre. Jamais la théorie de l'obéissance ne fut mieux exposée; dans les temps anarchiques les théories d'ordre survivent, mais pour être violées. Et au milieu de ces excitations revenait avec adresse le crime de la nuit; ce n'était pas le crime de tous.

« Non! disait Othon, la faute est d'un petit nombre, deux seulement seront punis; que les autres perdent jusqu'au souvenir de cette nuit infâme, et que jamais une autre armée n'entende de ces voix menaçantes contre le sénat. Appeler le meurtre sur cette tête de l'empire, l'honneur de toutes les provinces, non, pas même ces Germains que Vitellius vient jeter sur nous ne l'oseraient! » Et il montrait le contraste de cet éclat de l'ordre sénatorial avec l'abjection du parti de Vitellius. Ici on eût dit l'éloquence d'un vieux patricien de la vieille Rome. «Vitellius a entraîné quelques nations; il a un semblant d'armée, mais avec nous est le sénat; et ainsi d'une part la république, de l'autre les ennemis de la république. Quoi! pensez-vous donc que cette cité magnifique consiste dans les maisons, dans les toits, vaste amas de pierres? Ce sont là des

objets muets et inanimés, que le caprice abat ou relève. Mais la durée de l'État, la paix des nations, mon salut et le vôtre, tout cela n'est assuré que par la vie du sénat. Institué par le père et le fondateur de notre ville, ainsi l'avons-nous reçu de nos ancêtres, ainsi devons-nous le laisser à nos enfants, et de même que les sénateurs sortent de vous, ainsi les princes sortent des sénateurs[1]. »

On eût dit, à un tel discours, que le sénat vivait encore, et que Rome était autre chose, en effet, qu'un amas de pierres. Mais tout démentait cette éloquence; l'armée, qu'on n'aurait pu contenir par la punition, s'était laissé calmer par la flatterie; l'aspect de Rome ne restait pas moins sinistre; partout le bruit des armes et les apprêts d'une guerre qui laissait les âmes pleines d'anxiétés et de soupçons. Les soldats, sans rien entreprendre à découvert, s'insinuaient déguisés dans les maisons pour surprendre la pensée des grands et des riches. D'autre part on parlait de soldats de Vitellius introduits dans Rome pour étudier les dispositions de la ville. De là une double terreur, dissimulée néanmoins, en regard d'un avenir couvert de voiles. Le sénat surtout était dans l'angoisse, s'effrayant à la fois du silence et de la liberté; et Othon, qui hier encore était simple particulier, savait ces perplexités d'adulation; aussi chacun affectait de jeter à Vitellius le nom d'*ennemi* et de *parricide*, mais seulement dans la con-

[1] Tac., *Hist.* I, 83.

fusion des murmures et dans le tumulte des voix, comme pour éviter d'articuler à découvert une accusation[1].

Ajoutez les présages : « Au vestibule du Capitole, les rênes des chevaux du char de la Victoire s'étaient échappées; sur le trône de Junon était apparu un spectre d'une grandeur surhumaine; sur une île du Tibre on avait vu la statue du divin Jules, par un temps calme et serein, la face tournée vers l'Orient; dans l'Étrurie, un bœuf avait parlé; des monstres étaient nés; et plusieurs autres choses, dit Tacite, que dans les temps grossiers on observait même dans la paix, et dont on ne parle aujourd'hui que dans la peur[2]. »

Un présage naturel fut le débordement du Tibre : la ville fut envahie par les flots; plusieurs habitants périrent dans leurs maisons, et le fleuve, en se retirant, emporta avec leurs cadavres des amas de provisions amoncelées sur ses rives. Tout devenait prodige. A la terreur s'ajouta la faim; la guerre s'offrait comme devant achever les douleurs et les désastres.

Dans cette guerre, le monde était partagé en deux parts; l'Occident à Vitellius, l'Orient à Othon; « matière à de longues batailles, dit Tacite, si d'autres chefs avaient paru dans ces luttes. »

Avant de quitter Rome avec ses légions et ses prétoriens, Othon fit quelques actes d'autorité : il voulait

[1] Tac., *Hist.* I, 85.
[2] *Ibid.*, 86.

laisser la sécurité, il grossit les alarmes. C'était une nouveauté que la guerre dans cette ville, qui depuis Auguste s'était accoutumée aux délices. Othon voulut amener avec lui la plupart des magistrats et des consulaires, non pour se donner une force, mais pour se faire un cortége, et parmi eux L. Vitellius, traité comme tous les autres, « non en frère d'un empereur, non en frère d'un ennemi[1]. » Et alors on vit les citoyens de tous les ordres, également en proie à la peur, mais tous appliqués à la cacher. En quelques âmes cependant le péril avait allumé une sotte ambition : des empressés et des vaniteux se mirent à la recherche de belles armes et de beaux chevaux, s'apprêtant à la bataille comme à une fête. Les sages se préoccupaient du péril de la république; les frivoles se nourrissaient d'espérances chimériques; plusieurs qui, dans la paix, avaient tout perdu, aspiraient au désordre pour refaire leur crédit; et le peuple enfin, que touche peu l'intérêt commun, finissait par sentir les maux de la guerre, à la rareté de l'argent et au prix des vivres.

Tel était l'état de Rome. Quelques-uns essayèrent de retarder le départ d'Othon sous des prétextes de religion : *la cérémonie des boucliers sacrés n'était pas achevée*[2]*!* Othon passa outre; il alla haranguer le peuple comme en pleine république, exaltant la ma-

[1] Tac., *Hist.* I, 88.

[2] « Religionem nondum conditorum ancilium. » (Tac.) Tous les ans on découvrait les boucliers sacrés de Mars, et on les remettait en place. Durant les jours que durait cette espèce d'exposition, on ne pouvait entreprendre la guerre. (Voy. Lips. *Not.* in Tac.)

jesté de Rome, se glorifiant de la faveur du sénat et du peuple, parlant à peine du parti de Vitellius, ne disant pas un mot de Vitellius lui-même, usant des habiletés accoutumées qui séduisent la passion des multitudes. C'était un orateur célèbre, Galerius Trachalus, qui lui avait fait sa harangue. « On le reconnaissait, dit Tacite, à une éloquence faite pour remplir les oreilles du peuple, vaste et sonore[1]. Aussi le peuple répondit par des cris excessifs et faux, comme sont les cris adulateurs. S'il avait eu à saluer le dictateur César ou l'empereur Auguste, il n'eût pas fait éclater plus de transports et plus de vœux. Et ce n'était pas crainte ou amour, c'était fantaisie de servilité, comme en nos familles d'esclaves où chacun obéit à son instinct, et où il n'y a de vil que la dignité. »

Othon partit donc, laissant le soin de la ville à son frère Salvius Titianus.

Ici nous n'avons plus qu'à suivre avec rapidité les récits de bataille. Tacite a animé ces détails par sa langue dramatique; mais nous cherchons un intérêt d'une autre sorte dans les dénoûments de ces luttes où le monde verse son sang pour des rivalités d'esclaves.

Othon avait déjà fait marcher en avant, vers le Pô, cinq cohortes prétoriennes, une légion, et deux mille gladiateurs, renfort odieux et inusité, si ce n'est dans

[1] « Ad implendas aures latum et sonans. » (Tac., *Hist.* I, 90.)

les crises extrêmes et désespérées. Amicus Gallus et Vestricius Spurrina commandaient ces troupes; lui-même suivait avec le reste de ses forces. Et dès ce moment on le vit, comme un homme nouveau, se plier à toutes les nécessités de la guerre, « armé d'une cuirasse de fer, marchant en tête des drapeaux, à pied, négligé, poudreux, tout à fait dissemblable de sa renommée. »

Et d'abord la fortune avait paru lui être propice sur mer; sa flotte, quoique désordonnée et travaillée par l'indiscipline des soldats, avait soumis toutes les côtes de la Ligurie et de la Narbonnaise, mais par des actes de brigandage plutôt que par des exploits militaires. Les soldats s'étaient au loin répandus, faisant des pillages et des meurtres. C'est dans ces désordres que fut tuée la mère d'Agricola. Tout tremblait en deçà et au delà des Alpes; les îles de Sardaigne et de Corse furent de même atteintes par la terreur; dans cette dernière, l'intendant, Decimus Pacarius, s'était hâté de prendre parti pour Vitellius. Les Corses, qu'avaient fatigués ses exactions, lui coupèrent la tête dans son bain, et ils l'envoyèrent à Othon. D'autres événements se précipitaient; Othon n'eut pas le temps de leur rendre grâce, et Vitellius n'eut pas le temps de les punir.

Sur le Pô, les combats s'étaient engagés d'une façon d'abord peu propice à Vitellius; puis il y avait eu des retours. Cæcina allait à la guerre avec un déploiement de luxe barbare, et sa femme Salonina le suivait dans un appareil égal de magnificence : c'était un faste de

parvenus et d'enrichis, qui importunait les soldats, et semblait ne promettre pas la victoire. Cæcina, dans cet appareil de faste, voulut entreprendre le siége de Plaisance; il fit périr inutilement des multitudes de soldats dans un assaut téméraire, et fut bientôt obligé de se retirer à Crémone.

D'autres succès semblaient devoir être plus décisifs; peu s'en fallut même que, dans un combat de cavalerie, conduit par Paulinus et Celsus, l'armée de Cæcina ne fût totalement détruite; Suetonius Paulinus, caractère indécis, rendit vaine sa victoire, et, en arrêtant la poursuite, donna aux vaincus la facilité de réparer leur défaite.

Tout menaçait le parti de Vitellius. Dans l'armée de Valens, d'affreuses dissensions avaient éclaté entre les légions et les auxiliaires bataves. On avait vu ceux-ci, à la fin de Néron, se déclarer des premiers contre lui en Italie; et, fiers du succès de leur défection, ils en faisaient une offense pour les légions, qui étaient restées fidèles; de là des menaces mutuelles, qui bientôt éclatèrent par la sédition. Valens faillit périr dans le tumulte; puis, comme il arrive, les mutins, honteux, se mirent à vouloir laver leur crime par la victoire, et ils demandèrent de courir au secours de Cæcina, à moitié perdu. Ainsi se rejoignirent les deux armées de Cæcina et de Valens. Mais entre ces deux chefs existait une rivalité qui pouvait encore être fatale. Cæcina méprisait Valens pour son avarice; Valens raillait Cæcina pour sa vanité; quant à l'armée, elle inclinait vers Cæcina, soit à cause

d'un naturel de bienveillance qui le faisait estimer plus capable, soit à cause de la vigueur de l'âge et de la grâce du corps, et enfin d'un je ne sais quoi qui donne la faveur[1].

Quel que fût cependant ce germe d'anarchie, l'utilité commune faisait dissimuler les divisions, et toutes ces forces réunies donnaient à l'armée de Vitellius une supériorité redoutable sur celle d'Othon. Une lutte extrême allait prononcer entre ces rivaux, et déjà se faisaient des calculs de victoire et de défaite. L'un et l'autre étaient peu dignes de diviser de la sorte les affections et les préférences. « Les lâches voluptés de Vitellius étaient moins redoutées que les passions ardentes d'Othon. La terreur et la haine qu'inspirait Othon s'étaient aggravées par le meurtre de Galba; pour cela nul n'imputait à Vitellius l'odieux de la guerre. Vitellius, enfin, par ses appétits gloutons et abjects, était son propre ennemi; Othon, par son luxe, par sa cruauté, par son audace, était jugé surtout l'ennemi de la république[2]. »

Entre de tels prétendants la victoire devait être une ignominie; cependant les conseillers d'Othon dissuadaient de combattre, et ils donnaient de leur avis des raisons plausibles. L'armée ennemie offrait des forces combinées, mais les vivres ne devaient pas tarder à lui manquer, puisque la flotte d'Othon tenait la mer. Othon, au contraire, avait l'Italie, et par l'Italie l'em-

[1] Tact., *Hist.* II, 30.
[2] *Ibid.*, 31.

pire entier; « et d'abord, Rome la tête de l'État, le sénat et le peuple romain, noms parfois voilés, mais jamais obscurcis; la fortune publique et la fortune privée, et enfin un trésor immense, ce qui, dans les discordes civiles, vaut mieux que le fer. » On pouvait donc attendre l'arrivée des renforts qui allaient venir de toutes les provinces, et surtout de la Pannonie, de la Mœsie, de la Dalmatie. La temporisation était le salut.

Ainsi parlait Paulinus, et avec lui Marius Celsus et Amicus Gallus, celui-ci retenu dans son lit par une blessure, tous vaillants et expérimentés à la guerre. Le frère d'Othon, Titianus, et le préfet du prétoire Proculus, hommes nouveaux aux combats, pressaient la bataille au contraire, et aisément ils trouvaient aux conseils différents des motifs secrets d'ambition, de peur ou d'envie.

« Je trouve en quelques auteurs, dit Tacite, que soit horreur d'une telle guerre, soit dégoût pour de tels rivaux, dont la renommée, grossissant chaque jour, faisait connaître de plus en plus les turpitudes, les deux armées avaient fini par mettre en doute si elles ne suspendraient pas la lutte, afin de choisir elles-mêmes, ou bien de remettre au sénat le soin de choisir un autre empereur; et que c'est pour cela que les généraux d'Othon avaient conseillé les retardements, et surtout Paulinus, le plus vieux des consulaires, brillant homme de guerre, qui s'était fait un nom plein de gloire dans les expéditions de Bretagne. Et volontiers, continue le

grave historien, je croirais qu'un petit nombre aurait, par des vœux secrets, appelé la concorde au lieu de l'anarchie, et un prince bon et inoffensif au lieu de rivaux pervers et infâmes; mais Paulinus, un homme intelligent, n'eut pu espérer, je pense, en un siècle aussi corrompu, trouver dans les âmes une telle modération, que ceux qui avaient troublé la paix par amour de la guerre se missent à renoncer à la guerre par amour de la paix; il n'eût pas imaginé davantage que des armées dissemblables de langues et de mœurs acceptassent un si soudain accord, et que leurs généraux et leurs chefs, presque tous témoins mutuels de leur avidité, de leur pauvreté et de leurs crimes, fussent disposés à se donner un prince qui ne leur fût pas enchaîné par leurs services. C'est une vieille passion, et depuis longtemps enracinée au cœur des hommes, que la passion du pouvoir, et elle n'a pu que grandir avec la grandeur de l'empire. Dans les commencements modestes de Rome l'égalité avait pu être aisément supportée. Mais le monde une fois soumis, et les villes rivales abattues, ainsi que les rois, l'ambition de la puissance eut sa carrière ouverte, et alors commencèrent les rivalités entre le sénat et le peuple: d'une part des tribuns turbulents, d'autre part des consuls hautains, et ainsi dans la ville et dans le Forum des germes de guerres civiles. Bientôt Marius, l'homme du bas peuple, et Sylla, le plus barbare des nobles, se firent de la liberté vaincue par les armes une domination personnelle; et après eux Pompée, plus politique, mais non pas

meilleur ; et depuis lors jamais de lutte sinon pour le principat. A Pharsale et à Philippes, les légions ne songèrent pas à poser les armes qu'allait rougir le sang des citoyens ; à plus forte raison, les armées d'Othon et de Vitellius n'eussent pas d'elles-mêmes suspendu la guerre. Des deux côtés, une même colère des dieux, une même rage des hommes, de mêmes causes de crimes faisaient la discorde ; et si les guerres s'achevèrent comme par des coups isolés, cela même fut l'effet de la lâcheté des rivaux[1]. Mais la comparaison des vieux temps et des temps nouveaux m'a entraîné ; je reviens à mes récits[2]. »

Cette langue de Tacite a quelque chose de grand qui voile parfois l'ambiguïté ou l'insuffisance de la pensée. Ce qui est plus simple à dire, pour quiconque étudie l'histoire sous la lumière chrétienne, c'est qu'en cet état du monde, où les peuples et les armées se partageaient en deux forces prêtes à s'exterminer pour deux rivaux d'empire, également souillés de vice et chargés de haine, il y avait quelque chose de supérieur à ce que Tacite cherche à découvrir par la comparaison des temps, à savoir un mystère d'expiation des longs abus que Rome avait faits de la puissance, et en même temps la marque d'un passage de l'humanité à une condition meilleure que celle du gouvernement par le glaive.

[1] Je cite le texte : « Quod singulis velut ictibus transacta sunt bella, ignavia principum factum est. »
[2] Tac., *Hist.* lib. II, 37 et 38.

A mon tour je reviens à mes récits, et les reprends avec rapidité.

Les combats étant décidés, les courtisans d'Othon, ceux-là même qui lui conseillaient de se jeter dans les hasards, veulent qu'il s'éloigne du péril ; et il va s'établir à Brixellum[1] ; c'est déjà livrer sa fortune. L'armée, aussitôt, commence à se défier d'elle-même. Titianus, frère d'Othon, ayant reçu le commandement, le laissait flotter aux mains de Proculus, préfet du prétoire; les vrais généraux n'étaient plus écoutés; et quant aux soldats, ils gardaient leur ardeur, mais plus prompts à juger les ordres des chefs qu'à les exécuter[2]. Vitellius, cependant, épie ces germes de désordre, et un petit combat dans une île du Pô, propice à ses armes, irrite vainement l'armée d'Othon. Enfin les deux partis se rapprochent. L'armée de Vitellius était campée près de Crémone, celle d'Othon à Bédriac. Proculus, qui cherchait la bataille, s'avance de quatre milles, et paraît vouloir envelopper à Crémone son ennemi. Paulinus et Celsus donnaient vainement des conseils différents. Othon, d'ailleurs, envoyait de Brixellum l'ordre de combattre; les généraux de Vitellius, immobiles dans leur camp, ne s'attendaient pas à l'attaque; mais leurs dispositions étaient calmes, et la discipline rétablie permettait l'énergie de la défense. Enfin l'engagement se fit avec témérité; d'abord suivi de succès, puis de désordre ; et dans le désordre

[1] Bersello.
[2] Tac., *Hist.*, lib. II, 39 seqq.

une mêlée atroce, légions contre légions[1], Romains contre Romains, les Bataves contre les gladiateurs; ceux-ci, mis en pièces, furent le commencement de la déroute; toute la plaine, jusqu'à Bédriac, se remplit de carnage; à peine quelques débris de légions avec les prétoriens purent s'abriter dans le camp. Paulinus et Licinius Proculus avaient fui au loin pour échapper soit à la honte, soit à la colère des soldats vaincus; Vedius Aquila, qui commandait la treizième légion, étant rentré avec elle, fut en butte aux outrages; les soldats voulaient le tuer; ils étaient prêts à se tuer eux-mêmes, se reprochant mutuellement la défaite: Annius Gallus parvint à les calmer, et le soir, enfin, parurent Titianus et Celsus; ils avaient été d'avis opposé sur la bataille; l'un et l'autre voyaient désormais la ruine d'Othon, en dépit des murmures grondeurs et menaçants des prétoriens.

Le lendemain, l'armée victorieuse était à la cinquième pierre de Bédriac, aux portes du camp. De nouveaux combats étaient inutiles; déjà les soldats

[1] Tacite donne les noms particuliers des deux premières légions qui engagèrent le combat; du côté de Vitellius, la 21e, nommée *Rapax, fière de sa vieille gloire;* du côté d'Othon, la première *adjutrix, nouvelle aux combats et brûlant de se signaler.* (*Hist.* II, 43.) J. Lipse ajoute une nomenclature des légions, avec leurs noms divers: elle mérite d'être conservée. (*Not.* in Tac.) — Nomina leg. II Augusta, VI Victrix, XX Victrix, VIII Augusta, XXII Primigenia, I Minervia, XXX Ulpia, I Adjutrix, X Gemina, XIV Gemina, I Parthica, II Adjutrix, IV Flavia, VII Claudia, I Italica, V Macedonica, XI Claudia, XIII Gemina, XII Fulminatrix, XV Apollinea, III Gallicana, II Parthica, IV Scythica, XVI Flavia, VI Ferratensis, X Fretensis, III Cyrenensis, II Trajana, III Augusta, VII Gemina, II Italica, III Parthica.

d'Othon et ses généraux mêmes prononçaient le nom de Vitellius; bientôt s'ouvrent les portes, et les vainqueurs courent embrasser les vaincus. Alors se fait un échange de gémissements sur le malheur des guerres civiles; tous vont ensemble recueillir les blessés, et entourer les morts connus des mêmes honneurs; « le reste des cadavres était gisant sur la terre[1]. »

Cependant Othon attendait la nouvelle de la bataille, calme, et ayant pris déjà sa résolution. D'abord lui viennent des rumeurs sinistres, puis les fuyards confirment le désastre. Aussitôt les soldats accourent; il lui reste d'autres ressources! s'écrient-ils; et pour eux ils sont prêts à mourir. Et ce n'était pas adulation; ils brûlent, en effet, d'aller au combat; ils respirent la vengeance; et, en leur nom, Plotius Firmus, préfet du prétoire, supplie Othon de ne pas délaisser une armée vaillante et fidèle; il est beau de supporter le malheur; le désespoir est le parti des faibles. Et Othon écoutait ces paroles sans paraître ému.

En même temps venait la nouvelle de la marche des armées de Mœsie; déjà les légions étaient entrées à Aquilée; la guerre pouvait donc se rallumer, « guerre atroce, lugubre, incertaine pour les vainqueurs et pour les vaincus[2]. » Othon n'était pas ému davantage par ces récits.

L'idée de la guerre civile le faisait frissonner, au

[1] Tac., *Hist.* II, 45.
[2] Tac., *ibid.*, 46.

dire de Suétone[1]; il pâlissait aux noms de Brutus et de Cassius, et il n'avait fait son entreprise contre Galba que parce qu'il y avait cru les combats inutiles. Les conseils de courage ne touchaient donc pas cette âme timide plutôt qu'humaine, et les historiens lui font tenir des discours, où il se défend d'avoir fait la guerre, et d'avoir causé la mort de ses soldats. « Vous exposer à des dangers nouveaux, dit-il, selon Tacite, à ceux qui l'entourent, serait trop cher acheter ma vie. Plus vous me montrez d'espérance, au cas où il me conviendrait de vivre, plus il me sera beau de mourir... C'est Vitellius qui a commencé la guerre; c'est moi qui mettrai fin aux combats. Et c'est par là qu'Othon sera jugé par la postérité. Vitellius jouira de son frère, de sa femme, de ses enfants; à moi, il ne faut ni vengeance ni consolation. D'autres auront eu plus longtemps l'empire, nul ne l'aura quitté plus résolûment[2]. »

Et ainsi annonçait-il le dessein de se tuer, pour ne pas faire périr ce qui lui restait de soldats.

« Ce n'est point contre Annibal, ou Pyrrhus, ou les Cimbres que nous combattons, lui fait dire Plutarque, c'est contre les Romains, et vainqueurs ou vaincus, nous sommes funestes également à la patrie. »

Et parlant de la sorte, il consolait la douleur d'autrui, imposant aux jeunes par l'autorité, attendrissant les vieux par les prières, réprimant les larmes intem-

[1] Suet., in *Oth.*, 10.
[2] Tac., *Hist.* II, 47.

pestives des siens, gardant lui-même la sérénité du visage et la fermeté de la parole. Peu s'en faut que Tacite, qui aime les spectacles de suicide, n'appelle sur lui l'admiration plus encore que la pitié.

Ses dernières heures furent d'un homme qui aurait eu un reste de vertu. Il assura la fuite de ceux qui voulurent s'éloigner; il détruisit les lettres ou les écrits qui auraient pu en compromettre quelques-uns par la liberté des invectives contre Vitellius; à tous il distribua des secours d'argent, mais avec économie, comme s'il n'avait pas songé à mourir.

Auprès de lui s'effrayait son jeune neveu, Salvius Cocceianus; il le rassura par de fermes paroles. « C'était son honneur, lui disait-il, d'être d'une famille où il avait fait entrer l'empire. Il n'avait qu'à s'engager dans la vie avec courage. N'oubliez jamais qu'Othon fut votre oncle, et aussi gardez-vous de vous en trop souvenir. »

Puis il éloigna tout le monde et prit quelque repos. A ce moment se faisait une brusque sédition de soldats, lesquels menaçaient de mort ceux qui se préparaient à fuir. Il courut les apaiser, et enfin, sur le soir, il entra dans sa chambre, but de l'eau fraîche, se fit apporter deux poignards, s'assura du tranchant de l'un et de l'autre, en mit un sous son oreiller, et, ayant fermé ses portes, il passa une nuit tranquille et dans un profond sommeil [1]. Quand le jour parut il se perça le sein, et à ses gémissements entrèrent ses affranchis, ses

[1] Suet., in *Oth.*

esclaves, et Plotius Firmus, préfet du prétoire. Il n'avait qu'une blessure, et déjà il était mort. On hâta ses funérailles; il avait demandé instamment qu'on évitât que sa tête coupée fût livrée aux insultes. Les cohortes le portèrent au bûcher avec des regrets et des larmes, couvrant de leurs baisers sa blessure et ses mains. Quelques soldats se tuèrent au pied du bûcher, non par quelque sentiment de crainte ou de remords, mais par une excitation d'honneur et de dévouement: et plus tard cette frénésie de mourir gagna Bédriac, Plaisance et d'autres camps[1]. Un tombeau lui fut élevé, modeste, et pour cela plus assuré de survivre.

Ainsi mourut Othon, à trente-trois ans. « Sa famille sortait du municipe de Ferentinum; son père avait été consul, son aïeul préteur; sa famille maternelle était inégale, mais non sans honneur. « Nous avons vu, dit Tacite, quelle avait été son enfance et sa jeunesse; par deux actes de sa vie, l'un infâme, l'autre honorable, il mérita dans la postérité une bonne renommée autant qu'une mauvaise[2]. » Tacite, qui aime à conter les prodiges sans les croire, ajoute que le jour de la bataille de Bédriac un oiseau d'une forme inusitée apparut près de Regium Oppidum (Reggio), dans un bois sacré, volant sans effroi au-dessus des multitudes de curieux ou parmi des nuées d'autres oiseaux, jusqu'au moment où

[1] Tac, *Hist.* lib. II, 49.

[2] L'historien fait allusion aux complaisances d'Othon pour les débauches de Néron, puis à sa conduite brillante dans le gouvernement de la Lusitanie. (*Hist.* lib. I, 13.)

Othon se frappa de son poignard ; alors il disparut aux regards, et en comparant les heures on trouvait que le commencement et la fin du miracle coïncidaient avec le drame de la mort d'Othon [1].

Il y avait encore dans les âmes un besoin de croire à des restes de divinité ; la peur suppléait à la foi, jusqu'à ce que la religion nouvelle, qui déjà prenait possession de Rome, eût appris au monde à croire à des miracles d'une autre sorte, et à connaître la raison des morts violentes, des hontes et des terreurs au milieu desquelles s'éteignait la société romaine.

Tacite ne voit dans la vie d'Othon que deux actes : le meurtre de Galba et son propre suicide. Il flétrit l'un, il admire l'autre ; tous les deux attestent la décadence [2]. Othon, plus lâche que méchant, plus débauché que pervers, plus égoïste que cruel, eût fait par calcul des atrocités. En des temps de ruine morale, l'intérêt est toute la règle des hommes, et déjà l'empire avait assez vécu pour qu'on y pût voir l'indice que le monde était désormais une proie offerte aux ambitions les plus résolues à profiter de la lâcheté des âmes et de l'absence des lois. En de telles époques, ce n'est pas la scélératesse qui fait les crimes, c'est l'égoïsme.

[1] Tac., *Hist.* lib. II, 50.

[2] Crevier, un savant naïf, parle de « son horrible attentat sur la vie de son prince. » On était philosophe au dix-huitième siècle !

VITELLIUS

CHAPITRE X

Vitellius dans les Gaules. Guerre de Judée. L'univers dort dans les vices. — Dispositions de l'armée d'Othon. Hésitations des sénateurs. Applaudissements du peuple. — L'armée victorieuse en Italie. Vitellius apprend sa victoire. Adulations. Essais de résistance. — Vitellius à Lyon. Lâchetés et vengeances. — Tentative gauloise. Méric est mis à mort. — Vie privée de Vitellius. Actes cruels de politique. — Vitellius en Italie. Indiscipline sanglante. État de l'armée romaine. Licenciements et largesses. — Vitellius visite le champ de bataille de Bédriac. Spectacle de gladiateurs à Bologne. Désordres et scandales militaires. L'armée de Vitellius à Rome. Discours de Vitellius au sénat. — La puissance est aux mains de Valens et de Cæcina. État des nobles et des affranchis. — Licence de la soldatesque. — Une nouvelle éclate : la troisième légion se déclare pour Vespasien. Vespasien et Titus. Titus interroge l'oracle de Paphos. Annonces de la fortune de Vespasien. Hésitation de Vespasien. Délibérations. Les légions prennent les devants. Tout se précipite. — Vitellius appelle en vain des secours. Toutes les légions s'émeuvent au nom de Vespasien. Vaines luttes en Italie. Combats et victoires pour Vespasien. Bataille décisive près de Crémone. Crémone s'ouvre aux vainqueurs. Horribles barbaries. — Vitellius reste engourdi dans sa vie ignoble. Dégradation du sénat. L'empire de Vitellius court à sa fin. — Hésitation de Vitellius. Horribles drames.

VITELLIUS. — CLET, CLÉMENT, PAPES.

An de J. C. 69. — Vitellius, tandis qu'une victoire lui gagnait l'empire, était resté dans les Gaules.

Rome, de son côté, attendait le succès pour se déclarer. Le monde était dans un de ces moments lamentables où une bataille désigne le maître aux pieds de qui il devra courir.

Tout était mort dans les âmes, et nul événement n'y remuait un peu de passion, pas même un peu de curiosité.

Dans la Judée, une grande guerre continuait et bientôt elle allait aboutir à l'extermination de Jérusalem, punition prophétisée de la cité sur qui pesait le plus fatal des crimes.

Rome n'y prenait pas garde. L'univers dormait engourdi par les vices et par la servitude.

Cependant, la victoire des généraux de Vitellius n'avait pas ôté à l'armée d'Othon toute espérance de disposer d'elle-même. Vitellius absent, elle crut un moment qu'elle pouvait aller à un autre maître. Du milieu même des funérailles elle se tourna vers Verginius, qui s'évada pour échapper à une offre d'empire. Alors elle se décida à saluer le vainqueur.

Restèrent les hésitations des sénateurs, qu'Othon avait amenés de Rome, et qui, réunis à Modène, recevant des bruits contraires, tremblaient de se tromper d'obéissance. Ils s'en allèrent délibérer à Bologne pour se donner le temps de savoir à qui était le monde. Et là, après des jeux nouveaux d'ambition et de peur, ils furent enfin rassurés par un message de Valens; la servitude put se déclarer en toute sécurité.

A Rome, tout se passait sans crainte. On célébrait

les jeux de Cérès. On vint annoncer au théâtre qu'Othon était mort, et que Flavius Sabinus, préfet de la ville, avait demandé aux soldats le serment pour Vitellius; le théâtre aussitôt retentit d'applaudissements; le peuple courut avec des lauriers et des fleurs promener autour du temple les images de Galba, et élever un amas de couronnes, en forme de tombeau, au lac Curtius, que Galba mourant avait rougi de son sang. Au sénat on se hâtait de prodiguer à la fois à Vitellius tous les titres qu'auparavant on avait graduellement décernés aux longs principats. Puis on célébra la gloire des armées de Germanie, et un message alla leur porter l'expression de la gratitude et de la joie. Et alors vinrent des lettres de Valens aux consuls; le langage n'en était pas hautain, mais on préféra la modestie de Cæcina, qui s'était abstenu d'écrire[1].

Pendant ce temps l'armée victorieuse remplissait l'Italie de ravages pires que les maux de la guerre; répandue dans les colonies et les municipes, rien ne lui fut sacré, elle s'assouvit par le vol, par le viol, par toutes les fureurs. Le meurtre se mêla aux brigandages, et les deux généraux voyaient ces atrocités sans vouloir ou sans oser les contenir; Cæcina, moins cupide, ménageait les soldats; Valens, souillé d'infamies, dissimulait leurs désordres; l'Italie, déjà épuisée par l'anarchie, expirait sous cette double impunité.

[1] Tac., *Hist.* lib. II, 55.

Alors enfin Vitellius, qui s'avançait lentement par les Gaules, après avoir prescrit des levées d'hommes, comme pour une guerre toute nouvelle[1], apprit la bataille et la victoire de Bédriac. Dans une assemblée militaire, il combla d'éloges l'armée victorieuse; dès le premier jour commencèrent des manéges d'empire. Son armée lui demandait d'orner son affranchi Asiaticus de la dignité équestre; il réprima cette adulation comme malhonnête; puis, ce qu'il avait rejeté en public, il l'accorda dans l'intimité du festin; Asiaticus était un esclave souillé de turpitudes; Vitellius l'avait d'abord associé à ses débauches; puis Asiaticus s'était lassé de l'ignominie et s'était enfui. Vitellius l'avait repris, et ensuite il l'avait vendu à un maître d'escrime, qui allait par les villes faisant métier de montrer au peuple des combats d'esclaves, et enfin il l'avait racheté et affranchi comme un instrument nécessaire d'infamies. C'est donc cet homme qu'il fit chevalier en lui remettant l'anneau d'or; et c'est lui qui allait bientôt devenir le ministre principal de ses tyrannies.

Le monde ne tarda pas à reconnaître le nouvel empereur. Les légions de Mucianus en Syrie, celles de Vespasien en Judée envoyèrent leur serment. Dans la Mauritanie, un simple intendant, Lucceius Albinus, s'était essayé à l'indépendance. Il crut se rendre maître de la province, et même il aspira à être roi, en prenant le nom de Juba. Un parti déjà semblait se former

[1] *Integrum*, dit Tacite.

autour de lui. Quelques centurions dissipèrent ce commencement d'intrigue, en mettant à mort les chefs de cohorte qui s'étaient déclarés. Albinus, à son tour, périt sous leurs coups, et avec lui sa femme, qui d'elle-même s'offrit au glaive des meurtriers.

Ces nouvelles arrivant à Vitellius l'effleuraient à peine; il s'en allait à sa destinée, incapable de pensées sérieuses. Il continuait de cheminer par les Gaules dans un équipage conforme à sa précédente misère; ainsi descendit-il la Saône jusqu'à Lyon, où Blæsus, gouverneur de la Gaule lugdunienne, noble et riche personnage, lui fit un cortége de prince et l'entoura d'hommages, ne réussissant en cela qu'à s'attirer plus tard son envie pour toute gratitude.

A Lyon étaient accourus les généraux vainqueurs et les généraux vaincus. Les premiers reçurent de grands honneurs; les autres furent laissés quelque temps dans l'anxiété; admis enfin, ils se firent criminels pour être pardonnés, en s'accusant d'avoir tout fait pour que les soldats d'Othon fussent vaincus, « Vitellius crut la perfidie et excusa la fidélité[1]. » Le frère d'Othon, Salvius Titianus n'eut point de risque à courir, sa piété l'excusait, dit Tacite, sa nullité le protégea. Le consulat fut conservé à Marius Celsus, non sans quelques intrigues. Des délations menacèrent Trachalus; Valeria, femme de Vitellius, le défendit. Ainsi ces commencements d'empire pouvaient paraître clé-

[1] Tac., *Hist.* lib. II, 60.

ments; mais en même temps sévissaient les vengeances : les centurions qui avaient été les plus ardents à soutenir le parti d'Othon furent mis à mort; de là des haines allumées particulièrement dans l'armée illyrienne, et à ce contact le reste des légions, brûlées de jalousie contre les soldats de la Germanie, commencèrent à nourrir des préméditations de guerre.

Tandis que Vitellius s'acheminait de la sorte par les Gaules, on vit, « chose humiliante! » dit Tacite, un certain Méric (Mericus), du pays des Boïens, homme de la lie du peuple, se faire dieu, pour se jeter dans les aventures contre les armes romaines. Il se déclarait *vengeur des Gaules*, et déjà il avait groupé autour de lui huit mille hommes, et il entraînait les populations voisines des Éduens, lorsque « la puissante cité, avec un secours de cohortes, donné par Vitellius, courut disperser cette multitude fanatique. Méric, pris dans le combat, fut livré aux bêtes fauves; et comme elles hésitaient à le mettre en pièces, la multitude imbécile le croyait inviolable, jusqu'à ce que, sur l'ordre de Vitellius, présent au cirque, on le mît à mort[1]. » J'ai parlé ailleurs de ce Gaulois, qui croyait encore à une patrie, et que Tacite pour cela injurie comme un furieux. Tel était le génie de Rome, et parfois il a dominé et faussé notre propre histoire.

Du reste, en ces débuts il n'y eut point de calculs barbares d'avidité. « Les testaments furent respectés,

[1] Tac., *Hist.* lib. II, 61.

dit Tacite, et si Vitellius avait contenu ses goûts de débauche, on n'eût pas eu à redouter son avarice. Ce qui déjà s'était déclaré en lui, c'était un besoin ignoble et inassouvible de manger. On s'était donc mis aussitôt à faire venir de Rome et d'Italie tout ce qui pouvait exciter cette gloutonnerie; les routes des deux mers tremblaient sous ces convois; l'opulence des principaux des villes était épuisée à des apprêts de festins, et la richesse des villes elles-mêmes y était dévorée. Le soldat, à ces exemples, eut bientôt perdu le respect du chef et ses habitudes de travail et de courage[1].

Les excès de table de Vitellius ont été racontés jusqu'au dégoût. Il mangeait toujours, passant d'un repas à un autre, et *suffisant à tout*, dit Suétone, *par l'habitude de se faire vomir.*—*Vomitandi consuetudine*[2]. En un repas furent servis deux mille poissons et sept mille oiseaux des plus rares. Il avait consacré un plat d'argent immense, qu'il appelait, à cause de sa grandeur, le *bouclier de Minerve*[3]; il le destina à recevoir un mets prodigieux, composé de foies d'un poisson très-fin, de cervelles de paon et de faisan, de langues d'oiseaux appelés *phœnicoptères*, et de laitances de murènes; ce plat fut conservé longtemps comme une curiosité auguste. De tels festins coûtaient des sommes fabuleuses, et encore ces monstrueux raffinements ne

[1] Tac., *Hist.* lib. II, 62.
[2] Suet. in *Vitell.* passim.
[3] « Ob immensam magnitudinem, *clypeum Minervæ*. »
(*Ibid.* — Vid. Dio. de *Vitell.* 65.)

suffisaient pas à Vitellius; il allait de maison en maison s'asseoir à toutes les tables; dans les sacrifices, il dévorait les chairs des victimes et les gâteaux sacrés; il mangeait même en marchant dans les rues; jamais ne se vit pareille voracité: en quelques mois elle coûta au monde neuf cents millions de sesterces[1].

Ces récits sont peu dignes de l'histoire, si ce n'est qu'ils disent à quel avilissement était arrivé le monde, pour mériter d'être gouverné par un tel glouton.

C'est du milieu de ces premières orgies de table que Vitellius envoya à Rome un édit par lequel il différait de prendre le surnom d'*Auguste*, et refusait le titre de *César*, tout en saisissant la plénitude de la puissance. Le même édit ordonnait l'expulsion des astrologues de l'Italie, et faisait défense sévère aux chevaliers de se dégrader aux jeux du théâtre et du cirque.

Mais à des ordres de police s'ajoutèrent des ordres de vengeance, si ce n'est que les conseils de cruauté vinrent de ceux que Tacite appelle les *maîtres de la domination*. Secondés par eux, le frère de Vitellius, L. Vitellius et sa femme Triaria, lui firent aisément aimer les supplices, comme une partie du commandement. La première victime fut Dolabella; il avait épousé Petronia, qui avait été d'abord mariée à Vitellius, et ce grief pouvait suffire aux accusateurs. On trouva d'autres crimes. Dolabella était parent de Galba, et Othon l'avait chassé de Rome. A la mort d'Othon,

[1] Cent douze millions cinq cent mille liv. tournois, d'après les anciennes évaluations. — 191 millions de fr. d'après le *Dict. des Monn.* de M. Girod.

il osa reparaître, et un ancien préteur, Plautius Varus, un de ses meilleurs amis, l'accusa pour ce fait devant Sabinus, préfet de la ville. Dolabella avait rompu son ban! c'était le signe de quelque entreprise! il venait pour se montrer au parti vaincu! C'était là le comble. Sabinus toutefois hésitait à cet indice. Triaria courut au préfet, impétueuse et passionnée « au delà d'une femme; » elle demandait à Sabinus s'il entendait se donner un renom de clémence aux dépens de la sûreté du prince. Ces mots firent trembler Sabinus; c'était une nature douce, mais craintive; il eut peur de périr avec Dolabella, et pour ne pas le sauver il le poussa dans l'abîme. Vitellius, informé des accusations, manda le coupable; mais il prescrivit aux gardes d'éviter la voie fréquentée de Flaminia, de se diriger par Interamna, et là de le mettre à mort. Le meurtrier trouva l'attente longue; à la première hôtellerie il coucha par terre son captif et lui coupa la gorge. A ces récits l'horreur entra dans les âmes, à qui se révélait de la sorte le nouveau principat[1].

Vitellius, à ce moment, s'avançait de Lyon vers l'Italie. Cluvius Rufus, proconsul d'Espagne, parut devant lui; on l'avait rendu suspect, pour être resté indécis dans les conflits d'empire; il sut désarmer les défiances, et Vitellius l'attacha à sa suite sans lui retirer le commandement.

[1] Tac., *Hist.* lib. II, 63, 64.

Il n'accueillit pas de même Tribellius Maximus. Les révoltes des légions de la Bretagne l'avaient forcé de fuir; Vitellius envoya à sa place Victius Bolanus.

Les légions qui venaient d'être vaincues lui donnaient des alarmes; éparses dans l'Italie, elles semaient l'irritation, et elles semblaient épier une occasion de venger la honte mal avouée de leur défaite. Vitellius les envoya dans les provinces les plus éloignées, dans la Bretagne, en Espagne, ou bien il les occupa à des travaux, et notamment à la construction de l'amphithéâtre de Crémone; « car, dit Tacite, les soucis ne lui faisaient point oublier les plaisirs. » Les prétoriens enfin gardaient le souvenir d'Othon; Vitellius les dispersa, et puis les désarma par degrés, jusqu'à ce que l'entreprise de Vespasianus leur fût une occasion de se reformer et de reprendre leur prépondérance dans les révolutions.

Quant aux troupes victorieuses, elles remplissaient l'Italie de leurs désordres impunis; chefs et soldats rivalisaient de licence; tout leur était une proie, et la liberté des attentats finit par allumer entre eux des séditions et des batailles.

Vitellius était arrivé à Ticinum[1]; il avait vu la trace des fureurs de son armée et il en avait fait des railleries. Devant lui la licence redoubla, comme se sentant à l'aise et applaudie. D'ordinaire, dit l'historien, les centurions et tribuns conforment la conduite

[1] « Discubuerat Vitellius Ticini. » (*Hist.* II, 68.) Crevier dit Pavie.

des légions à la pensée des maîtres; mais chez Vitellius il n'y avait point de règle, son commandement était plus près de la liberté des bacchanales que de la discipline des camps. Dans cet abandon de la sévérité militaire, un jeu de combat entre un légionnaire et un Gaulois fit naître une sanglante mutinerie. Le Gaulois avait été vainqueur, et comme il insultait le vaincu, les légions s'irritèrent et exterminèrent deux cohortes. Puis à ce désordre meurtrier s'en ajouta un autre. Dans la confusion tumultuaire se répandit une rumeur parmi les soldats : on disait qu'un esclave de ce Verginius qui tout à l'heure leur avait refusé l'empire, avait été aposté pour tuer Vitellius. A ce bruit, accueilli sans examen, les soldats se mirent à demander la mort, non de l'esclave, mais de Verginius, qui à ce moment était à table avec Vitellius. Le festin se remplit d'effroi, et Vitellius eut peine à arracher son convive à la fureur de ceux qui avaient voulu le faire empereur. Depuis, Verginius resta en butte aux séditions. « Sa renommée n'était point atteinte, dit Tacite, mais les soldats le haïssaient comme ayant été par lui dédaignés. » Le lendemain, Vitellius, après avoir reçu un message du sénat, s'en allait au camp complimenter la *piété des soldats*, non sans un secret frémissement des troupes auxiliaires, indignées de l'impunité des meurtres et de l'arrogance autorisée des légions[1]. Telle était cette armée romaine, qui disposait

[1] Tac., *Hist.* lib. II, 68 seqq.

du monde au hasard d'une révolte ou d'une victoire.

Au reste, Vitellius licencia une grande partie de son armée, qui était immense et épuisait le trésor; il renvoya les auxiliaires des Gaules et multiplia les congés pour se donner plus de facilité de grossir les largesses militaires, réforme économique que blâme Tacite, parce qu'elle affaiblissait la république, dit-il, sans plaire au soldat, attendu qu'elle restreignait le service à un petit nombre, et ramenait plus fréquemment les périls et les fatigues; et ainsi l'énergie militaire s'énervait par le luxe, à l'inverse de l'antique discipline et des institutions des ancêtres, chez qui le courage plutôt que l'argent faisait la force de l'État.

Après des jeux de gladiateurs donnés à Crémone par Cæcina en l'honneur du nouvel empire, Vitellius eut la fantaisie de visiter le champ de bataille de Bédriac. On y avait laissé pourrir depuis quarante jours les cadavres des vaincus; c'était un spectacle horrible, et Tacite se plaît à le décrire en termes qui font frissonner. Vitellius aima à se repaître de ces témoignages de sa victoire; par un raffinement de flatterie non moins hideux que cet abandon de corps en lambeaux et sans sépulture, les habitants de Crémone étaient allés semer les chemins de lauriers et de roses, et dresser des autels où fumait l'encens; Vitellius prit plaisir à parcourir ces lieux infectés de carnage, et comme la puanteur des cadavres demi-détruits était intolérable à quelques-uns, il les reprit de leur délicatesse par un mot célèbre : *Un ennemi tué sent très-bon, et mieux un*

citoyen[1]. « Ignorant du sort qui le menaçait de si près lui-même, ajoute Tacite, il faisait des sacrifices aux divinités de ce lieu. Puis il s'en alla à un autre spectacle de gladiateurs donné à Bologne par Valens avec des appareils de magnificence venus de Rome; et enfin il s'achemina vers Rome, et à mesure qu'il s'en approchait, venait se grossir le cortége des histrions, des eunuques, de toutes les espèces de corrompus qui avaient fait toute la cour de Néron. Néron semblait revivre, et Vitellius affectait pour lui une grande admiration : c'est avec cette émulation de vertu qu'il s'avançait, traînant après lui des multitudes, soixante mille hommes armés, effrayants d'indiscipline, un nombre plus grand de valets et d'esclaves livrés à toutes les licences; et dans cette suite, des foules d'envoyés et de courtisans, gens mal disposés à des habitudes d'ordre, même en des temps réglés; des sénateurs, des chevaliers accourus de Rome, quelques-uns par peur, beaucoup par adulation, les autres, et à la fin tous, pour ne pas paraître s'abstenir dans cet empressement universel; des flots de populace même, histrions, comédiens, cochers, connus de Vitellius pour d'ignobles complaisances, familiers dignes de son amitié et de ses faveurs. Et cet immense cortége se déployait au loin, désolant les colonies et les municipes, et ravageant les campagnes comme une terre ennemie. A cette licence s'ajouta la fureur des soldats, toujours divisés depuis la lutte de Ticinum entre les légions et

[1] « Optime olere occisum hostem, et melius civem. » (Suétone).

les cohortes, unis seulement pour exterminer les bourgades. A sept milles de Rome l'indiscipline éclata par des meurtres. Là, Vitellius distribuait des vivres à ses soldats, leur prodiguant de grosses viandes, comme à des gladiateurs[1]. Et tandis que les soldats se livraient à leurs ébats de table, les curieux mêlés au camp s'amusèrent à leur couper les baudriers, et puis ils leur demandaient avec des railleries ce qu'étaient devenues leurs armes. Les soldats se fatiguèrent de ces jeux et finirent par frapper les plaisants de leurs glaives. Des foules innocentes périrent de la sorte, et le bruit de ces massacres alla jeter l'effroi dans la ville. Bientôt les premiers corps de troupes parurent, et leur aspect grossit l'effroi. Ces soldats venus de la Germanie dans un costume demi-sauvage, les épaules couvertes de peaux de bêtes, de longues piques à la main, inaccoutumés à la vie romaine, souffrant mal la presse des rues, glissant ou tombant au moindre choc, et ne se relevant que pour frapper au hasard la multitude; les tribuns eux-mêmes et les chefs se portant çà et là avec leur suite armée, tout faisait de cette première entrée un spectacle de terreur. Et enfin s'avançait Vitellius, par le pont Milvius, monté sur un cheval blanc, d'abord armé en guerre comme pour entrer dans une ville prise, puis vêtu de la prétexte, afin de calmer la peur. Les légions venaient ensuite, les aigles en tête, entourées de drapeaux, et, malgré l'indiscipline, elles restaient imposantes; après les légions la

[1] « Ut gladiatoriam saginam. » (Tac., *Hist.* lib. II, 87.)

cavalerie, et enfin trente-quatre cohortes d'auxiliaires, avec leurs variétés d'armes et de noms de peuples; devant les aigles les préfets des camps, les tribuns, les premiers centurions en habit blanc; les autres chefs en tête de chaque compagnie, brillants et parés de leurs armes et de leurs insignes d'honneur; les baudriers et les colliers des soldats dans tout leur éclat, tout cela faisait une armée d'un grand aspect, et digne d'un chef qui n'aurait pas été Vitellius[1]. Ainsi arriva-t-il au Capitole, et là, ayant embrassé sa mère, il la décora du nom d'Augusta.

Le lendemain il s'en allait faire une harangue magnifique sur lui-même, parlant comme au sénat et au peuple d'une ville qui ne l'aurait point connu, exaltant sa propre habileté et sa tempérance, ne songeant pas qu'il eût pour témoins de son infamie et ceux qui l'entendaient et l'Italie tout entière, qu'il venait de traverser tout engourdi dans les voluptés. Et toutefois le peuple, insoucieux du vrai et du faux, et instruit aux pratiques de l'adulation, répondait à son discours par des applaudissements; il avait refusé le titre d'Auguste, le peuple par ses cris le lui fit prendre, et son consentement, dit Tacite, était aussi vain que son refus.

Ce fut pourtant, dans cette ville esclave et frivole, comme un étonnement et un sujet de conjectures de voir Vitellius dater un acte de grand pontife du 15e des kalendes d'août (18 juillet), jour funeste de toute an-

[1] Tac.

tiquité par le souvenir des désastres de Cremera et d'Allia[1]; « tant il était oublieux, dit Tacite, de tout droit divin et humain, comme un homme livré à des conseils d'hommes ivres! »

Toute son habileté fut de courir au-devant des moindres vœux de la vile multitude aux comices, au théâtre, au cirque; et néanmoins le souvenir de sa vie faisait accueillir ces cajoleries comme des lâchetés. Il s'en venait paraître au sénat pour les moindres affaires[2]. Or, dans une délibération, il lui arriva d'être contredit par Priscus Helvidius, préteur désigné; son émotion fut extrême, et il appela les tribuns au secours de son autorité méprisée; on pouvait craindre un éclat de son courroux; mais il n'alla pas au delà; « il n'y avait rien de nouveau, dit-il à des amis qui l'apaisaient, à voir deux sénateurs opiner diversement; lui-même avait bien accoutumé de contredire Thrasea. » « Et plusieurs, ajoute Tacite, sourirent à cette prétention de se comparer à Thrasea, tandis que d'autres trouvaient

[1] « Antiquitus in fausto die Cremerensi Alliensique cladibus. » (Tac., *Hist.* II, 91.) — Suétone dit la même chose: « Magis deinde ac magis omni divino humanoque jure neglecto, Alliensi die pontificatum maximum cepit. » Cette double remarque des deux historiens montre à quel point vivait le souvenir des grands désastres. Cremera est moins connu qu'Allia. Les Fabius furent exterminés à Cremera, puis vint la bataille décisive d'Allia, qui rendit les Gaulois maîtres de Rome. (Tit. Liv. VI). — « Majores nostri, dit Cicéron, funestiorem diem esse voluerunt Alliensis pugnæ quam urbis captæ, quod hoc malum ex illo. Itaque alter etiam nunc religiosus dies, alter in vulgus ignotus. » Autre remarque digne d'être consignée dans l'histoire. (*Not.* in Suet. ex offic. Heckiana, 1667.)

[2] « Ventitabat in senatum. » (Tac., *ibid.*)

beau qu'entre tant de noms illustres il eût cité un tel modèle d'honneur. »

Au reste, la puissance était aux mains de Valens et de Cæcina; l'un fit nommer J. Priscus, l'autre P. Sabinus, au commandement des prétoriens; et dans leur rivalité de pouvoir, l'autorité de Vitellius n'était qu'une ombre. De là dans Rome comme deux factions de courtisans et de flatteurs, chacun des deux maîtres étalant la profusion, le faste et les largesses pour capter la faveur, chacun affectant de se parer de la bienveillance mobile de Vitellius, l'un et l'autre néanmoins le méprisant et le haïssant également pour sa mobilité même. Mais comme tous deux se sentaient un pouvoir douteux, ils avaient hâte d'envahir les palais, les jardins, les trésors de l'empire, tandis que les nobles, multitude indigente et désolée, que Galba avait ramenés de l'exil, ne recevaient du prince aucun allégement à leur misère. Vitellius, toutefois, rendit à ces malheureux leurs droits sur leurs affranchis; ces droits obligeaient les affranchis à les nourrir; les grands de Rome et le peuple même applaudirent; mais les affranchis, *natures serviles*[1], échappèrent à l'obligation qui leur était faite, en cachant leurs richesses, quelques-uns, d'ailleurs, étaient entrés dans la maison de César, et étaient devenus plus puissants que leurs anciens maîtres[2]. Telles étaient les mœurs romaines, telles les alternatives de la servitude.

[1] « Servilia ingenia. » (Tac.)
[2] *Hist.* lib. II, 92.

Quant à l'armée, débordant du camp qui ne la pouvait contenir, elle s'était répandue à flots dans les places, dans les portiques, dans les temples; la discipline avait disparu dans la liberté des plaisirs et des vices. Et enfin les soldats s'en étaient allés dresser leurs tentes dans les lieux malsains du Vatican[1]; il en était mort un grand nombre, surtout parmi les Gaulois et les Germains. Valens prit l'initiative d'un remaniement de cette armée éparse et ruinée. Il recomposa seize cohortes de prétoriens et quatre cohortes de la ville; les soldats les plus désordonnés se jetèrent dans les cohortes; les meilleurs restèrent aux légions, et ainsi l'armée s'affermit par le nombre, et acheva de se perdre par l'indiscipline. Mais Valens s'était affermi en s'attirant les soldats, et dès lors commença à flotter la fidélité de Cæcina.

La licence devint effrénée. Les soldats s'étaient mis à vouloir des punitions, ils demandaient la mort de ceux qui avaient pris parti pour Vindex dans les Gaules, et Vitellius ne leur pouvant jeter des largesses, leur laissait la satisfaction des supplices. Lui-même envoyait à la mort ou faisait poignarder sous ses yeux, non pas ceux qui lui étaient suspects d'inimitié, mais ceux qui avaient été ses amis, et surtout ceux qui, lui ayant autrefois prêté de l'argent, osaient le lui demander. Un d'eux fut ainsi égorgé dans le palais, et ses deux fils avec lui pour s'être faits suppliants pour leur père. En

[1] « Infamibus Vaticani locis. » (Tac., vid. *Not. var.*)

même temps Vitellius prodiguait les fêtes et les spectacles de gladiateurs et de bêtes pour charmer le peuple; et bientôt Cæcina et Valens imitèrent ses profusions; nulle émulation de probité ou de génie en cette cour, dit Tacite; l'unique voie de la puissance, c'était d'égaler la débauche du maître et de lui complaire par l'assouvissement de ses goûts de prodigalité et de gloutonnerie. Ainsi grandirent des affranchis nouveaux, Asiaticus surtout, qui, au bout de quatre mois, avait égalé déjà les noms odieux des Polyclète et des Patrobe; et Rome passait tour à tour sous la main de ces enrichis, « grande et misérable cité[1], » comme l'appelle Tacite, maîtresse du monde et esclave de vils tyrans.

Mais au milieu de cette licence de crimes et d'infamies vint soudainement éclater une nouvelle qui révélait une vicissitude de plus dans les destinées de Rome.

La troisième légion venait de se mettre en révolte. Cette troisième légion était célèbre entre toutes par ses traditions de beaux exemples militaires; on l'avait vue briller dans la guerre contre les Parthes sous Antoine, et plus récemment contre les Arméniens sous Corbulon; sa défection était le signal d'un parti qui déjà s'était levé en Orient; ce parti, c'était celui de Vespasianus, qu'il faut à présent appeler Vespasien, ce général, entrevu çà et là dans nos récits, qui depuis

[1] « Magna et misera civitas. » (Tac.)

deux ans dirigeait la guerre de Judée, et à ce moment s'apprêtait à pousser à outrance le siége de Jérusalem. Nous retrouverons ce grand épisode, celui par lequel allait se consommer la justice prophétisée contre le peuple juif. C'est un des drames les plus sombres et les plus terribles de l'histoire.

Vespasien, d'une condition de bourgeoisie municipale, s'était élevé par les armes, et avait su traverser des temps funestes sans appeler sur soi le péril de la faveur ou de la haine. Sous Claude, Narcisse l'avait élevé au commandement d'une légion. Sous Néron, d'abord inaperçu, puis proconsul d'Afrique, tour à tour rapproché du prince et caché dans la solitude, il avait acquis une renommée ambiguë[1]; et enfin un caprice de la fortune était allé le chercher dans la retraite, et Néron l'avait chargé de la guerre contre les Juifs.

Rien ne lui manquait pour être un grand homme de guerre, ni l'activité, ni l'intelligence, ni le courage; sans l'avarice[2], au dire de Tacite, il eût égalé les généraux antiques. Pendant cette guerre de Judée, il avait vu de loin tomber les Césars, sans compromettre sa fortune par l'empressement des adulations. A l'avénement de Galba, il avait envoyé Titus, son fils, lui porter ses serments, et comme la renommée de Titus était populaire, déjà tout l'Orient le désignait comme

[1] « Ambigua de Vespasiano fama. » (Tac.)

[2] « Prorsus, si avaritia abesset, antiquis ducibus par. » (Tac., *Hist.* lib. II, 5.)

devant être adopté par le vieux César. Mais le meurtre de Galba eut bientôt rompu les conjectures, et Titus regagna l'Orient, roulant en son esprit des pensées de crainte et d'espérance; « l'espérance resta maîtresse[1]. » « Il y en eut qui crurent que l'amour de la reine Bérénice lui avait fait changer sa route; et, en effet, son jeune cœur en était assez épris, mais sans lui faire oublier le soin des affaires[2]. » Donc, comme il s'acheminait vers la Syrie, en passant près des îles de Rhodes et de Chypre, il eut la pensée de visiter le temple de Vénus de Paphos, célèbre chez les étrangers et les indigènes. Tacite écrit à sa façon l'histoire de ce temple, où un prêtre rend des oracles au nom de la déesse, née de la mer, et jetée là par les flots. On l'interroge par des sacrifices; chacun choisit ses victimes; mais c'est une loi de n'immoler que des mâles; on a foi surtout dans les entrailles des béliers. Il est interdit de faire couler le sang sur l'autel; il n'y a d'autre encens que la prière et la flamme pure; et, bien qu'en plein air, les autels ne sont point touchés par les eaux du ciel; « l'image de la déesse n'est point d'une forme humaine : c'est une pyramide circulaire large à la base, et qui va se terminant en pointe, comme une borne; la raison n'en est point connue[3]. »

Telle était la divinité de Paphos.

[1] « Spes vicit. » (Tac., *Hist.* lib. II.)

[2] Tac., *Hist.* lib. II.

[3] *Ibid*, 3. « Continuus orbis, etc. » Je traduis *pyramide circulaire*; *cercle continu* ne s'entendrait pas.

Le prêtre alors se nommait Sostratus. Titus l'interrogea sur sa destinée et sur celle de son père. L'oracle lui annonça que la mer était propice et que son voyage serait heureux; Titus était avide de mieux connaître son avenir, et il immola beaucoup de victimes; le prêtre découvrit alors dans les entrailles des signes fortunés, et voyant la déesse propice, après avoir fait quelques réponses accoutumées pour le présent, il lui révéla sous le secret les choses futures. Et Titus, alors, s'en alla porter à son père de magnifiques espérances; « l'événement surtout, dit ailleurs Tacite, fit plus tard croire à ces présages. » Ce qui est plus avéré, c'est que l'Orient avait comme un pressentiment de la fortune de Vespasien; les Juifs lui appliquaient les prophéties qui concernaient le libérateur des nations, et tel est le sens que l'historien Josèphe, un docteur de Jérusalem, donne lui-même aux Écritures, sur les promesses faites à la race de David[1]. A ce moment le monde entier était plein de la pensée d'un mystérieux changement dans la destinée des nations, et toute grande figure qui apparaissait semblait répondre à ce pressentiment, si ce n'est que l'attente, trompée par des images de domination, ne se portait pas sur l'envoyé mystérieux en qui déjà s'accomplissait la promesse faite à la terre.

Titus, néanmoins, trouva Vespasien flottant entre les serments que la rapidité des crimes de Rome im-

[1] *De Bell. Jud.*, IV, 14.

posait au loin aux provinces. Galba n'était plus; Othon régnait à peine, et déjà Vitellius paraissait avec son nom flétri. La guerre de Judée avait suivi son cours parmi ces disputes d'empire; Vespasien y avait appliqué son génie, comme s'il eût été indifférent aux luttes romaines, et il semblait ne devoir pas tarder à la couronner par la chute de Jérusalem, seul but apparent de son ambition.

Mais autour de lui se remuaient d'autres pensées. Le mépris des pouvoirs élevés et renversés par le meurtre avait gagné les légions de l'Orient, et cette disposition militaire avait favorisé de vagues désirs, à peine avoués par Vespasien, et bientôt transformés en desseins délibérés. Mucien, gouverneur de Syrie, l'avait surtout jeté en ces secrètes préméditations; d'abord jaloux de Vespasien, puis rapproché de lui par la politique, il avait fini par s'associer à sa fortune; deux caractères divers, l'un simple et prompt dans l'action, l'autre magnifique et brillant par la parole, ils eussent, dit Tacite, offert « un admirable tempérament du principat, si, écartant leurs défauts, ils n'avaient uni que leurs vertus[1]. »

Or il fut aisé d'insinuer au cœur des soldats des vœux pour un autre empire que celui qui se façonnait à Rome ou en Italie par des meurtres, ou par des victoires souillées de crime. Les légions de Judée, de Syrie et d'Égypte étaient toutes prêtes. La guerre, sou-

[1] *Hist.* lib. II, 5.

tenue avec éclat par Vespasien, l'avait montré à l'Asie; tout l'Orient avait les yeux sur Jérusalem, qui ne pouvait tarder à tomber sous ses armes; c'était un pressentiment de sa fortune, chacun voyant en son élévation une satisfaction secrète de ses propres vœux, les honnêtes excités par l'amour de la république, dit Tacite, les autres voyant dans la nouveauté un droit de pillage. Mais Vespasien répondait mollement à cette émulation de zèle; à la nouvelle de la bataille de Bédriac, il fit avec solennité le serment à Vitellius, en présence de l'armée immobile et muette; était-ce une hésitation sérieuse ou un calcul savant? L'histoire semble être dans le doute. « Quel jour, se disait-il à lui-même, que celui où il aventurerait dans la guerre ses soixante ans avec ses jeunes fils! Dans les desseins privés il y avait un progrès possible; et l'on était maître de prendre de la fortune plus ou moins, à sa volonté; mais dans une entreprise d'empire, point de milieu entre le sommet et l'abîme! » Et ainsi délibérait-il comme un ambitieux craintif, et qui avait appris, par de récents exemples, à se défier des empressements du zèle et de l'ardeur des flatteries[1].

Mucien était plus emporté et courait à l'événement avec les chefs des légions, intéressés à la tentative. Comment hésiter encore? disait-il dans les conseils. Rester plus longtemps dans l'inertie, et livrer l'État aux souillures et aux pillages serait engourdissement

[1] Tac., *Hist* lib. II.

et lâcheté, dût la soumission offrir autant de sécurité qu'elle offrait d'ignominie. Le temps n'était plus où il eût suffi de paraître vouloir l'empire; il fallait, désormais, oser le saisir. » Et là-dessus il parlait de périls qui menaçaient Vespasien, ne fût-ce que parce qu'il pouvait sembler redoutable. Allait-il s'exposer à mourir sous les coups de Vitellius, comme était mort Corbulon sous les coups de Néron? La Judée, la Syrie, l'Égypte étaient en ses mains; neuf légions brûlaient de se déclarer; tout le secondait, les infamies mêmes de Vitellius, et l'horreur de Rome et du monde pour ses barbaries. Après tout, la guerre lui était plus sûre que la paix, et puisqu'il délibérait, c'était déjà une défection. Ainsi Mucien l'excitait à sortir de l'indécision, et lui-même offrait de marcher en avant, et d'aller tenter les premiers hasards.

Vespasien néanmoins hésitait toujours, si ce n'est qu'une pensée le dominait, à savoir celle des pronostics qu'il avait recueillis en des lieux divers, en interrogeant les oracles, les astrologues, et même les prêtres juifs. Les honneurs dont il avait joui déjà, le triomphe, le consulat, les victoires de Judée lui avaient été promis d'avance, et ces présages accomplis l'assuraient d'une destinée plus grande encore; et c'est enfin sur cette foi ou sur ce pressentiment de l'avenir, sorte de divination qui ne manque jamais dans les grandes époques de révolution, qu'il se laissa aventurer dans les entreprises.

Déjà les légions le devançaient. Toute la Syrie était

frémissante ; Alexandrie donna le signal, puis vint Antioche, et l'Orient suivit tout entier. Il ne restait qu'à délibérer sur la guerre. Vespasien et Mucien, réunis à Bérite, en dressèrent le plan dans un conseil. Des armées furent levées dans les provinces ; les rois établis par les derniers empereurs depuis Néron furent conviés à se déclarer ; nul n'hésita ; le monde oriental se levait au nom de Vespasien ; des lettres allèrent au loin provoquer les armées, et solliciter les vieux prétoriens, et enfin Mucien appela à Byzance la flotte du Pont pour servir au transport des soldats ainsi appelés de toutes parts, qui devaient par divers points à la fois envahir toute l'Italie.

Mais les événements couraient plus vite que les apprêts de cette stratégie savante. L'Occident s'était ému au bruit venu de Syrie ; les armées d'Illyrie, d'abord incertaines, s'étaient déclarées ; et ce fut enfin de la Mœsie que partit l'éclat de deux légions, que la troisième avait soulevées par son exemple, et qui elles-mêmes semaient au loin la contagion. La Pannonie et la Dalmatie étaient en feu ; déjà des lettres et des émissaires remuaient les Gaules et l'Espagne ; la Germanie et la Bretagne n'allaient pas tarder à s'émouvoir ; et ainsi, « en un moment, une vaste guerre était allumée, l'Illyrie donnant le signal, le reste attendant la victoire pour se déclarer [1]. »

Cependant tout cet ébranlement du monde se faisait

[1] Tac., *Hist.* lib. II.

sans que Vitellius parût le soupçonner; ce fut la révolte de la troisième légion qui vint troubler sa torpeur. Aponius Saturninus, qui gouvernait la Mœsie, lui en avait envoyé l'avis avant de prendre parti pour Vespasien, mais il n'avait pas tout dit, et ce fut pour les flatteurs une raison de douter de tout. « Qu'était-ce, disait-on, qu'une légion dans la fidélité de toute l'armée? » Vitellius s'en alla parler en ce sens aux soldats, accusant les prétoriens naguère licenciés de semer de mauvais bruits, affirmant qu'il n'y avait nulle crainte de guerre civile, évitant d'ailleurs de prononcer le nom de Vespasien, et distribuant enfin des gardes dans la ville afin d'étouffer les rumeurs; cela même devait les grossir,

Toutefois Vitellius appelle des secours de Germanie, de Bretagne, d'Espagne, mais mollement, comme pour dissimuler le péril; les commandants des provinces hésitent; Vitellius triomphant, ils se seraient précipités; déclinant, ils fuyaient sa fortune[1]. L'Afrique seule ébranla ses cohortes; là était resté un souvenir favorable du proconsulat de Vitellius; Vespasien, au contraire, s'y était rendu odieux; aussi le doute du succès était dans les esprits. L'événement allait bientôt succéder aux conjectures.

Déjà les calculs dominaient la fidélité. Valerius Festus, qui commandait en Afrique, passait du zèle à la perfidie, étalant avec bruit les ordres de Vitellius et

[1] Tac., *Hist.* lib. II, 97.

envoyant en secret des émissaires à Vespasien. Et puis la mer était contraire, et toute navigation d'Orient en Italie eût été fermée aux secours que l'Afrique aurait envoyés [1].

Vitellius, à toutes ces nouvelles, saisi d'épouvante, ordonna enfin à Cæcina et à Valens de mettre en mouvement l'armée de Rome. Mais cette armée, qui l'avait fait empereur, n'était plus qu'un ramas de soldats sans discipline; armes, soldats, chevaux, tout annonçait la défaillance et la torpeur; il ne restait d'énergie que pour le désordre. L'activité des généraux était douteuse; Valens était malade, et Cæcina avait écouté déjà des marchés secrets de trahison. Bientôt après avoir reçu congé de Vitellius par un baiser, celui-ci s'en alla disposer les troupes vers Crémone et vers Hostilia [2], courut lui-même du côté de Ravenne sous prétexte de parler à la flotte, mais en réalité pour se concerter avec Lucilius Bassus qui la commandait, disposé comme lui aux perfidies.

Telle était la défense de Vitellius. Les messages de Vespasien avaient pendant ce temps continué d'exalter les légions. C'est de la Pannonie que partit le premier éclat de la guerre. Là, trois chefs agitèrent entre eux des plans contraires; le plus impétueux, Antonius Primus, emporta les autres. Il proposa d'entrer brusquement en Italie; c'était le succès de la guerre, et

[1] « *Etesiarum flatu....* adversum. » C'étaient les vents qu'on appelait étésiens; ils soufflaient quarante jours. (Lips. *Not.* in Tac.)

[2] *Ostiglia*, dans le Mantouan, sur le Pô.

son avis alluma l'enthousiasme : centurions et soldats brûlèrent d'aller disposer de l'empire.

Antonius Primus partit le premier, comme pour attester sa confiance en son dessein ; il amenait les guides, les cohortes, une partie de la cavalerie, ayant pour lieutenant Arrius Verus, un homme d'entreprise dont la fortune avait commencé en Arménie, dans les aventures de Corbulon, mais par des manéges de délateur. On disait que c'est en noircissant Corbulon auprès de Néron qu'il avait mérité son emploi de premier capitaine de légion, « succès d'ambition d'où devait sortir sa ruine[1]. »

Quoi qu'il en soit, les deux envahisseurs eurent en un moment, avec leurs poignées de soldats, occupé les premières villes d'Italie. Tout s'ouvrait à leur approche. Deux légions vinrent à eux à Padoue ; avec ce secours Primus courut à Vérone. Là les légions venues de Rome pouvaient l'accabler ; mais Cæcina fuyait la lutte, il affectait d'écrire des lettres pour dissuader Primus de son entreprise, et pendant ce temps arrivaient de la Mœsie le gouverneur Aponius Saturninus avec des légions nouvelles.

Mais, dans cette réunion fortuite de soldats, bientôt la dissension éclate par la rivalité des chefs. Les consulaires avaient droit de commander aux autres, mais les soldats n'obéissent qu'à Primus ; Aponius Saturninus veut disputer le commandement : il est obligé de

[1] Tac., *Hist.* lib. III, 1 seqq.

se cacher dans un vieux fourneau de bain, et puis il s'enfuit à Padoue; alors la sédition se calme d'elle-même. Cæcina aurait pu profiter de l'anarchie des légions rebelles; il la laisse s'apaiser, et puis il montre sa pensée, jusque-là dissimulée. Le commandant de la flotte, Bassus, venait de se déclarer; Cæcina se déclare à son tour par une harangue. Mais les légions de Germanie, qu'il veut entraîner, venaient de s'accoutumer aux licences de Rome, et elles étaient fidèles à Vitellius à cause de leur part d'empire. A son discours leur murmure éclate, et les soldats, s'animant eux-mêmes par le souvenir de leurs batailles pour Vitellius, finissent par charger de chaînes Cæcina et par se donner d'autres chefs.

Tout va vite alors. Antonius Primus court de Vérone attaquer les premières légions de Vitellius. Le combat est acharné près de Bédriac, et peu s'en faut qu'Arrius Varus, par son ardeur, ne cause la défaite. Primus, plus savant et plus calme, rétablit le combat; et après ce premier succès, il se donne le temps de rassembler toutes ses forces, et de se préparer à des entreprises plus décisives. Les auxiliaires de Mœsie l'ont rejoint, troupes aguerries et disciplinées. Il a de même appelé les prétoriens licenciés par Vitellius et rétablis au nom de Vespasien. Des rois enfin lui sont venus du pays des Suèves; et c'est avec cette réunion de forces qu'il se dispose aux batailles. De leur côté, les légions de Vitellius se sont aussi réunies. Celles qui viennent de résister aux desseins de Cæcina ont couru

protéger Crémone, dont les soldats de Primus étaient près de se faire une proie. Mais ici le commandement est incertain, et les légions, s'inspirant d'elles-mêmes, ne savent que se précipiter chacune avec son ordre connu de bataille, toutes manquant d'ensemble et d'unité.

Tel fut l'emportement que le combat s'engagea le soir, dans les ténèbres d'une nuit d'octobre. La précipitation de l'attaque fit d'abord un grand désordre dans les légions de Primus. Une formidable baliste lançait sur son armée des quartiers de pierre qui rompaient et écrasaient les rangs; deux soldats intrépides se dévouèrent pour aller couper les cordages de la machine; le combat reprit alors ses fureurs plus régulières, et la lune vint l'éclairer de ses clartés. Primus se multipliait, courant de légion en légion, les exhortant tour à tour par leurs souvenirs de gloire, la troisième surtout, qui était l'orgueil des légions romaines; et puis passant aux prétoriens, qui avaient à laver leur renommée par des faits d'armes : « Vous, disait-il, vous êtes condamnés à vaincre; vaincus, vous n'avez à attendre que la mort, car vous avez épuisé l'ignominie [1]. » Et au milieu de ces étranges excitations la bataille allait se continuant dans la nuit, jusqu'à ce que les premiers rayons du jour s'étant moutrés, la troisième légion, selon la coutume d'Orient contractée en son séjour de Syrie, salua le soleil par des cris

[1] Tac., *Hist.* lib. III.

comme s'il venait être témoin de sa gloire. Alors parut le désordre des légions de Vitellius, et la victoire fut décidée : il n'y eut plus qu'une mêlée de meurtres, et dans cette mêlée on vit quelle est l'horreur des guerres où les citoyens sont armés contre les citoyens. Ici il faut entendre Tacite. « Ce qu'il y eut de plus affreux dans le carnage, c'est qu'un fils tua son père. Julius Mansuetus, d'Espagne, avait été enrôlé dans la légion Rapax, et il était parti laissant en son foyer son fils impubère. Celui-ci, devenu adulte, avait été compris à son tour par Galba dans une recrue légionnaire ; et ayant blessé à mort son père, comme il se mettait à le fouiller il en est reconnu et il le reconnaît, et se jetant dans les bras du mourant, il poussait des cris lamentables, suppliant les mânes paternels de s'apaiser, et de ne le point frapper de leurs exécrations comme un parricide ; son crime, disait-il, était le crime public ; et qu'était-ce qu'un soldat dans la frénésie des armes civiles ! Et en même temps il emportait le corps de son père, et il s'en allait creuser la terre pour lui rendre un suprême devoir. Les premiers témoins s'empressent, puis d'autres accourent ; l'énormité se répand dans toute l'armée, avec des plaintes et l'exécration d'une guerre impie ; et toutefois ils n'en sont pas moins ardents à dépouiller les morts, parents, proches et frères ; ils vont disant qu'une horreur a été commise, et ils la commettent [1]. »

[1] *Hist.* lib. III.

Cinquante mille hommes avaient péri dans cette bataille. Primus, qui de son côté en a perdu quatre ou cinq mille, court sur Crémone, dont il a hâte de se rendre maître ; c'était une ville riche et puissante, un des ornements de l'Italie. Elle était défendue par un camp retranché, qu'avaient construit les légions germaniques dans la guerre contre Othon. Ce fut une périlleuse entreprise de forcer ce camp, et les récits de Tacite attestent que dans cette anarchie de l'empire la science militaire avait survécu, et aussi le courage. Primus craignit un moment d'être vaincu ; il ranima les siens en leur promettant le pillage ; promesse infâme, dont Tacite ne sait pas s'il doit laisser la honte à Primus ou à l'affranchi Lormus, mais dont l'ignominie, ajoute-t-il, était digne de l'un et de l'autre.

Le camp fut à la fin emporté, en dépit des défenses des tours et du jeu des balistes ; la fameuse tortue des légions fut plus forte que les leviers des machines ; et ce fut la troisième légion encore qui ajouta cet exploit à sa renommée. La ville était menacée d'un dernier désastre, et déjà le feu était aux faubourgs. On ne pense alors qu'à désarmer la victoire ; on abat partout les images de Vitellius, et les chefs imaginent de délivrer Cæcina encore enchaîné, afin qu'il aille pour eux se faire suppliant. Mais, « tandis qu'ils le fatiguent de leurs larmes, il reste superbe et méprisant, et le comble de tant de maux, c'est de voir des gens de cœur implorer en vain la pitié d'un traître[1]. »

[1] Tac., *Hist.* lib. III.

La ville s'ouvre enfin; mais c'est pour être livrée aux horreurs du pillage et à toutes les frénésies de la soldatesque. Le vol, le viol, le meurtre, la servitude, et puis la destruction par les flammes, tel fut le couronnement de la victoire de Primus. « Dans une armée diverse de langues et de mœurs, mélange de citoyens, d'alliés, d'étrangers, les convoitises étant variées, tout fut licite, rien ne fut crime[1]. » Durant quatre jours, Crémone fut en proie à tous les délires; après quoi rien ne resta debout, si ce n'est un temple de la déesse de Méphitis, hors des murs, « protégé, dit Tacite, par son emplacement ou par la divinité. » Les Romains avaient fini par tout adorer, même la peste.

Crémone avait été fondée deux cent quatre-vingt-six ans auparavant, au moment de l'invasion d'Annibal, pour servir de boulevard contre les Gaulois. Elle avait été bientôt une cité florissante; les guerres étrangères l'avaient épargnée, les guerres civiles l'exterminèrent. Toutefois, Primus voulut tempérer ce désastre en protégeant ceux des habitants qui avaient échappé aux meurtres, et faisant défense aux soldats de les détenir captifs; mais comme l'Italie n'offrait point d'acheteurs pour de tels esclaves, les soldats se mirent à les tuer; alors les parents et les proches coururent les acheter secrètement; Crémone, ainsi, retrouva ses restes de population; et on lui refit des monuments et des temples, grâce à la munificence des riches du municipe et aux encouragements de Vespasien.

[1] Tac., *Hist.*, lib. III, 33.

Cependant des messages couraient au loin, en Espagne, dans les Gaules, dans la Germanie, dans la Bretagne, porter la nouvelle de la victoire; Primus, en même temps, s'éloignait de la ville ensevelie dans ses ruines, par le danger du séjour sur une terre infectée de cadavres; mais, ayant réuni les débris des légions vaincues, il les envoyait en divers lieux dans l'Illyrie, pour prévenir tout essai de combats nouveaux; enfin il se rendait maître des Alpes pour empêcher tout secours que la Germanie serait tentée d'envoyer à Vitellius. Ainsi prévenait-il et maîtrisait-il les événements.

Vitellius, au contraire, restait engourdi dans sa vie ignoble, ne songeant point à la guerre, ni à ses périls. « Caché sous les ombrages des jardins, semblable à ces lâches animaux, qui, s'ils ont leur pâture, restent couchés immobiles, il chassait également de sa pensée le passé, le présent, l'avenir. Ainsi reçut-il, endormi dans le parc d'Aricie, la nouvelle de la trahison de Bessus et de la défection de la flotte de Ravenne; et peu après l'aventure de Cæcina, proposant la trahison et enchaîné par ses soldats; « sujet de joie pour le stupide, plutôt que sujet d'alarme. » Toutefois, il se fit alors porter à Rome, s'en alla faire des harangues et louer la *piété des soldats*, et comme son préfet du prétoire était l'ami de Cæcina, il le fit arrêter, et mit à sa place Alphenus Verus.

Quelque chose, au reste, surpassa sa dégradation, ce fut celle du sénat. Là rien ne manqua aux adula-

tions ; et toutefois, tandis qu'ils exagéraient l'indignation contre Cæcina, consul traître à la république, général traître à son maître et à son ami, ils évitaient d'insulter aux chefs victorieux, et « ils tournaient avec anxiété leurs discours autour du nom de Vespasien sans oser le prononcer. » Enfin un seul jour de consulat restait à Cæcina; il se trouva un sénateur pour demander ce jour de magistrature, « à la risée de celui qui sollicitait et de celui qui acceptait cette grâce. » Le premier jour de novembre, Rosius Regulus entra donc en sa charge et en sortit; pareille dérision s'était vue sous la dictature de César, « lorsqu'on courait après les prix de la guerre civile[1]. »

L'empire de Vitellius courait de même à sa fin; il n'avait plus qu'à ajouter à la turpitude des débauches l'hébétement de la férocité.

Ce Junius Blæsus, qui avait été le premier à recevoir à Lyon Vitellius avec magnificence, comme il convenait, pensait-il, à un prince, lui était pour cela même resté importun. L. Vitellius se chargea de lui trouver un plus grand crime. Cæcina Tuscus avait réuni des amis avec Junius Blæsus dans un festin. Une tour avait été la nuit illuminée pour la fête, et Vitellius, qui était malade, l'ayant au loin aperçue, s'enquit de cette lumière resplendissante; on lui dit que c'était une réunion chez Cæcina Tuscus, et que c'était à Blæsus qu'en étaient faits les honneurs. C'était là le crime trouvé. Le

[1] Tac., *Hist.*, lib. III, 37.

lendemain, L. Vitellius s'en allait, tenant le fils du prince en ses bras, se jeter aux genoux de l'empereur, lui demander de se sauver, de sauver son fils des entreprises d'un ennemi qui ne se cachait plus, et qui, fier de ses aïeux, les Junius et les Antonius, se montrait aux soldats avec des airs d'affabilité magnifique, comme un homme de race impériale; déjà tous les regards se portaient vers lui; il fallait donc se hâter, et opposer à ces éclats de joie intempestive une nuit funèbre, qui attestât que Vitellius vivait et qu'il était maître, et qu'après tout il avait un fils.

Vitellius hésitait entre le crime et la peur; la mort différée de Blæsus hâterait-elle sa propre perte? La mort hardiment déclarée soulèverait-elle les âmes? Enfin, on se prononça pour le poison; et même il voulut se repaître du crime, en allant visiter le mourant, et il l'entendit proférer une atroce parole (car, dit Tacite, je rapporterai ses propres mots) : « on l'entendit se féliciter d'avoir assouvi son regard de la mort de son ennemi [1]. » Blæsus mourait, innocent des perfidies; sa vie élégante et pure condamnait les vices et les crimes des autres, et « il pensa si peu à l'empire, que pour cela on l'en put croire digne. » Le danger, en ces temps néfastes, c'était la vertu.

Cependant Valens avait quitté Rome, « suivi d'une armée de concubines et d'eunuques; » ainsi s'en allait-il aux combats. Dans sa marche au travers de l'Italie, il

[1] *Hist.* lib. III, 39.

allait souillant l'hospitalité par des adultères, et s'abandonnant à toutes les licences de la rapacité et de la débauche, comme un homme qui épuise son reste de fortune. En même temps se précipitaient les événements de Crémone; et alors il vit l'Italie ouverte au vainqueur, et tout à coup il parut retrouver un reste de courage; il imagina de se jeter dans les Gaules, et de faire appel à ce qui restait des armées germaines; mais les vents contraires trahirent son dessein : une tempête le jeta sur les îles Stœchades[1]; là il tomba aux mains de l'intendant Valerius Paulinus, vaillant homme de guerre, ancien ami de Vespasien, et qui déjà avait engagé dans son parti toute la Narbonnaise.

Dès lors tout paraissait devoir s'achever par une marche rapide sur Rome. Mais Primus ne se hâtait point; il semblait jouir lentement de sa victoire, comme s'il eût voulu s'en attribuer les profits; et même des ambitions et des intrigues commencèrent à s'agiter autour de lui. En même temps naissait l'indiscipline, les soldats vivaient de pillage, et lorsque le pays fut dévasté, ils demandèrent les largesses et les gratifications accoutumées, prix de leurs services et de leurs combats. Ils réclamaient surtout le *clavarium;* c'était la gratification des chaussures[2]. Telle

[1] Iles d'Hyères.

[2] « Inopia et seditiosæ militum voces terrebant *clavarium* flagitantium. » (*Hist.* lib. III.) *Clavarium*, donativum ad emendos clavos caligares. (Brot.)

fut la cause de leurs murmures. Dans ces rumeurs de sédition, on vit un horrible exemple, un soldat de cavalerie, demandant son salaire à ses chefs pour avoir tué son frère au dernier combat; les chefs ne surent qu'ajourner cette horrible réclamation; on ne pouvait en ce moment, disaient-ils, payer comme il convenait un si grand exploit[1]. Pareil meurtre s'était vu, ajoute l'historien, au combat du Janicule contre Cinna, où un soldat de Pompée tua aussi son frère; mais s'en étant aperçu, il s'était ensuite tué lui-même, tant chez nos ancêtres plus de gloire était assuré aux vertus, et aux crimes plus de remords. Rapprochement forcé, et qui montre seulement que la corruption romaine avait eu des degrés, et qu'elle n'était pas arrivée d'un seul coup à la limite extrême de l'infamie.

[1] « Tanquam majora meritum. » (*Ibid.*)

CHAPITRE XI

Événements et émotions dans les provinces lointaines. Vespasien reçoit les nouvelles des événements d'Italie. — Rivalités des généraux vainqueurs. Présages funestes. Le principal miracle, hébétement de Vitellius. Quelques essais de résistance. — Primus, général de Vespasien, s'approche de Rome. Tout se précipite. Nouvelles rivalités dans la victoire. Vains conseils donnés à Vitellius. Étonnement de Tacite. Rome se déclare contre Vitellius. Horribles scènes. Le feu est mis au Capitole. Incendies et massacres. — Lucius, le frère de Vitellius, semble un moment relever sa fortune. Tout va au hasard. Primus enfin s'avance. Les vestales lui sont envoyées avec des supplications. Il annonce des vengeances. Horribles cruautés. Fin de la victoire. Vitellius aux Gémonies. — Jugements de l'histoire. Tableau des mœurs romaines. Quelques détails. — État du monde. Système de domination romaine. Le glaive, unique loi. — Contraste. Travail inaperçu du christianisme. Jugements et récits.

VITELLIUS. — CLET, LINUS, PAPES.

An de J. C. 69. — Pendant que l'armée victorieuse restait travaillée par l'indiscipline, le monde au loin se remuait, sentant flotter le joug de Rome ; la Bretagne et la Germanie faisaient des révoltes ; un grand homme, Civilis, dominait tout le bas Rhin avec des desseins plus médités d'indépendance : nous retrouverons tout à l'heure ses vaillantes luttes. A l'opposé, des insurrections gagnaient jusqu'au Danube et allaient toucher l'Asie. Les Daces, peuple remuant, ayant vu s'éloigner les troupes de Mœsie, allant com-

battre Vitellius en Italie, s'étaient mis en révolte, et, maîtres des deux rives du Danube, menaçaient les cohortes et les légions même. « Mais, dit Tacite, il advint, comme en d'autres rencontres, que la fortune du peuple romain fit apparaître là Mucien et les forces d'Orient[1]. » A la nouvelle de Crémone, il se donna le temps de contenir les révoltes; puis arriva d'Asie Fonteius Agrippa avec l'autorité consulaire, qu'il avait eue déjà à exercer sur les peuples.

Dans le Pont, c'est un *barbare esclave*, nommé Anicetus, qui avait allumé la guerre. Autrefois affranchi du roi Polémon, et commandant de ses flottes, il avait vu tomber sa fortune lorsque le Pont était devenu province romaine. Impatient de sa fortune nouvelle, il souleva les peuples, sous le nom de Vitellius, et les excitant par l'appât du pillage, il courut jusqu'à Trébizonde, à l'extrémité du Pont, tailla en pièces une cohorte, qui était sa garnison, brûla les restes de flotte que Mucien y avait laissés, et resta maître de la mer avec de frêles navires que les barbares savaient se construire, « le fond large, dit Tacite, les flancs étroits, sans lien de fer ou d'airain, obéissant à la mer à mesure que montent les flots, les bords relevés par des planches dressées en forme de toit, et voguant ainsi dans les ondes avec deux proues égales, et un système de rames mobiles, de manière à manœuvrer en tout sens[2]. »

[1] *Hist.*, lib. III, 46.
[2] *Ibid.* 47.

Vespasien était dans la Judée; il envoya Virdius Geminus arrêter ces commencements de guerre. Le vaillant aventurier courut s'abriter chez un roi des *Sédachésiens*[1], qui le livra à prix d'or.

Avec cette nouvelle heureuse arriva à Vespasien la nouvelle de la bataille de Crémone. Sa fortune se déclarait; aussitôt il courut à Alexandrie, se disposant à dominer toute l'Afrique, d'où partaient les subsistances de son ennemi.

Mais à mesure que Mucien s'était approché de l'Italie, les succès de Primus l'avaient rempli d'une secrète envie, et leur discorde pouvait devenir fatale; Vitellius la rendit vaine par sa torpeur. Il avait toutefois envoyé ses cohortes prétoriennes fermer les passages de l'Apennin; puis il s'était mis à hâter les comices, pour la désignation des consuls qu'il voulait établir pour plusieurs années, à prodiguer des priviléges aux alliés, à décerner le droit de Latium aux étrangers, remettant aux uns leurs tributs, accordant aux autres des immunités, déchirant l'empire, en un mot, sans nulle sollicitude de l'avenir; et enfin il se laissa traîner au camp, où il parut quelques jours comme un hébété, et à sa suite un cortége de sénateurs, les uns par ambition, les autres par peur, et là déconcertant les courages par son idiotisme. Tout devenait sinistre. Comme il haranguait l'armée, dit

[1] Je ne sais aucun peuple de ce nom, dit Juste Lipse. (*Not.* sur Tac.) Les commentateurs désignent une peuplade du Pont-Euxin. (Tac. *Varior.*)

Tacite, l'historien conteur de prodiges, une multitude d'oiseaux funèbres plana sur sa tête, tellement épaisse, que le ciel en fut obscurci comme d'un nuage. Ajoutez un présage menaçant : un taureau s'échappa des autels, et après avoir dispersé l'appareil du sacrifice, alla se faire assommer au loin, en un lieu où ce n'est point la coutume de frapper les victimes. « Mais le principal miracle, ajoute l'étonnant philosophe, c'était Vitellius lui-même, ne sachant rien de la guerre, incapable de conseil, faisant des questions au hasard sur l'ordre des marches, sur la façon de reconnaître l'ennemi, sur l'utilité de traîner ou de presser la guerre, à chaque nouvelle trahissant la peur dans les traits ou dans la démarche, et puis se noyant dans le vin[1]. »

Ennuyé de cette vie du camp, il s'en retourna à Rome sur la nouvelle de la défection déclarée de la flotte de Misène, laquelle avait entraîné toute la Campanie. Il pouvait rester maître de l'Apennin, et avec ses forces intactes, tenir en échec ses ennemis fatigués par l'hiver et par la pénurie de vivres; il ne sut que disperser son armée, comme pour la livrer plus sûrement aux défaites.

Il y eut toutefois quelques semblants de résistance. L. Vitellius courut vers Terracine, où s'était enfermé Claudius Julianus, qui avait été commandant de la flotte, et qui, aimé des soldats, paraissait devoir les

[1] *Hist.*, lib. III, 56.

ramener. En même temps Vitellius enrôlait à Rome une plèbe désordonnée, et on feignit de croire un moment à l'ardeur de la défense. Les sénateurs, les chevaliers, les affranchis étalaient des offres d'argent, et Vitellius s'en allait avec des larmes supplier les multitudes, leur promettant des largesses après la victoire. Ce ne furent que de bruyantes apparences; en un moment chacun rompit ces commencements d'enrôlements, et Vitellius vit de plus en plus grossir ses périls.

Les cohortes prétoriennes n'avaient pu arrêter les légions de Primus; l'Apennin était ouvert, et à mesure que s'avançait Primus, Vitellius était délaissé. On courait de Rome au vainqueur; ainsi lui vint Petilius Cerialis, qui avait pu échapper aux gardes que lui avait donnés Vitellius. Les prétoriens, toutefois, restaient fidèles. Les deux préfets surent éviter de les engager en des combats inutiles. Tout se précipitait; Valens, qu'on avait cru devoir remuer les Gaules, avait été ramené captif, et on venait de l'égorger à Urbinum; sa tête, promenée et montrée aux soldats, était désormais toute espérance. Enfin, l'armée de Vitellius n'eut plus qu'à s'aller remettre à la discrétion de Primus, et il ne resta que les cohortes de Rome, vaine défense d'un prince qui ne se défendait pas lui-même.

Tout allait se résoudre par l'abdication de la puissance, si ce n'est que Mucien et Primus, en se disputant cette dernière victoire, la pouvaient retarder encore. Telle était la confusion dans ces poursuites

d'empire, que le frère aîné de Vespasien, Flavius Sabinus, était préfet de Rome, et commandait à ce titre aux cohortes, dernière défense de Vitellius. Les premiers de Rome le sollicitaient de hâter l'événement « et de se saisir d'une partie de la victoire et de l'honneur. » Il resta inerte, soit énervement de l'âge, soit envie secrète de la fortune de son frère, ou plutôt, dit Tacite, horreur pour le sang et pour les meurtres. C'est pourquoi il préféra avoir des entretiens avec Vitellius, et traiter avec lui, dans le temple d'Apollon, du prix de l'empire; ce prix était, avec la vie sauve, une pension de cent millions de sesterces[1]. Deux témoins assistèrent à ce traité, et des observateurs purent de loin voir l'attitude des deux négociateurs, Vitellius vaincu et sans dignité, Sabinus modeste et presque attendri. Cependant un reste de flatteurs affectaient de proposer l'énergie dans la défaite. Vitellius pouvait-il se fier à ceux qui venaient d'égorger Valens? César avait-il laissé la vie à Pompée, Auguste l'avait-il laissée à Antoine? Vespasien serait-il plus généreux, lui, le vieux client du père de Vitellius lorsque celui-ci était le collègue de Claude? Il n'avait qu'à songer à ses honneurs de famille; et puis le soldat était fidèle, le peuple était dévoué; après tout, que leur arriverait-il de pire que le sort auquel ils couraient d'eux-mêmes? Vaincu, c'était la mort; rendu, c'était la mort encore;

[1] Suet., 15.—12,500,000 livres = 17,693,226 fr., selon M. Letronne; 21,250,000, selon les évaluations de M. Girod, que je continue de suivre. (*Diction. des Monnaies.*)

il n'y avait de différence que de mourir avec ignominie ou avec courage[1]. On dirait, à ces excitations d'énergie, un jeu de Tacite s'amusant à jeter des éclats d'honneur sur ces restes de règne qui expire dans l'hébétement.

Vitellius n'entendait pas de tels conseils; il put croire désarmer le vainqueur par la lâcheté. Le 15 des calendes de janvier, on le vit sortir du palais, en habit de deuil, suivi de sa famille en pleurs. Quelques jours avant, sa mère avait échappé à cette dernière douleur par une mort heureuse, « n'ayant recueilli de la fortune de son fils que des larmes et une bonne renommée. » Sur un petit lit était porté le jeune enfant de Vitellius, comme pour une solennité funèbre, le peuple suivant avec quelques paroles caressantes, mais intempestives, le soldat avec un silence plein de menace[2]. »

Spectacle qui étonne et attendrit le grave historien, comme si Vitellius ne lui était plus un objet de flétrissure, mais de pitié. « Quel homme, dit-il, eût été assez oublieux des choses humaines pour n'être point touché de cette vue! Le prince romain, naguère maître du monde, s'en allant du siége de sa fortune, au travers du peuple et de la ville, faire l'abandon de l'empire! Jamais ne fut vu, jamais ne fut ouï pareille chute. Le dictateur César avait péri sous un coup sou-

[1] Tac., *Hist.*, lib. III, 66.
[2] *Ibid.*, 67.

dain; Caïus sous une entreprise secrète; la nuit et un asile inconnu avaient caché la fuite de Néron; Pison et Galba avaient succombé comme en pleine bataille. Vitellius, dans une assemblée de peuple, au milieu de ses soldats, sous le regard curieux des femmes accourues, et proférant quelques paroles conformes à la douleur présente, tombait, disait-il, pour la paix et pour la république! et il demandait seulement que l'on gardât au moins son souvenir, et que l'on ne fût pas sans miséricorde pour son frère, pour sa femme, pour l'âge innocent de ses enfants; en même temps il prenait son fils dans ses bras, le recommandant à chacun et à tous à la fois, et enfin, vaincu par la douleur, il détachait son glaive et le rendait au consul, comme droit de vie et de mort sur les citoyens. »

Cependant le consul (c'était Cæcilius Simplex), sur les réclamations populaires, refusa de recevoir les insignes de l'empire; et Vitellius s'éloigna comme pour aller les déposer dans le temple de la Concorde, en s'acheminant vers la demeure de son frère. Mais, chose étrange! la multitude, par ce même retour de faveur imprévue, lui fit obstacle, ne voulant pas qu'il se réfugiât dans une demeure privée, elle le contraignit à rentrer en son palais; il se laissa ainsi ramener comme un homme qui ne suit plus sa pensée. Ce fut alors dans Rome une soudaine surprise. L'abdication avait été annoncée; déjà toute la république semblait être à Vespasien; et les grands du sénat, l'ordre équestre, toute l'armée urbaine, remplissaient la maison de

Flavius Sabinus; tout à coup arrive le bruit du changement qui se fait dans le peuple et des menaces qui viennent des cohortes germaines. On parle d'attaquer la résistance par les armes; mais les plus ardents au conseil sont les plus prompts à la fuite; Sabinus reste avec quelques-uns, et il se jette dans le Capitole avec Domitianus, fils impubère encore de son frère. « Je ne dirai pas leurs noms, dit Tacite, parce qu'après la victoire de Vespasien, plusieurs se firent, à ses yeux, un honneur qu'ils n'avaient pas mérité. » C'est l'histoire des lâches et des flatteurs dans tous les siècles. Mais Tacite nomme une femme, Verulana Gratilla, qui, avec d'autres femmes, s'était jetée dans ce siége, « suivant la guerre, dit-il, non ses enfants ou ses proches. » L'attaque du Capitole, toutefois, se fit d'abord avec mollesse, et Sabinus put faire partir des messages, au travers d'une garde mal faite, pour avertir les légions de ses périls. En même temps il envoya Cornelius Martialis faire des plaintes à Vitellius sur cette violation de leurs conventions; il ne parlait pas en homme armé pour la dispute de l'empire, il laissait ce soin aux légions en présence, lesquelles tranchaient par la victoire ce qu'il avait voulu résoudre par la paix. A quoi donc allaient servir des meurtres nouveaux? A quoi la souillure du Capitole? Si Vitellius avait regret de son abdication, qu'il s'en allât à ses légions. Là était la lutte, ailleurs la mort inutile du vieux frère, du jeune fils de Vespasien. Et, à ce message, Vitellius répondit en rejetant la plainte sur le

soldat; « hors d'état d'ordonner, hors d'état d'empêcher, cause de la guerre, mais non plus empereur, » il se borna à faire sortir Martialis par une porte secrète, pour qu'il ne tombât pas aux mains des soldats.

Cependant l'attaque du Capitole était devenue acharnée par l'absence même du commandement. A défaut de machines pour en briser les portes, les soldats avaient recouru à l'incendie. Bientôt l'entrée fut libre; Sabinus se défendit quelque temps en opposant à l'irruption les statues, vain rempart contre la fureur. Mais les flammes avaient gagné le temple de Jupiter Capitolin; et alors, dans l'affreux désordre, les vainqueurs, n'obéissant qu'à eux-mêmes, se mirent à tuer ceux qui fuyaient l'incendie; ce fut un horrible massacre; le sang coula parmi les flammes, jusqu'à ce que le Capitole, l'orgueil de Rome, s'écroula consumé; c'était l'écroulement de Rome elle-même; et ce n'étaient pas des ennemis étrangers, ce n'était pas Porsenna, ce n'étaient pas des Gaulois, qui faisaient tomber ce siége de la puissance et de la vie de Rome; c'était Rome qui de ses mains couronnait son anarchie par cette extrême fureur. Peu de ceux qui s'étaient enfermés au Capitole échappèrent au massacre. Quelques-uns, hommes de guerre, essayèrent de se défendre; ils périrent en combattant. D'autres se sauvèrent par des déguisements, ou bien en prenant les signes adoptés du parti vainqueur. Domitianus, fils de Vespasien, fut recueilli par un employé du temple, et, revêtu d'une robe de lin, fut sauvé dans la foule des ministres des

choses saintes : souvenir qu'il devait consacrer plus tard par l'érection d'un temple à *Jupiter Conservateur*. Sabinus fut moins heureux ; on l'emmena à Vitellius avec Atticus, désigné consul, l'un et l'autre chargés de chaînes ; Vitellius, sur les degrés du palais, semblait demander grâce pour eux ; la foule, avide de meurtres, répondit par des murmures, et Vitellius la laissa libre ; alors elle se mit à égorger le vieillard, le mit en pièces, lui coupa la tête, et traîna son cadavre aux Gémonies. Quant à Atticus, le peuple aussi voulait sa mort; mais Vitellius fut plus hardi à le protéger, par une excuse bizarre : c'est qu'Atticus s'était déclaré l'auteur de l'incendie du Capitole ; « et par cet aveu, qui ne fut peut-être qu'un artifice de circonstance, il dégageait le parti de Vitellius de l'odieux de ce grand désastre[1] »

Ce n'était pas la fin des tragédies. Tandis que la multitude romaine se livrait à ces caprices de fureur, L. Vitellius avait un instant paru relever par les armes la fortune de son frère. Il était allé, avec ses six cohortes, surprendre Terracine, mal défendue par les soldats de la flotte de Misène et par des troupes de gladiateurs, les uns commandés par Apollinaris, les autres par Julianus; « l'un et l'autre plus semblables à des gladiateurs qu'à des généraux. » Et cette occupation soudaine, exécutée dans la nuit par la trahison d'une esclave, s'était faite dans une confusion atroce

[1] Tac., *Hist.* lib. III, 72 seqq.

de barbaries. Apollinaris s'échappa avec quelques navires; mais Julianus resta aux mains de L. Vitellius, qui s'amusa à le faire fouetter de verges, et puis à le faire égorger sous ses yeux. Triaria, cette femme effrénée de L. Vitellius, avait pris, disait-on, sa part des fureurs, en se mêlant aux meurtres, un glaive au côté.

Cependant L. Vitellius s'était hâté d'envoyer un message de victoire à son frère, et de lui demander s'il devait rentrer à Rome, ou bien achever la soumission de la Campanie. Ce fut le salut de Vespasien et même de la république, dit Tacite : si L. Vitellius, en effet, avait jeté sur Rome ses soldats victorieux, au moment où se faisait ce retour populaire par l'incendie du Capitole, une lutte devait naître où tout aurait péri, « car ce L. Vitellius, tout infâme qu'il était, n'était pas sans génie; il n'avait pas la force des bons, celle que donnent les vertus, mais la force des plus pervers, celle que donnent les vices. »

Tout, d'ailleurs, semblait aller au hasard; Primus, avec son armée victorieuse, avait lui-même laissé flotter les événements, et tandis que Rome était en feu, il célébrait tranquillement les fêtes de Saturne à Ocriculum[1]; il voulait, disait-il, attendre Mucien ; mais il n'échappa point aux soupçons de quelques-uns, qui imaginèrent que Vitellius lui avait offert le consulat avec le mariage de sa fille et une dot splendide. Et

[1] Nunc *Otricoli*, dans le duché de Spolète. (Brot.)

Mucien, de son côté, arrêtait les mouvements par des lettres ambiguës, comme pour assurer à Rome le prix des négociations avec Sabinus. Ainsi avait-on donné à la soldatesque et à la populace romaine le temps de se déclarer par la violence et par le meurtre.

Lorsque enfin Primus parut, il était trop tard. Déjà le Capitole avait péri, et Sabinus était égorgé. Et cette victoire ayant exalté les troupes de Vitellius, un corps de cavalerie, commandé par Cerialis, fut battu par elles; ce ne fut, toutefois, qu'un incident rapide. Les multitudes de Rome, sans armes et sans discipline, ne pouvaient lutter contre les légions qui arrivaient en ordre; et aussi Vitellius, à leur approche, sentit son péril, et il envoya à Primus des supplications qu'allèrent porter les vestales avec des députés du sénat. Les sénateurs furent accueillis par l'insulte et par la menace; il fallut les protéger contre la rage des soldats de Cerialis; mais les vestales purent arriver à Primus avec les lettres de Vitellius. L'empereur, suppliant, demandait un jour pour dernier délai; il suffisait, disait-il, pour tout résoudre. Primus répondit que l'incendie du Capitole et le meurtre de Sabinus demandaient vengeance, et il renvoya les vestales avec honneur.

Tout alla vite; les légions s'avancèrent, les unes par la voie Flaminia, les autres par le Tibre, une partie par la porte Colline. Les multitudes de Vitellius purent quelque temps, protégées par les maisons et par les jardins, soutenir des combats épars; mais au Champ

de Mars il y eut une vraie bataille, que le peuple alla voir comme un jeu, battant des mains au vainqueur, quel qu'il fût, et demandant la mort de ceux qui fuyaient et se réfugiaient dans les boutiques ou dans les maisons, et puis se jetant sur les cadavres pour les dépouiller. Rome alors offrit un hideux tableau : « ici des combats et des meurtres, là des bains et des cabarets; partout des flots de sang et des tas de morts; et à la fois l'étalage des prostituées; tout ce qu'il y a de débauches dans le calme des loisirs, tout ce qu'il y a de crimes dans les fureurs d'une ville prise; de telle sorte qu'on eût dit la même cité dans la frénésie des meurtres et dans l'ivresse des voluptés. Déjà Rome avait eu de pareils combats; deux fois Sylla, une fois Cinna, avaient ensanglanté la ville par leurs victoires; et alors s'étaient vues les mêmes cruautés; mais présentement c'était une sécurité inhumaine : nulle interruption des plaisirs; on eût dit un jour de fête avec une joie inconnue; les citoyens ravis jouissant d'un spectacle, n'ayant nul souci des deux partis, et se faisant une fête des maux publics[1]. »

Tel est le tableau de Tacite; il fait frissonner; et tout n'était pas achevé. Les prétoriens de Vitellius étaient dans leur camp; les prétoriens qu'il avait cassés et que Vespasien avait rétablis coururent les attaquer avec fureur; prétoriens contre prétoriens, ce fut une lutte atroce, soutenue des deux côtés par la même

[1] Tac., *Hist.* lib. III, 83.

expérience de la guerre, et par une égale ambition de garder ou de saisir l'empire, jusqu'à ce que les portes du camp, cédant à l'effort des cohortes de Vespasien, il se fit un massacre immense des vaincus sur les tours et sur les murs du camp, « tous frappés par devant, comme soldats qui dans la mort songent à l'honneur. »

Ce fut la fin de la victoire; restait Vitellius, pour qui venait de se faire tant de carnage. Éperdu en son palais, il essaya de se faire porter au mont Aventin, en la maison de sa femme; là, plus effaré encore, il se fit reporter en son palais : il le trouva désert, tout avait fui, et à son approche ce qui restait d'esclaves fuyaient à leur tour. « La solitude, le silence des lieux le remplit d'effroi; il ouvre les salles, elles sont vides; saisi d'horreur, fatigué de misérables recherches, il court se cacher dans un honteux réduit, d'où il est enfin tiré par Julius Placidus, tribun de cohorte. Et alors, continue Tacite, on lui lie les mains derrière le dos, et les vêtements déchirés, spectacle affreux, on le traîne, insulté par le grand nombre, sans que personne lui donne une larme; l'ignominie de sa chute étouffait la pitié[1]. »

Suétone raconte les injures et les ricanements de cette multitude féroce qui tout à l'heure n'avait que des applaudissements[2]. On lui reprochait ses turpitudes, sa gloutonnerie, ses vices abjects, jusqu'à son gros ventre, et son visage enluminé, et sa jambe malade,

[1] Tac., *Hist.* lib. III, 85.
[2] Suet., 18.

et aussi les derniers massacres, et le Capitole incendié, et tout ce qui s'était fait dans Rome, sans qu'il eût eu la force de le vouloir. On le faisait marcher de la sorte, une pointe de glaive sous le menton, pour le contraindre à montrer sa face, tandis que par derrière on lui retirait la tête par la chevelure, comme c'était la coutume dans le supplice des coupables, afin qu'il vît ses statues renversées, surtout les Rostres et le lieu où Galba avait été égorgé; et ainsi le mena-t-on, tout couvert d'ordures et déchiré de mille petits coups redoublés, le long de la voie Sacrée jusqu'aux Gémonies, où l'on avait jeté le corps de Sabinus. Un seul mot, dans ces hideuses tortures, révéla dans ce malheureux un reste de dignité! A un tribun qui l'insultait il répondit : « J'étais pourtant ton empereur! » Enfin on l'acheva; et la populace le traîna avec un croc jusqu'au Tibre, « aussi lâche à l'insulter mort qu'elle l'avait été à le flatter vivant[1]. »

Telle fut cette fin d'empire, exemple nouveau de la dégradation romaine. Vitellius avait été élevé par un caprice, il était précipité par un autre. On l'avait fait empereur sans le connaître; on le remplaçait par Vespasien que Rome ne connaissait pas davantage : c'étaient des changements fortuits où le sort du monde était joué par des préférences imaginaires : état lamentable d'une société pervertie, où l'autorité n'était acquise qu'au prix des crimes et des meurtres, soit qu'elle fût

[1] Tac., *Hist.* lib. III, 85.

déférée aux pervers et aux lâches, soit qu'elle fût disputée par les vaillants et les vertueux. « Il y allait du salut de la république, dit Tacite, que Vitellius fût vaincu; mais ceux qui l'abandonnèrent pour Vespasien ne sauraient se faire une gloire de leur défection; car ils avaient commencé par faire défection à Galba[1]. »

Ainsi s'éteignait la vieille société romaine, dans les lâchetés et dans les barbaries, double signe de toutes les décadences. Et aussi pour bien entendre comment il était arrivé que Rome, la ville la plus impatiente du commandement, se fût accoutumée à passer de la sorte sous des maîtres, connus ou inconnus, et à plier sous leur pouvoir, il est nécessaire de se souvenir de la dégradation où étaient tombées les âmes par la domination même que Rome avait exercée sur les autres peuples, et par la facilité de jouissances qu'elle avait trouvée en ce long empire.

Le tableau des mœurs romaines a été tracé souvent par des moralistes plus curieux du scandale qu'appliqués à le faire haïr : la présente histoire n'en fait pas un sujet de satire, mais un sujet de méditation.

Ces mœurs étaient infâmes dès la république; on sait comment Salluste les avait flétries, lui qui avait sa part de la corruption. Cicéron, plus honnête, les avait déplorées, plus tard le débordement brava les

[1] Tac., *Hist.* lib. III, 86.

moralistes; Rome entière s'était noyée dans les débauches.

La principale cause des dégradations avait été l'amas des richesses concentrées dans les mains d'un petit nombre. Pareille opulence ne s'était jamais vue, et ne se verra sans doute que dans quelque décadence analogue. C'était le fruit des dépouilles du monde, et il est facile de se donner une idée de l'abus qui pouvait être fait de richesses aussi fabuleuses[1]. Ce fut d'abord à des constructions de toute sorte que s'exerça l'opulence. Rome se peupla de palais; et puis on se fatigua à des travaux gigantesques; on remua les montagnes, on combla les mers, et on fit des lacs comme des mers nouvelles; l'Italie se couvrit de villas, de jardins, de pâturages, de bois et de monuments; la culture laborieuse des champs y fut délaissée; l'Afrique, la Sardaigne, la Sicile, la terre entière envoyait à Rome ses blés et ses fruits, et ce fut dans tout le cours de l'empire le principal office des princes de veiller au mouvement prodigieux de navigation qui, chaque jour, apportait la vie à toute l'Italie, et suppléait à ce travail de la terre qui avait été longtemps la richesse et l'orgueil de Rome.

Dans cet état de Rome et de l'Italie, tout l'emploi de la richesse fut appliqué à la poursuite des jouissances; disposition merveilleuse pour l'établissement général de la servitude.

[1] Cic., *Epist. ad famil.* lib. VII, 24.

On sait du reste quelles étaient les fortunes acquises soit par les déprédations des provinces, soit par les proscriptions civiles, soit même par les trafics de la place publique. Les richesses de Cicéron n'étaient pas moindres que celles de Verrès. Une maison de Scaurus ayant été brûlée par les esclaves, on estima les dommages à *millies* H.S. = 21,250,000 fr. Les viviers de Lucullus lui avaient coûté quatre millions de sesterces[1]. La richesse de Crassus était incalculable; et parfois des affranchis eurent une opulence égale. Un inconnu, cité par Pline, Cæcilius Claudius Isidorus, laissa par son testament, malgré les pertes faites dans les guerres civiles, 4,116 esclaves, 3,600 paires de bœufs, 257,000 têtes de bétail, et en argent *sexcenties* H.S. =12,750,000 fr.[2]. Un affranchi de Pompée, Démétrius, plus riche que son maître, avait des jardins non moins splendides que ceux de Lucullus; chaque jour il se faisait apporter la liste de ses esclaves; c'était comme une armée dont il faisait le dénombrement. Des acteurs rivalisaient avec des affranchis d'opulence, et aussi de prodigalité. Et il est aisé d'imaginer à quels raffinements de jouissance et dans quels excès de luxe allaient s'engloutir ces grands amas de richesses.

Les festins furent la principale magnificence des riches de Rome, mais une magnificence insensée et une sorte de fureur bestiale. Avant Vitellius, on avait vu l'acteur Esopus servir un plat composé d'oiseaux chan-

[1] Quadragies, H.S. (Plin. IX, 54), environ 894,000 fr.
[2] Plin., XLVI, 10.

teurs; il avait payé chaque oiseau six mille sesterces[1], et le plat avait coûté, en sesterces, une valeur de cent mille francs.

L'empire développa ce mouvement de frénésie. Dès les premiers jours de la décadence, la joie des festins était devenue infâme; on cherchait le plaisir de manger pour tout raffinement; et comme la puissance de manger est bornée, on la renouvelait par le vomissement; c'était descendre au-dessous de la bête immonde[2]. Dans l'empire cette infamie devint commune; ainsi les Romains purent faire durer leurs festins les nuits entières; et, chose hideuse! les femmes luttèrent avec les hommes dans cette horrible débauche. Ainsi pouvait-on assouvir le besoin de manger; c'est peut-être le signe le plus assuré de la dégradation d'un peuple.

Plus de détails seraient inutiles; il y a des récits et des noms qui souillent l'histoire[3].

Ce qui est triste, c'est que pour l'assouvissement de ces plaisirs, il fallut que le monde entier se fatiguât à envoyer à Rome ses raretés de toutes sortes en fruits, en poissons ou en oiseaux. Ajoutez d'autres raffinements : le parfum des odeurs ruisselant par des con-

[1] Plin., X.

[2] « Vomunt ut edant; edunt ut vomant. » Sen., *Consol. ad Helvid.* 2.— Cicéron raconte une visite que lui a faite César à Pouzzol. : « Comme il eut soin de se faire vomir, dit-il, il mangea beaucoup et fut de bonne humeur. » (*Ad. Att.* lib. XII, 35, 36.)

[3] Apicius fait horreur. Crispinus appartient à la satire. Senèque a parlé d'un Octavius, Pline d'un Asinius Celer : deux mangeurs, qui n'excitent que le dégoût.

duits cachés, et les chants, et les danses, et tous les jeux rassemblés en ces salles splendides où des mangeurs se faisaient vomir! et à la suite de ces voluptés abjectes, que d'autres voluptés encore! « La jouissance entrait par tous les sens, dit M. de Saint-Victor, dans ces âmes énervées et souillées. » Après quoi venaient d'étranges maladies, qui étonnaient et épouvantaient la médecine[1]; et enfin l'ennui, un mortel dégoût de la vie, autre maladie pire que la mort. Comment imaginer que Rome, arrivée à cette ignominie, pût ne pas passer sous le joug de toutes sortes de tyrans.

Ce n'était, pourrait-on dire, qu'une partie de Rome qui fût ainsi tombée dans la turpitude.

Mais dans la dégradation d'un peuple tout se précipite. Dans une société forte et pure, le petit nombre n'altère pas par sa débauche l'intégrité et l'innocence du reste des âmes.

Tout s'était nivelé dans l'abaissement, si ce n'est que les jouissances étaient à quelques-uns et l'infamie à tous.

D'ailleurs les masses avaient leur part dans les voluptés du luxe; cette part, c'étaient les distributions, les fêtes, le cirque et les théâtres.

C'est par les distributions que la corruption avait d'abord gagné les masses romaines. Tant que les vertus de la guerre avaient exercé l'activité de Rome, les arts pacifiques et les travaux de l'industrie et du négoce

[1] Senec., *Epist.* 95. — *De Brev. Vit.*, XII.

avaient pu être négligés sans qu'il en résultât du dommage pour la virilité des âmes. « Tous les métiers d'artisans, disait Cicéron, sont bas et serviles; une boutique est-elle digne d'un homme libre[1]? » Le grand moraliste n'exemptait de ses mépris que le commerce fait en grand[2]. Il s'ensuivit que la multitude, la plèbe romaine, dédaigneuse des métiers, aima seulement l'oisiveté des places publiques; et ce fut là qu'elle s'offrit comme instrument des ambitieux. On l'acheta par des largesses, et les plus audacieux, sinon les plus riches, payèrent sa vénalité par des prodigalités qui devaient ensuite leur rendre l'impunité des déprédations.

De là, plus tard, le système des distributions de vivres, devenu comme une nécessité et une organisation publiques. Des masses de citoyens prolétaires attendaient la vie du trésor public, et les lois régularisèrent ce mode étrange d'approvisionnement de la cité. La loi *Sempronia* avait commencé par réduire à un demi-as ou à un tiers d'as le boisseau de blé pour les indigents; la loi *Clodia* en ordonna la distribution gratuite; la loi *Cassia-Terentia* fixa la distribution à cinq boisseaux de blé par mois : c'était la part assignée aux esclaves[3]. C'est dire l'énormité des dépenses qui frappaient l'État.

César avait réduit le nombre des citoyens ainsi nourris de trois cent quatre-vingt mille à cent cin-

[1] *De Off.* lib. I, 42.
[2] Non admodum vituperandum.
[3] Sall. *Hist. Fragm.* — Cic. *In Verr.* III, 70.

quante mille; Auguste le reporta à trois cent vingt mille, et Tibère, dans un moment de détresse, où le populaire ainsi nourri faisait entendre quelque bruit de sédition, put, en accusant le magistrat et les sénateurs, s'excuser lui-même en nommant les provinces d'où il faisait venir les provisions, et disant combien elles dépassaient toutes celles qu'avait fait venir Auguste[1]. Plus tard, sous Sévère, l'immense cité dévora par jour soixante-quinze mille boisseaux distribués gratuitement.

Et ce n'était pas le blé seulement qui était distribué de la sorte, mais l'huile, le vin, la viande, toutes les denrées[2]; et enfin, indépendamment de ces distributions régulières, se faisaient des largesses chaque fois que le prince avait intérêt à associer le peuple à quelque joie, soit à une victoire, soit à une naissance, soit à un avénement d'empire, et ces occasions sont si fréquentes que l'histoire s'étonne que les trésors du monde aient pu fournir durant plusieurs siècles à de si furieuses prodigalités!

Tacite a tout dit en un mot: « Chaque jour le monde entretient, chaque jour le monde nourrit sa servitude[3]. » Rome, en effet, ne se contentait pas d'asservir la terre, elle l'épuisait; et ici il faudrait étaler le système de tributs, c'est-à-dire de pillage qui partout suivait la domination des armes. On sait les exactions

[1] Tac., *Ann.* lib. VI, 13.
[2] Naudet, sur l'*Administr. Rom.*, tom. I, pag. 180.
[3] « Quotidie alit, quotidie pascit. » (In *Agric.*)

et les vols des proconsuls; c'était l'exercice de la puissance en ce qu'elle a de librement arbitraire. Mais la puissance réglée n'était pas moins formidable; elle s'exerçait en vertu de lois ou d'édits qui soumettaient les provinces à un système d'impositions d'une variété savante à laquelle rien ne pouvait échapper.

Ce système embrassait deux sortes d'impôts, l'impôt foncier sur les biens, *census*, et l'impôt sur les personnes, *capitatio*.

L'impôt foncier comprenait deux sortes de contributions, la première en blé, c'était l'approvisionnement de Rome et des armées (*annona*); la seconde en or, argent, cuivre, fer, chevaux, vêtements (*tributum in corporibus*). Cette double sorte de contribution se faisait d'après un recensement et une répartition; mais le plus souvent elle était jugée insuffisante et on ordonnait un supplément d'impôt qui était affiché (*indictio*), ou bien des ventes forcées qui se faisaient à un prix imposé par le préfet du prétoire au nom du prince (*coemptio*).

Tels étaient les tributs réguliers, auxquels se venaient ajouter des taxes extraordinaires, pour les routes, pour les postes, et surtout pour le transport et l'hébergement des armées et des magistrats[1].

Puis venait l'impôt personnel, la capitation, la pire des contributions, celle qui attestait la servitude.

Et quelque chose enfin de plus effrayant, la nomen-

[1] Ulpian., *de Censibus*

clature des employés, procurateurs, collecteurs, avocats du fisc, frumentaires, ceux-ci plus redoutés que les autres, tous chargés de faire produire aux impôts au delà de ce que produisait la terre; épouvantable rivalité d'où sortait l'enrichissement de Rome et le prix de la servitude universelle.

Ainsi arriva-t-il que le peuple romain, alimenté sans travail par toute la terre, perdit toute activité et toute dignité; il était devenu comme une plèbe immense et inerte attendant sa pâture, et grondant si elle ne venait pas à son heure. Ainsi, ai-je dit, avait-il sa large part de la dégradation commune.

Il y participait d'une autre façon, par les fêtes et par les spectacles; et ici l'art de la domination s'exerça à satisfaire cette passion du peuple; la sécurité des tyrans fut à ce prix.

Et avec quel déploiement de magnificence se pratiqua la séduction! Les théâtres et les cirques étaient construits avec des raffinements de luxe qui étonnent, à bon droit, la grandeur moderne. Le même amphithéâtre devenait tour à tour une forêt peuplée de bêtes fauves, une mer où glissaient sur l'onde des navires armés pour le combat, ou bien un jardin riant, embaumé de fleurs; et ces transformations soudaines s'accommodaient aux jeux divers préparés pour charmer le peuple[1].

Auguste s'était plu à ces merveilles; il avait exposé

[1] Mart. *de Spect.* — Lucan. IX, 808. — Just. IV, 122. — Vospic., *Hist. Aug.* — Calphurn. *Eclog*, VII.

des crocodiles dans le cirque; plus tard, on y vit des hippopotames. Sur l'arène, on avait réuni pour des chasses diverses des animaux inconnus, venus des contrées lointaines, des élans, des zèbres, des autruches, des girafes; d'autres fois, c'étaient des éléphants, des lions, des tigres, des hyènes, des rhinocéros[1]. Dans les jeux décrits par Calphurnius, « les filets destinés à défendre le peuple contre les animaux sauvages étaient tressés en or; les portiques de l'amphithéâtre avaient été dorés, et une superbe mosaïque en pierres précieuses enrichissait les degrés qui séparaient les rangs des spectateurs[2]. »

Ces sortes de jeux se prolongeaient quelquefois des mois entiers. Tel était le génie de l'empire; ainsi charmait-on la servitude.

Mais le charme principal était aux combats du cirque. Et ici l'histoire atteste à jamais que la corruption engendre la férocité, comme si la cruauté était la dernière volupté des âmes lâches.

Les jeux de Rome avaient d'abord été de nobles exercices; ils finirent par être des spectacles de barbarie. Le peuple alla voir avec délices le sang couler dans les cirques; c'est encore par là qu'il s'associa à la corruption générale; dans la distinction des gradins où s'asseyaient les sénateurs, les chevaliers, et les multitudes populaires, le goût des barbaries était égal; Rome entière était dégradée, et tous, plongés dans les

[1] M. de Saint-Victor. *Notes* du tom. I, 3e division.
[2] Saint-Victor., *ibid.*

mêmes vices, applaudissaient aux mêmes meurtres et s'assouvissaient aux mêmes voluptés.

Juste-Lipse a calculé qu'il périssait, tant à Rome que dans les provinces, vingt mille hommes dans un mois, à ces combats de gladiateurs, dernier exercice du peuple qui avait vaincu tous les peuples : la rudesse antique était devenue une férocité stupide.

Joignez des jeux scéniques d'une autre sorte, où les passions d'un peuple innombrable étaient allumées par le spectacle effréné des dissolutions. Parfois l'empire lui-même s'effraya de cette licence; les pantomimes, qui étaient d'une habileté audacieuse à se faire applaudir, furent de loin en loin chassés du théâtre; mais la corruption du peuple était maîtresse, et bientôt il fallait lui rendre les lubricités de la scène; l'empire, à ce prix, échappait aux séditions de la servitude, les pires de toutes.

Aussi quels tableaux nous ont laissés les moralistes et les poëtes de cette société romaine, à qui il fallait de tels jeux et de tels spectacles! « Dans cette ville, dit Sénèque, où malgré la largeur des rues, une foule innombrable se heurte à chaque obstacle qui arrête le cours de ce rapide torrent... dans laquelle se consomment les produits de toute la terre, quelle solitude ce serait, si on ne laissait impunis que les délits qu'un juge sévère peut absoudre[1]! »

Jamais parole plus effroyable ne tomba sur une cité

[1] *De Clem.*, I, 6.

pervertie ; et maintenant, il semble que les révolutions, qui faisaient monter au trône et tomber tour à tour des chefs connus ou inconnus du peuple, sans que le peuple en fût jamais ému, sont assez expliquées. Elles le sont par l'état de Rome, tombée à ce degré d'hébétement qui ne permet plus que la sensualité brutale. En cet état toute nation est prédestinée à être asservie, par une loi de la providence qui soumet les crimes publics à des punitions communes, et réserve les crimes privés à une autre sorte d'expiation.

Aussi la fonction du glaive s'exerce à Rome comme une fonction naturelle ou fatale, devant laquelle ne se dresse aucun instinct de dignité ou d'indépendance.

Cette fonction, quel que fût le prince, était le privilége des prétoriens, corps redoutable qui sentait en soi toute la réalité de l'empire[1]. L'institution de cette milice était due à Auguste ; c'était une imitation d'une institution militaire de la république. A l'armée, le général était escorté par un corps d'élite qu'on appelait *cohorte prétorienne ;* c'est de cette institution d'honneur, créée par Scipion l'Africain[2], qu'Auguste fit une garde personnelle, non-seulement pour la dignité, mais pour l'énergie et pour la terreur du commandement ; elle se composa de neuf ou dix cohortes, chacune de mille hommes de pied et de cent hommes à

[1] Les cohortes étaient particulièrement préposées à l'ordre de la cité.
[2] *Cohors prætoria.* (Cic. *Catil.* I", 11.) — *Epist. famil.* X, 30. — Sall., *Catil.* I, 60 ; *Jugurth.* I, 98.

cheval[1]. Ce corps subsista dans ces conditions jusqu'à Othon; Vitellius le porta à seize mille hommes.

C'est donc cette force militaire qui fut dans Rome tout le nerf et toute la raison de la puissance. Les prétoriens vivaient dans un camp, comme dans une vaste citadelle entourée de murailles, et de là se faisait voir comme une menace à toute la ville, au sénat comme au peuple, le glaive dont ils étaient armés; si ce n'est que Rome, captivée par les plaisirs, épuisée par les débauches, enchaînée par la mollesse et par la peur, sentait aussi peu la domination du glaive que l'ignominie des crimes.

Or, tandis que la société romaine s'en allait ainsi mourant dans l'opprobre et dans la servitude, un travail inaperçu se faisait en elle, qui devait, en la ravivant, lui rendre, mais sous une forme auparavant inconnue, tous les grands instincts de la liberté et de la vertu.

La présente histoire n'a point pour objet de suivre, en sa marche mystérieuse, le développement du christianisme. Mais elle admire le secret de Dieu qui, d'une société où le mépris a engendré toutes les misères, s'en va faire sortir une société qui reposera tout entière sur l'amour de l'homme.

Ici tout est contraste. Et néanmoins, c'est encore par le sang que se va faire ce renouvellement de Rome et du monde. L'humanité était tombée par les débau-

[1] Tac., *Ann.* lib. IV, 5. — Suet., *Aug.* 49. — Dio. LV, 24.

ches, elle va se relever par les immolations et les supplices.

L'histoire des martyrs est connue des humbles chrétiens; elle est pleinement ignorée des philosophes, qui veulent bien voir dans le christianisme un bienfait civilisateur, mais ne cherchent point à savoir à quel prix le monde romain fut disputé à ses corrupteurs et à ses bourreaux.

Ce ne fut point une lutte d'école, un prosélytisme de secte, une conquête faite par le sophisme ou par le glaive; ce fut une révolution consommée par les persécutions et par les tortures.

Nous avons vu cette révolution naître sous Néron; Suétone nous l'a mentionnée en deux mots qu'il faut redire, car il en prétend faire un éloge suffisant à couvrir les horreurs de la vie du tyran. « Des supplices, dit-il, frappèrent les chrétiens, race d'hommes d'une superstition nouvelle et malfaisante[1]. » Il marque, sans y songer, ce qu'il y eut de merveilleux dans cette *superstition*, qui venait s'emparer du monde par les supplices.

Et quels supplices! Les bêtes, la croix, l'inflammation! Jamais inventeurs de superstition n'avaient soumis leur prosélytisme à des épreuves de cette sorte.

Les commentateurs de Suétone se sont exercés à nous dire, en particulier, les détails du troisième supplice, celui de l'inflammation.

[1] Suet in *Ner.*, 16.

Le patient était attaché à un poteau, sa tête fixée au moyen d'un crochet sous la gorge, afin qu'il ne pût la détourner de la poix enflammée qu'on allait lui verser d'en haut, au moyen d'une lame incandescente. La poix ou l'huile coulait ainsi de la tête sur tout le corps, et puis s'en allait sur le sable de l'amphithéâtre tracer des sillons de graisse humaine; ainsi s'expriment les doctes annotateurs[1]; et cette horrible description est passée tout entière dans les vers de Juvénal[2]; elle dépasse toutes les férocités connues de l'état sauvage.

C'est ainsi que Néron s'attaqua au christianisme naissant[3]; et Scaliger, après Tertullien, observe que ce n'est pas seulement à Rome, mais dans les provinces que s'exerça la barbarie.

Car le christianisme était partout, et partout on le poursuivait avec la même furie; il semble que les martyrs, en même temps qu'ils étaient un *témoignage*, devaient être aussi une *expiation;* après le sang divin coulait le sang des justes, afin que l'humanité eût sa

[1] *Not.* in Suet. Lugd. Batav. ex offic. Hackiana, 1667.

[2] « Pone Tigellinum, tæda lucebis in illa,
Qua stantes ardent, qui fixo gutture fumant,
Et latus mediam sulcus diducit arenam. »
(Juv., *Sat.* I, 152.)

Je conserve ce vers tel que le rectifient les annotateurs de Suétone. La version commune porte :

Et latum medi*a* sulcum deducit aren*a*.

On n'en voit ni le sens grammatical, ni le sens prosodique.

[3] Tertull. *In Gnosticos.*

part dans le sacrifice qui était venu la relever de sa déchéance.

Mais ce que l'histoire doit saisir et montrer, c'est l'action cachée du christianisme sur la société au moyen d'un enseignement qui pénètre le secret des âmes. Attester par le sang que la foi de Jésus-Christ n'eût pas suffi au prosélytisme, si une doctrine puissante et intime n'eut à la fois illuminé la conscience humaine; l'erreur peut avoir ses martyrs comme la vérité; mais ici la vérité éclatait à des signes que l'erreur n'imite jamais : se vouer aux tortures pour convaincre le monde de l'obligation de délaisser les débauches, telle était la grande nouveauté des martyres chrétiens; *folie* véritable, comme le dit la langue de l'Église, si elle n'avait été la plus merveilleuse des philosophies. Et c'est par là que se manifestait le mystère divin de la révolution chrétienne, qui s'en venait faire aimer le sacrifice à une société tout imprégnée de sensualisme et de volupté, et qui par là même relevait les âmes, en les détachant de ce qui les abaissait aux voluptés de la terre.

C'est donc ici le caractère du christianisme au point de vue de l'histoire, et même à part les raisons de foi, qui en font la plus haute manifestation du dessein de Dieu pour le salut éternel des hommes; révolution prodigieuse qui, d'une société matérielle, régie par la loi pure de la force, venait faire une société spiritualiste, régie par des lois où la force n'aurait point de part, et dont l'empire s'exercerait dans

les profondeurs les plus intimes de la conscience et de la foi.

Et, à cet égard, le monde romain avait raison de voir là une *superstition nouvelle et malfaisante;* car elle venait renverser sur sa base tout l'édifice de ses tyrannies. Remarquez que dans le système de l'Empire l'homme n'était plus un être s'appartenant à lui-même; l'immense organisation, qui rattachait toute la terre au sceptre de César, formait une hiérarchie de servitude, où dans l'inégalité des conditions et des richesses planait une vaste égalité de dépendance et d'abjection. Plus de libre arbitre, et plus de sens moral; un homme disposait non-seulement de la vie, mais de la volonté de tous les hommes; et il est vrai que cet absolu pouvoir, après avoir épuisé la domination par des raffinements de crime et de folie, tombait le plus souvent sous la colère de quelques-uns de ces esclaves poussés à bout; mais ces alternatives de fureur et de représailles ne changeaient rien à l'état moral du monde; une loi de fer pesait sur toutes les têtes humaines; citoyens et esclaves, tout était esclave; si bien que les exterminations des tyrans n'étaient qu'un changement de tyrannie; on tuait les monstres pour les faire dieux; c'est là qu'avait abouti le paganisme avec son culte de la matière et ses glorifications du crime et des débauches.

Donc, une religion qui venait réveiller l'homme et lui rappeler sa liberté, sa dignité, la conscience de soi, était une religion ennemie, pour cette société qui ado-

rait l'esclavage. Et, chose étrange! ce fut aussi toute la raison des aversions barbares des multitudes romaines; le monde se plaisait en sa servitude, et il ne pardonna pas au christianisme de lui apporter la délivrance. Chose plus étrange encore! c'est que ces aversions se sont perpétuées à travers les âges, et elles durent toujours; après deux mille ans, il y a un monde chrétien qui parle du christianisme comme Suétone; *superstition nouvelle et malfaisante!* si ce n'est que ce monde croit, en cela, se déclarer libre, assez ignorant pour ne savoir pas que, si le christianisme sortait de nos sociétés, il les laisserait sous un régime qui ne saurait être rien de plus qu'une imitation du régime de Néron ou de Vitellius.

Au reste, le christianisme ne venait pas violemment arracher le monde à son oppression. C'est par la paix et par la douceur qu'il s'en venait faire cette révolution fortunée; et c'est encore un de ses caractères philosophiques, que le temps était laissé à la raison des hommes pour s'ouvrir à la lumière, comme aussi la liberté pour la recevoir et pour l'embrasser. Liberté d'autant plus avérée, que, d'une part, la religion nouvelle était repoussée et combattue comme une superstition digne de tous les supplices, et que, d'autre part, les maîtres qui l'enseignaient n'avaient pour séduction que la pauvreté, le dénûment, la faiblesse, c'est-à-dire ce qui, à Rome, n'appelait pas même la pitié, mais le mépris.

C'est dans ces conditions que s'était fondée l'Église

dans cette cité, tout entière aux éblouissements de la puissance et des plaisirs.

Saint Pierre était mort dans les dernières années de Néron. Trois évêques lui succédèrent, Lin, Clément, Anaclet, dans un ordre que les histoires laissent douteux, mais tous frappés tour à tour par les supplices inventés pour protéger les dieux morts de la république.

C'est dans le silence que la doctrine chrétienne faisait son travail sur les âmes, et tout servait à la répandre, surtout la persécution. On avait vu saint Pierre et saint Paul, dans leur prison, amener à la foi leurs gardiens Processe et Martinien, avec quarante-sept soldats; des eaux jaillirent pour servir à leur baptême, et firent une fontaine qui coule encore[1]. Tout le charme du prosélytisme nouveau fut dans le contraste des vertus de mansuétude qui se venaient opposer aux barbaries qui couvraient la terre; se soumettre au glaive c'était le vaincre, et le sang versé guérit l'amour du sang. En un mot ce que le christianisme infusait dans les âmes, c'était l'amour mutuel des hommes, enseignement prodigieux dans une société où les hommes prenaient plaisir à s'exterminer. Et cet amour, loi fondamentale de l'ordre chrétien, engendrait toutes les vertus qui sont la vie de la société humaine, et surtout le respect du commandement, si facilement conciliable avec la liberté, lorsque le commandement découle

[1] *Hist. de l'Église*, de Mess. Godeau, évêque de Vence.

d'une loi qui n'est pas celle de la force. Tout donc, en cette reconstruction d'une société où les hommes allaient être frères, devenait contraste avec la barbarie sauvage qui les avait faits ennemis. C'était là tout le fond, je dis tout le fond humain de la révolution chrétienne ; car, on le voit, je ne touche ici que les questions d'ordre visible ou philosophique, et elles sont encore suffisantes pour faire admirer et bénir le bienfait de la Providence, et disposer les esprits droits à entrer plus avant dans la méditation du mystère divin, qui venait renouveler et sauver le monde.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

TIBÈRE

CHAPITRE PREMIER

CAIUS CALIGULA

CHAPITRE II

CLAUDE

CHAPITRE III

CI.

CHAPITRE VI

CHAPITRE VII

OTHON

CHAPITRE IX

VITELLIUS

CHAPITRE X

CHAPITRE XI

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU DEUXIÈME VOLUME

A LA MÊME LIBRAIRIE

OUVRAGES DE M. LAURENTIE

DE LA DÉMOCRATIE ET DES PÉRILS DE LA SOCIÉTÉ

Grand in-32. . . . . 1 fr.

DE L'ESPRIT CHRÉTIEN DANS LES ÉTUDES

In-8. . . . . 4 fr.

DE L'ÉTUDE ET DE L'ENSEIGNEMENT DES LETTRES

In-8. 2e édition. . . . . 6 fr.

HISTOIRE DE FRANCE

8 vol. in-8, papier glacé. 2e édition. . . . . 40 fr.

LE MÊME OUVRAGE; 8 vol. in-18 anglais, papier glacé. 2e édition. . . . . 28 fr.

Pour la première fois, l'Histoire de France est envisagée au point de vue chrétien : l'action de l'Église est expliquée, et la monarchie reprend son grand caractère de nationalité.

HISTOIRE DU CONSULAT, DE L'EMPIRE ET DE LA RESTAURATION

2 vol. in-8. . . . . 10 fr.

HISTOIRE DES DUCS D'ORLÉANS

4 vol. in-8. . . . . 24 fr.

HISTOIRE, MORALE ET LITTÉRATURE

2 vol. in-8. Ier vol. Historiens latins. 2e édition. IIe vol. Fragments d'histoire, de morale et de littérature. . . . . 14 fr.

INTRODUCTION A LA PHILOSOPHIE

2e édition. In-8 . . . . 7 fr. 50

LETTRES SUR L'ÉDUCATION DU PEUPLE

Grand in-32. 2e édition. . . . . 1 fr.

LETTRES A UN PÈRE

Sur l'éducation de son fils 3e édition. Grand in-32. . . . 1 fr. 50

LETTRES A UNE MÈRE

Sur l'éducation de son fils 2e édition. Grand in-32. . . . 1 fr. 50

LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT

In-8. . . . . 1 fr.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.



